المعهد الملكي للثقافة الأمازيغية
ⴰⵙⵉⵏⴰⴳ ⴰⴳⵍⴷⴰⵏ ⵏ ⵜⵓⵙⵙⵏⴰ ⵜⴰⵎⴰⵣⵉⵖⵜ
INSTITUT ROYAL DE LA CULTURE AMAZIGHE

ⴰⵎⵎⴰⵙ ⵏ ⵓⵙⵎⵙⴰⵙⴰ ⵏ ⵜⵓⵜⵍⴰⵢⵜ
Centre de l'Aménagement Linguistique

Dépendance syntaxique en amazighe

Etudes réunies par
Abdallah BOUMALK & Lahoucine AMOUZAY

Rabat, 2022

DÉPENDANCE SYNTAXIQUE EN AMAZIGHE

DÉPENDANCE SYNTAXIQUE EN AMAZIGHE

ACTES DES JOURNÉES D'ÉTUDE

RABAT, 14 - 15 novembre 2019

Etudes réunies par :

Abdallah BOUMALK & Lahoucine AMOUZAY

Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe
Centre de l'Aménagement linguistique (CAL)
Série : Colloques et séminaires n°: 66

Titre
Dépendance syntaxique en amazighe

Coordination scientifique
Abdallah Boumalk & Lahoucine Amouzay

Mise en page
Kiddi Nadia - CTDEC

Publication
Institut Royal de la Culture Amazighe

Réalisation technique
Centre de la Traduction, de la Documentation, de l'Edition et de la Communication

Dépôt légal
2022MO0505

ISBN
978-9920-739-54-2

Imprimerie
Editions & Impressions Bouregreg - Rabat

Copyright
IRCAM

Sommaire

Présentation 7

Conséquence et but en berbère : traits communs et particularités dialectales..... **13**
Catherine Taine-Cheikh

Critères pour une typologie homogène des subordonnées..... **39**
Larbi Moumouch

Formes paratactiques en amazighe **71**
Abdallah Boumalk

De la classification des conjonctions aux paramètres d'identification des rapports de coordination et de subordination en kabyle..... **87**
Lydia Guerchouh

De la prédication verbale simple et de la prédication verbale complexe en amazighe **99**
Mohyedine Benlakhdar

Formes, emplois et sens des marqueurs temporels *al* et *almi* en tarifit .. **109**
Mustapha El Adak

La subordonnée conditionnelle en amazighe étude sémantico – logique. **129**
Souad Oussikoum

La complétive en amazighe (Parlers du Rif)..... **137**
Souad Moudian

Hiatus Resolution in Tashlhit and its Morphosyntactic Conditioning **153**
Karim Bensoukas

Fonctions syntaxiques des relatives en amazighe **185**
Lahoucine Amouzay

L'analyse syntaxique de la coordination verbale en amazighe..... **203**
Nasser Baha

Polyfonctionnalité des subordonnants. Cas du fonctionnel *ami* en amazighe znasni **229**
Rachida Rahhou

Distribution sémantique et syntaxique des marqueurs des phrases complexes en kabyle **243**
Ferroudja Halil

Polyfunctionality of some closed-class forms in Moroccan Amazigh ... **251**
Mohamed Yeou

Au-delà des dépendances micro-syntaxiques. Le cas de la dislocation à gauche **261**
Lhassane Andam

La syntaxe minimaliste des interrogatives enchâssées en amazighe **285**
Rachid Iseksioui

La particule *ma* en amazighe : morphogenèse et statuts syntaxiques **305**
Brahim Saih

Présentation

Cet ouvrage se veut une contribution au développement de la recherche linguistique amazighe. Il est le fruit de la réflexion menée lors de deux journées d'étude organisées par le Centre de l'aménagement linguistique les 14 et 15 novembre 2019. L'objectif de cette rencontre scientifique était de confronter les recherches en cours sur la problématique de la dépendance syntaxique, d'une part et de réunir, d'autre part, les chercheurs en vue de débattre des aspects méthodologiques et théoriques à même d'éclairer ce phénomène tel qu'il se manifeste dans les propositions, d'un point de vue syntaxique, sémantique et formel à travers les différentes variétés de l'amazighe.

Lors de ces journées d'étude, il était question d'appréhender les problématiques de dépendance et de configuration syntaxiques dans des structures présentant des faits de subordination, de coordination, de détermination, de juxtaposition, entre autres structures. Il s'agissait également de rendre accessibles les acquis et les résultats des recherches antérieures sur la question.

C'est dans cette perspective qu'ont été menées les dix-sept études publiées dans ce volume. La thématique centrale a été abordée selon divers approches et cadres théoriques à la lumière de données empiriques provenant de plusieurs zones dialectales (Figuig, Iznassen, Kabylie, Moyen-Atlas, Rif, Souss, Sud-est, Zénaga,)

La contribution de Catherine Taine-Cheikh porte sur la proposition dépendante de but et de conséquence et met l'accent sur les traits communs et les particularités dialectales quant à l'emploi de particules / subordonnants les introduisant. L'auteure soutient l'idée selon laquelle il existe une sorte de continuum entre subordination et coordination, au moins pour ce qui est de l'expression de la finalité. Elle précise, par ailleurs, que les propositions de but et de conséquence sont généralement introduites par des subordonnants, mais ceux-ci sont susceptibles d'être absents ou remplacés par des morphèmes non spécifiques. Les deux types de propositions examinées présentent des caractéristiques particulières : non attraction des satellites en position préverbale, possibilité d'un (pro)nom topicalisé, voire particules du non réel autre que *a (d)*.

Dans son étude sur les critères pour une typologie homogène des subordonnées, Larbi Moumouch établit une typologie tripartite des subordonnées temporelles en amazighe : subordonnées rectionnelles, valencielles, inverses et corrélatives. L'auteur s'appuie dans son analyse

sur des critères syntaxiques pertinents et l'examen de « subordonnées circonstancielles » autres que les temporelles. Cela lui a permis de vérifier leur aptitude à la taxinomie et de juger de la pertinence et de la validité théorique de l'approche microsyntaxique adoptée.

La contribution d'Abdallah Boumalk examine les propositions qui entretiennent des rapports de dépendance non marquée par un morphème. Ce genre de structures syntaxiques a amené l'auteur à bien distinguer la juxtaposition de la parataxe. Les données linguistiques soumises à l'analyse montrent que les formes paratactiques, loin d'être marginales, caractérisent tout type de proposition (relative, complétive, circonstancielle). Il met également en avant la prédominance de ces structures dans la littérature proverbiale.

Dans son étude intitulée «De la classification des conjonctions aux paramètres d'identification des rapports de coordination et de subordination en kabyle», Lydia Guerchouh traite de la problématique de la délimitation de la coordination et de la subordination, laquelle problématique est étroitement associée à la classification des morphèmes en coordonnants et en subordonnants. L. G. conclut que les critères de classification des conjonctions de coordination et de subordination reposent sur la description des rapports de dépendance et d'indépendance sur le plan sémantique.

Quant à Mohyedine Benlakhdar, il se penche dans son étude sur la prédication en amazighe, sur les quatre composantes qui concourent simultanément à la construction des prédicats verbaux complexes en amazighe : les verbes opérateurs, les particules préverbales, les subordonnants et l'intonation. L'auteur souligne par ailleurs que les catégories de l'aspect, du mode et du temps sont exprimées à travers ces composantes. La langue utilise des subordonnants manifestes (marques) ; alors que la parole hiérarchise aussi les énoncés mais sans marques.

L'étude de Mustapha El Adak, menée dans le cadre fonctionnaliste, porte sur les marqueurs temporels *al* et *almi* en rifain et en traite la forme, l'emploi et le sens. Pour les deux outils, l'auteur distingue bien l'emploi prépositionnel du rapport de subordination. Bien que proches sur le plan sémantique, ils se distinguent par leur comportement aspectuel (restrictions et compatibilités) et par leur fonctionnement syntaxique (attraction des satellites en position préverbale). La contribution fournit également l'inventaire des variantes régionales de ces deux morphèmes avec leur appartenance catégorielle. M. E. conclut à l'omniprésence du morphème *al-* à valeur directionnelle.

Dans sa contribution, intitulée *La subordonnée conditionnelle en amazighe étude sémantico-logique*, Souad Oussikoum montre que l'expression

de la notion de condition peut être rendue par des procédés autres que les outils grammaticaux habituels. Le lexique et la grammaire de la langue offrent d'autres stratégies pour l'expression du rapport conditionnel. Pour bien illustrer cet état de faits, l'auteure s'est appuyée sur l'étude de constructions négatives, temporelles, impératives et alternatives tel qu'elles fonctionnent dans la variété amazighe des Ait Wirra (Moyen-Atlas).

L'article de Souad Moudian aborde la structure syntaxique de la proposition complétive dans les parlers du Rif. Pour ce, l'auteure a exploré le sujet en trois points, en oppositions binaires : la proposition et la phrase ; l'hypotaxe et la parataxe ; et la complétive et l'interrogative indirecte. A partir de données collectées, S. M. décrit et analyse la place, la fonction, ainsi que le verbe introducteur, notamment pour la complétive.

Dans son étude « Hiatus Resolution in Tashlhit and its Morphosyntactic Conditioning », Karim Bensoukas traite la problématique liée à la résolution des structures à hiatus en tachelhit. Ces structures sont créées par diverses séquences de voyelles régies par des contraintes liées à la morphologie ou à la syntaxe. La variété étudiée met en œuvre trois procédés : la formation du glide, la suppression de la voyelle et l'épenthèse. Aussi l'article de K. B. met-il en avant l'extrême variation des stratégies mises en œuvre tout en indiquant la liaison étroite entre le choix de la stratégie à adopter (glissement, épenthèse ou suppression de voyelle) et les contraintes, notamment la contrainte « non hiatus / NO HIATUS».

Pour sa part, Lahoucine Amouzay examine dans sa contribution les fonctions syntaxiques des relatives. Pour ce faire, il s'est intéressé à leur comportement syntaxique par rapport à la possibilité de la hiérarchie d'accessibilité telle que proposée par Keenan and Comrie (1977). Autrement dit, les fonctions syntaxiques de la relative sont analysées sur une échelle d'accessibilité (sujet, objet direct, indirect, génitif, etc.). Après avoir analysé la fréquence des fonctions syntaxiques de la relative, l'auteur conclut que l'amazighe admet plusieurs possibilités ; il peut relativiser le sujet, le complément d'objet direct, le complément d'objet indirect, le complément circonstanciel, le nom (génitif) : sujets (expansion référentielle) > objets directs (exp. directe) > objets indirects (exp. indir) > obliques (objet prépositionnels et datif) > génitifs.

L'étude de Nasser Baha, menée dans le cadre théorique minimaliste de la grammaire générative, porte sur la coordination verbale dans le parler des Ait Izdeg (Maroc central). L'auteur y livre une analyse des propriétés syntaxiques de la coordination verbale, notamment l'enchaînement des syntagmes verbaux en l'absence de tout coordonnant. L'auteur défend l'hypothèse du coordonnant nul qu'il justifie par des principes théoriques tels : l'opération de fusion, la fusion pénultième, l'accord, l'asymétrie et les contraintes sur la structure coordonnée.

La contribution de Rachida Rahhou examine le fonctionnel *ami* dont les emplois vont de la temporalité à la causalité ou encore, en fonction du discours, de la conséquence à la condition. R. R. met en évidence les caractéristiques de ce fonctionnel en cernant bien les propriétés sémantiques et syntaxiques qui favorisent sa polyvalence catégorielle. L'étude de R. R. tente d'établir l'identité du morphème *ami* dans l'emploi propositionnel, notamment dans les subordonnées temporelle et causale, tout en appréhendant le rapport entre le prédicat et le prédicatoïde.

La distribution sémantique et syntaxique des marqueurs des phrases complexes en kabyle a fait l'objet de la contribution de Ferroudja Halil. Pour le premier aspect (distribution sémantique), l'auteure examine les différentes valeurs que peut véhiculer une conjonction. Quant au second (distribution syntaxique), elle distingue les outils en fonction de la relation syntaxique liant les deux termes ou propositions : subordination d'un côté et coordination de l'autre. La classification d'ordre sémantique adoptée induit une distribution complémentaire des conjonctions en fonction des rapports de coordination et de subordination.

Pour sa part, Mohamed Yeou étudie la polyfonctionnalité syntaxique et sémantique de certains outils grammaticaux dans la variété de Figuig tels que si, *mi,niɣ(liɣ), maxef, ammen (ala), yudenn*, et *al / an, walayenni* . Les mots-outils en question peuvent s'employer à la fois comme prépositions, conjonctions de subordination ou pronoms. Dans un deuxième temps, il examine les outils comme *nix / niɣ* susceptibles d'emploi conjonctif (coordination ou subordination). A l'examen des caractéristiques de la polyfonctionnalité, l'auteur met en exergue les contraintes syntaxiques (temps et aspect, emploi de particules, anticipation) qui limitent la signification sémantique ou le fonctionnement catégoriel de ces outils grammaticaux. Il souligne également que la prosodie s'est révélée être un critère déterminant pour la distinction des emplois pronominal et exclamatif.

Dans sa contribution, Lhassane Andam s'intéresse aux constructions détachées en tachelhit suite à la dislocation à gauche. Pour ce, l'auteur inscrit

son étude dans le cadre de la macro-syntaxe qui, selon lui, présente l'avantage de mieux rendre compte des constituants aussi bien internes qu'externes à la structure prédicative. L'analyse a par ailleurs mis en évidence que l'ED dans les constructions disloquées ne remplit aucune fonction syntaxique et n'admet aucun rôle sémantique. Pour déterminer le statut de cet élément, L. A. fait appel aux notions de « double marquage », « d'adjoint au clitique », de « reprise syntaxique » et de « thème ». L. A. conclut que les dépendances des constructions disloquées se définissent en termes de relations syntaxiques au sein de la prédication et en termes macro-syntaxiques pour ce qui est du lien existant entre la proposition et l'élément disloqué à gauche.

Etudiant la dérivation des interrogatives enchâssées en amazighe, Rachid Iseksioui souligne le parallélisme structural de l'architecture des complétives dans plusieurs langues (amazighe, arabe, français et anglais). Il met également en avant le fait que le complémenteur est généré au niveau de la position syntaxique C de la CP-support d'enchâssement et de la position d'argument interne du verbe de la subordonnée. Quant aux verbes introducteurs, leur spécification intervient dès le lexique. De même, la sphère fonctionnelle est susceptible de contenir CP, Neg P, Asp P et c - commande la sphère lexicale.

Brahim Saih s'est penché sur le morphème *ma* pour en déterminer la morphogenèse et le statut syntaxico-sémantique. L'auteur adopte une approche interdialectale et se base sur des données empiriques puisées dans différentes variantes de l'amazighe tout en prenant comme point de départ la variante tachelhit. Le morphème en question connaît une certaine fluidité catégorielle et se démarque par des emplois variés souvent spécifiques à des variantes régionales données.

Conséquence et but en berbère : traits communs et particularités dialectales

Catherine Taine-Cheikh

LACITO

1. Introduction

En novembre 2009, l'IRCAM avait organisé un premier colloque consacré aux «Faits de syntaxe», colloque auquel j'avais eu le plaisir d'assister. J'y avais présenté une intervention sur les phrases complexes en zénaga (Taine-Cheikh, 2013) qui abordait tous les cas de propositions syntaxiquement dépendantes. Je pouvais notamment m'appuyer sur les résultats publiés auparavant sur les propositions relatives (Taine-Cheikh, 2007). Je pouvais aussi me baser sur des recherches en cours, d'une part sur le mode aoriste, utilisé principalement dans certaines phrases complexes (Taine-Cheikh, 2009), d'autre part sur le déictique *ädˁ*, très fréquent comme subordonnant, complémentiseur et particule de conditionnel en zénaga (Taine-Cheikh, 2010a).

Même si la plupart de ces articles, centrés sur le zénaga, ne se privaient pas de comparer le cas du berbère mauritanien à ceux des autres parlers berbères, j'ai depuis réalisé une étude plus directement comparative sur les moyens d'expression de la condition, moyens qui se sont d'ailleurs révélé être en relation avec les notions d'interrogation globale et d'exception (Taine-Cheikh, 2018). Il s'agissait de relever les différentes particules usitées dans l'ensemble du berbère, de voir leur répartition aréale et de retracer, aussi précisément que possible, leur morphogenèse.

L'objet de la présente étude est assez proche de celui du dernier article évoqué. Là encore, il s'agit d'étudier un certain type de propositions dépendantes - en l'occurrence, celles de but ou de conséquence - en mettant l'accent sur les particules (en général des subordonnants) qui les introduisent. Plus nettement encore que pour les particules du conditionnel, ces morphèmes grammaticaux semblent pour partie empruntés à l'arabe maghrébin, mais j'aurai à cœur d'aller chercher, derrière les phénomènes d'emprunt les plus patents, tous les éléments de réponse possibles face aux similitudes constatées.

Les propositions de but (ou finales) et de conséquence n'ont pas fait l'objet, à ma connaissance, de beaucoup d'études, notamment en berbère. On peut considérer ces propositions comme des arguments non obligatoires de type circonstanciel, mais ces subordonnées ont la particularité d'être (presque) toujours en position postverbale, à la différence des conditionnelles et de la plupart des autres circonstancielles. C'est une particularité qui les rapproche des complétives et n'est pas sans impliquer quelques similitudes au niveau des fonctionnels usités, comme on le verra dans la dernière partie de l'article (voir 5.2.).

Dans leur majorité, cependant, les subordonnants (ou fonctionnels) introduisant des propositions de but ou de conséquence sont spécifiques. En revanche, la différence entre le but et la conséquence n'est pas toujours facile à préciser à partir des sources disponibles. D'une part, ce sont des notions voisines qui ne se différencient guère que parce qu'un but suppose toujours une intention alors que la proposition consécutive exprime ce qui résulte d'une cause. D'autre part, les auteurs ne semblent pas souvent les différencier clairement. Je les traiterai donc de concert, en gardant les traductions des auteurs.

Je commencerai l'inventaire par *baš* (et ses variantes), puis le poursuivrai par les autres fonctionnels, en séparant ceux qui sont originellement des prépositions, de ceux qui sont toujours des subordonnants. La question des marques de la subordination sera traitée parallèlement, et une attention particulière sera accordée à l'emploi des modes et aux phénomènes de déplacement des clitiques en tête de proposition (l'attraction des « satellites » du verbe, selon l'appellation proposée par Lionel Galand).

Remarque : je maintiens, dans l'ensemble (à l'exception de *ḥ*, remplacé systématiquement par *x*), les transcriptions telles qu'elles sont données dans la documentation et ne donne donc la segmentation que lorsqu'elle est disponible chez les auteurs cités. Pour la segmentation, j'ai là encore maintenu, pour l'essentiel, l'analyse des auteurs (sauf pour « prétérit » ou « perfect(ive) », remplacé par « accompli ») et me suis contentée d'unifier, quand cela ne posait pas trop de problème entre le français et l'anglais, les différentes abréviations.

2. *ba (a)š*

L'emploi de *baš* ou *bāš* - dorénavant, pour faire court, *ba(a)š* - est des plus courants au Maghreb. S'il est usité à une grande échelle dans les dialectes arabes, on le trouve aussi dans un certain nombre de parlers berbères. La forme étant considérée comme d'origine arabe, j'en étudierai les attestations, les emplois et l'étymologie en arabe. Dans un premier temps, toutefois, je prendrai en considération les occurrences de *ba(a)š* (et de ses variantes) en berbère.

2.1. *baš* berbère et ses variantes

Lorsqu'il dresse l'inventaire des conjonctions de subordination influencées par l'arabe, Kossmann fait une place de choix aux « purposive constructions» (2013 : 366) et énumère le cas de 9 régions et/ou parlers où la conjonction *baš* d'origine arabe est employée, même si elle n'y est pas toujours la seule conjonction possible : Ghomara, Senhadja, Iznasen, Seghrushen, Djebel Bissa, Kabylie, Basse Kabylie, Ouargla, Mzab.

baš semble particulièrement usité au Maroc (à l'exclusion du Sud) et il n'y connaît qu'un nombre assez limité de variantes, la forme relevée restant la même (*baš*) à Ghomara, chez les Senhadja, les Iznasen et les Seghrouchen ainsi que dans le Djebel Bissa. À noter toutefois l'existence de formes négatives, *bašma* et même *laba* à Ghomara - voir ci-dessous les exemples (7) et (8).

Il existe cependant le cas de Meṭmaṭa pour lequel Destaing, dans son étude sur les Beni-Snous, a signalé la forme particulière *bäh* (1914/2007 : 287) :

1) *ūθīxθ* *bäh* *aiğğur*

«je l'ai frappé pour qu' il parte»

En Algérie, *baš* est également bien attesté, notamment en kabyle et dans les parlers zénètes plus méridionaux (le ouargli et le mozabite), mais les variantes formelles y semblent plus fréquentes.

L'une des variations, qui constitue une sorte de forme redoublée sur laquelle je reviendrai ultérieurement en 5.1. (*baš-akkən*, *baš-akk*...) est commune aux trois parlers algériens.

Ainsi en ouargli où «afin que, pour que » peut se dire *baš-akk* (Delheure, 1987 : 14) :

2) *baš-akk* *ad fəhmən*

«pour qu' ils comprennent»

Deux autres variantes semblent d'usage moins répandu : celles d'*abaš* et *abaš-akk*, relevées à Ouargla (Delheure, 1987 : 34), qui sont des variantes à peine modifiées de *baš* et *baš-akk*. Les autres, en revanche, présentent une nasalisation de la bilabiale *a priori* moins attendue : *maš* et *maš-akk* au Mzab (Kossmann, 2013 : 366).

La présence de la particule *a* (ou *ad*) semble régulière après *baš*. C'est ce que laissent penser les exemples (1) et (2). C'est aussi ce qui se produit

dans le parler des Zerq et, une des branches tribales de la confrérie des Senhaja Srayer, d'après les exemples relevés par Gutova (*communication personnelle*). En voici un, tiré d'une histoire :

3) *i-ww=id* *ṯašekkarṯ* *n* *lluġa*
«He brought a sack of languages

baš *a=t=i-ferraq* *i* *lɛalam*
«to distribute it over the world. »

On constatera que, dans ce dernier exemple, il y a attraction des clitiques en position préverbale, mais que l'attraction se fait sur la particule *a* (comme on pouvait sans doute s'y attendre), et non sur le fonctionnel *baš*. C'est un fait qui avait attiré l'attention de Kossmann qui précisait, à propos d'un exemple d'Aklim, dans le Rif oriental (2000 : 200), que *baš* ne causait pas l'attraction :

4) *usiɣ_d* *baš* *a* *kiḏəḵ* *swəɣ* *ša l lḥažəṯ*
je.vins_vers.ici *pour.que* *nr avec.toi* *je.boirai* *quelque de chose*
«je suis venu pour boire avec toi quelque chose. »

L'autre observation qu'il faisait concernait la possibilité qu'un nom apparaisse après *baš*, en position de topicalisation, et il en donnait comme preuve l'exemple suivant, relevé à Tafoghalt[1] :

5) *ṭəgg_iṯ ḏəgg išt n təɣḏurṯ baš lɣula ur y_tẓəṛṛ*
elle.mit_le dans une de récipient pour.que ogresse ne le elle.verra

« Elle le mit dans un récipient pour que l'ogresse ne le voie pas. »

Ce fait de topicalisation est intéressant, mais il ne semble pas généralisable à l'ensemble des parlers. En effet, Mourigh a constaté qu'à Ghomara - donc toujours dans le nord du Maroc - une topicalisation comparable serait impossible.

Soit l'exemple suivant (Mourigh, 2016: 299) :

6) *nekki* *nna-x=aḵ* *šš̌wešk*
I tell.ACC-1S=2S.M.IO make.dissappear.IMP.S

leḥšam nn=eḵ baš a ḡḡ-aɣ leɛša
children of=2S.M so.that *NR* do.A-1S supper

(1) On notera que, dans cet exemple, c'est la négation *ur* qui cause l'attraction du pronom suffixe en position préverbale.

«I said to him, make your children disappear so that I can make supper.» (Je lui ai dit, fais disparaître tes enfants pour que je puisse faire le souper)

La topicalisation est exclue, comme le montre l'impossibilité de la présence de *leʿša* après *baš* dans l'exemple (6) :

*... *baš leɛša a ḡḡ-aɣ*

En revanche, la topicalisation d'un nominal est possible en Ghomara pour *bašma* « pour que ne pas » (*baš* + négation *ma*) :

7) *asɣun*	*tlewway-en=t i ḍḍmaɣ*	*n*	*tsa*
rope.EL	wrap.INACC-3P=3S.M.DO	to	head of cow.EA
bašma	*azaḡlu=ahen*	*a*	*fleṯ*
so.that.not	yoke.EL=S.ANP	NR	[3S.M]escape.A

« They wrap the rope around the head of the cow, so the yoke does not become loose. »

La topicalisation est possible également pour *laba* (négation *la* + *ba* [?]) qui est une variante de *bašma* :

8) *ẓeyyeṛ*	*x*	*šškaṛa=yahen*	*laba*
press.IMP.S	on	bag=S.ANP	so.that.not
taɣaṭt=ahen	*a*	*k̲=te-fleṯ*	
goat.EL=S.ANP		NR	2S.M.DO=3S.F-flee.A

« Press on that bag so thatthe goat will not escape. »

Ayant observé ces différences de comportement, Mourigh propose de considérer *laba* et *bašma* comme des conjonctions coordinatives et réserve au seul *baš* le statut de conjonction de subordination. Il se réfère pour cela, d'une part à Bentolila (1981) pour qui l'attraction des clitiques est un critère nécessaire pour la reconnaissance d'un subordonnant, d'autre part à Kossmann (1997 : 323-4) qui estime qu'une conjonction de subordination ne peut être suivie d'un (pro)nom topicalisé.

Il serait sans doute intéressant de savoir si ces deux critères peuvent être retenus pour l'ensemble des parlers berbères, afin de distinguer les conjonctions de subordination de celles de coordination. On peut se demander s'ils n'entrent pas en contradiction avec l'emploi des modes ou les particularités des courbes intonatives, ou simplement avec les intuitions des locuteurs et les analyses les plus courantes des berbérisants.

Si l'on attribue une importance décisive à ces critères, cela instaure une forme de continuum entre les phénomènes de subordination et de coordination. Cependant, par ailleurs, le sens et les emplois de *baš* restent plutôt unifiés dans l'ensemble des parlers du Maghreb occidental qui connaissent cette conjonction.

On va voir maintenant ce qu'il en est dans les dialectes arabes auxquels elle a été empruntée.

2.2. *ba(a)š* arabe et ses variantes

L'emploi de *ba(a)š* (ou d'une de ses variantes) avec le sens de « pour que, afin que, de sorte que » est un des rares points communs à tous les pays du grand Maghreb. Non seulement *ba(a)š* y est attesté dans les cinq pays (Maroc, Algérie, Tunisie, Libye, Mauritanie), mais encore c'est la seule région actuelle –avec Malte, pays où se parle un arabe historiquement lié à celui du Maghreb - où ce *ba(a)š* est usité. Même si ce trait n'a pas la même valeur que celle de l'indice personnel singulier *n-* de l'inaccompli, il mérite d'être souligné. C'est en tout cas l'une des raisons pour lesquelles je me suis intéressée à ce *ba(a)š*. Voici quelques éléments notables relevés au cours de l'étude réalisée dernièrement[1].

On peut déjà noter que l'emploi est ancien. *bāš* était attesté en arabe andalou, mais il y était alors concurrencé par des variantes en *f-* telles que *fáš*, *fi(ya)š* et *fīš* (Institute of Islamic Studies of the University of Zaragoza, 2013 : 117) :

9) *rabbà*	*ğanāḥ*	*baš*	*yiṭīr*
«he grew	winds	to	fly »

Pour le Maroc, Colin (1930 : 117) relève l'emploi de *bāš* comme l'un des traits de l'arabe almohade, par ailleurs commun avec l'arabe hispanique. Quant à Meouak (2005 : 121), qui précise en note que « [l]e terme *bāš* est déjà attesté au XIIe siècle dans la chronique almohade d'al-Bayḏaq, 1928, p. 105, ligne 4», il atteste de l'usage de *baš* «pour que» dans un texte algérien en arabe dialectal du XVIe siècle.

La forme *bāš* est répandue, mais elle connaît quelques variations :

– *bâh,* la même variante que celle relevée dans le berbère de Meṭmaṭa, est attestée dans l'Algérie de l'Ouest (Madouni, 2003 : 36) et chez les bédouins du Sud (Dhîna, 1938 : 344) ;

(1) J'ai fait une intervention intitulée « Les emplois de *bāš* en arabe. Évolutions internes et problèmes de contact » à la 47e rencontre annuelle du North Atlantic Conference on Afroasiatic Linguistics (NACAL 47) qui s'est tenue à l'Inalco, à Paris, les 24-26 juin 2019.

– *bbāš* avec une première consonne redoublée est courant en ḥassāniyya (Taine-Cheikh, 1988 : 48) ;

– *bēš* est la forme en usage à l'Est de la Libye (Panetta, 1943 : 319 ; Owens, 1984) ;

–*bíyyěš*est la variante du Nord constantinois, de Djidjelli (Marçais, 1956 : 561) ;

–*biex* est la forme usitée en maltais (Aquilina, 1987 : 121).

En arabe, l'étymologie de *bāš* est évidente : *b-āš* < préposition *b(i)* + *āš*. On attribue à *āš* même l'origine suivante : <*ʾayyu šayʾin* (Cohen, 1975 : 255). En tout cas, *āš* est fréquent en arabe dialectal maghrébin, où il équivaut à la forme *aiš* du Moyen-Orient (Barth,1913 : 147-8).

Souvent, *āš* peut être employé seul. C'est le cas notamment en ḥassāniyya où *âš* peut être employé, soit comme prédicat nominal, comme en (10a), soit comme pronom interrogatif en fonction de complément d'objet direct comme en (10b)[1]:

10a) (*hâđe*) *âš* «qu'est-ce que c'est ?»

šaġəlt-ak âš «ton travail, quel est-il ?»

10b) *təbġi âš ?* «que veux-tu ?»

Plus fréquemment encore, au Maghreb, le pronom *āš* se combine avec différentes prépositions. Voici par exemple en (11) les interrogatifs composés d'une préposition suivie de *āš* relevés pour l'arabe marocain (de Prémare, 1993 : 51) :

11) *b-āš* « au moyen de ? », *dyāl-āš* « de quoi ? en quelle matière?», *ʿl-āš* « pour quelle cause ? pourquoi ?», *f-āš* «dans quoi?», *qədd-āš* «de quelle taille ?», *kīf-āš* «comme quoi ? comment ?», *l-āš* «en vue de quoi, pourquoi?», *mən-āš*, *mn-āš* «de quoi ?»

Il est à noter que ces locutions interrogatives servent aussi bien pour l'interrogation directe que pour l'interrogation indirecte[2].

On trouve dans le glossaire de Takroûna (Marçais &Guiga, 1958-1961)

---

(1) Dans ce cas c'est une variante conditionnée de *š-*, celle qu'on utilise après le verbe alors que *š-* est toujours préverbal.

(2) Le principe en lui-même n'est pas propre à l'arabe maghrébin, c'est l'emploi de *b-* (et par voie de conséquence, de *b-āš*) que l'on ne retrouve pas au Moyen-Orient.

– non seulement un exemple du *bâš* d'interrogation indirecte :

12) *enšdu* *bâš- ḍaṛbûh*

«demande-lui avec quoi on l'a frappé »

– mais également des exemples de *bâš* pronom relatif, dans une relative sans antécédent en (13a) et dans une relative avec antécédent en (13b) :

13a) *ʿandi* *bâš-enžâu̯ub*

«j'ai le moyen de me disculper »

13b) *elʿᵃṣâ* *bāš- ḍaṛbu*

«le bâton avec lequel il l'a frappé»

Il existe d'autres emplois de *bāš* (ou de ses variantes) en arabe maghrébin. Ce sont des emplois secondaires (souvent limités à certains parlers) et je reviendrai sur l'un d'eux en 5.2.

Le point important à retenir à ce stade est que la décomposition de *ba(a)š* permet d'établir, non seulement l'origine arabe du subordonnant (et donc l'arabe comme langue source directe), mais encore l'étymologie de chacun des deux éléments *b-* et *āš.*

3. Les équivalents de *ba (a)š*

Certains parlers berbères emploient des subordonnants qui présentent une grande proximité sémantique avec le *ba(a)š* de l'arabe. Ce sont ceux qui contiennent, comme *ba(a)š*, un élément prépositionnel signifiant « avec ». Dans les trois cas présentés ci-dessous, le signifiant se réduit quasiment à une consonne fricative, mais elle est sifflante ou chuintante, sourde ou sonore, selon le parler considéré.

3.1. *āš*

En zénaga (Mauritanie), la préposition *əš(š)* peut exprimer l'instrument ou le moyen et se traduire par «avec», comme dans *əš äššäđ* «avec un bâton»[1]. Elle peut aussi se traduire par « contre, en échange de», notamment dans les paiements, ce qui correspond là encore à un moyen, mais un moyen pour obtenir quelque chose, comme dans :

14) *äššäktub* *iʾšä=đi* *əš* *tmaḍih*

(le.) livre acheter.ACC-1S=3S.M.OD avec cent

(1) Le «avec» d'accompagnement s'exprime avec *əđ*, comme la coordination entre deux nominaux.

«le livre, je l'ai acheté à (en échange de) cent»

Un tel énoncé pourrait constituer une réponse à la question *(ə)š-äh* (variante de *(ə) šš-äwän(äh)*) «à combien? contre combien?».

L'équivalent du *bāš* arabe est cependant plus clairement identifiable à la conjonction *āš* «pour que, afin que». Il s'agit de l'une des conjonctions de but, toujours suivie de l'inaccompli, cf. (15a). L'autre conjonction de but est *hānəš*, de même sens, mais suivie cette fois de l'accompli, cf. (15b).

15 a) *ūrih*	*āš=āg*[1]	*ṛaẓẓam-äg*
travailler.imp.s	pour.que=2s.oi	payer.inacc-1s
15b) *ūrih*	*hānəš=ki*	*uṛẓ̄am-äg*
travailler.imp.s	pour.que=2s.m.od	payer.acc-1s

«travaille pour que je te paie»

L'élément -š est présent dans les deux variantes, mais seule la première variante se laisse analysée facilement. On y retrouve, comme dans *b-āš*, deux éléments et il y a une double équivalence : le ā- du zénaga équivaut au *-āš* de l'arabe et le *-š* du zénaga équivaut au *b-* de l'arabe (la seule différence - ou presque - étant l'ordre inversé).

Cette décomposition en deux éléments, *ā-* et *-š*, est confortée par l'opposition de *āš* à deux autres formes comportant le même premier élément *ā-* : *āf* et *ār*. Cette triade de formes constitue une série employée dans deux circonstances.

Dans le premier cas, la série constitue des pronoms relatifs spécialisés dans la relativisation des compléments d'objet indirect. De même que le *-š* de *āš* semble venir de *əš* «avec» (et *šäʔr* «vers»), le *f* de *āf* trouve son origine probable dans *oʔf* «sur» et le *r* de *ār* trouve la sienne dans le *är* «de» de provenance, et ce malgré le lien sémantique parfois distendu entre les relateurs et les prépositions[2] (Taine-Cheikh, 2007 : 307-9).

Voici deux exemples avec *āš*, où sont relativisés les compléments, respectivement, de *yəʕšä* «acheter (avec)» et *yuqqay* « attendre », le premier se construisant avec la préposition *əš* et le second avec la préposition *šä(ʔ)r*:

---

(1) La forme des pronoms est différente après *āš* et après *hānəš*. Il semble qu'après *āš*, pour une raison obscure, la forme soit celle du complément d'objet indirect... ou celle du complément d'objet direct attestée après les verbes à laryngale !

(2) L'emploi le plus fréquent de ār, par exemple, réside dans la relativisation des compléments d'attribution introduits normalement par *i (y)*/*y* «à».

16) *äkf̀=iʾ=đ* *aẓəṛfì* *āš* *aʾ S-äġ* *äytäb*

donner.IMP-S=1S.OI=PO1 argent avec.lequel acheter.INACC-1S livre

«donne-moi de l'argent avec lequel j'achète(rai) un livre»

17) *tənəštᵛ əmy= iʾđ* *āš* *taqqay-äġ* *t-əššäd=däh*

femme=cette que attendre.INACC-1S 3S.F-venir.ACC=PO1

«la femme que j'attend (ai)s est venue »

Dans le second cas, la série est utilisée comme particules de serment, chacune étant spécialisée dans un environnement différent (Taine-Cheikh, 2010b : 200-4) : *ār*, suivi généralement de l'accompli (positif ou négatif), accompagne un serment catégorique portant sur une action révolue ou un état présent ; *āš*, suivi de l'accompli positif, permet l'expression d'un serment concernant le futur ; *āf*, également suivi de l'accompli positif, est employé quand le serment consiste à récuser un événement.

Voici un exemple avec *āš* (où *hānəš* peut également être employé)[1] :

18) *waḷḷāh* *āš* *uġr-äg*

par. Dieu *āš* étudier.ACC-1S

«par Dieu j'étudierai ! »

Il existe enfin un dernier usage, très particulier, où *āš* est répété. Venant cette fois en tête de deux propositions « siamoises », la locution *āš... āš...* prend le sens comparatif de « plus... plus... » comme dans :

19) *āš*	*äššuʾf-än*	*äʾšūf*	*aqwa-n*
plus	souffler.ACC-3P.M	souffle	fort-PRT.S
āš	*y-ūgäš*	*nəttä*	*tigmiss=ən=š*
plus	3S.M-serrer.ACC	lui	manteau=de=PR.3S

«Plus le vent a soufflé, plus il a serré son manteau.»

Alors que plusieurs emplois de *āš* n'ont aucun équivalent avec le

(1) Pour les particules de serment, il existe une certaine similitude avec les particules en usage dans les autres parlers berbères, tel le *āš* zénaga avec le *has* marocain (Taine-Cheikh, 2010b: 205).

bāš arabe, ce dernier emploi est absolument similaire à celui de *(b)bâš* en ḥassāniyya. L'exemple (20) illustre ce cas de *(b)bâš... (b)bâš...* « plus... plus... » :

20) *āllā*	*bbâš*	*näšš-ət*	*bbâš*	*kaẓẓ*	
seulement	plus	souffler.ACC-3S.F	plus	serrer.ACC-3S.M	
əl= musâvər		*ʿlî=h*		*žällābiyyt=u*	
le = voyageur		sur=PR.3S.M		manteau. [de]=PR.3S.M	

«Plus elle [la bise] a soufflé, plus le voyageur a serré son manteau autour de lui. »

L'énoncé zénaga ayant été obtenu en traduction de l'énoncé ḥassāniyya, on ne peut exclure une influence de l'arabe sur le berbère. Cependant la différence de matériau utilisé dans les deux cas ne rend pas l'hypothèse très vraisemblable. Elle conforte en revanche la correspondance établie entre le *āš* zénaga et le *(b)bâš* ḥassāniyya pour l'expression du but ou de la conséquence.

3.2. *semm(en)*

Pour Ghomara, Mourigh (2016 : 299) donne *semmen* (ou *semm a*[1]*)« so that » comme équivalent de baš*. À la différence de *baš*, cependant, *semmen* peut être suivi immédiatement d'un nom topicalisé, tel *taẓemmiṯ=ahen* dans l'exemple (21). De ce fait, Mourigh considère que *semmen* est une conjonction de coordination, comme *bašma* et *laba.*

21) *n-sekr=as*	*ši*	*ḥaža*	*n*	*lemlaḥ*	*semmen*	
1P-do.ACC=3S.IO	some	thing	of	salt	so-that	
taẓemmiṯ=ahen		*h-till*			*ḥelwa*	
baked.wheat.EL=S.ANP		3S.F-be.INACC			sweet.S.F	

«We put a bit of salt in it, so that the baked wheat is sweet. »

À l'instar de *ba(a)š* en arabe, *semmen* est décomposable, selon Mourigh, en une préposition instrumentale *s* et un pronom *men* (emprunté à l'arabe). Mourigh fait de plus remarquer - ce qui constitue un autre point commun avec le *ba(a)š* arabe - que *semmen* fonctionne à la fois comme l'équivalent de *baš* «so that» et comme interrogatif au sens de « with which».

(1) Il précise que le marqueur relatif *a* est optionnel après *semmen*, mais que *semmen* + *a* peut donner *semm a*.

La forme à sifflante *s* de la préposition instrumentale, qui correspond très précisément au *(ə) š* du zénaga, est fréquente dans les parlers berbères. L'association avec le pronom *men* semble plus rare, mais on trouve par contre ailleurs des formes en *m(m)*.

3.3. *mizzi / mazzi*

Il existe aussi des variantes en *z* de la préposition instrumentale. C'est le cas notamment chez les Beni-Snous pour lesquels Destaing donne *z-* «avec, au moyen de».

La sifflante sonore *z* est présente également dans la conjonction de but en usage dans ce même groupe : *mizzi* ou (à Meṭmaṭa) *mazzi* ou (Zekk.) *mánzi* « pour que, afin que » (Destaing, 1907/2007 : 233):

22) *ûšiįi*	*aɣṛúm*	*mízzi*	*atšeɣ*
«Donne-moi	du pain	afin que	je mange »

Il est notable que *mizzi* signifie également, dans le même parler, « pour combien ?».

Par ailleurs, la relation entre la préposition *z* et la conjonction *mizzi* est confortée par l'existence d'une variante combinatoire *zzi-*(+pronom) de la préposition instrumentale*s* (+ nom) à Figuig (Kossmann, 1997 : 214). Il ne fait donc guère de doute que la conjonction de but des Beni-Snous entretient un rapport étroit avec la préposition.

En ce qui concerne maintenant le premier élément *mi-* et *ma-*, on peut estimer qu'il s'agit de formes équivalentes (mais plus berbères) à celle relevée à Ghomara sous la forme *men* - attestée presque à l'identique dans la variante *mánzi.*

4. Autres subordonnants à base prépositionnelle ou nominale

Les différents subordonnants (ou coordonnants) envisagés jusqu'à présent comportaient tous un élément de nature prépositionnelle dont le signifié était fondamentalement celui de l'instrumental (« avec, au moyen de »), ce qui a permis d'établir un lien entre l'instrumental et le but ou la conséquence. Maintenant je vais étudier les liens qui apparaissent avec d'autres bases. Elles sont prépositionnelles dans les trois premiers cas, plus diverses dans les cas suivants.

4.1. *f* et ses dérivés

Parmi les subordonnants rencontrés pour l'expression du but, plusieurs présentent un signifiant contenant la consonne *f*.

On peut penser dans ce cas à la préposition « sur », qui se dit *oʔf* en

zénaga (> pronom relatif *āf*) et prend des formes en *f* ailleurs, telles que :

– *f / ɣəf* «contre, sur » en mozabite (Delheure, 1984),

– *af* + nom (*fəlli* + pronom) « on, at » à Awjila (Putten, 2014 : 125),

– *fell* « pour » dans la tachelhit du Soûs (Destaing, 1920),

– *foll* « sur (une surface horizontale) ; pour (en faveur de) ; à cause de ; d'après, selon ; contre » en touareg (Prasse, 2005 : 321).

4.1.1. Dans certaines variétés du touareg, la préposition peut être employée pour la subordination. Ainsi dans le touareg de l'Aïr (Kossmann, 2011 : 176) où *fell* « on » est alors suivi de *ad*, comme dans l'exemple (25) :

23) *t-əšš'irăbăkke*	*žăwžităn*	*əššin*	*dəɣ*	*ăhăn*
2-hide.LOP	soldiers	two.M	in	EA.house
nă=k	*fel*	*ad_ənɣi-n*		*Kountché*
of=2S.M	on	NR_kill.-3P.M		Kountché

«you have hidden two soldiers in your house so that they could kill Kountché »

Pour la tahăggart, Prasse (2005 : 332) précise que *foll* « pour que » - identique à la préposition - cause l'attraction des satellites en tant que subordonnant. Parmi les variantes usitées figure *foll-innin*, de même sens («pour que, afin que ») mais avec la présence de la conjonction *innin* «que ».

4.1.2. Dans la tetserret, parler non touareg du Niger, la préposition «sur» se dit *af*, comme à Awjila, mais c'est, comme en touareg, cette même forme *af* qui est utilisée pour l'expression de la finalité (Lux,2013 : 519, 552). Elle y est seulement suivie dans ce cas de la particule *əd* du virtuel :

24) *af-əd i-frəg əžəgəž*
«pour qu'il puisse voyager»

4.1.3. En dehors du touareg et de la tetserret, c'est surtout au Maroc que les subordonnants en *f* sont attestés. Dans certains parlers, ce *f* est suivi d'un ou de deux *(a)d*.

Ainsi Taifi (1991 : 99) donne-t-il *afa / afad* pour la tamazight des Ayt Ndhir et des Ayt Izdeg. Ce sont des formes quasi identiques que donne Galand (1988 : 225) pour la tachelhit, en variation avec *baš* :*fad / fad ad / afad ad* (+ aoriste). Pour sa part, Destaing (1920 : 8, 228) donne pour la tachelhit du Soûs la forme *fädd* «afin que, afin de» , qui apparaît - mais sous une forme un peu

modifiée par la présence du clitique – dans l'exemple (25)[1] :

25) *iwix* *tnid* *fatten* *šše*ɣ

«je les ai apportés pour les manger»

4.1.4. Dans d'autres parlers, également marocains, un élément apparaît avant le *f*.

Pour la tamazight des Aït Seghrouchen, Bentolila (1981 : 315-316) signale *Tafa* «pour que», qu'il considère comme interchangeable avec *baš* mais plus fréquente.

Les formes de la tamazight qui apparaissent pour l'expression de la finalité dans *Deux mille phrases...* (Galand & Zaouch, 2010) sont *tafa* ^{y}*ad* et (plus rarement) *tafa ad* ou *tafad*. Voici deuxdes exemples présents dans l'ouvrage (n° 1937 et 1938). Dans le premier, *tafa* ^{y}*ad* est suivi de l'aoriste alors que dans le second il est suivi de la négation et de l'inaccompli:

26) *nDa* *zik* *tafa* ^{y}*ad* *N-nawḍ* *zik*

«Nous sommes partis tôt pour arriver tôt »

27) *Qnx-t* *tafa* ^{y}*ad* *ur* *irG*^{w}*l*

« Je l'ai attaché pour qu'il ne fuit pas »

L'exemple suivant (n° 924) est l'un de ceux qui présentent une attraction en position préverbale (ici le groupe prépositionnel avec clitique *ɣir-i*) :

28) *yuf-ak* *uya,* *tafad* *ɣir-i* *tSfliD*

«Ceci vaut mieux pour toi, pour que tu m'écoutes» (=Ça te servira de leçon)

Il est à noter que, sur les 18 phrases avec *tafa* ^{y}*ad* ou *tafad*, 4 énoncés présentent des phénomènes d'attraction de satellite, mais aucun ne présente de phénomène de topicalisation d'un N.

Enfin, un subordonnant de forme *marafad* (toujours suivi de la particule d'aoriste *a*) a été relevé pour le parler des Aït Hassan, de la région de Marrakech (Sadiqi, 1997 : 198) :

29) *i-inag* *hmad* *bZaf* *marafad* *a i-af* *lxdmt*

il-a cherché Ahmed beaucoup pour que il-trouve travail

(1) Le *f* de *fädd* peut être retrouvé, non seulement dans la préposition (*fell-ak* « pour toi »), mais aussi dans l'interrogatif *mäf* «pourquoi ?» .

«Ahmed a beaucoup cherché pour trouver un travail»

Pour Sadiqi, c'est la présence de *mara* dans *marafad* qui exprime le but (même si elle y retrouve l'élément *mr* «si» du conditionnel[1]), l'élément *fad* n'ayant à son avis pas de sens. Même si ce parler présente plusieurs particularités (sur lesquelles je reviendrai en 5.3. et 5.4.), on notera que le rapprochement avec les autres parlers marocains ne semble pas valider cette analyse de *fad* comme élément «zéro».

4.2. d-et dax

Dans beaucoup de parlers berbères, *əd* (qui permet l'expression de la coordination entre deux nominaux) est la forme prise par la préposition « avec » d'accompagnement.

4.2.1. Dans la tahăggart (Prasse, 2005 : 332), il existe une locution conjonctive de but composée de *d* et de *innin* : *d-innin* « pour que, afin que ». Si la présence de *innin* (déjà observée précédemment dans *foll-innin*) se retrouve dans d'autres subordonnants comme *in-innin* ou *s-innin* « que » et *ar-innin* « sinon que » et paraît donc attendue, la présence du premier élément *d-* est plus surprenante, surtout si l'on n'envisage qu'une relation avec la préposition *əd* d'accompagnement.

Or il y a aussi en berbère la préposition « dans » : zénaga *đäg* ou *đäˀ-* (Taine-cheikh, 2008 : 103), Beni-Snous *đi* (+ N.F) ou *đeġ, đuġ, eġ, ġ* (Destaing, 2007/2017 : 215).Dans la tahăggart, la forme de cette préposition est normalement *daɣ*, mais elle prend la forme *əd* lorsqu'elle est suivie d'un pronom (ex. *d-əs* «dans lui /elle») ou apparaît dans des locutions conjonctives (Prasse, 2005 : 321). On peut donc considérer que le premier élément présent dans *d-innin* estcelui de la préposition « dans ».

4.2.2. Il existe par ailleurs, dans le berbère d'Awjila, en Libye, une particule *dax* signifiant « in order to, so that ». Ce *dax* servant à l'expression de la finalité est normalement suivi du futur, comme dans l'exemple suivant (Putten, 2014: 166)[2] :

30) *bəʿədèn* *y-əfkì=ti =ddəllàl* then

3S.M-give.ACC= in.order.to DO.3S.M DAT=auctioneer FUT=3S.M-sell.FUT=DO.3S.M dax a=i-žižì=t

«Then he gave it to the auctioneer in order to sell it.»

(1) Sur les particules du conditionnel en *m*, voir Taïfi (1993) et Taine-Cheikh (2018 : 114-7.)

(2) Putten a cependant relevé un exemple où le verbe suivant *dax* était à l'accompli (ou «perfective»).

Dans son lexique, Putten rapproche ce *dax* de l'adverbe « à nouveau, aussi» attesté dans différentes langues berbères, soit avec *x* final (*dax*), soit avec *ɣ* final (*daɣ*). À Awjila, ni *daɣ* ni *d* ne sont attestés avec le sens de « dans» - c'est la postposition locative *=i* qui remplit cette fonction[1]. Cependant, le rapprochement avec la préposition *daɣ* « dans » peut éclairer l'origine du *dax* de finalité. On a en effet l'exemple de Figuig (Kossmann, 1997 :214 et *sq.*) où le locatif est *i* (+ nom) ou *di-* (+ pronom), mais prend la forme *deg* comme relatif dans le parler de Zénaga.

On verra en 5.3., classé parmi les subordonnants de sens négatif, un autre candidat possible à l'étymon « dans » : *du.*

4.3. *i* et *har*

De même que la tahăggart se sert de la préposition *foll* « sur ; pour... » (en alternance avec *foll-innin*) pour signifier « pour que ; afin que », de même la tamasheq du Nord-Est du Burkina Faso a-t-elle étendu l'usage de deux prépositions à l'expression de la finalité.

La première d'entre elles, *i/y*, qui sert normalement à introduire un nominal complément d'objet indirect, signifie « in order to » dans l'un des parlers (Sudlow, 2009 : 94) :

31) *əššənšăɣ*	*torəft*	*y-ad*	*tasakală*
«I bought	a car	in order to	travel»

Dans un autre parler (Sudlow, 2011 : 86-7), c'est *har* qui cumule des emplois prépositionnels (au sens de « jusqu'à », fréquemment attesté en berbère) et des emplois plus inhabituels de subordonnants (au sens de « when » et « so that »). Voici l'exemple donné pour « so that » (Sudlow, 2009 : 86) :

32) *ma*	*taggin*	*băydăgăn*	*har*	*akərăn?*
«What do thieves do			to	steal? »

4.4. *akk(en), ak(a)* et *-ik/-ək*

On observe que, dans un certain nombre de parlers, un élément à vélaire sourde, souvent redoublé, apparaît dans l'expression de la finalité. Il semble cette fois lié à l'expression de la comparaison et de la similitude[2].

---

(1) Sur son rôle dans l'accentuation en berbère oriental, voir Brugnatelli (2005 : 375-6.)

(2) Les valeurs des formes en *k* étudiées ci-dessous paraissent (sauf peut-être dans le cas de *əmmək* à Ghadamès) assez clairement distinctes de celles de l'élément *k(a)* présent dans les particules du conditionnel (Taine-Cheikh, 2018 : 117-120).

4.4.1. L'origine de cet élément pourrait être le nom *akken* « manière, façon» tel qu'il est attesté en kabyle (Dallet, 1982 : 409), mais c'est aussi dans cette variété de berbère qu'ont été relevées plusieurs autres attestations de cet élément.

Il y a tout d'abord *iwakken* (<*i wakken*) et *akken*, toujours suivis de la particule modale *ad*, qui ont pris le sens de «afin que, pour que». Ce sont là des formes assez transparentes - elles ont dû à l'origine signifier quelque chose comme «de façon à ce que» -, qui ont également été relevées à Figuig (Benamara, 2013 : 254), pour un usage régional.

Il y a ensuite les cas où une forme plus abrégée se combine avec *baš* ou *maš*. Nous avons déjà évoqué l'existence de *baš-akkən* en kabyle, ***(a)****baš-akk*en ouargli, ainsi que *baš-akk* et *maš-akk*en mozabite. On peut maintenant avancer qu'il s'agit là de cas de renforcement associant deux éléments presque synonymes.

4.4.2. Dans la tamazight de Zemmour (Taifi, 1991 : 320), c'est *aka* seul ou *aka ḥma* « pour que, afin que, afin de, de façon à » qui sert à l'expression de la finalité. Le nominal de même racine ne semble pas attesté, mais Taifi fait le rapprochement avec l'adverbe *aka / aki (wa) / ak / ka / ki* « comme (ceci, cela) ; aussi ; de cette façon ». Sans doute peut-on aussi faire le rapprochement avec l'adverbe interrogatif *maka* (ou *maša*) « comment », souvent décomposable en « comme » + « quoi? » ou « [de] quelle ? » + « façon ».

4.4.3. À Ghadamès, la conjonction *əmmək* « de sorte que, de manière que » semble présenter une forme plus réduite de **akken/*aka* combinée à un premier élément *əmm*. Comme le souligne Lanfry (1973), c'est la même forme qui est employée pour l'adverbe interrogatif « comment ? ». Les exemples suivants illustrent ces deux emplois :

33) *ā t-təsḥerrek əmmək d ekkerkəren đramen-id*
« elle l'agite pour que les pièces sonnent »

34) *əmmək t-id təsseffeʿət s-anu ?*
«comment le feras-tu sortir du puits ?

L'emploi de l'interrogatif *əmmək* semble s'être étendu à celui de subordonnant. Le fait que *əmmək*, lorsqu'il est suivi de l'accompli, prenne le sens simulatif de « as, like » (Kossmann, 2013b : 195) confirme que finalité et comparaison sont ici étroitement associés.

Il n'est pas impossible cependant que la valeur de comparaison soit portée, dans *əmmək*, non par *-ək* maispar l'élément *əmm* - voir ci-dessous *am(am)* en 4.5.

4.4.4. Enfin *mānik*, la variante de *fädd* relevée dans le Soûs (Destaing, 1920 : 8), présente une formation assez comparable avec le *əmmək* du ghadamsi. Elle est suivie de l'inaccompli (35a), alors que *fädd* se construit avec l'aoriste précédé de la particule *ä* (35b) :

35a) *utʒ mānik itffeɣ*

35b) *utʒ fädd ä iffeɣ*

«frappe-le afin qu'il sorte»

4.5. *am (m)*

Il existe, en berbère, des éléments à nasale *m* de diverses valeurs (interrogative, indéfinie, négative, conditionnelle), certaines d'entre elles étant d'ailleurs communes à de nombreuses langues chamito-sémitiques (Taine-Cheikh, 2018 : 114). Le cas de *am(m)*-semble cependant particulier. Cet élément a quant à lui une valeur de comparaison ou similitude dans certains parlers, ainsi chez les Beni-Snous (Destaing, 1907/2007 : 215), au Mzab (Delheure, 1989) et à Awjila (Putten, 2014 : 125). C'est probablement cette valeur qui est présente dans le *ammenn* « pour quoi » de finalité que Kossmann (1997 : 355) a relevé à Figuig et qu'il analyse comme venant de *amm-enn* «comme ça».

Dans l'exemple (36), *ammenn* entraîne l'attraction et est suivi de la particule *ala,* mais il peut aussi se comporter comme une conjonction de coordination, admettant alors un nominal topicalisé et n'entraînant pas d'attraction (comme *ḥuma*, voir en 5.4.)[1].

36) *a* stt ssw-en ammenn stt ala qelb-en

pros pr.3s.f irriguer.a-3p pour.que pr.3s.f part labourer.a-3p

«Ils l'irriguent pour qu'ils puissent le labourer. »

5. Autres cas

Mon premier objectif était d'inventorier les fonctionnels qui introduisaient des propositions exprimant un but et une conséquence, et d'établir leur origine. Il y a cependant des cas qui sortent du cadre posé, soit parce qu'il n'y a pas de fonctionnel, soit parce que le fonctionnel n'est pas

(1) Benamara (2013 : 77) distingue quant à lui *ammən*$_1$ « de cette façon-là, ainsi » et *ammən*$_2$ « pour, afin de» avec idée de but, de finalité. La différence principale d'avec Kossmann réside dans le fait que la particule préverbale apparaissant après *ammn* est *ad*, mais il illustre sans doute le cas où *ammn* se comporte comme une conjonction de coordination :

i) *ittazzl ammn ad iddər*
«il travaille pour vivre ».

spécialisé, soit encore parce que son origine est opaque. Ce sont ces cas, et quelques autres, que je vais évoquer maintenant rapidement.

5.1. Absence de marque

Il ne semble pas exceptionnel qu'en l'absence de toute marque spécifique, une proposition dépendante exprime une nuance de finalité ou de conséquence.

C'est le cas notamment en zénaga, surtout après un impératif comme en (37) (Taine-Cheikh, 2009 : 256). On notera toutefois que l'emploi de l'aoriste et l'attraction du groupe prépositionnel oʔḟ=ki en position préverbale sont quand même des marques caractéristiques d'une proposition subordonnée.

37) aʔđ ävuʔš = ən =k oʔḟ = ki səlləm-äg

tendre.imp.s main = de=pr.2s.m sur= pr.2s.m saluer.a-1s

«Tends la main que je te salue !»

Dans d'autres parlers comme la tachelhit et la tahăggart, on constate le même emploi de l'aoriste (cette fois précédé de la particule) avec une nuance de but ou de conséquence, alors même que, dans ces langues, l'emploi de l'aoriste précédé de la particule du non réel (ad dans un cas, ed dans l'autre) n'est pas spécifique des propositions dépendantes.

– Dans la tachelhit (Galand, 1988 : 224) :

38) giġ-N lmQraž ġ iGi n^ymkan (,) ad rġin waman

«j'ai mis la bouilloire sur les pierres du foyer (,) (pour) que l'eau chauffe»

– Dans la tahăggart (Prasse, 2010: 207) où la présence de *foll* n'est nullement nécessaire :

39) *ykka Ayăr (foll) e-dd-y-zəñh tărik*

«he went to Ayr to buy a saddle»

5.2. Simple complémentiseur

Dans leur grammaire du français, Wagner & Pinchon (1992 : 595), signalent qu'un simple *que* introduit une proposition de nuance finale après une principale à l'impératif, comme dans : *Sors vite, que je ne t'assomme !*

C'est en quelque sorte la situation que l'on observe en zénaga où *äd* n'est pas une particule du non réel ou du futur, mais un complémentiseur qui introduit une subordonnée après les verbes de volonté. Dans un exemple comme (40), *äd* suivi de l'aoriste introduit une proposition de conséquence,

sans qu'il soit vraiment facile de savoir ce que sa présence apporte, en dehors d'être un support de clitique (pour d'autres exemples, voir Taine-Cheikh (2009 : 258-9) :

40) *äġyī=ʔ h* *äd=täđ* aẓṛ-*ag*

attendre.IMP.S= PR.1S.OD *ad*=PR.3S.F.OD trouver.A-1S

«Attends-moi, que je la trouve»

On notera que, dans la liste de conjonctions en usage dans la tahăggart (Prasse, 2005 : 332), *innen* qui est employé généralement avec le sens de « (le fait est) que», peut aussi prendre celui de « pour que, afin que ».

Enfin, je rapporterai l'observation faite par Souag (2013 : 223) à propos du complémentiseur *anni / ənni / inni* employé en siwi : «very general clausal subordinator [...] of unclear origin; it is areminiscent of Arabic (Classical *ʾinna*, Egyptien *ʾinn*), but its extension to purpose clauses has no external explanation. »

Cette extension, qui trouve son parallèle inversé dans l'emploi de *ba(a) š* comme complémentiseur, dans quelques parlers arabes (Colin, 1920 : 84 ; Lévy, 2009 : 238), pourrait trouver son explication dans le substrat berbère, sans doute plus riche en exemples de ce type que ceux que j'ai donnés ici.

5.3. Des subordonnants négatifs

J'ai évoqué en 2.1. le cas de *bašma* et *labaš*« pour que ne pas », où *baš* se combinait avec des particules négatives d'origine arabe, mais il existe d'autres subordonnants de sens négatif où on identifie plus ou moins clairement la forme de la négation *u(r)*.

– C'est le cas du subordonnant kabyle *ammar* « de peur que » (Naït-Zerrad, 2001 : 144), composé peut-être d'un premier élément *am(m)* de type comparatif.

– Ce sont aussi les cas des subordonnants relevés à Figuig (Kossmann, 1997 : 356) : *ssu*, *du* et *aw* « de peur que », toujours suivis de l'inaccompli négatif. Ces subordonnants présentent une forme très réduite dans laquelle on pourrait reconnaître, outre la négation, une parenté avec la préposition *s-* pour *ssu* (voir en 3.2.) et une parenté avec l'élément prépositionnel *d-* pour *du* (voir en 4.2.).

– Très proche de *aw*est la forme *awr* (<*a* + *ur* « pour ne pas ») attestée dans le parler des Aït Hassan, de la région de Marrakech (Sadiqi, 1997 : 200). Étonnamment, le sens du subordonnant n'est pas négatif, que *imiq* « peu » soit

présent après *awr* ou qu'il soit omis.

41) *i-inag* *hmad* *bZaf* *awr imiq* *i-af* *lxdmt*

il - a cherché Ahmed beaucoup afin que il-trouve travail

« Ahmed a beaucoup cherché afin de trouver un travail »

5.4. Un subordonnant très spécialisé

C'est encore dans le même parler des Aït Hassan qu'a été relevé un subordonnant très spécialisé, *marBana*. Employé avec le sens premier de «pourvu que», il peut servir également à l'expression de la conséquence. Prenant alors le sens de « peut-être que, pour qu'éventuellement », il ajoute, par rapport à sa variante *marafad*, « un élément net d'espoir, toujours accompagné de doute ou d'incertitude» (Sadiqi, 1997 : 199).

5.5. Des coordonnants à l'origine peu claire

Des formes en *ḥ-* et *x-*sont employées dans le nord du Maroc pour l'expression de la finalité et de la conséquence (Kossmann, 2000 : 200) : *xama* et *ḥama* à Guélaya ; *ḥima*, *ḥuma* et *ḥənda* en rifain oriental ; *ḥuma(k)* à Figuig.

Elles ont la particularité de ne pas causer l'attraction, comme le montre l'exemple (42) relevé à Figuig (Kossmann, 1997 : 357), où *ḥuma(k)* et *ammenn* pourraient alterner :

42) *uš idd ad sw-ex* *ḥumak ad* *ṭṭṣ-ex*

donner.IMP.S PR.OI.1S PROSboire.A-1S pour.que PROS dormir.A-1S

« donne-moi à boire pour que je dorme »

La possibilité qu'un nom ou un pronom soit topicalisé est illustrée par l'exemple suivant (Benamara, 2013 : 254) :

43) *ḥuma nəttat* *ad_təɾwəl*

«pour qu' elle se sauve »

Alors que le *x (a)-* de *xama* pourrait renvoyer à la préposition « sur »[1], son alternance avec l'élément *ḥ(a)-*, plus fréquent, rend l'étymon prépositionnel très hypothétique. De fait, *ḥ(a)-*paraît sans lien avec les hypothèses envisagées jusqu'à présent.

Ces formes ayant toutes été analysées comme des conjonctions de

(1) *x* est notamment l'une des formes prises par la préposition «sur» chez les Beni-Snous (Destaing, 1907 / 2007 : 215).

coordination, du fait de leur comportement syntaxique particulier, il ne serait pas aberrant qu'elles aient aussi une étymologie différente des autres.

7. Conclusion

Comme cela a été souvent souligné, le domaine des fonctionnels (prépositions et conjonctions) est caractérisé, en berbère, par une grande diversité. Les moyens d'expression usités pour le but et la conséquence n'échappent pas à cette règle générale. Cependant, des convergences significatives ont été dégagées autour de quelques formes ou étymons communs: des grammaticalisations à partir d'éléments majoritairement prépositionnels signifiant « avec », « sur », « dans » et «comme ; façon ».

Des similitudes avec les évolutions attestées ailleurs sont à souligner, notamment en arabe où les prépositions « avec » (*b(i)*), « dans » (*fī*) et « sur » (*ʿl(a)*) sont à l'origine de divers subordonnants de but ou de conséquence.

Le cas de « avec » constitue toutefois un cas particulier car il existe en arabe un *ba(a)š* (décomposable en deux éléments « avec » + « quoi ? ») qui a fait l'objet d'un emprunt en berbère. Le *baš* berbère, qui connaît quelques variantes, y compris des formes quasi redoublées (mi-arabe mi-berbère), est assez répandu dans une partie des parlers, mais il n'est pas exclu que les équivalents observés en berbère, à l'intérieur de ce sous-ensemble berbère comme à l'extérieur de celui-ci (ainsi du zénaga avec *āš*), aient pu jouer un rôle dans l'émergence même du *ba(a)š* arabe. On constate en effet que celui-ci est absolument inusité en dehors des cinq pays du (grand) Maghreb et de Malte.

Les propositions de but et de conséquence sont généralement introduites par des subordonnants, mais ceux-ci peuvent être absents ou remplacés par des morphèmes non spécifiques.

Il arrive aussi que les propositions de but et de conséquence présentent des caractéristiques particulières : non attraction des satellites en position préverbales, possibilité d'un (pro)nom topicalisé, voire particules du non réel autre que *a(d)*. Ce phénomène, qui se produit dans quelques parlers marocains (Figuig, Rif, Ghomara pour l'essentiel), a amené certains auteurs à considérer qu'on avait affaire dans ces cas-là, non à des subordonnants, mais à des coordonnants. Outre les formes en *xa-* (*xama*) et *ḥ-* (*ḥama*, *ḥima, ḥuma...*), sont concernés soit *baš*, soit *bašma*, *labaš* et *semmen*. Bien qu'il soit difficile de généraliser, alors que les parlers ne semblent pas adopter un comportement syntaxique homogène - par exemple vis-à-vis de *baš* -, on peut penser que

l'origine arabe de certaines particules[1] n'est peut-être un facteur neutre. Quoi qu'il en soit - et même si la portée des critères retenus mériterait une étude comparative approfondie, cela montre qu'il existe certainement une sorte de continuum entre subordination et coordination, au moins pour ce qui est de l'expression de la finalité.

- Abréviations

A = aoriste / aorist

ACC = accompli / perfective

AD = non-real particle *a*

ANP = anaphoric deitic clitic

DAT = datif

DO = objet direct / direct object

EA = état d'annexion

EL = état libre

F = féminin PO1

FUT = futur

IMP = impératif / imperative

INACC = inaccompli

IO = indirect object

LOP = long perfective

M = masculin

N = nom / noun

NR = non-real particle

OD = objet direct

OI = objet indirect

P = pluriel / plural

PART= particule

= particule d'orientation centripète

PR = pronom / pronoun

PROS = prospectif

PRT = participe

S = singulier / singular

(1) Je pense, non seulement à *baš*, au-*ma* de *bašma* et au *la-* de *labaš*, mais aussi au *men* de *semmen*, voire même au *ḥa-* de *ḥama*, *ḥima, ḥuma...*

Références bibliographiques

Aquilina, J. (1987), *Maltese–English Dictionary. Vol. One A—L*, Malta, Midsea Books Lt.

Barth, J. (1913), *Die Pronominalbildung in den Semistischen Sprachen*, Leipzig.

Basset, A. (1929), *La langue berbère. Morphologie. Le verbe - Étude de thèmes*, Paris, Leroux.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, SELAF.

Brugnatelli, V. (2005), « Voyelles et accents dans l'histoire du berbère » in P. Fronzarolli & P. Marrassini (éds), *Proceedings of the 10th Meeting of Hamito-Semitic (Afroasiatic) Linguistics (Florence, 18-20 April 2001)*, *Quaderni di Semitistica*, 25, 371-380.

Cohen, D. (1975), *Le parler arabe des Juifs de Tunis. Tome II : Étude linguistique*, The Hague-Paris, Mouton.

Colin, G. S. (1920), « Notes sur le parler arabe du nord de la région de Taza », in *B.I.F.A.O.*, 18, 33-119.

Colin, G. S. (1930), « Notes de dialectologie arabe. II. Sur l'arabe marocain de l'époque almohade », *Hesperis*, XI, p. 104-120.

Dallet, J.-M. (1982), *Dictionnaire kabyle-français, parler des At Mangellat, Algérie*, Paris, SELAF.

Delheure, J. (1984), *Dictionnaire mozabite-français*, Paris, SELAF.

Delheure, J. (1987), *Dictionnaire ouargli-français*, Paris, SELAF.

Delheure, J. (1989), « Étude sur le mozabite », in *Études et Documents Berbères*, 6, 120-157.

Destaing, E. (1907/2007), *Étude sur le dialecte berbère des Beni-Snous*, Paris, L'Harmattan.

Destaing, E. (1914 / 2007), *Dictionnaire français-berbère (Dialecte berbère des Beni-Snous)*, Paris, L'Harmattan.

Destaing, E. (1920), *Étude sur la Tachelḥît du Soûs. I Vocabulaire français-berbère*, Paris, Leroux.

Dhina, A. (1938), « Notes sur la Phonétique et la Morphologie du parler des «Arbâʿ», in *Revue Africaine*, LXXXII, p. 313-353.

Galand, L. (1988), « Le berbère » in J. Perrot (éd.), *Les langues dans le monde ancien et moderne. III Les langues chamito-sémitiques*, Paris, CNRS, 207-242.

Galand, L. & Zaouch, M. (2010), *Deux mille phrases dans un parler berbère du Maroc. Application et évaluation de la méthode d'enquête linguistique d'Henri Frei*, Rabat, Institut Royal de la Culture Amazighe (IRCAM).

Institute of Islamic Studies of the University of Zaragoza éd. (2013), *A Descriptive and Comparative Grammar of Andalusi Arabic*, Leiden-Boston, Brill (Series Handbook of Oriental Studies).

Kossmann, M. (1997), *Grammaire du parler berbère de Figuig (Maroc oriental)*, Paris-Louvain, Peeters.

Kossmann, M. (2000), *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris-Louvain, Peeters.

Kossmann, M. (2011), *A Grammar of Ayer Tuareg (Niger)*, Köln, Köppe Verlag.

Kossmann, M. (2013a), *The Arabic Influence on the Northern Berber Languages*, Leiden, Brill.

Kossmann, M. (2013b), *A Grammatical Sketch of Ghadames Berber (Libya)*, Köln, Köppe Verlag.

Lanfry, J. (1973), *Ghadamès II. Glossaire*, Alger, Le Fichier Périodique.

Levy, S. (2009), *Parlers arabes des Juifs du Maroc. Histoire, sociolinguistique et géographie dialectale*, Zaragoza, Instituto de estudios Islámicos (Estudios de Dialectología Árabe).

Lux, C. (2013), *La tetserret, langue berbère du Niger. Description phonétique, phonologique et morphologique, dans une perspective comparative*. Köln, Köppe Verlag.

Madouni-La Peyre, J. (2003), *Dictionnaire Arabe Algérien-Français. Algérie de l'Ouest*, Paris, Langues & Mondes – L'Asiathèque.

Marçais, P. (1956), *Le parler arabe de Djidjelli (Nord Constantinois, Algérie)*, Paris, Librairie Adrien-Maisonneuve.

Marçais, W. & Guiga, A. (1958-1961), *Textes arabes de Takroûna, II. Glossaire*, Paris, Librairie orientaliste P. Geuthner.

Meouak, M. (2005), « Un texte arabe algérien en arabe dialectal du XVIe siècle : édition critique, transcription vocalisée et observations linguistiques », in *Estudios de Dialectología Norte africana y Andalusí*, 9, p. 115-123.

Mourigh, K. (2016), *A Grammar of Ghomara Berber (North-West Morocco)*, Köln, Köppe Verlag.

Nait-Zerrad, K. (2001), *Grammaire moderne du kabyle. tajerrumt tatrart n teqbaylit*, Paris, Karthala.

Owens, J. (1984), *A short reference grammar of Eastern Libyan Arabic*, Wiesbaden, Harrassowitz.

Panetta E. (1943), *L'arabo parlato a Bengasi*, Roma.

Prasse, K.-G. (2005 [2008]), *Manuel de grammaire touarègue VIII - IX - Syntaxe*, Schwülper, Allemagne, Cargo Verlag.

Prasse, K.-G. (2010), *Tuareg Elementary Course (Tahăggart)*, Köln, Köppe Verlag.

Premare, A.-L. (1993), *Dictionnaire arabe-français. Langue et culture marocaines. Tome 1*, Paris, L'Harmattan.

Putten M. van (2014), *A Grammar of Awjila (Libya). Based on Paradisi's Work*, Köln, Köppe Verlag.

Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du berbère*, Paris, L'Harmattan.

Souag, L. (2010), *Berber and Arabic in Siwa (Egypt)*, Köln, Köppe Verlag.

Sudlow, D. (2009), *Dictionary of the Tamasheq of North-East Burkina Faso*, Köln, Köppe Verlag.

Sudlow, D. (2011), *The Tamasheq of North-East Burkina Faso: notes on grammar and syntax including a key vocabulary (2nd, revised edition)*, Köln, Köppe Verlag.

Taifi, M. (1991), *Dictionnaire tamazight–français (Parlers du Maroc central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.

Taifi, M. (1993), « L'expression de l'hypothèse en berbère » in J. Drouin & A. Roth (éds), *À la croisée des études libyco-berbères. Mélanges offerts à Paulette Galand-Pernet et Lionel Galand*, Paris, Geuthner, 215-228.

Taine-Cheikh, C. (1988), *Dictionnaire ḥassāniyya-français*, *Tome 1*, Paris, Geuthner,

Taine-Cheikh, C. (2007), «Les propositions relatives en zénaga et le problème des relateurs en berbère » in M. Moriggi (éd.), *XII Incontro Italiano di Linguistici Camito-semitica (Afroasiatica). Atti*, Rubbettino, Medioevo Romanzo e Orientale, p.301-310.

Taine-Cheikh, C. (2008), *Dictionnaire zénaga – français. Le berbère de Mauritanie par racines dans une perspective comparative*, Köln, Köppe Verlag.

Taine-Cheikh, C. (2009), «L'aoriste en zénaga : Contribution à l'étude du système aspecto-modal du berbère » in S. Chaker, A. Mettouchi & G. Philippson (éds), *Études de phonétique et linguistique berbères. Hommage à Naïma LOUALI (1961-2005)*, Paris, Peeters (séries : SELAF n° 452, Maghreb-Sahara n° 23), p. 231-249.

Taine-Cheikh, C. (2010a), «The role of the Berber deictic and TAM markers in dependent clauses in Zenaga » in I. Bril (éd.), *Clause Linking and Clause Hierarchy. Syntax and pragmatics*, Amsterdam-Philadelphia, John Benjamins (Studies in Language Companion Series n° 121), p. 355-398.

Taine-Cheikh, C. (2010b), «Ordre, injonction, souhait et serment en zénaga (étude comparative)» in H. Stroomer, M. Kossmann, D. Ibriszimow & R. Vossen (éds), *Études berbères V – Essais sur des variations dialectales et autres articles. Actes du « 5. Bayreuth-Frankfurt-Leidener Kolloquium zur Berberologie», Leiden, 8-11 octobre 2008*, Köln, Köppe Verlag, p. 191-212.

Taine-Cheikh, C. (2013), «Les phrases complexes en zénaga. Typologie des marques de dépendance » in A. Boumalk & R. Laabdelaoui (eds), *Faits de syntaxe amazighe*, Rabat, Publications de l'IRCAM. Centre de l'Aménagement Linguistique (CAL), p. 297-318.

Taine-Cheikh, C. (2018), «Condition, interrogation and exception. Remarks on the particles attested in Berber» in M. Tosco (ed.), *Perspectives on Afro-Asiatic Linguistics: Comparison, Description, Methodological Approaches*, Amsterdam, Benjamins, Cilt 339, p. 105-129 + appendix (a map).

Wagner, R.L. & Pinchon, J. (1992), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Critères pour une typologie homogène des subordonnées

Larbi MOUMOUCH

FLSH Saïs-Fès
Université Sidi Mohamed Ben Abdellah

1. Cadre théorique

La présente étude fait suite à un travail antérieur[1] qui portait sur la subordonnée temporelle en amazighe. L'un de ses résultats a été la réalisation d'une typologie tripartie des différentes expansions prédicatoïdes à valeur temporelle. Elle a été appuyée par un corpus large englobant les données des variétés amazighes marocaines. L'approche adoptée est celle qui relève de la microsyntaxe[2] (Blanche-Benveniste et al., 1984 et 1990 ; Benzitoun, 2007 ; Saez, 2011). Dans cette approche, le verbe est considéré comme la catégorie centrale qui construit et régit des éléments qu'il met sous sa dépendance et qui sont donc dans sa rection[3]. Ils forment un paradigme ouvert et sont soumis aux contraintes que le verbe recteur y exerce. La rection comprend à la fois les compléments dits obligatoires ou essentiels, c'est-à-dire régis par une relation de valence (fonctions sujet, objet), et les compléments circonstanciels adjoints ayant une simple relation de rection (Benzitoun, 2007).

Les critères microsyntaxiques que nous empruntons à l'approche pronominale sont les suivants :

- l'équivalence de la construction à un adverbe interrogatif (par exemple *managu, mlmi, mantur ?* « quand ?»). L'équivalence ou proportionnalité à un « pronom » ou « proforme » indique qu'il y a identité du rapport syntaxique

(1) Voir Moumouch (2016).

(2) Selon Benzitoun (2013 :52), « C'est l'approche pronominale qui convient le mieux pour en rendre compte du fait qu'elle propose une définition restrictive et précise de la dépendance (micro-) syntaxique et postule l'existence de deux modules d'analyse syntaxique : la microsyntaxe et la macrosyntaxe (cf. Blanche-Benveniste et *al.* 1990 ; Blanche-Benveniste 2010).»

(3) Benzitoun (*ibid*.) affirme que « L'approche pronominale est un cadre dans lequel la rection est vue comme un ensemble de contraintes exercées par une catégorie A sur une catégorie B. Ces contraintes se matérialisent notamment par la sélection d'un paradigme d'éléments virtuels, projeté par la catégorie A.»

entre cet adverbe et la construction syntaxique, formant tous les deux un même paradigme.

- la mobilité : ce critère vise à tester si la subordonnée est libre de position, est d'un ordre iconique ou si elle est bloquée dans sa position (à gauche ou à droite). Il permet aussi de mettre en évidence l'incidence sémantique ou pragmatique de la position.

- l'extraction : la subordonnée peut-elle être extraite seule, ou avec une reprise pronominale (du type *c'est quand-PS que* ou *c'est à ce moment-là, quand-PS que*) ?Le test de l'extraction montre que *« les éléments régis par un verbe pouvaient être extraits à l'aide d'une clivée ou d'une pseudo-clivée »* (Benzitoun, 2007: 114). La pseudo-clivée met en lumière la présence d'une relation de valence.

- l'antéposition : la construction peut-elle ou non être antéposée, et reprise par un pronom *ɣakudann/mayann/ɣmkann*(*Quand-PS [à ce moment-là/ceci/ça/le/...]PP*). Ce « pronom » regroupe « les éléments rectionnels, et valenciels, qui sont proportionnels à un pronom assertif (pronoms personnels, démonstratifs, possessifs ou indéfinis tels que *ça, cela*), mais aussi aux adverbes à «référenciation minimale» (*minimal referential*), soit les expressions du temps, du lieu et de la manière telles que « *à ce moment-là* » (Saez, 2011: 64). Cela permet de vérifier la proportionnalité paradigmatique (présence ou non d'une rection ou d'une valence) et le maintien ou l'absence du sémantisme du fonctionnel temporel.

- la construction est-elle affectée par la modalité négative et/ou interrogative ou par le contraste de ces modalités ? : « Les modalités interrogatives ou négatives, par exemple, délimitent un champ dans lequel s'applique le pouvoir constructeur du verbe. Si les modalités du verbe peuvent porter sur un élément particulier, c'est que celui-ci est régi par le verbe » (*idem*.: 119).

Ainsi, si telle ou telle subordonnée répond positivement à ces critères, cela signifie qu'elle est sous la dépendance du verbe recteur[1]. Par contre, si elle ne satisfait pas à ces critères, cela implique la présence d'un autre type de relation syntaxique, qu'il faudra caractériser et mettre en évidence par un autre dispositif d'analyse.

(1) Blanche -Benveniste et al. (1990 :44-45) définissent la rection comme suit : « l'ensemble des éléments régis par un verbe », et la valence : « les éléments qui servent à caractériser le sens et la construction minimale du verbe. La valence est entendue comme la sous-partie de la rection, nécessaire à cette caractérisation ».

2. Rection et dépendance

Dans ce qui suit, nous appliquerons les tests mircosyntaxiques présentés *supra* successivement sur les constructions dites circonstancielles, à savoir les subordonnées temporelle, hypothétique, consécutive, comparative et finale.

2.1. La construction temporelle *lliɣ*+P

Soit l'exemple suivant :

1. lliɣ rad ffɣn, ar siggiln tasarut.

lorsque mod.fut. ils-sortir+A mod.v. ils-chercher+AI clé

«Au moment où ils allaient sortir, ils cherchaient la clé»

- La réponse à une question introduite par un adverbe temporel :

a. *managu ad siggiln tasarut ? lliɣ rad ffɣn*

quand foc. ils-chercher+AI clé ? lorsque mod.fut. ils-sortir+A

«Quand cherchaient-ils la clé ? quand ils allaient sortir»

- La mise sous clivée :

b. *lliɣ rad ffɣn ad siggiln tasarut*

lorsque mod.fut. ils-sortir+A foc.-que ils-chercher+AI clé

«C'est au moment où ils allaient sortir qu'ils cherchaient la clé»

- La mobilité :

c. *ar siggiln tasarut lliɣ rad ffɣn*

mod.v. ils-chercher+AI clé lorsque mod.fut. ils-sortir+A

«Ils cherchaient la clé au moment où ils allaient sortir»

- L'antéposition et la proportionnalité à un pronom assertif :

d. *lliɣ rad ffɣn, ar siggiln tasarut* ɣakudann

lorsque mod.fut. ils-sortir+A modv. ils-chercher+AI clé

«Au moment où ils allaient sortir, ils cherchaient la clé à ce moment-là»

e. *ɣakudann, ar siggiln tasarut*

ce moment-là mod.fut. ils-sortir+A modv. ils-chercher+AI clé

«Ace moment-là, ils cherchaient la clé»

- La modalité négative:

La construction *lliɣ*-P admet la négation restreinte (portée étroite) sur la seule proposition régissante :

f. *ur d lliɣ rad ffɣn ar siggiln tasarut*

lorsque mod.fut. ils-sortir+A nég. mod.v. ils-chercher+AI clé

«Au moment où ils allaient sortir ils ne cherchaient pas la clé»

Mais aussi la négation à portée large :

g. *ur ar siggiln tasarut lliɣ rad ffɣn*

nég. mod.v. ils-chercher+AI clé lorsque mod.fut. ils-sortir+A

«Ils ne cherchaient pas la clé au moment où ils allaient sortir»

Dans ce cas, on peut appliquer le contraste de modalité :

h. *ar siggiln tasarut (ur d) lliɣ rad ffɣn mac lliɣ rad kcmn*

«Ils cherchaient la clé (non pas) au moment où ils allaient sortir mais au moment où ils allaient entrer»

De même pour la modalité interrogative et son contraste :

i. *is d lliɣ rad ffɣn ar siggiln tasarut ?*

lorsque mod.fut. ils-sortir+A est-ce que mod.v. ils-chercher+AI clé

«Au moment où ils allaient sortir est-ce qu'ils cherchaient la clé ?»

j. *is ar siggiln tasarut lliɣ rad ffɣn ?*

est-ce quemod.v. ils-chercher+AI clé lorsque mod.fut. ils-sortir+A

«Est-ce qu'ils cherchaient la clé au moment où ils allaient sortir ?»

k. *ar siggiln tasarut is d lliɣ rad ffɣn nɣd lliɣ rad kcmn ?*

« Ils cherchaient la clé est-ce au moment où ils allaient sortir ou bien au moment où ils allaient entrer ? »

Les constructions introduites par *lliɣ* ont la latitude de se positionner avant (position thématique) ou après (position rhématique) le prédicat verbal. Elles tolèrent l'extraction qui singularise le domaine temporel destiné au procès du verbe de la phrase régissant. L'antéposition avec reprise par un adverbe autonome temporel (ɣakudann) révèle la relation temporelle qui relie les deux séquences de la phrase. Cet adverbe anaphorique temporel, qui maintient la valeur temporelle de la phrase, entre dans le même paradigme que la construction *lliɣ-P*. Cette construction accepte également les modalités

négatives et interrogatives, ainsi que leur contraste. Ce qui prouve une fois de plus qu'elle est dans la rection du verbe régissant.

L'exemple analysé ici représente les constructions temporelles canoniques qui ont une relation de rection avec le verbe recteur de la phrase principale. Dans ce qui suit, nous verrons si les autres constructions dites circonstancielles ont les mêmes propriétés microsyntaxiques.

2.2. La construction hypothétique *iɣ*[1]+P

Pour déterminer les propriétés microsyntaxiques de la construction hypothétique, nous partons de l'exemple suivant :

a. *iɣ tɣrit adlis ad, rad tfhmt ma illan*

si tu-lire+P livre-ce mod.fut. tu-comprendre+A ce que il-être+Part.

« Si tu lis ce livre, tu comprendras de quoi il s'agi t »

La réponse à une question introduite par une expression contenant l'idée de condition ou d'hypothèse :

a. *iɣ mit a rad tfhmt ma illan ?*

si quoi foc. mod.-fut. tu-comprendre+A ce qui il-être+part.

s man ccṛḍ a s rad tfhmt ma illa ?

avec quelle condition foc. avec mod.-fut. tu-comprendre+A ce qui il-être+P.-Part.

« A quelle condition/dans quel cas tu comprendras ce qui s'est passé ? »

La subordonnée peut être extraite dans une clivée :

b. *iɣ tɣrit adlis ad, a(d) rad tfhmt ma illan*

si. tu-lire+P livre-ce foc. mod.-fut. tu-comprendre+A ce qui il-être+part.

« C'est si tu lis ce livre que tu comprendras ce qui s'est passé »

Elle est mobile, et on peut la postposer au prédicat verbal

c. *rad tfhmt ma illan iɣ tɣrit adlis ad*

mod.fut. tu-comprendre+A ce que il-être+Part. si tu-lire+P livre-ce

«Tu comprendras ce qui s'est passé si tu lis ce livre»

(1) Nous pouvons tout aussi bien faire de même avec les autres subordonnants *mk, mara, mc, mla, mta, malla, mtak, mridd is, mtadd is, mr, mur.*

L'antéposition et la proportionnalité à un pronom assertif qui sert de substitut à la construction iɣ+P :

d. *rad tfhmt ma illan s ccṛḍ ann / iɣ tɣrit adlis ad*

mod.-fut. tu-comprendre+A ce qui il-être+P.-Part. avec condition-cette/ si tu-lire+P livre-ce

s ccṛḍ ann rad tfhmt ma illan

avec condition-cette mod.-fut. tu-comprendre+A ce qui il-être+P.-Part.

«A cette condition, tu comprendras ce qui s'est passé»

La construction hypothétique *iɣ*+P accepte la modalité négative[1] et la mise sous contraste :

e. *ur rad tfhmt ma illan iɣ tɣrit adlis ad mac iɣ as tssfldt*

nég. mod.-fut. tu-comprendre+A ce qui il-être+P.-Part. si. tu-lire+P livre-ce mais si dat.lui tu-entendre+P

«Tu ne comprendras pas ce qui s'est passé si tu lis ce livre mais si tu l'entends»

Il en est de même pour la modalité interrogative :

f. *is rad tfhmt ma illan iɣ tɣrit adlis ad ?nɣ d iɣ as tssfldt ?*

est-ce que mod.-fut. tu-comprendre+A ce qui il-être+P.+Part. si. tu-lire+P livre-ce ou si dat.lui tu-entendre+P

«Est-ce que tu comprendras ce qui s'est passé si tu lis ce livre ou bien si tu l'entends ?»

A la suite de ces manipulations, nous constatons que la construction hypothétique iɣ+P présente les mêmes propriétés que les constructions canoniques temporelles : elles sont dans une relation de rection.

---

(1) Ici comme dans la négation des autres constructions qui seront analysées *infra*, la négation à portée large implique une double interprétation : non (*p, q*) qui écarte le contenu de q et implique un autre contenu *r* ; et *p*, non (*q*). par exemple : *ur a siggiln tasarut lliɣ rad ffɣn* ; la première interprétation : ils cherchaient la clé mais pas lorsqu'ils allaient sortir (lorsqu'ils allaient entrer) ; la deuxième : lorsqu'ils allaient sortir, ils ne cherchaient pas la clé (ils faisaient leurs bagages) ; elle correspond à la structure *lliɣ+P* thématique : *lliɣ rad ffɣn, ur ar siggiln tasarut* où la négation ne porte que sur *q*.

2.3. La construction concessive *waxxa + P*

Nous testerons les mêmes critères sur l'exemple suivant :

(3) *waxxa ttẓin, ar ttmunan*

même si ils-se disputer+AI mod.v. ils-être+AI ensemble

«Ils sont (habituellement) ensemble, même s'ils se disputent»

La réponse à une question introduite par un adverbe temporel :

a. *ar ttmunan waxxa mit ? / mqqar mit ? waxxa ttẓin*

mod.v. ils-être+AI ensemble même si quoi ?

« Ils sont (habituellement) ensemble, même si quoi ? même s'ils se disputent »

La construction régie par *waxxa* peut être mise sous clivée, quoique l'énoncé obtenu semble poser problème dans son acceptabilité[1] :

b. *hati waxxa ttẓin ad ttmunan*

c'est même si ils-se disputer+AI foc. ils-être+AI ensemble

« C'est même s'ils se disputent qu'ils sont (habituellement) ensemble»

Elle peut être déplacée et postposée à la principale :

c. *ar ttmunan waxxa ttẓin*

mod.v. ils-être+AI ensemble même si ils-se disputer+AI

«Ils sont (habituellement) ensemble, même s'ils se disputent»

L'antépositionet la proportionnalité à un pronom assertif

d.*ar ttmunan waxxa ttẓin / waxxa ɣmkan*

mod.v. ils-être+AI ensemble même si ils-se disputer+AI / même si cela

« Ils sont (habituellement) ensemble, même s'ils se disputent/ malgré cela »

e. *waxxa/mqqar kullu, ar ttmunan*

même si tout, mod.v. ils-être+AI ensemble

(1) Il faudra alors revoir la question en profondeur, corpus à l'appui, pour mieux cerner le fonctionnement et la latitude de la subordonnée concessive vis-à-vis de la focalisation. Je remercie mes collègues et amis pour leurs remarques précieuses lors des discussions fructueuses que nous avions tenues au sujet de l'acceptabilité de certains énoncés.

«Malgré tout, ils sont (habituellement) ensemble »

Elle accepte la modalité négative et son contraste :

f. *ur ar ttmunan waxxa ttẓin*

nég. modv. ils-être+AI ensemblemême si ils-se disputer+AI

«Ils ne sont (habituellement) pas ensemble même s'ils se disputent»

g. *waxxa ttmaɣn ur d waxxa ttẓin ad ttmunan*

même si ils-se disputer+AI nég. préd. foc. ils-être+AI ensemble

«C'est même s'ils se battent et non qu'ils se disputent qu'ils sont (habituellement) ensemble»

Le même mécanisme est en œuvre quant à la portée interrogative :

h. *is d ar ttmunan waxxa ttẓin ?*

est-ce que préd. modv. ils-être+AI ensemblemême si ils-se disputer+AI

«Est-ce qu'ils sont (habituellement) ensemble même s'ils se disputent ?»

i. *is d waxxa ttẓin ad ttmunan nɣ d waxxa ttmaɣn ?*

est-ce que préd. même si ils-se disputer +AI foc. mod.v. ils-être+AI ensemble ou préd. même si ils-se battre+AI

«Est-ce qu'ils sont (habituellement) ensemble même s'ils se disputent ou bien même s'ils se battent ?»

2.4. La construction consécutive *aylliɣ+P*

Nous partons de cet exemple représentatif :

(4) *ar tsawal ayllіɣ tṛmi*

mod.v. elle-parler+AI jusqu'à ce que elle-se fatiguer+P

«Elle parle jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée»

En amazighe, l'expression de la conséquence est dérivée de celle du temps. A défaut d'une unité linguistique spécifique, le marqueur temporel aylliɣ (allig, al ami, al ndi) se trouve doté d'une autre valeur, la consécution, dont l'identification ressort surtout du contexte. Examinons ses propriétés syntaxiques.

La réponse à une question introduite par un adverbe temporel :

a. *ar tsawal ayllіɣ mit ? ayllіɣ tṛmi*

mod.v. elle-parler+AI jusqu'à ce que quoi ? jusqu'à ce que elle-se

fatiguer+P

«Elle parle jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée»

La position

b. **aylliɣ tṛmi ar tsawal*

jusqu'à ce que elle-se fatiguer+P mod.v. elle-parler+AI

* «Jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée elle parle»

La construction régie par *aylliɣ* à valeur consécutive présente un ordre séquentiel iconique (la cause précède logiquement mais aussi linéairement la conséquence). Sa position est donc contrainte. Antéposée, elle reçoit une interprétation différente, cette fois-ci temporelle : on passe du sens « jusqu'à ce que » à celui de « après que ». C'est pourquoi la phrase transformée ici prend le sens de « après qu'elle ait été fatiguée, elle parle ».

La mise sous clivée

c. *aylliɣ tṛmi ad tsawal*

jusqu'à ce que elle-se fatiguer+P mod.v. elle-parler+AI

«C'est jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée qu'elle parle»

La mise sous clivée de la construction régie par aylliɣ montre sa dépendance par rapport au verbe recteur tsawal. Mais la phrase admet une double interprétation : la première est temporelle dans la mesure où elle peut être comprise comme précédemment (« après qu'elle ait été fatiguée, elle parle ») ; la deuxième lui conserve sa valeur consécutive.

L'antéposition et la proportionnalité à un pronom assertif :

d. *ar tsawal aylliɣ tṛmi*

mod.v. elle-parler + AI jusqu'à ce que elle-se fatiguer + P jusqu'à ainsi

«Elle parle jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée»

e.*ar tsawal ar ɣmkann*

mod.v. elle-parler+AI jusqu'à ainsi

«elle parle jusqu'à ainsi»

La modalité négative

f. *ur ar tsawal aylliɣ tṛmi*

mod.v. elle-parler+AI jusqu'à ce que elle-se fatiguer+P

«elle ne parle pas jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée»

g. *ur d aylliɣ tṛmi ad tsawal mac aylliɣ tgurza*

nég. préd. jusqu'à ce que elle-se fatiguer+P foc. elle-parler+AI mais jusqu'à ce que elle-s'enrouer+P

«Ce n'est pas jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée qu'elle parle mais jusqu'à ce qu'elle soit enrouée»

La portée interrogative

h. *is ar tsawal aylliɣ tṛmi ?*

est-ce que mod.v. elle-parler+AI jusqu'à ce que elle-se fatiguer+P

«Est-ce qu'elle parle jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée»

i.*is d aylliɣ tṛmi ad tsawal nɣ d aylliɣ tgurza ?*

est-ce que préd. jusqu'à ce que elle-se fatiguer+P foc. elle-parler+AI

« Est-ce jusqu'à ce qu'elle soit fatiguée qu'elle parle ou bien jusqu'à ce qu'elle soit enrouée ?»

La construction consécutive aylliɣ+P répond positivement aux critères microsyntaxiques adoptés ici, à l'exception du test de mobilité. Ce type de constructions (avec aylliɣ, al ami, allig, alndi, al zgga) correspond au type 2a de notre typologie des « subordonnées » temporelles (Moumouch, 2016). Elles présentent un ordre séquentiel iconique et dont la marque fonctionnelle a le sens de « jusqu'à ce que » (et non « après que »).

2.5. La construction comparative *zun+P*

Nous prenons l'exemple suivant :

(5) *ar ittamum zun icca ssmm*

mod.v. il-maigrir+AI comme il-manger+P poison

«Il maigrit comme s'il a été empoisonné»

La réponse à une question introduite par un adverbe interrogatif :

a. *ar ittamum zun mit ? zun icca ssmm*

mod.v. il-maigrir+AI comme quoi ? comme il-manger+P poison

« Il maigrit comme quoi ? comment il maigrit ? comme s'il a mangé du poison »

● La position :

b. *zun icca ssmm ar ittamum*

comme il-manger+P poison mod.v. il-maigrir+AI

«comme s'il a mangé du poison il maigrit»

La mise sous clivée

c. *zun icca ssmm ad ittamum*

comme il-manger+P poison foc. il-maigrir+AI

«C'est comme s'il a mangé du poison qu'il maigrit»

La mise sous clivée, tout en semblant tout à fait possible, nous donne par contre un énoncé dont l'interprétation paraît difficilement acceptable[1].

● L'antéposition et la proportionnalité à un pronom assertif :

d. *ar ittamum zun icca ssmm*

mod.v. il-maigrir+AI comme il-manger+P poison

«il maigrit comme s'il a mangé du poison»

e. *ar ittamum (zun) ɣmkan*

mod.v. il-maigrir+AI (comme) ainsi

«Il maigrit ainsi»

● La modalité négative:

f. *ur ar ittamum zun icca ssmm*

nég. mod.v. il-maigrir+AI comme il-manger+P poison

«Il ne maigrit pas comme s'il a été empoisonné»

g. *zun icca azbaln ur d zun icca ssmm ad ittamum*

comme il-manger +P poils nég. préd. comme il-manger+P poison foc. il-maigrir + AI

« Ce n'est pas comme s'il a été empoisonné qu'il maigrit, mais comme

(1) Comme pour la concessive testée *supra*, la subordonnée comparative est, paraît-il, très rétive à la focalisation. Nous avons relevé toutefois un exemple où la mise sous clivée est acceptable, notamment avec la copule *g* comme prédicat verbal : *zun icca ssmm ad iga* «c'est comme s'il a été empoissonné qu'il paraît».

s'il a mangé des poils.»

La portée interrogative

h. *is ar ittamum zun icca ssmm ?*

est-ce que mod.v. il-maigrir+AI comme il-manger+P poison

« Est-ce qu'il maigrit comme s'il a été empoisonné ?»

i. *is d zun icca ssmm ad ittamum ?*

est-ce que préd.comme il-manger+P poison foc. il-maigrir + AI

«Est-ce comme s'il a été empoisonné qu'il maigrit ?»

2.6. La construction finale *afad ad+P*

Soit l'exemple suivant :

(6) *ifka as iqaṛiḍn afad ad isɣ timlsa*

il-donner+P dat.-lui argent pour mod.v. il-acheter+A vêtements

«Il lui a donné de l'argent pour qu'il achète des vêtements»

- La subordonnée répond à une question introduite par un adverbe interrogatif :

a. *ifka as iqaṛiḍn afad mit? afad ad isɣ timlsa*

il-donner+P dat.-lui argent pour quoi? pour mod.v. il-acheter+A vêtements

«Il lui a donné de l'argent pour qu'il achète des vêtements»

Elle est mobile et peut donc être permutée :

b. *afad ad isɣ timlsa ifka as iqaṛiḍn*

pour mod.v. il-acheter+A vêtements il-donner+P dat.-lui argent

«Pour qu'il achète des vêtements il lui a donné de l'argent»

- Elle peut être focalisée :

c. *afad ad isɣ timlsa af as ifka iqaṛiḍn*

pour mod.v. il-acheter+A vêtements foc. dat.-lui il-donner+P argent

«C'est pour qu'il achète des vêtements qu'il lui a donné de l'argent»

Elle peut être antéposée et remplacée par un pronom assertif :

d. *afad ad isɣ timlsa ifka as iqaṛiḍn*

pour mod.v. il-acheter+A vêtements il-donner+P dat.-lui argent

«Pour qu'il achète des vêtements il lui a donné de l'argent»

e. *afad /f mayann ifka as iqaṛiḍn*

pour /sur cela il-donner+P dat.-lui argent

«Pour cela/ce but, il lui a donné de l'argent»

Elle accepte la modalité négative mais aussi le contraste de négation :

f. *ur as ifka iqaṛiḍn afad ad isɣ timlsa*

nég. dat.-lui il-donner+P argent pour mod.v. il-acheter+A vêtements

«Il ne lui a pas donné de l'argent pour qu'il achète des vêtements»

D'où la possibilité de focaliser négativement la subordonnée pour laisser entendre qu'il lui a donné de l'argent non pas pour acheter des vêtements mais pour un autre but :

g. *ur d afad ad isɣ timlsa af as ifka iqaṛiḍn*

nég. préd. pour mod.v. il-acheter+A vêtements foc. dat.-lui il-donner+P argent

«Ce n'est pas pour qu'il achète des vêtements qu'il lui a donné de l'argent»

Le même fonctionnement s'observe avec la portée interrogative :

h. *is as ifka iqaṛiḍn afad ad isɣ timlsa*

est-ce que dat.-lui il-donner+P argent pour mod.v. il-acheter+A vêtements

«Est-ce qu'il lui a donné de l'argent pour qu'il achète des vêtements ?»

i. *is d afad ad isɣ timlsa af as ifka iqaṛiḍn*

est-ce que préd. pour mod.v. il-acheter+A vêtements foc. dat.-lui il-donner+P argent

«Est-ce que c'est pour qu'il achète des vêtements qu'il lui a donné de l'argent ?»

Au regard des critères microsyntaxiques appliqués, il apparaît que les constructions analysées ci-dessus entrent dans une relation de rection. Elles montrent une dépendance par rapport au verbe de la principale qui les régit. Les critères mis en œuvre révèlent qu'elles présentent des propriétés communes :

elles sont équivalentes à un adverbe interrogatif, focalisables, permutables (sauf pour la consécutive, exemple (4b)) et antéposables et proportionnelles à un adverbe assertif et acceptent les modalités négatives et interrogatives. Signalons cependant que la mise sous clivée des constructions concessive *waxxa* (exemple 3b) et comparative *zun d* (exemple 5c) se trouve bloquée : la focalisation de ces constructions entraine des énoncés difficilement acceptables. La question mérite donc d'amples investigations.

Mais ces exemples sont normatifs, canoniques et ne recouvrent pas tous les cas de figures. En effet, la langue amazighe offre de nombreuses constructions hétérogènes, qui malgré la présence de la marque morphologique, ne rentrent pas toutes dans la relation de rection.

3. Les constructions non canoniques

3.1. La valence

La langue amazighe présente des structures hétérogènes. Il est à noter qu'il ne faut pas lier de façon univoque la présence de la marque morphologique et la nature de la relation syntaxique. La même marque, comme lliɣ, peut en effet construire des constructions syntaxiques hétérogènes, non rectionnelles, exprimant ainsi des valeurs sémantiques différentes. C'est le cas des exemples suivants :

issusm yi lliɣ tsawlt f tmdnit nnɣ

«Cela m'a plu quand tu avais parlé de notre ville»

ktiɣ d lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ

«Je me rappelle quand tu avais parlé de notre ville»

ar ttuhamɣ i kudnna rad nmuddu

«Je me soucie de quand nous voyagerons»

Les constructions lliɣ-P assument en effet ici des fonctions essentielles par rapport au verbe recteur : elles ont des valences1 sujet, objet direct et objet indirect. Prenons l'exemple suivant :

(1) Ce type de constructions se caractérise par la présence d'un verbe dénotant une attitude intellectuelle, cognitive ou affective : *kti* « se rappeler », *ttu* «oublier», *ḥml* « aimer ». On en a une illustration aussi en tarifit : *ɛmmars ad yttu wami t iṯṯf azdyat ittkks tidrin* (A. Awṭṭaḥ, 2012) «jamais il n'oubliera quand il l'a surpris l'an dernier en train d'enlever les épis de maïs».

(7) *ktiɣ d lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ*

je-me rappeler+P mod.or.-ici quand tu-parler+P sur ville-notre

«Je me rappelle quand tu avais parlé de notre ville»

L'application des critères d'intégration microsyntaxique montre un fonctionnement différent de celui des constructions rectionnelles analysées précédemment :

La proportionnalité à un adverbe interrogatif à valeur temporelle n'est pas valable car la question par managu « quand » donne une réponse incongrue :

a. **managu d ktiɣ ? *lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ*

quand mod.or.-ici je-me rappeler+P ? quand tu-parler+P sur ville-notre

*«Quand est-ce que je me rappelle ? quand tu avais parlé de notre ville»

C'est plutôt la question portant sur l'objet qui est acceptable dans ce cas :

b. *mad d ktiɣ ? lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ*

quoi mod.or.-ici je-me rappeler+P ? quand tu-parler+P sur ville-notre

«Qu'est-ce que je me rappelle ? Quand tu avais parlé de notre ville»

L'antéposition de la subordonnée introduite par lliɣ est bloquée, à moins d'insérer un pronom de reprise :

c. **lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ ktiɣ d*

quand tu-parler+P sur ville-notre je-me rappeler+P mod.or.-ici

*«Quand tu avais parlé de notre ville, je me rappelle»

C'est la même contrainte qui pèse sur la thématisation de l'expansion nominale en fonction d'objet, sauf si on la reprend par un pronom :

d. *lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ ktiɣ **t** id*

quand tu-parler+P sur ville-notre je-me rappeler+P acc.-le mod.or.-ici

«Quand tu avais parlé de notre ville, je m'en rappelle»

La mise sous clivée de la construction n'est pas bloquée, comme dans la focalisation de l'expansion nominale fonction objet :

e. *lliɣ tswalt f tmdint nnɣ ad d ktiɣ*

quand tu-parler+P sur ville-notre foc.-que mod.or.-ici je-me rappeler+P

«C'est quand tu avais parlé de notre ville que je me rappelle»

f. *amuddu nns ad d ktiɣ*

voyage-son foc. Part.Or. je-me rappeler+P

«C'est de son voyage que je me rappelle»

mais elle accepte aussi la pseudo-clivée, contrairement aux constructions rectionnelles :

g. *aylli d ktiɣ iga t lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ*

ce que mod.or.-ici je-me rappeler+P il-être+P acc.-le quand tu-parler+P sur ville-notre

«Ce dont je me rappelle c'est quand tu avais parlé de notre ville»

h. **aylli siggiln tasarut iga t lliɣ rad ffɣn*

ce que ils-chercher+AI clé il-être+P acc.-le lorsque mod.fut. ils-sortir+A

«Ce qu'ils cherchaient la clé c'est lorsqu'ils allaient sortir «

La construction ne tolère par la proportionnalité au pronom assertif *ɣakudann* « à ce moment-là », elle n'entre donc pas dans le même paradigme, comme c'est le cas des constructions rectionnelles *lliɣ+P, Q*:

i. **lliɣ tswalt f tmdint nnɣ ktiɣ d ɣakudann*

quand tu-parler+P sur ville-notre je-me rappeler+P mod.or.-ici ce moment-là

*«Quand tu avais parlé de notre ville je me rappelle à ce moment-là»

j. **ktiɣ d ɣakudann*

je-me rappeler+P mod.or.-ici ce moment-là

*«Je me rappelle à ce moment-là»

Mais elle est favorable plutôt à la reprise et à la commutation avec un pronom assertif (substitut anaphorique) *mayann* « cela », comme elle peut être pronominalisée :

k. *lliɣ tswalt f tmdint nnɣ ktiɣ d mayann*

quand tu-parler + P sur ville-notre je-me rappeler+P mod.or.-ici cela

«Quand tu avais parlé de notre ville je me rappelle cela»

l. *ktiɣ d mayann*

je-me rappeler+P mod.or.-ici cela

«Je me rappelle cela»

m. *ktiɣ t id*

je-me rappeler+P acc.-le mod.or.-ici

«je me le rappelle»

Elle autorise la modalité négative et la modalité interrogative, comme elle le fera en cas d'expansion nominale objet :

n. *ur d ktiɣ lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ*

nég. mod.or.-ici je-me rappeler+P quand tu-parler+P sur ville-notre

«Je ne me rappelle pas quand tu avais parlé de notre ville»

o. *is d ktiɣ lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ?*

est-ce que mod.or.-ici je-me rappeler + P quand tu-parler + P sur ville-notre

«Est-ce que je me rappelle quand tu avais parlé de notre ville ?»

Nous constatons ainsi que ce type de constructions diffère des constructions canoniques par leur degré de solidarité rectionnelle. En effet, elles sont en relation de valence avec le prédicat par rapport auquel elles assument la fonction objet. Ces constructions valencielles partagent les propriétés de la focalisation, les modalités négatives et interrogatives, mais elles se distinguent par l'impossibilité d'antéposition, la mise sous pseudo-clivée, la proportionnalité à un pronom assertif servant de substitut anaphorique (non temporel) et par la possibilité de pronominalisation. Elles ne sont pas proportionnelles à l'adverbe interrogatif *managu* « quand », mais au pronom interrogatif *ma* « qu'est-ce que ». Autrement dit, la marque fonctionnelle *lliɣ* perd la valeur temporelle et la construction qu'elle régit ne sert plus de repère de localisation au prédicat verbal. L'évacuation de la référence temporelle au profit de la référence contextuelle amène à reconsidérer le statut catégoriel de *lliɣ,* qui devient ici une simple conjonction.

3.2. Les associées

Nous avons relevé un autre type de subordonnées qui présente un fonctionnement différent, non standard. Ce sont les subordonnées construites par exemple par *bḥḥra, yallah, is ka, ɣar, ad hlli, ad day, ad ka, hlli, ntta*. Nous les avons appelées subordonnées corrélatives.

La corrélation est définie par Allaire (1982 : 427) comme étant un *« mode de co-détermination syntaxique bilatérale »*. C'est une structure binaire caractérisée par l'incomplétude syntaxique et la dépendance inter-propositionnelle. Les principales propriétés de cette structure corrélative sont les suivantes :

la présence de deux marques corrélatives,

- leur correspondance mutuelle au même repère temporel,
- l'incomplétude des deux syntagmes verbaux (aucune des deux propositions n'est complète, en dépendance mutuelle),
- l'incomplétude sémantique (la première proposition ne se comprend qu'après l'énonciation de la seconde, qui ne prend sa signification qu'en référence à la première),
- le caractère suspensif de la protase qui installe une mise en attente, signe de son incomplétude syntaxique, par rapport au caractère assertif de l'apodose,
- la rigidité de la structure de l'énoncé corrélatif,
- la relation de réciprocité et l'absence de hiérarchie entre les deux propositions[1].

Nous allons examiner leurs propriétés microsyntaxiques à travers l'exemple suivant[2] :

(8) *bḥḥra ibda iwiz, tbbi tifawt*

sitôt que il-commencer+P soirée elle-s'éteindre+A lumière

«Sitôt que la soirée eut commencé, la lumière s'éteignit»

La proportionnalité à un adverbe interrogatif comme *managu* « quand » est valable, quoique la réponse à cette question se trouve à la limite de l'acceptable, sinon moyennant le recours au subordonnant *lliɣ* « lorsque » :

a. *managu tbbi tifawt ? *bḥḥra ibda iwiz / lliɣ bḥḥra ibda iwiz*

---

(1) Allaire (1982 : 426) affirme : « la phrase est fondée sur un lien d'ordination réciproque… », sans «domination d'un verbe «principal» sur un verbe «subordonné» ; le rapport de complémentarité s'établit entre deux termes également dépendants, tous deux «équipotents» dans le cadre d'une unité «couplante».

(2) On peut faire de même pour les constructions introduites par *ɣar, is ka, ad hlli, ad ka*, *ad day, yallah* «à peine que».

quand elle-s'éteindre + A lumière ? sitôt que il-commencer+P soirée»

«Quand la lumière s'éteignit-elle ? sitôt que la soirée eut commencé»

Mais le changement de position de la subordonnée est impossible :

b. **tbbi tifawt bḥḥra ibda iwiz*

elle-s'éteindre+A lumière sitôt que il-commencer+P soirée

«La lumière s'éteignit sitôt que la soirée eut commencé»

La focalisation de la subordonnée n'est pas non plus possible :

c. ** bḥḥra ibda iwiz ad tbbi tifawt*

sitôt que il-commencer+P soirée foc.-que elle-s'éteindre+A lumière

«C'est sitôt que la soirée eut commencé que la lumière s'éteignit»

L'équivalence paradigmatique avec un adverbe temporel n'est pas rejetée ; la construction bḥḥra+P peut être remplacée par l'adverbe ɣakudann :

d. *bḥḥra ibda iwiz, tbbi tifawt ɣakudan nit*

sitôt que il-commencer+P soirée elle-s'éteindre+A lumière à ce moment-là même

«Sitôt que la soirée eut commencé, la lumière s'éteignit à ce moment-là»

e. *ɣakudann nit tbbi tifawt*

à ce moment-là même elle-s'éteindre+A lumière

«à ce moment-là même la lumière s'éteignit »

La construction résiste à la fois à la modalité négative et à la modalité interrogative mais aussi à leur contraste1 :

f. ** ur tbbi tifawt bḥḥra ibda iwiz, mac bḥḥra ikmml*

---

(1) Comparons avec le comportement de lliɣ quant aux deux modalités :

ur ar siggiln tasarut lliɣ rad ffɣn mac lliɣ rad kcmn

nég. mod. v. ils-chercher + AI clé lorsque mod.fut. ils-sortir+A mais lorsque mod.v-Fut ils-entrer+A

«ils ne cherchaient pas la clé au moment où ils allaient sortir mais au moment où ils allaient entrer»

is ar siggiln tasarut lliɣ rad ffɣn nɣ d lliɣ rad kcmn ?

est-ce que mod.v. ils-chercher+AI clé lorsque mod.fut. ils-sortir+A ou lorsque mod.v-Fut ils-entrer+A

«est-ce qu'ils cherchaient la clé au moment où ils allaient sortir ou bien au moment où ils allaient entrer ?»

elle-s'éteindre+A lumière mais nég. préd. sitôt que il-commencer+P soirée mais sitôt il-terminer+P

«La lumière ne s'éteignit pas sitôt que la soirée eut commencé mais sitôt qu'elle fut terminée»

Elle n'accepte pas non plus à la modalité interrogative qui affecte le verbe de la principale :

g. * *is d tbbi tifawt bḥḥra ibda iwiz nɣ d bḥḥra ikmml ?*

est-ce que elle-s'éteindre+A lumière sitôt que il-commencer+P

soirée ou sitôt il-terminer+P

« Est-ce que la lumière s'éteignit sitôt que la soirée eut commencé ou bien sitôt qu'elle fut terminée ? »

La construction analysée ici a une position unique, bloquée en tête de l'énoncé. Elle n'est pas clivée, ni soumise aux modalités négative et interrogative. L'équivalence paradigmatique avec un adverbe interrogatif temporel n'est pas nette. La question par *managu* «quand ?» n'est pas adéquate, la réponse par *bḥḥra* n'est pas acceptable, ce qui est, par contre, possible avec un autre fonctionnel de type *lliɣ, kudnna, iklli*, … La commutation avec un adverbe autonome temporel est possible. Ce type de constructions n'ont pas les mêmes propriétés que les constructions rectionnelles (adjointes) ou valencielles. Les propriétés qui les distinguent, négativement, les rapprochent des corrélatives, appelées constructions associées dans l'approche pronominale. Elles peuvent en effet se combiner avec la marque dite responsive ou assertive dénotant la coïncidence-surprise *s, s iɣ* :

(9) *bhhra ibda iwiz, s iɣ tbbi tifawt*

sitôt que elle-commencer+P soirée lorsque elle-s'éteindre+P lumière

«Sitôt que la soirée eut commencé, la lumière s'éteignit»

(10) *bhhra d iffɣ ɣ tgmmi, s t umẓn ibulisn*

à peine mod.or.-ici il-sortir+P de maison lorsque acc.-le ils-arrêter+P policiers

«A peine fut-il sorti de la maison, que les policiers l'arrêtèrent»

Ces deux propositions sont introduites chacune par une marque corrélative, ce qui n'est pas le cas ni pour la construction rectionnelle canonique ni pour la construction valencielle :

(11) **lliɣ ar ittmurruy ɣ taɣart, s as iɣra yan urgaz*

Lorsque modv. il-se promener+AI dans plage lorsque dat.-lui appeler+P un homme

«Lorsqu'il se promenait sur la plage, qu'un homme l'appela»

(1m) **lliɣ rad ffɣn s iɣ ar siggiln tasarut*

lorsque mod.fut. ils-sortir+A lorsque mod.v. ils-chercher+AI clé

«Au moment où ils allaient sortir qu'ils cherchaient la clé»

(12) **lliɣ tsawlt f tmdint nnɣ s iɣ d ktiɣ*

quand tu-parler+P sur ville-notre lorsque mod.or.-ici je-me rappeler+P

*«Quand tu avais parlé de notre ville que je me rappelle»

La présence de ces deux marques montre l'incomplétude syntaxique et sémantique des deux propositions qu'ils introduisent :

(13) *is ka ibda iwiz, s iɣ tbbi tifawt*

c'est seulement elle-commencer + P soirée lorsque elle-s'éteindre+P lumière

«sitôt que la soirée eut commencé, la lumière s'éteignit»

(14) *ɣar iffɣ d ɣ tgmmi, s t umẓn ibulisn*

à peine mod.or.-ici il-sortir + P de maison lorsque acc.-le ils-arrêter +P policiers

«A peine fut-il sorti de la maison, que les policiers l'arrêtèrent»

En énonçant la première proposition, on attend la deuxième qui ne prend de sens que par rapport à la précédente. D'où leur dépendance réciproque. En outre, la rigidité de la structure corrélative empêche toute possibilité de suppression ou de déplacement. Il serait donc illusoire de continuer à regrouper ces constructions sous la même étiquette de subordination1. Ce terme est d'ailleurs trompeur et très critiqué au point que certains chercheurs appellent à le bannir de la description syntaxique2.

---

(1) Abordant les corrélatives, Riegel et al. (1994 : 514) affirment : « Ce ne sont en tout cas pas des compléments de phrase, comme les propositions subordonnées (…) car elles ne sont pas mobiles (ou elles le sont très peu). Ce ne sont pas non plus des propositions indépendantes ou encore des propositions coordonnées. »

(2) Christophe Benzitoun (2005) cite par exemple la position de Haiman & Thompson (1984) qui prône « l'abandon du concept de « subordination » à cause de son incapacité à embrasser la diversité des relations qui peuvent exister entre deux constructions verbales », reprise par Chafe (1988 : 18) : « A recent article by Haiman and Thompson (1984) has called

Vu que ces constructions dites associées sont définies négativement par l'absence des propriétés microsyntaxiques, il s'avère pertinent de chercher un dispositif syntaxique plus adéquat susceptible de donner lieu à une description convaincante de son fonctionnement.

3.3. L'exemple problématique de *acku*« parce que »

Nous avons choisi de traiter les constructions causales régies par *acku*. Notre hypothèse est qu'elles observent un comportement syntaxique différent, voire problématique. Partant, nous pensons qu'elles ne devraient pas être rangées aux côtés des constructions examinées jusqu'ici. Pour ce faire, nous allons d'abord soumettre un exemple type de ces constructions aux critères microsyntaxiques :

(15) *ar yalla wazzanacku ikṣuḍ tillas*

mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que il-craindre+P obscurité

«L'enfant pleure parce qu'il a peur de l'obscurité»

«Pourquoi l'enfant pleure-t-il ? parce qu'il craint le noir»

- La réponse à une question introduite par un adverbe interrogatif :

a. *ma f/ maxx ar yalla wazzan ? ar yalla wazzan f mit ?acku ikṣuḍ tillas*

ce quoi sur / pourquoi mod.v. il-pleurer+AI enfant ? mod.v. il-pleurer+AI

enfant sur quoi ? parce que il-craindre+P obscurité

«Pourquoi l'enfant pleure-t-il ? parce qu'il craint le noir»

- La mise sous clivée

b. **acku ikṣuḍ tillas ad yalla wazzan*

parce que il-craindre+P obscurité foc. mod.v. il-pleurer+AI enfant

«C'est parce que l'enfant craint le noir qu'il pleure»

- La mobilité

c. **acku ikṣuḍ tillas ar yalla wazzan*

parce que il-craindre+P obscurité mod.v. il-pleurer+AI enfant

«*parce que l'enfant craint le noir, il pleure»

---

attention to the incoherent nature of the various phenomena traditionally associated with subordination, suggested that the concept be abandoned as failing to embrace any unified set of observations. »

L'antéposition et la proportionnalité à un pronom assertif[1] :

d. *ar yalla wazzan f mayann /ar yalla wazzan s usrag ann*

mod.v. il-pleurer+AI enfant sur cela / mod.v. il-pleurer+AI enfant avec cause-là

«L'enfant pleure à cause de cela / l'enfant pleure pour cette raison»

● La modalité négative :

La construction acku+P accepte les deux modalités négative et interrogative, en impliquant une double interprétation (comme pour la construction lliɣ+P, voir note 6) :

e. *ur ar yalla wazzan acku ikṣuḍ tillas, mac acku issiwd t waydi*

nég. mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que il-craindre+P obscurité, mais parce que il-effrayer+P acc.-le chien

«L'enfant ne pleure pas parce qu'il craint le noir, mais parce que le chien l'a effrayé»

f. *is d ar yalla wazzan acku ikṣuḍ tillas (nɣ d acku issiwd t waydi) ?*

interr.-est-ce que préd. mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que il-craindre+P obscurité (ou préd. parce que il-effrayer+P acc.-le chien ?)

«Est-ce que l'enfant pleure parce qu'il craint le noir (ou bien parce qu'un chien l'a effrayé) ?»

Mais la négation et l'interrogation focalisantes qui isolent et singularisent la construction ne sont pas opératoires, contrairement à la construction rectionnelle canonique introduite par lliɣ :

g. **ur d acku ikṣuḍ wazzan tillas ad yalla*[2]

nég. préd. parce que il-craindre+P enfant obscurité foc. il-pleurer+AI

«Ce n'est pas parce qu'il craint le noir que l'enfant pleure»

(1f.) *ur d lliɣ rad ffɣn ad siggiln tasarut*

nég. préd. lorsque mod.fut. ils-sortir+A foc. ils-chercher+AI clé

---

(1) L'antéposition de la construction *acku*+P n'est pas opératoire mais cela ne l'empêche pas d'être équivalente à un adverbial.

(2) Il serait intéressant de vérifier si et pourquoi l'insertion de *is* « c'est que » peut rétablir la grammaticalité et l'acceptabilité d'un énoncé tel que ur d acku *is ikṣuḍ wazzan tillas ad yalla*.

«Ce n'est pas au moment où ils allaient sortir qu'ils cherchaient la clé»

h. **is d acku ikṣuḍ wazzan tillas ad yalla?*

interr.-est-ce que préd. parce que il-craindre+P enfant obscurité foc. il-pleurer+AI

«Est-ce que parce que l'enfant craint le noir qu'il pleure ?»

(1i) *is d lliɣ rad ffɣn ad siggiln tasarut ?*

est-ce que préd. lorsque mod.fut. ils-sortir+A foc. ils-chercher+AI clé

«Est-ce que c'est au moment où ils allaient sortir qu'ils cherchaient la clé ?»

L'analyse des propriétés de la construction *acku* + P nous mène devant le constat paradoxal suivant : cette dernière satisfait à deux critères, la proportionnalité à l'adverbe interrogatif, l'équivalence paradigmatique au pronom assertif, résiste aux deux tests de la mise sous clivée et de l'antéposition (mobilité), mais hésite entre deux latitudes vis-à-vis des modalités négatives et interrogatives et leur contraste. La construction *acku* +P se présente donc comme un cas problématique. A cheval entre la rection et la non-rection, cette construction laisse supposer une évolution en synchronie, mais il reste à savoir si cette évolution s'oriente vers la rection, ou bien vers la non-rection. Doit-on alors continuer[1] à le considérer comme « un subordonnant » ? En attendant une description approfondie et le recours à un dispositif d'analyse plus adéquat, on peut avancer l'argument que *acku* est concurrencé par d'autres marques morphologiques comme le plurifonctionnel *lliɣ* qui semblerait pousser *acku* vers le domaine de la coordination.

Le tableau suivant récapitule l'ensemble des propriétés microsyntaxiques des constructions analysées jusqu'ici :

(1) L'analyse que nous avons menée ici justifie notre remise en cause du statut catégoriel de *acku*. Le manuel scolaire de tamazight présente *acku, minzi et iddɣ* comme synonymes et interchangeables, ce que confirme encore Fatima Agnaou : « Les conjonctions exprimant la conséquence et la cause sont également traitées comme des synonymes : *afad ad / hma ad / huma ad «*pour que» *acku / iddɣ / minzi* «parce que»» (p.122). De même, La nouvelle grammaire de l'amazighe (2008 :179-180) a rangé *acku* et *minzi* parmi les subordonnants, mais elle n'a pas traité le cas de iddɣ. L'analyse du statut microsyntaxique de la construction *iddɣ*, que nous n'avons pas intégrée dans le cadre limité de cet article, montre qu'elle présente les mêmes propriétés syntaxiques que *lliɣ*+P et qu'elle se range donc parmi les constructions canoniques rectionnelles (adjointes).

Critères	*lliɣ, iɣ, zun, waxxa, aylliɣ, afad ad*	*lliɣ - kudnna (umi, iɣ) Valence*	*acku*	*bḥḥra, yallah, ġar, is ka, ur ta akkʷ, ad ka +s/ s iġ*
Equivalence paradigmatique à un adverbe temporel	+	-	+	-
Proportionnalité à un pronom interrogatif ma «que»	-	+	-	-
Position	***libre***	-	***bloquée à droite***	***bloquée à gauche***
Mise sous clivée	+	+	-	-
Mise sous pseudo-clivée (aylli…iga t, «ce qui/que c'est »)	-	+	-	-
Antéposition et proportionnalité à un pronom assertif :	+	-	+	+
Reprise et commutation avec un pronom assertif (substitut anaphorique) mayann « cela »	-	+	-	-
Pronominalisation	-	+	-	-
Modalité négative :	+	+	+/-	-
Portée interrogative :	+	+	+/-	-

3.4. Autres critères, autres propriétés

Pour approfondir notre analyse et comparer les différentes constructions examinées jusqu'ici, nous allons recourir à d'autres critères. Le but en est de discriminer au maximum les propriétés qu'elles présentent.

Les constructions introduites par *acku* « parce que » présentent un fonctionnement différent de toutes les autres.

Ainsi, *acku* n'exclut pas l'indicateur de thème :

(16) *ar yalla wazzan acku llant tillas*

mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que il-exister+P obscurité

(16a) *ar yalla wazzan acku tillas llant*

mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que obscurité elles-exister+P

«L'enfant pleure parce qu'il fait noir»

Il n'anticipe pas les satellites du verbe :

(1b) *ar yalla wazzan acku ikṣuḍ tillas*

mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que il-craindre+P obscurité

(16c) *ar yalla wazzan acku ikṣuḍ tnt*

mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que il-craindre+P pron.3per.plur.fém.

(16d) **ar yalla wazzan acku tnt ikṣuḍ*

mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que pron.3per.plur.fém. il-craindre+P

«L'enfant pleure parce qu'il les craint»

Mais il n'exclut pas la modalité de l'aoriste intensif *ar* et celle du futur ou du non-réel *rad, ad*[1] :

(16e) *ar yalla wazzan acku ar ttilint tillas*

mod.v. il-pleurer+AI enfant parce que mod.v. elles-exister+AI obscurité

«L'enfant pleure parce qu'il fait habituellement noir»

Ainsi *acku* se distingue de *lliɣ*, *iɣ*, *waxxa* (voir *supra*), mais aussi de *bḥḥra* (et *yallah*) qui attirent les satellites du verbe (pronom régimes, modalités d'orientation)[2] et excluent l'indicateur de thème :

(17) * *bḥḥra/yallah baba isġa lmuṭuṛ, ixsr yad*

à peine père-mon il-acheter+P moto il-être+A en panne déjà

«A peine mon père eut-il acheté la moto qu'elle tomba déjà en panne»

(17a) *bḥḥra/yallah t isġa baba, ixsr yad*

---

(1) Ces trois critères morphosyntaxiques sont ceux que Bentolila (1981) a établis pour distinguer les « vraies subordonnées » des « pseudo-subordonnées ». Mais ils présentent quelques limites quant à leur généralisation aux données des autres variétés amazighes marocaines, voir Moumouch (2016).

(2) Mais dans le parler Ayt Warayn, *bḥḥra* ne les anticipent pas :
bḥḥra inniy itt ṣṣlṭan, tɛjb as bzzaf
à peine il-voir+P acc.-la sultan elle-plaire+A dat.-lui beaucoup
«A peine le sultan l'eut-il vue qu'il en tomba déjà amoureux»

à peine acc.-le il-acheter+P père-mon il-être+A en panne déjà

«A peine mon père eut-il acheté qu'elle tomba déjà en panne»

Mais ils diffèrent quant à la compatibilité (*yallah, lliɣ, iɣ, aylliɣ*) ou non (*waxxa*, *bḥḥra*[1]) avec la modalité de l'aoriste intensif *ar*[2] :

(18) *yallah ar nctta, ar aġ aqqran*

(19) **bḥḥra ar nctta, ar aġ aqqran*[3]

à peine mod.v. nous-manger+AI mod.v. dat.-nous ils-appeler+AI

«A peine commencions-nous à manger qu'ils nous appelèrent»

Par ailleurs, *acku* se caractérise par trois autres propriétés syntaxiques.

La première est qu'il peut régir un syntagme non-verbal :

(20) *ur iddi s twuri acku anẓaṛ*

nég. il-aller+P vers travail parce que pluie

«Il n'est pas allé au travail à cause de la pluie»

Ce qui n'est pas possible pour *lliɣ* ou *bḥḥra* :

(20a) ** ur iddi s twuri lliɣ anẓaṛ*

nég. il-aller+P vers travail lorsque pluie

*«il n'est pas allé au travail lorsque la pluie»

(8h) **bḥḥra iwiz, tbbi tifawt*

sitôt que soirée lorsque elle-s'éteindre+P lumière

*«sitôt que la soirée, la lumière s'éteignit»

---

(1) Signalons que ce troisième critère n'est pas très pertinent parce qu'il est difficilement généralisable aux données des autres variétés amazighes, où les subordonnants ne l'excluent pas (en tachehit et en tamazight) ou s'emploient avec l'inaccompli sans modalité (comme en tarifit).

(2) La solidarité réciproque entre les procès des deux verbes se manifeste dans la seule combinaison aspectuelle V1-Accompli, V2-Aoriste:
*bḥḥra/yallah nn issrġa /*issrġ tifawt, yaf /*yufa iqariḍn*
à peine mod.or.-là-bas il-allumer+P/*il-allumer+A lumière il-trouver+A/il-trouver+P argent
«A peine eut-t-il allumé la lumière qu'il trouva de l'argent»

(3) *bḥḥra*, contrairement à *yallah*, exclut l'emploi direct de l'inaccompli ; pour le rendre grammatical, dans cet exemple, il doit être auxilié d'un verbe aspectuel à valeur inchoative comme *bdu, lha, ssnti* : *bḥḥra nbda ar nctta, ar aqqran.*

La deuxième propriété est la possibilité de cumuler un subordonnant temporel ou adverbial temporel ou spatial :

(20b) *ur iddi s twuri acku lliɣ iffɣ illa unẓaṛ*

nég. il-aller+P vers travail parce que lorsque il-sortir+P il-exister+P pluie

«Il n'est pas allé au travail à cause de la pluie»

(20c) *ur iddi s twuri acku ɣilad illa unẓaṛ*

nég. il-aller+P vers travail parce que maintenant il-exister+P pluie

«Il n'est pas allé au travail parce que maintenant il pleut»

contrairement aux subordonnants temporels *lliɣ, bḥḥra, iɣ, waxxa,* qui n'admettent aucune possibilité d'insertion :

(20d) **ur iddi s twuri lliɣ ɣilad/tadggat illa unẓaṛ*

nég. il-aller+P vers travail lorsque maintenant/le soir il-exister+P pluie

«Il n'est pas allé au travail lorsque maintenant/le soir il pleut»

(8i) **bḥḥra ɣakudann/tadggat ibda iwiz, tbbi tifawt*

sitôt que ce moment-là /le soir il-commencer+P soirée elle-s'éteindre+P lumière

*«sitôt que à ce moment-là/le soir la soirée eut commencé, la lumière s'éteignit»

(2g) **rad tfhmt ma illan iɣ ɣilad/tadggat tɣrit adlis ad*

mod.fut. tu-comprendre+A ce que il-être+Part. si maintenant/le soir tu-lire+P livre-ce

«Tu comprendras ce qui s'est passé si maintenant/soir tu lis ce livre»

(3j) **ar ttmunan waxxa ɣakudan/tadggat ttẓin*

mod.v. ils-être+AI ensemble même si seulement ils-se disputer+AI

«Ils sont (habituellement) ensemble, même si ce moment-là/le soir ils se disputent»

Par ailleurs, *acku* n'accepte pas la modification par un adverbe restrictif comme *hlli*, *ka* «seulement, simplement »

(20d) ** ur iddi s twuri acku hlli/ka illa unẓaṛ*

nég. il-aller+P vers travail parce que seulement il-exister+P pluie

«Il n'est pas allé au travail seulement parce qu'il pleut»

contrairement aux subordonnants temporels lliɣ et à bḥḥra, au concessif waxxa «même si», à l'hypothétique iɣ «si», qui se laissent modifier par cet adverbe :

(20e) *ur iddi s twuri lliɣ hlli/ka illa unẓaṛ*

nég. il-aller +P vers travail lorsque seulement il-exister+P pluie

«Il n'est pas allé au travail seulement lorsqu'il pleut»

(8j) *bḥḥra hlli/ka ibda iwiz, tbbi tifawt*

sitôt que ce moment-là / le soir il-commencer+P soirée lorsque elle-s'éteindre+P lumière

«A peine seulement la soirée eut-elle commencé que la lumière s'éteignit»

(3k) *ar ttmunan waxxa hlli/ ka ttẓin*

mod.v. ils-être+AI ensemble même si seulement ils-se disputer+AI

«Ils sont (habituellement) ensemble, seulement même s'ils se disputent»

(2h) *rad tfhmt ma illan iɣ hlli/ka tɣrit adlis ad*

mod.fut. tu-comprendre + A ce que il-être+Part. siseulement tu-lire+P livre-ce

«Tu comprendras ce qui s'est passé seulement si tu lis ce livre»

Le tableau suivant récapitule le comportement de ces catégories de constructions à l'égard des trois propriétés :

	lliɣ, iɣ, aylliɣ, zun, waxxa, afad ad	***bḥḥra***	***acku***
Sub.+ S. non-verbal	-	-	+
Insertion d'un adverbial temporel	-	-	+
Modification par *hlli/ka*	+	+	-

Ces tests ont pour résultats de montrer que les constructions régies par *acku* se distinguent catégoriquement des constructions *bḥḥra+P*

(constructions associées) et des constructions rectionnelles adjointes. La construction *bḥḥra+P* semble se rapprocher[1] des constructions canoniques rectionnelles construites avec *lliɣ*, *iɣ*, *waxxa, aylliɣ, zun, afad ad*), alors qu'elles se différencient quasiment quant aux critères microsyntaxiques.Ceci nous amène à considérer que le statut syntaxique particulier des constructions *q, acku-p* appelle une analyse plus fouillée, fondée sur des critères autres que ceux relevant de la microsyntaxe.

Conclusion

L'idée qui sous-tend notre étude est la possibilité d'obtenir une typologie homogène des différentes constructions dites « subordonnées circonstancielles » en amazighe. La démarche adoptée, qui consiste à appliquer des tests microsyntaxiques, a montré que beaucoup de ces constructions entretiennent une dépendance vis-à-vis du verbe recteur. Cette relation de rection caractérise les constructions canoniques qui assument une fonction de circonstant (ou d'adjoint) par rapport au verbe régissant. Mais certaines d'entre elles, tout en étant rectionnelles, peuvent avoir pour fonction complément d'objet du même verbe (relation de valence). D'où la nécessité d'une recatégorisation syntaxique et sémantique de certaines marques morphologiques.

Cependant, cette homogénéité ne doit pas nous faire oublier la variété des constructions qui ne présentent pas les mêmes propriétés de rection. En effet, notre analyse a pu montrer que la construction causale *acku+P* est problématique dans sa latitude fluctuante, non tranchée, vis-à-vis des critères microsyntaxiques mis à l'œuvre. Il est donc difficile, dans l'état actuel de la recherche, de l'étiqueter comme «subordonnant» au côté de *iddɣ* qui, lui, construit des constructions rectionnelles adjointes (recherche à venir). Par ailleurs, les corrélatives observent un comportement tout à fait différent, vu qu'elles ne satisfont quasiment pas aux critères microsyntaxiques. Définies négativement, vu « l'absence de ces propriétés » propres aux constructions régies, les corrélatives correspondent à la définition des « associées » établie par l'approche pronominale (Blanche-Benveniste, 1990 : 77-79). Ce qui implique la nécessité de recourir à un autre dispositif descriptif adéquat (par exemple la macrosyntaxe) à même de mettre en lumière leurs caractéristiques spécifiques. Pour aller plus loin, il conviendrait de revenir sur le cas des constructions concessive et comparative, qui n'acceptent pas la mise sous clivée. Il sera aussi utile d'intégrer dans l'analyse tous les autres emplois non standards et qui impliquent les dimensions énonciative et pragmatique, y compris les constructions liées sans marques morphologiques. L'approche pronominale promet ainsi des résultats d'analyse concluants et ouvre ainsi des perspectives de recherche prometteuses.

(1) Nous nous limitons ici à l'étape de la description. Une analyse détaillée et argumentée reste à faire pour expliquer le rapprochement de ces deux types de constructions relativement à ces trois propriétés.

Bibliographie

Agnaou, F. (2009), « Curricula et manuels scolaires : pour quel aménagement linguistique de l'amazighe marocain ? », in *Asinag*, 3, p. 109-126.

Alilouch, M. (2006), *Tatbirt tawrayt (La colombe jaune*)**,** Contes en Tamazight des Ait Atta, Ait Ounir, Nkob, Ouarzazat, Publisud.

Allaire, S. (1982), *Le modèle syntaxique des systèmes corrélatifs.* Thèse de l'Université Rennes II, Service de reproduction des thèses, Université de Lille III, Champion.

Amard, P. (1997), *Textes berbères des Aït Ouaouzguite. Ouarzazatz, Maroc*, Edisud "Bilingues".

Baranzini, L. (2007), « Quand : un cas de subordination inverse ? », in *Cahiers Chronos 19 : Études sémantiques et pragmatiques sur le temps, l'aspect et la modalité*, Amsterdam/New York, Rodopi, p.145-157.

Bary, L. (1983), *Etude syntaxique d'un parler de la langue tamazight : le tachlhit d'Inezgane, Souss Maroc : approche fonctionnelle*. Mémoire de DES, Université Med V, Rabat.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère : Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba, Maroc*. Paris, SELAF.

Benzitoun, Ch. (2013), « Etude syntaxique de quand et avant que : entre rection, association et autonomie », in *Langages*, 190, p. 51-65.

Benzitoun, Ch. (2008) « Qui est quand ? Essai d'analyse catégorielle », in *Langue française*, 158, p. 129-143.

Benzitoun, Ch. (2005), « Description détaillée des subordonnées non dépendantes Le cas de quand », in *TALN*, Dourdan, 6-10 juin 2005.

Blanche-Benveniste, C. et al. (1990), *Le français parlé : études grammaticales*, Paris, éditions du CNRS.

Blanche-Benveniste, C., Delofeu, J., Stefanini, J. & Eynde, K. van den. (1984), *Pronom et syntaxe. L'approche pronominale et son application au français,* Paris, SELAF.

Boukhris, F. (2013), *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe. Approche générative minimaliste,* Edition Institut Royal de la Culture Amazighe. Rabat, imprimerie El Maarif Al Jadida.

Boukhris, F. et al. (2008), *La Nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat, El Maârif Al Jadida.

Boumalk, A. & Laabdelaoui, R. (éds.) (2012), *Faits de syntaxe amazighe,* Actes du colloque international organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique, IRCAM, Rabat, 09 - 10 novembre 2009. Rabat, Imprimerie El Maârif Al Jadida.

Bououd, A. (1990), *Grammaire et syntaxe d'un parler berbère, Ait Sadden (Maroc)*. Thèse de doctorat, Paris-Inalco.

Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (kabyle) : syntaxe*, Aix-en-Provence : Université de Provence. Marseille, Diffusion Jeanne Lafitte.

Chétrit, J. (1976), *Syntaxe de la phrase complexe à la subordonnée temporelle*, Paris, Ed. Klincksieck.
Corminboeuf, G. (2008), *L'expression de l'hypothèse en français contemporain, entre hypotaxe et parataxe*. Thèse de doctorat, Université de Neuchâtel. http://doc.rero.ch/record/9430/files/
El Moujahid, El. (1990), « La topicalisation en tamazight : dialecte tachelhiyt», in *La linguistique au Maghreb*, Rabat, Okad, p. 298-312.
Feuillet, J. (2006), *Introduction à la typologie linguistique,* Paris, Honoré Champion Editeur.
Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*, Milano, Centro studi Camito-semitici.
Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Leuven-Paris, Peeters.
Kossmann, M. (2000), *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris-Louvain, Editions Peeters.
Laoust, E. (1949), *Contes berbères du Maroc. Textes berbères du groupe beraber-chleuh (Maroc Central, Haut et Anti-Atlas)*, Paris, Editions Larose.
Le Draoulec, A. (1997), *Étude présuppositionnelle des subordonnées temporelles*. Thèse de Doctorat, Université Toulouse-Le Mirail.
Le groupe -λ -1 (1975), « Car, parce que, puisque », in *Revue Romane*, Bind 10, 2, p. 258-280.
Leguil, A. (2002), «La corrélation d'enchaînement en berbère», In Nait-Zerrad (éd.), *Articles de linguistique berbère. Mémorial Werner Vycichl*, Paris, L'Harmattan, p. 283-291.
Leguil, A. (1992), *Structures prédicatives en berbère, Bilan et perspectives*. Travaux présentés en vue de l'obtention du Doctorat d'Etat en Lettres et Sciences Humaines. Paris, L'Harmattan.
Leguil, A. (1989), « Enchaînement et surprise en arabe et en berbère », In *Journée d'études de linguistique berbère*, Paris, Publications Langues'O, p. 65-78.
Loubignac, V. (1924), *Étude sur le dialecte berbère des Zaïan et Aït Sgougou*, Publications de l'Institut des hautes études marocaines, Éditions Ernest Leroux.
Moumouch, L. (2016), *Syntaxe de la subordonnée temporelle de l'amazighe marocain, approche Fonctionnelle*. Thèse de doctorat, Département de Langue et Littérature Françaises, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Université Mohamed V Rabat.
Moumouch, L. (2014), « Vers une typologie de la subordonnée temporelle en amazighe «in *Langues et Linguistique,* n° 33-34.
Naït-Zerrad, K. (2002) (éd.), *Articles de linguistique berbère, Mémorial Vycichl*, Paris, L'Harmattan.
Peyron, M. (2003), *Women as Brave Men, Berber Heroines of the Moroccan Middle Atlas*, Al Akhawayn University in Ifrane.
Piot, M. (1988), « Coordination-subordination : Une définition générale », in *Langue française*, n°77, p. 5-18.
Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.
Saez, F. (2011), *La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en quand*. Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail.
Taïfi, M. (1991), *Dictionnaire Tamazight-Français (Parlers du Maroc Central)*, Paris, L'Harmattan-Awal.

Formes paratactiques en amazighe

Abdallah BOUMALK
IRCAM– Rabat

Introduction

Notion fondamentale en syntaxe, la dépendance implique des relations entre les unités linguistiques de tout ordre : relations entre mots, syntagmes, propositions, constituants de la phrase (GN / GV). Néanmoins, la notion[1] est objet de controverses dans la littérature. Le désaccord porte généralement sur le statut de chacun des éléments de la relation. En d'autres termes, il n'est pas toujours aisé de décider lequel des termes de la relation est régisseur et lequel l'élément régi. Tel est le cas du sujet et du verbe par exemple qui sont non pas dans un rapport de dépendance mais d'interdépendance (Gaatone, 2005).

Dans beaucoup de langues naturelles, les marques de la dépendance syntaxique sont bien apparentes. Elles se manifestent soit au niveau morphologique (relation verbe/ sujet à travers l'accord syntaxique, lequel se traduit sur le plan formel par les morphèmes flexionnels (pour le verbe) et la marque de l'état pour le sujet, par exemple en amazighe), soit au niveau syntaxique par l'ordre des constituants, l'attraction des satellites dans certains contextes comme la subordination (propositions relative et circonstancielle) ou le phénomène de la détermination. Précisons, d'emblée, que le concept de dépendance renvoie dans le présent article au rapport qu'entretiennent les propositions de la phrase complexe en amazighe.

1. Marques de dépendance syntaxique

Selon les langues, la dépendance syntaxique prend des formes variées et use de plusieurs types. Ainsi, la coordination est marquée par des jonctifs, d'après la terminologie de Tesnière (1966) ou par des coordonnants, et la subordination par des conjonctions de subordination ou des subordonnants. Ceci étant, le rapport de dépendance peut n'être marqué par aucune ligature formelle.

(1) L'autre difficulté que pose la dépendance est d'ordre métalinguistique. Il n'existe pas, comme l'a souligné José Delofeu (1991 : 19), de terme de métalangue qui soit «un instrument d'analyse à proprement parler ».

C'est ce dernier type de construction qui fait l'objet de la présente étude. Sur la base d'un corpus authentique, elle examine les structures paratactiques dont elle interrogera les formes et le fonctionnement. Il est aussi question d'en délimiter les contours et les aspects les distinguant des autres formes d'énoncés complexes en amazighe. Pour mieux circonscrire le fonctionnement des structures paratactiques et leur manifestation, seront examinés les différents cas de subordination où l'élément subordonnant est susceptible de ne pas se réaliser. Cela conduira indubitablement à l'étude des cas de relativisation et de complétives, deux types majeurs de propositions subordonnées mais aussi à la circonsantielle. En dernier point, seront examinées quelques implications du phénomène de la parataxe au niveau de l'amazighe écrit et de la traduction de l'amazighe et vers cette langue.

2. La parataxe

Comme la notion de parataxe ne fait toujours pas l'unanimité des grammairiens et des syntacticiens, il ne serait pas inutile de revenir sur le concept. Pour Dubois et *al*. (1973), elle consiste à « juxtaposer des phrases sans expliciter par une particule de subordination ou de coordination le rapport de dépendance qui existe entre elles dans un énoncé, dans un discours, dans une argumentation ». Si nous en tenons à cette définition, force est de constater que ses éléments saillants sont le rapport de dépendance et l'absence de tout lien formel. Toutefois, cette définition pèche par deux insuffisances (i) en assimilant la parataxe à la juxtaposition et (ii) en instaurant une opposition entre d'un côté la parataxe et de l'autre, la subordination et la coordination. (Touratier, 2005 : 221). Soulignons, que le point de vue assimilant la parataxe à la juxtaposition est largement admis dans la littérature (Riegel et *al*. 1994). Dans le domaine amazighe, Bentolila (1993 : 198) le reprend à son compte.

A la différence de Dubois et *al*. (1973), Marouzeau (1969 : 166) reconnaît de façon explicite l'existence d'une relation de dépendance entre les propositions paratactiques. En d'autres termes, l'assimilation de la parataxe à la juxtaposition n'est plus de mise, comme l'a fait remarquer Touratier (2005 : 221).

La définition qui nous parait la mieux appropriée est celle proposée par Touratier (2005 : 221), pour qui la parataxe est « une combinaison syntaxique de propositions qui correspondrait en réalité à *une relation logique de subordination*[1], alors que ce que les grammaires scolaires désignent par juxtaposition est une combinaison syntaxique de propositions qui correspond à une relation logique (et nous ajouterons par la suite syntaxique) de coordination ».

(1) C'est nous qui soulignons.

De ce qui précède, il est permis de dégager comme traits définitoires de la parataxe :

(i) L'existence d'une relation logique de subordination, ce qui implique que les deux propositions appartiennent à deux rangs différents ;

(ii) L'absence de marque formelle de dépendance entre les deux termes de la construction paratactique ou la subordination est non morphématique.

3. Formes paratactiques en amazighe

Bien que certains auteurs (Galand, 2002 : 241-242 ; Basset, 1952 : 40)), considèrent, après avoir souligné le rôle « éminent » de la parataxe, que « [ce] stade de la parataxe semble dépassé en berbère », les faits observables montrent que les constructions paratactiques sont encore bien vivantes en amazighe. Les tours paratactiques, comme le laissent montrer les données linguistiques présentées dans certaines contributions à ce volume[1], sont fréquents dans le style archaïsant de devinettes et proverbes, par exemple.

3.1 Les constructions relatives paratactiques

Parmi les subordonnées, la relative est sans aucun doute la proposition qui a suscité le plus de controverses en amazighe. Deux points intimement liés sont à l'origine du débat autour de la relative : le statut de l'élément introducteur (pronom relatif ? relateur ? déictique ? ou joncteur ?) (Galand, 1987, Schiatarella, 2015) et de la relative adjointe. Les deux aspects peuvent être liés à la manifestation de la parataxe et à son fonctionnement.

Pour le premier point, A. Basset (1952) fut l'un des premiers à avoir posé le problème. L'auteur de *La langue berbère* considère que l'élément auquel recourt l'amazighe pour la construction des propositions relatives n'est pas de nature pronominale. L'idée a été reprise par d'autres auteurs et semble faire son chemin (Galand, Bentolila, Chaker). Elle est aussi présente dans les travaux récents (Souag 2014 ; Schiattarella, 2015).

Il convient de souligner que la relativisation, en tant qu'opération syntactico-sémantique, obéit à des stratégies qui varient d'une langue à l'autre. Ces stratégies sont au nombre de six selon Kuteva et Comrie (2005 : 211). S'appuyant sur les travaux de Comrie (1981 et 1998), Kuteva et Comrie (2005 : 210) posent quatre stratégies majeures que les langues du monde adoptent pour la relativisation.

(1) Voir les contributions de S. Moudian et de F. Halil.

Le second aspect qui fait l'objet de discussions a trait à la relative adjointe, terme que réserve Galand[1] (1988) à « la proposition annexée à l'antécédent [et] ne [comportant] aucune autre marque de subordination».

Le propos de cette étude n'étant pas de débattre de la relative, nous nous limiterons aux seuls cas où se produit la relativisation sans élément introducteur, quel qu'il soit (démonstratif, préposition...).

Comme l'a souligné, à juste titre, Galand (2010 :175), « il est fréquent que les relatives ne soient reliées à l'antécédent par aucun morphème spécialisé, relateur ou pronom relatif. »

En conformité avec la définition de Touratier (2005) susmentionnée, les cas de relatives examinées dans cette sous-rubrique relèvent, pour nous, de formation paratactique. Deux considérations nous guident dans notre cette voie : le rapport logique de dépendance (subordination) et l'absence de marque formelle[2].

1. *ml yyi aɣaras ittawin s tmazirt* (Amouzay, 2015 : 53)

   ndiquer-Imp.2PS- me chemin (EL) mener (participe AI) vers pays (EL.)

   Indique-moi le chemin qui mène au pays/village.

2. *ar ittamẓ yan urgaz igan ddriwš ar dis ittxdam* (Jordan, 1935: 16)

   Part. Inacc. tenir-Inacc.-3MS un homme(EA.) être-Participe-Acc.

   pauvre Part. Inacc.avec-le travailler-Inacc. 3MS

   Il embauche un homme (qui est) pauvre pour travailler avec lui.

3. *illa wawal ur igan ma ittiynnan zik ṣbaḥ (*Destaing, 1925 : 190)

   Exister-Acc.3MS parole (EA.) nég. être-Parti-Acc. que dire-passif-

   Inacc matin

   Il est des mots qu'il convient de taire le matin

---

(1) «Typologie des propositions relatives. La place du berbère », Lalies, Actes des sessions de linguistique et de littérature. 6 (Aussois, 27 août-1er septembre 1984), Université Sorbonne nouvelle ParisIII, 1988, p. 81-101. Cette étude est reprise dans Galand (2002 : 219-240). La relative adjointe a été également traitée dans Galand (2010 : 173-174).

(2) Par marque formelle nous entendons élément joncteur. Il va de soi que la subordination peut avoir parfois des implications sur la structure de la subordonnée (antéposition des satellites du verbe, forme participiale en cas de relativisation de l'antécédent en fonction sujet), à l'exception des parlers orientaux (Douiret en Tunisie, El Fogaha et Nefoussa en Libye) qui ignorent cette forme (Kossmann, 2013 : 283). Cf. également Galand (2006 : 63) sur l'emploi de la forme participiale.

4. *tirmt ay d srsn txṣṣa tt tnwit*

repas à nous part. Or.prox. Poser-Acc.-3MP manquer-Acc.3FS la cuisson

Le repas qu'on nous a servi manque de cuisson / le repas qu'on nous a servi n'est pas bien cuit

5. *ikks as kra yusi*

Oter-Acc.3MS à-lui chose porter-Acc.3MS

«Il lui enlevait tout ce qu'il avait pris » (Leguil, 1985 : 24)

Les phrases citées en 1 à 5 sont toutes des relatives dont la proposition subordonnée n'est reliée à la principale par aucun élément morphématique. L'absence de morphème relateur ici n'est pas liée à une fonction syntaxique particulière de l'antécédent. Quelle que soit la fonction que celui-ci assume, il peut venir s'adjoindre directement à la subordonnée. Ainsi, dans les exemples en 1 et 2, l'antécédent remplit la fonction sujet alors que dans les exemples 4 et 5, il assure celle de complément d'objet.

Généralement, lorsque la relation entre les deux propositions est marquée, les variétés de l'amazighe puisent dans le paradigme des déictiques simples (*lli*, *da*, *nna*, *i*…., selon la variété considérée) ou composés à base d'un support de détermination (*walli, talli, willi, tilli, wanna*, *winna*..). Cette dernière série s'emploie en l'absence d'un antécédent. A propos de l'origine déictique des éléments introducteurs des propositions relatives, les spécialistes de la typologie linguistique l'ont bien mise en avant pour de nombreuses autres langues naturelles, dont des langues africaines et l'anglais ancien (Kuteva & Combri, 2005 : 215).

Dans le domaine amazighe, on invoque d'ordinaire le caractère facultatif de l'élément joncteur dans le type de propositions examinées dans cette étude. Ce constat nous semble mériter discussion. Ne pourrions-nous pas considérer le caractère facultatif du relateur/joncteur comme une évolution du système qui aura tendu, à terme, vers la généralisation de l'usage du morphème relateur ? En d'autres termes, les tours paratactiques que l'on relève sporadiquement aujourd'hui, représenteraient-ils un stade antérieur à la subordination morphématique ? Certes, en l'absence de témoignages écrits qui renseignent sur l'état ancien de la langue, nous ne pourrions qu'émettre des hypothèses. Mais, là aussi la linguistique historique peut être d'un grand appui[1].

(1) Cf. les travaux d'Antoine Meillet sur l'indo-européen.

Pour le type de relatives examiné ici, le rapport de subordination est bien établi et ne fait aucun doute. La dépendance entre les deux termes des propositions est bien marquée par la syntaxe : forme participiale (en cas de l'antécédent en fonction sujet, position préverbale des satellites du verbe, ex. en 4)

3.2 Relative adjointe

Des propositions peuvent être dans un rapport de subordination sans que celui-ci ne soit morphématiquement marqué. Est concerné par ce phénomène, un type de construction que l'on peut rapprocher de ce qui est désigné dans la littérature de «relative adjointe» ou «relative dépendante adjointe» (Sandfeld, cité par Touratier, 1980 : 331). Dans le domaine des études amazighes, c'est Galand (1988) qui a le premier introduit le concept et, par là même, la terminologie. L'auteur lui-même reconnait que « les berbérisants n'ont pas accordé beaucoup d'attention aux propositions adjointes » (2002 : 229).

Ce type de relative tient sa particularité du fait que seule l'absence de pause, à l'exclusion de tout autre procédé (élément de jonction, forme participiale, ordre des satellites), traduit la dépendance des deux propositions. Certes, la prosodie est connue pour être le moyen le plus déterminant dans le marquage de la subordination en général. Mais, pour la relative adjointe, elle s'impose davantage et en demeure l'unique marque de relativisation.

6a. *ar ttmiggiry kra n irgazn illa gisn*
part. Inac. rencontrer-1S chose de hommes exister-Acc.3MS dans-eux *ma ifulkin* (Roux, 2003 : 190) quoi être-bon-Partic.Acc
«Je rencontrais des hommes en qui il y avait du bon »

L'absence de pause à l'oral et de la marque de ponctuation à l'écrit atteste du lien étroit entre la proposition et le nominal auquel elle est accrochée. Les exemples de relatives adjointes (Le récit ne dit pas d'abord que le personnage rencontra des hommes, pour ajouter ensuite que parmi ces hommes, il y en a ceux qui sont bons ». la prosodie (absence de pause après *irgazn*) montre que la seconde proposition est accrochée au mot *irgazn*.

Cette phrase illustrant la relative adjointe peut avoir son pendant de relative classique marquée par le procédé habituel : le relateur d'origine déictique *lli* ou l'une de ses variantes (*da*).

6b. *ar ttmiggiry kra n irgazn lli ɣ illa ma ifulkin*
part. Inac.rencontrer-1S chose de hommes relateur dans-exister-Acc.3MS quoi être-bon-Partic.Acc

Quel que soit le statut de ces constructions, et indépendamment du débat que suscite leur typologie, ces structures se distinguent par le fait qu'elles

privilégient le caractère indéfini/indéterminé du nominal servant d'appui à la relative. En témoignent les exemples (7 à 9) ci-dessous relevés dans Amouzay (2015) où *yan ṭṭalb* « un maître (d'école coranique) » (ex. 7), *išt n tmdint* « une ville» (ex. 8), *yat tmɣart* « une femme » (ex.9) renvoient tous à un référent indéfini. La littérature orale, réputée pour ses tours stylistiques archaïques, s'avère un domaine propice à ce type d'expressions où l'antécédent est indéfini (*ikka tt inn* « il était (une fois) » + indéfini + nom *; lqist n yan* « (c'est) l'histoire d'un/e » + nom *; illa yan/ iğ «* il existe un/une ».).

7. *ikka tt-inn yan ṭṭalb ɣ tmzgida ʸad yusi bdda akuṛay s imḥḍarn*. (Amouzay, 2015)

Passer-Acc.3MS la-(pronom) là un maître dans mosquée (EA) cette prendre-Acc.3MS toujours bâton (EL.) vers élèves

Il y avait dans cette mosquée un maître il tenait toujours le bâton vers les élèves.

Il y avait dans cette mosquée un maître qui pointe tout le temps le bâton sur les élèves.

8. *ufint išt n tmdint txla* (Amouzay, 2015)

trouver-Acc.-3 FP. une ville (EA.) tomber-Acc. 3MS.

Elles trouvèrent une ville elle est déserte.

Elles trouvèrent une ville qui est déserte.

9. *issn yat tmɣart ṭṭaf sin wakniwn* (Amouzay, 2015)

connaître-Acc. 3 MS une femme (EA.) posséder-Acc. 3 FS. deux jumeaux (EA.)

Il connaît une femme elle a deux jumeaux.

Il connaît une femme qui a deux jumeaux.

En effet, l'antécédent auquel est liée la relative, dans ces exemples, est affecté d'un déterminant numéral indéfini. A la réflexion, ces constructions pourraient être rapprochées des relatives déterminatives

3.4 La complétive

A l'instar de la proposition relative, la complétive peut être construite et rattachée à la principale sans aucun marqueur morphématique : complémentiseur, conjonction de subordination. Ainsi, la subordonnée complétive en fonction d'objet vient compléter directement le verbe en

l'absence de tout élément introducteur autre que le verbe[1]. Ce genre de construction qui relève de la parataxe intervient lorsque le verbe opérateur de la principale exprime une opinion ou introduit une parole (*ini* «dire», *yal* «croire», *ssn* «savoir»). S'opère alors la complémentation de la principale sans complémentiseur, le seul élément indispensable à cette complémentation étant le verbe introducteur.

10. *nniɣ immut*

    Dire-Acc.1S mourir-Acc.3MS

    Je croyais (qu') il était mort

11. *ssnn ur dars yat*

    savoir-Acc.3MP nég chez-lui une

    Ils savent qu'il n'a rien

Là aussi, les deux complétives admettent parfaitement l'emploi du subordonnant *is* sans que l'on puisse vraiment être devant des oppositions comme celle soutenue par Galand (2002 : 252) qui voit dans *nniɣ idda* « j'ai dit qu'il était parti» et *nniɣ is idda* « j'ai cru qu'il était parti ». On pourrait supposer la même équivalence sémantique entre la proposition avec marque morphématique et celle qui en est dépourvue. Autrement dit, la distinction qu'a soulignée Galand nous paraît relever plutôt du mode de construction (de la syntaxe) que de l'interprétation sémantique. Une phrase comme *nniɣ nkki idda* ou bien *nniɣ d ugayyu inu idda* peut recevoir l'interprétation sémantique suivante « personnellement, j'ai cru qu'il était parti ». Il reste, il est vrai, à étudier de plus près, un échantillon large de constructions avec et sans subordonnant et le soumettre aux locuteurs.

Quoi qu'il en soit, et indépendamment du sens que véhicule l'une ou l'autre phrase, il convient de souligner, ici, le rôle de la parataxe dans la construction des complétives. Il demeure, cependant, vrai que, pour les complétives, ce procédé syntaxique est moins sollicité qu'il ne l'est pour les relatives. La raison pourrait en être la suivante : pour la complétive, seuls les verbes *ini* « dire », et dans une moindre mesure *ssn* « savoir », semblent plus aptes à la construction paratactique alors que la relative présente un éventail bien plus large. Le procédé en question ne connait aucune restriction, à l'exception de la relative sans antécédent nominal, le support de détermination combiné à un ancien déictique se substituant à lui du type *walli*, *talli*, *wanna*, *tanna* ou encore *yan* «quiconque».

(1) Pour la complétive en amazighe, cf. l'article de S. Moudian dans ce même volume.

12. *yan ur iqqinn imi nns, iqqn t id imi nns* (proverbe)

un nég. fermer-Participe bouche de-lui fermer-Ao-3MS le vers-ici bouche de-lui

Celui qui ne ferme pas sa bouche, elle le met dans l'embarras.

13. a wann(a) iɣzn yat tiddi, kṛaḍt a ɣ nn iṭṭar

celui creuser-participe Acc. une mesure, trois que dans part. or. tomber-3MS.

Qui a creusé piège d'une aune, tombe trois fois plus profond. (Galand-Pernet, 1972 :78)

1. La circonstancielle

D'ordinaire, la subordonnée circonstancielle est introduite par une conjonction ou une locution conjonctive. C'est ainsi qu'on parle de temporelle, consécutive, hypothétique, conditionnelle, finale etc. L'association subordonnant / subordonnée est si forte que la nature du premier détermine celle du second.

Il est, cependant, des faits observables qui indiquent l'existence d'un autre type de propositions circonstancielles construites de façon asyndétique. Comme l'indiquent les exemples en 14 et 15, les deux propositions ne sont jointes par aucun subordonnant.

14. *iɣzzif ur ili asklu* (devinette Arsène Roux[1], boite 123)

être-long-Acc.3MS nég. Avoir-ACC nég.-3MS ombre-EL.

Il est long mais ne projette pas d'ombre. (= le chemin ou le puits)

15. *tsdl tn ur tn turu*

couver-Acc.3FS les (pro.)nég. les (pro.) pondre-Acc. nég. -3FS

Elle les couve sans les avoir pondus.

(La citerne (qui garde l'eau venue de l'extérieur))

Chacun des énoncés cités en 14 et 15 est constitué de deux prédicats juxtaposés sans aucun élément de subordination. D'ailleurs, c'est ce simple alignement des propositions côte à côte qui conduit les linguistes et les

(1) « Devinettes berbères » (manuscrit du Fonds d'archives Arsène Roux, boîte 23.3, p. 4., Aix-en-Provence.)

grammairiens à qualifier ce type de constructions de « juxtaposées ».[1]En revanche, le lien qui unit les deux propositions est porté, d'un point de vue logico-sémantique, par le contexte (résultat imprévu). Pour chacun des exemples, les deux propositions entretiennent un rapport d'opposition : comme on pouvait s'y attendre, la propriété de « longueur » n'a pas produit d'ombre (dans l'exemple 14) de même que l'on a couvé une chose à laquelle on n'est pas lié (exemple 15). Pour appuyer l'idée de relation de dépendance entre les deux propositions, on peut invoquer l'absence de pause entre le prédicat (SV1) et le prédicat (SV2), mais aussi leur ordre d'apparition. Pour l'exemple 14, si l'on intervertit le SV1 et le SV2, l'effet de sens escompté ne se produit pas :

14 a. ur ili asklu yiɣzif

«Il n'a pas d'ombre il est long».

D'ailleurs, le SV2 exige le thème de l'aoriste, ce qui en fait un énoncé enchaîné, donc plus proche de la coordination verbale.

En somme, on peut affirmer que, pour la circonstancielle, le rapport logique contenu dans la relation des deux termes de la phrase (cause, conséquence, but, opposition, etc.) se laisse dégager du contexte. La mise en relation avec la situation d'énonciation concrète intervient dans la résolution de l'énigme ou dans l'interprétation du matériau proverbial. Et ce, en l'absence de tout signe linguistique marquant le rapport logico-sémantique entre les deux propositions.

Les circonstancielles dépourvues de marque morphématique de subordination, peu fréquentes dans la langue quotidienne, se rencontrent plus dans les corpus à caractère figé (devinettes, proverbes, maximes...). En effet, le mode asyndétique se révèle bien approprié pour des constructions qui ont vocation à être brèves et concises. Ce qui rend facile leur mémorisation car elles sont fondées sur des schémas linguistiques les plus stables et les plus économiques. On pourrait dire à propos de la syntaxe des devinettes en tachelhit ce qu'a souligné Kurbanovich (2005) pour le proverbe russe. L'auteur considère que « bien que les proverbes relèvent incontestablement de la langue parlée et de sa syntaxe, la syntaxe des proverbes ne saurait se ramener à celle de la langue parlée, et pas seulement du fait de son haut niveau d'organisation. Certains modèles syntaxiques russes ont pour particularité

(1) C'est ce que soutient Abdallah El Mountassir dans sa communication *Juxtaposition et dépendance logico-sémantique dans les énoncés proverbiaux et les devinettes en tachelhit* présentée lors des journées d'étude dont le présent volume reprend les actes. La même analyse a été adoptée dans Boukhris et al. (2008).

de s'appuyer exclusivement sur des structures propres aux proverbes. C'est le cas, notamment, de ce que l'on appelle les propositions personnelles de généralisation.» (Kurbanovich, 2005 : 252).

De ce qui précède, il appert que les données de la syntaxe amazighe obéissent à un principe général connu dans bien d'autres langues. En effet, la linguistique historique nous apprend que la syntaxe propositionnelle a d'abord connu le stade de la parataxe considérée comme l'ancêtre de la subordination appelée hypotaxe. Certains auteurs tels que Antoine (1899) remontent loin et voient dans la parataxe « une phase de développement du langage ». D'où la thèse de la parataxe primitive développée, selon André Rousseau (2004) par le néogrammairien allemand Edouard Hermann (1895).

Pour les néogrammairiens, l'esprit conçoit dans toutes les façons un lien logique entre les propositions. Seulement, « on n'a pas tout d'abord créé le signe extérieur destiné à marquer ce lien. Une pensée pouvait bien être, dans l'esprit de celui qui parlait, conditionnée par la précédente ; mais on ne sentait pas le besoin d'exprimer cette dépendance par un signe, un mot nouveau : l'ordre seul des propositions juxtaposées en marquait suffisamment le rapport.» (Antoine, 1899)

On peut établir un parallélisme entre le constat d'André Basset (1952 : 40) sur l'état ancien de la parataxe en amazighe et celui d'André Rousseau formulé dans cette citation « Les langues européennes anciennes auraient ignoré la subordination, se contentant de fabriquer des énoncés complexes par alignement paratactique » (2004 : 298). Ce constat est partagé également par Bader (1975 : 863) en ces termes « la phrase complexe est l'héritière de l'énoncé paratactique (..) Dans ce dernier, c'est la seconde des deux phrases qui porte les marques de la subordination, l'on attend l'ordre principale-subordonnée.»

Pour l'amazighe, on peut donc considérer qu'avant d'être morphématique, la subordination a d'abord été paratactique. Malgré sa prédominance actuellement dans la langue usuelle, la subordination par hypotaxe est bien postérieure au stade de la parataxe. Nous faisions nôtres les arguments avancés par Chaker (2009) sur la formation tardive de la subordination morphématique :

(i) la formation récente du système conjonctif ;

(ii) la forte variation des conjonctions de subordination ;

(ii) l'absence d'éléments appartenant au fonds commun.

Ajoutons, toujours à la suite de Chaker (2009), la part importante de conjonctions d'origine arabe pour la circonstancielle, en particulier.

Il est cependant à signaler qu'avec le passage à l'écrit, et sous le poids des langues à tradition écrite, la syntaxe propositionnelle de l'amazighe délaisse de plus en plus la construction paratactique au profit des structures hypotactiques. Ceci se vérifie aisément pour la relative par exemple où le recours aux déictiques *lli / da/ nna* en guise de relateur est désormais quasi-systématique. De même, comme le laissent apparaître les exemples cités dans cet article, les tours paratactiques relèvent de l'archaïsme et tendent à se confiner dans des registres bien déterminés et peu enclins au changement étant donné leur caractère figé : formules introduisant le conte, lesquelles relèvent en général de la relative adjointe sans marque (*ikka tt inn yan ugllid iṭṭaf* … il était une fois un X il avait …), devinettes (formes courtes et concises), langage proverbial etc.

5. Implications sur la codification graphique

Si la langue orale développe ses propres stratégies pour marquer les rapports syntaxiques entre les différents termes d'une relation, le passage à l'écrit implique nécessairement des réaménagements. Les corpus oraux recueillis et transcrits comme les textes composés par les auteurs de néo-littérature, laissent souvent apparaître des difficultés qu'il y a à interpréter le rapport entre propositions. A plusieurs reprises, Galand revient, lors de ses analyses de la relative ou des thèmes verbaux, sur l'approximation ou la justesse, selon le cas, de la ponctuation d'un Arsène Roux ou d'un Harry Stroomer. De son côté, Chaker (2009) a mis en évidence les flottements et les approximations dans la segmentation des phrases et l'attribution des signes de ponctuation. En somme, la difficulté concerne « les signes « pausaux » [qui] notent les pauses ou les arrêts du débit oratoire » (Blois, 1971 :1).

Cela se vérifie clairement dans les textes écrits où des phrases commencent par un aoriste nu (sans particule préverbale), ce qu'en principe la syntaxe ne permet nullement. Il peut en être de même pour des phrases juxtaposées qui se retrouvent scindées. C'est dans ce sens que (Blois, 1971) considère, à juste titre, que les signes de ponctuation sont des morphèmes au même titre que les désinences. C'est dire le rôle que joue la ponctuation dans la reconnaissance des relations syntaxiques pour le code écrit.

De même, avec le développement de la traduction, les auteurs se voient obligés d'interpréter le rapport logique existant entre les propositions pour pouvoir proposer un élément de subordination qui puisse rendre fidèlement le sens approprié dans la langue cible.

Conclusion

Si les grammaires ont toujours bien distingué deux catégories d'énoncés : les simples et les complexes, il demeure que la structure des seconds peut être l'objet de controverses. Ainsi, comme nous avons tenté de le démontrer dans cette étude, la dépendance syntaxique que manifestent certaines propositions est appréhendée différemment d'un auteur à l'autre. Là où certains évoquent la juxtaposition, d'autres y voient une subordination non marquée.

Les matériaux linguistiques soumis à l'analyse dans le cadre de cette étude ainsi que les enseignements de l'histoire des langues (cas de l'indo-européen) indiquent que la dynamique syntaxique est partagée par bien des langues. Le phénomène de la dépendance syntaxique, qu'il soit morphématiquement marqué ou non, interprété en termes de juxtaposition ou de parataxe, se manifeste distinctement en fonction du registre de langue (langue littéraire orale *vs* langue de l'écrit).

Bibliographie

Amouzay, L. (2015), *La proposition relative en amazighe : approche comparative*, thèse de doctorat, Université Mohamed V, Rabat.

Antoine, F. (1899), « De la parataxe et de l'hypotaxe dans la langue latine », In *Revue des Études Anciennes*. Tome 1, n°1. p. 27-46.

Bader, F. (1975), *Rapport sur les conférences en grammaire comparée*, M. Lejeune, A. Minard, E. Benveniste, Annuaire de l'EPHE, p. 857-863.

Basset, A. (1952), *La langue berbère*, London-New York, International African Institute, Oxford University Press.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère* (Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba), Paris, SELAF.

Bentolila, F. (1993), « Coordination et subordination », in *A la croisée des études libyco-berbères, Mélanges offerts à P. Galand-Pernet et à L. Galand*, Geuthner, p. 195-202.

Blois, J. (1971), « Structure et ponctuation », in *Équivalences n°2*, p. 1-6.

Boukhris, F. et al. (2008*), La nouvelle grammaire de l'amazighe,* Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement linguistique, Série : Manuel, No 2, Rabat, Imprimerie El Maàrif Al Jadida.

Chaker, S. (2009), « Structuration prosodique et structuration (typo)-graphique en berbère », *Etudes de phonétique et linguistique berbères, Hommage à Naïma Louali*, Peeters, Paris-Louvain, p. 69-88.

Delofeu, J. (1991), « La notion de dépendance syntaxique dans l'approche pronominale. », In *L'information grammaticale*, N. 50, p. 19-23.

Destaing, E. (1925), « Interdictions de vocabulaire en berbère », *Mélanges René Basset II*, Paris, Ernest Leroux, p. 177-277.

Dubois, J. et al. (1973), *Dictionnaire de linguistique,* Larousse, Paris.

Gaatone, D. (2005), « Relations de dépendance : direction et hiérarchie », in F. Lambert et H. Nølke (éds), *La syntaxe au cœur de la grammaire. Recueil offert en hommage pour le 60è anniversaire de Claude Muller*. Presses Universitaires de Rennes, p. 109-119.

Gaillard, M. (2010), « La phrase de Marivaux ; une parataxe sans ombre de subordination », in L'information grammaticale, n° 124, p. 38-41.

Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Peeters, Louvain.

Galand, L. (2006), «Le «participe» berbère», in *Faits de langues, Les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques),* Vol. 2, p. 45-64.

Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*, Centre d'Etudes Chamito-Sémitiques de Milan - Centro Studi Camito-Semitici di Milano, Milan.

Galand-Pernet, P. (1972), *Recueil de poèmes chleuhs. I. Chants de trouveurs,* Editions Klincksieck, Paris.

Jordan, A. (1935), *Textes berbères. Dialecte tachelhait*, Rabat, Editions Omnia.

Kossmann, M. (2013), *The Arabic Influence on Northern Berber.* Col. Studies in Semitic Languages and Linguistics, Vol. 67, Leiden, Brill.

Kurbanovich, Z. (2005), «Les proverbes russes : statut et étude» In *Revue des études slaves*, tome 76, fascicule 2-3. *Les proverbes en Russie. Trois siècles de parémiographie*. p. 249-262.

Kuteva, T & B. Comrie. (2005), «The Typology of Relative Clause Formation in African Languages», in F. K Erhard Voeltz, *Studies in African Linguistic Typology*, John Benjamins, p. 209-220.

Lafkioui, M. (2009), «L'intonation et sa fonction de structurateur hiérarchique des syntagmes propositionnels sans indice morphématique », *Etudes de phonétique et linguistique berbères, Hommage à Naïma Louali*, Peeters, Paris – Louvain, p.109-121.

Marouzeau, J. (1969*), Lexique de la terminologie linguistique : français, allemand, anglais, italien,* P. Geuthner, Paris.

Riegel, M., Pellat, J.-C. et Rioul, R. (1994), *Grammaire méthodique du français*, Paris, PUF.

Rousseau, A. (2004), «Quelques fondamentaux sur la subordination », In F. Lambert & H. NØlke, *La syntaxe au cœur de la grammaire,* Presses universitaires de Rennes, p. 297-308.

Schiattarella, V. (2015), *Le berbère de Siwa : documentation, syntaxe et sémantique*, thèse de doctorat en linguistique, Ecole Pratique des Hautes Etudes, 343 p.

Souag, L. (2014), «Siwi addressee agreement and demonstrative typology». *Berber in typological perspective*, in C. Taine-Cheikh et C. Lux, (éds.),

STUF - Language Typology and Universals 67 (1). Berlin : Mouton De Gruyter, p. 35-45.

Taine-Cheikh, C. (2013), «Les phrases complexes en zénaga. Typologie des marques de dépendance», in A. Boumalk et R. Laabdelaoui, *Faits de syntaxe amazighe*, Publications de l'IRCAM, p. 297-318.

Tesnière, L. (1966), *Éléments de syntaxe structurale*, Klincksieck, Paris.

Touratier, Ch. (1980), *La relative. Essai de théorie syntaxique (à partir de faits latins, français, allemands, anglais, grecs, hébreux, etc.)*, Librairie C. Klincksieck, Col. «Linguistique», Paris.

Touratier, Ch. (2005), *Analyse et théorie syntaxiques*, Coll. Langues et langage, Publications de l'Université de Provence.

De la classification des conjonctions aux paramètres d'identification des rapports de coordination et de subordination en kabyle

Lydia GUERCHOUH

Mammeri de Tizi-Ouzou-

Les travaux consacrés à la phrase complexe dans ses diverses constructions sont très peu nombreux en berbère. Les seuls paramètres décrits jusque-là sont les critères de distinction entre la coordination et la subordination établis par S. Chaker (1983) et ce, en présence ou en l'absence de monème fonctionnel. Ces paramètres sont, théoriquement, utilisés comme repères évitant l'amalgame entre les propositions dépendantes et les propositions indépendantes. Ceci-dit, en pratique, on rencontre de sérieux obstacles quant à l'application de ces critères qui s'avèrent, parfois, inexploitables pour des raisons sémantiques liées au sémantisme même des unités composant les propositions mises en relation, parfois inopérant en raison de chevauchements syntagmatiques induisant de ce fait une définition non systématique, et donc incertaine et quelque fois aléatoire.

Avant de passer en revue les indicateurs de relation dans la phrase complexe, nous tenons d'abord à définir ce qu'on appelle rapport de dépendance et d'indépendance des propositions. Pour ce, nous nous baserons sur la description établie par S. Chaker (1983 : 413) :

« Si deux syntagmes verbaux sont indépendants (coordonnés) leurs noyaux auront, en principe, des latitudes combinatoires non limitées ; ils doivent pouvoir se combiner avec toutes les modalités spécifiques du verbe. Au contraire, si deux syntagmes entretiennent des rapports hiérarchiques, le verbe subordonné connaitra des restrictions de sa combinatoire du fait de sa dépendance syntaxique (et sémantique) vis-à-vis du verbe (prédicat) précédent qui le prédétermine et le limite dans ses compatibilités »

En marge des cas de ce qu'on appelle les relatives dont le lien est plus ou moins clairement défini, sauf dans les cas que Basset (1959) a appelé « anticipation renforcée», le sentiment net d'un rapport de dépendance ou d'indépendance syntagmatique et sémantique entre deux parties d'un même énoncé n'est pas toujours fiable dans la reconnaissance des rapports de coordination et de subordination.

Effectivement, à partir de ce repère théorique, on notera en kabyle (Chaker, 1983 : 414) que la distinction coordination/subordination est prise en charge par les oppositions suivantes :

1. Modalités aspectuelles : succession fréquente : prétérit – aoriste

2 . Modalités personnelles : le renvoi à des participants différents

3 . Modalité négatif – affirmatif

L'auteur a, d'ailleurs, mis en marge ces paramètres qui sont plutôt des « limitations de nature lexico sémantique que des restrictions syntaxiques » puisque le corpus même décrit des réalisations en digression avec le tableau présenté ci-dessous.

Ceci n'étant, donc, pas opérationnel, l'auteur propose alors les deux critères de la **prosodie** et de la **position** en fonction de la présence ou de l'absence de marqueur fonctionnel. Avant de formuler la problématique de cette étude, il convient, en premier, de récapituler les assises et les fondements faisant intervenir la pause tonale (en l'absence de monème fonctionnel) et le déplacement des propositions. Ce sont ces données-là que nous mettrons à l'épreuve dans l'objectif d'en étudier sa systématicité et d'en évaluer la régularité.

Pour plus de clarté, je récapitule, dans les schémas ci-après, la classification des conjonctions ainsi que les critères de distinction de la subordination et de la coordination établis par Chaker[1] résumés:

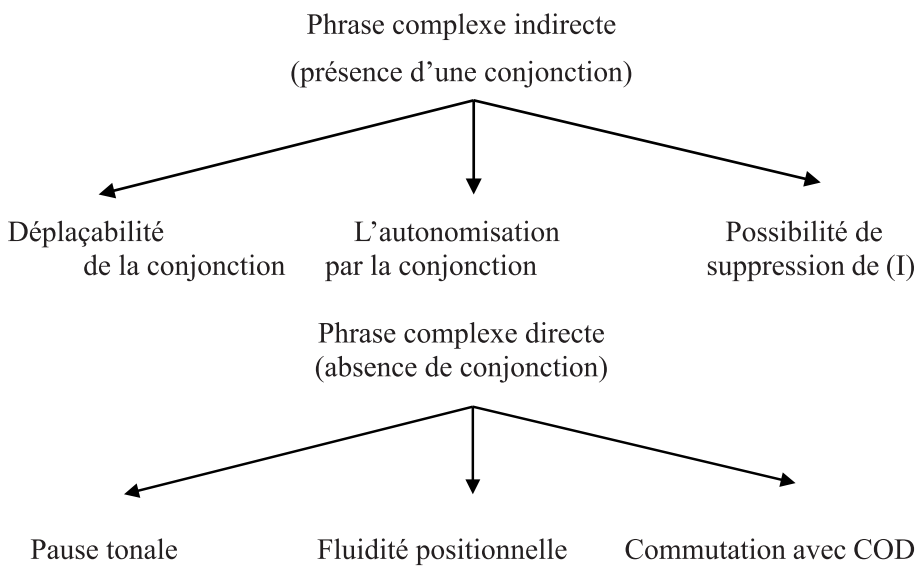

(1) Chaker a repris, par ailleurs, Mahmoudian dans son ouvrage Pour enseigner le français.

Conjonctions de coordination	Conjonction de subordination
Neɣ	*Mi, asmi, segmi, armi, seg wasmi, ɣef wasmi*
Maca, meɛna	*Ar*
Lakin, walakin	*Belli*
Wamma, wammag	*Ma, alma*
Wannag	*Skud*
Yerna, yernu	*Amzun*
Dɣa	*Alama*
Daɣ netta	*Ulama*
Ama….ama, la…..la	*Limer*
Ulama	*Lukan*
Alama	*Xas, xas ma, xas akken, xas ulama*
Armi	*Akken, i wakken, ɣef wakken, seg wakken*
	Uqbel
	Ard
	Bac, bac akken
	Axaṭer, acku
	Ticki

Nous suggérons, dans cet article, de mettre en évidence les limites et parfois les anomalies rencontrées lors de l'application de ces paramètres à une échelle plus large et plus variée. Nous tenons notamment à préciser que les situations auxquelles nous ferons référence sont issues des débats et questionnements en situation pédagogique et vise donc à proposer une approche à visée didactique. Chaque point expliquant l'un des deux paramètres mis en avant par Chaker fera l'objet de test de fiabilité par rapport aux données du corpus constitué d'extraits de discours, d'exercices d'application …

Il est aujourd'hui important d'évaluer l'application de ces critères, le recul et la fréquence/variation des tests étant les deux exigences requises pour l'établissement d'un constat étant réunis. La raison derrière cette réflexion n'est point orientée vers la mise en marge de ces paramètres qui sont, à un certain degré, mécaniquement opérationnels notamment à travers l'enseignement de la langue amazighe dans les différents paliers de l'éducation, mais plutôt vers la consolidation de ceux-ci en tentant leur optimisation face à des niveaux d'analyse approfondie. Ceci m'amène, d'ailleurs, à m'interroger si réellement et pratiquement, on peut mettre en place des critères opérationnels permettant la distinction entre la coordination et la subordination sans se référer à l'intuition et au sémantiquement correcte (qui appelle à des pré-connaissances linguistiques) et quel serait l'impact d'une classification des marqueurs de phrases complexes sur ces critères ? à supposer, bien sûr, que cette dernière

vienne ultérieurement à l'établissement de ces critères : remarque qui nous amène, d'ailleurs, à nous tourner vers l'aspect à prioriser entre la nature de la relation des propositions et celle des marqueurs fonctionnels indiquant ces mêmes relations.

En optant pour une analyse déductive, nous tenterons de mettre en application chacun des critères sus-cités sur les données recueillies et en dégager le degré de pertinence quant à la distinction entre rapport de coordination et rapport de subordination. Cette démarche va, intuitivement, mettre l'aspect syntagmatique au premier plan d'analyse. Nous l'opposerons, à la fin, aux différentes tentatives de classification des marqueurs de phrases complexes communément appelés conjonctions ou monèmes fonctionnels propositionnels et coordonnants, et ce de manière hiérarchique ou complémentaire.

Avant, il convient de signaler que la classification des marqueurs de phrases complexes en conjonction de subordination et conjonctions de coordination a été évoquée par Chaker (1983 : 165 et suiv.) avant de présenter les critères de distinction entre propositions dépendantes et propositions indépendantes). Cette catégorisation a été établie en référence au cotexte linguistique qui vient en allongement des repères théoriques cités plus haut : aspect des verbes, prédication…

Ceci-dit, même si une délimitation a été clairement posée par l'auteur, ce qui, normalement, n'appellera pas une étude des critères syntagmatiques distinguant la coordination de la subordination, il est plus que nécessaire de passer en revue cet aspect et éviter d'établir à tout prix une complémentarité avec la classification préétablie des conjonctions. Ceci témoigne déjà de la complexité de cette problématique et peut-être de la difficulté à trancher de manière définitive entre ce qui est une subordination et ce qui est une coordination.

I . La phrase complexe avec monème fonctionnel

En principe, et sur la base de ce qui a été expliqué ci-avant, on n'est amené à établir des critères de dépendance et d'indépendance qu'en l'absence de monèmes fonctionnels. En leur présence, ils se chargent eux-mêmes d'indiquer le type de relation exprimé à partir de leur répartition complémentaire. Mais, l'auteur a souligné l'importance de cette démarche afin d'éviter de « fonder l'analyse syntaxique sur des critères sémantiques » (1983. 428) tout en privilégiant une « description sur des bases strictement formelles indépendamment des signifiés ». Seulement, ce paramètre de signification, n'a pas été entièrement écarté, il resurgit à travers plusieurs critères proposés et parfois de manière prépondérante pouvant aboutir à exclure l'aspect syntaxique.

I.1. Déplacement de la conjonction en position finale

Ce procédé, quand il est applicable, exprime une relation de coordination, celle de subordination exigeant la position charnière entre proposition I et proposition II pour la conjonction.

Yeqqim ***meɛna*** *yuggad* (il est resté mais il a peur)

Yeqqim, yuggad ***meɛna***

Dans un premier temps, nous nous arrêterons sur la fragilité de ce critère dans l'identification même de la relation de coordination et ce, à travers deux points essentiels, avant d'enchainer avec la restriction accentuée accordée à la relation de subordination.

Le premier point relève de l'extension de ce paramètre aux autres conjonctions décrites comme coordonnants, lesquelles, doivent, logiquement, répondre avec le même comportement. Dans le cas contraire, on aurait établi une argumentation sur une partie seulement de l'inventaire d'unités concernées, ce qui est donc peu convainquant puisqu'elle appellera d'autres argumentations complémentaires pour chaque sous-groupe formé voire même à chaque unité prise isolément.

Les conjonctions *neɣ, la…la, armi*, pour ne citer que les plus systématiques, ne peuvent, même si elles sont des coordonnants, être en position finale dans un énoncé.

Yusa-d ***neɣ*** *yuɣal ?* (il est venu ou il est reparti ?)

Yusa-d, yuɣal ***neɣ*** *?* * (* : Phrase incorrecte)

D'autres conjonctions du même paradigme se prêtent à cette position mais de manière aléatoire en référence au paramètre sémantique et variationnel. Ceux-ci sont à relier au deuxième point qui fait référence au contexte de communication qui, souvent, prend en charge le sens en dépit de la dimension syntagmatique.

Par ailleurs, l'exclusivité de la position finale réservée aux conjonctions de coordination implique, de fait, l'exclusion des conjonctions de subordination. Si une seule unité du paradigme des subordonnants peut satisfaire le contexte de position finale, l'amalgame se posera et le critère deviendra caduc. Ceci est d'autant plus pertinent à partir du moment où les coordonnants mêmes ne répondent pas tous à cette procédure distinctive.

Avec le subordonnant *axaṭer*

Yettru ***axaṭer*** *yemmekta-d* (il pleure parce qu'il s'est rappelé)

Yettru, yemmekta-d ***axaṭer***

Cet exemple suffit, donc, pour installer une incertitude dans l'identification du type de relation.

I.2. L'autonomisation par la conjonction

Il est dit que toute possibilité d'autonomisation de la proposition II à l'aide de la conjonction renvoie à une dépendance, donc, à une subordination. A l'inverse, une proposition II qui ne peut être autonomisée sans incidence sémantique révèle une indépendance ou une liberté qui traduit une relation de coordination.

Là aussi, je m'appuierai sur les mêmes principes qui définissent d'ailleurs le comportement de tout critère ou paramètre : la systématicité et l'exclusion stricte. Deux questions s'imposent pour évaluer la pertinence d'une procédure de ce type auxquelles des réponses affirmatives valideraient la définition.

1. Ce comportement est-il généralisé à toutes les unités du même paradigme ou, à défaut, à leur majorité ?

2. Les comportements des deux paradigmes s'enchâssent-ils toujours ?

Comme pour le premier critère, on constate que même si toutes les unités du paradigme des subordonnants ont cette latitude d'autonomisation, il n'empêche qu'elles présentent des points de chevauchement avec les coordonnants comme :

Truḥeḍ ***wannag*** *ad as-tiniḍ* (tu es parti finalement pour lui répéter)

Wannag *ad as-tiniḍ, truḥeḍ*

Certes, le volet signifié est largement impliqué dans ce changement de positions qui peut, dans certains contextes, altérer le sens et le maintenir dans d'autres. Mais, contrairement au premier principe intrinsèque au paradigme qui peut se contenter d'une étendue majoritaire et non totale, il suffit, d'un seul cas pour invalider un critère car il est sensé être exclusivement distinctif.

I.3. La possibilité de suppression de la première proposition

Le rapport de subordination implique une dépendance de la proposition II vis-à-vis de la proposition I. Aussi, une proposition II sans I devient-elle incomplète et étroitement dépendante du contexte linguistique immédiat.

Dans ce point, Chaker (1983 : 431) a tenu à différencier entre la dépendance envers le contexte et l'intégration énonciative (discursive/ situationnelle). En d'autres termes, il distingue la dépendance syntaxique de la dépendance non syntaxique. A supposer que cette différenciation est toujours aussi clairement signifiée, certains subordonnants censés, selon la description, introduire des propositions syntaxiquement dépendantes, n'impliquent qu'une intégration situationnelle au même titre que les propositions à coordonnants.

Dépendance syntaxique :

Subordination	… ***axaṭer*** *yuggad*	(…parce qu'il a peur)
Coordination	***…neɣ*** *yuggad*	(ou alors il a peur)

Intégration situationnelle :

Coordination	***yerna*** *yuggad*	(en plus il a peur)
Subordination	***amzun*** *yuggad*	(comme s'il avait peur)

A travers ces deux paires d'exemples opposant coordination et subordination à chaque fois, le type de relation avec le contexte est quasiment le même qu'il s'agisse d'une dépendance syntaxique ou d'une simple intégration situationnelle. A vrai dire, théoriquement, la distinction entre ces deux concepts peut être exprimée, mais, elle demeure confuse et non démontrable.

En résumé, en marge de l'irrégularité de l'application de ces critères sur les différentes constructions syntagmatiques possibles et de la restriction observée sur un nombre réduit d'unités de chaque paradigme des fonctionnels, on constate que toute cette étude repose sur la classification préétablie des conjonctions dans la mesure où, les rapports de subordination et de coordination sont, d'abord, définis par nature des conjonctions reliant les propositions. C'est sur la base de cette donnée identifiée à l'avance que l'on a tenté d'y extraire les paramètres de distinction entre dépendance et indépendance : ces critères ne révèlent, donc, que les contextes et manifestations déduits de la catégorisation des conjonctions en coordonnants et subordonnants. On a, d'abord, posé le type de relation syntagmatique à travers l'appartenance et la nature de la conjonction, pour en extraire les propriétés syntagmatiques de cette relation. Comment peut-on poser les propriétés syntaxiques des conjonctions antérieurement à une analyse syntaxique des propositions mises en relation de dépendance ou d'indépendance ?

Toute catégorisation d'unités est censée se baser sur l'étude des propriétés devant s'exclure mutuellement. Or, on constate que, là, il y a eu une orientation première qui biaise toute la description syntagmatique déduite, d'autant plus qu'à aucun moment, Chaker (1983) ne revient sur le classement d'une quelconque conjonction qui ne répondrait pas, partiellement ou totalement, aux caractéristiques explicitées. Ceci se manifeste, d'ailleurs, dans la méthode utilisée qui n'élargit pas l'analyse à l'ensemble des unités composant chaque paradigme des conjonctions pourtant en inventaires extrêmement limités. Au fait, aucun questionnement ne vient remettre en cause cette classification qui est posée comme « repère stable ».

II . La phrase complexe sans monème fonctionnel

Chaker (1983) a mis en place trois procédés par lesquels on peut tracer une limite entre coordination et subordination sans marque de liaison : la pause tonale, la fluidité positionnelle et la commutation par un COD.

La réflexion sur ces derniers serait probablement venue de l'absence de monèmes fonctionnels qui peuvent, à priori, indiquer ou, à défaut, orienter vers le type de relation exprimé.

Dans toute description visant à mettre en place les propriétés distinguant deux ou plusieurs phénomènes syntaxiques, la systématicité est le principe majeur, auquel il faudra veiller ; dans le cas contraire on ouvrira la porte à l'intuition et l'approximation.

II.1. La prosodie par la pause tonale

Il est admis qu'en présence d'une pause tonale, la relation exprime une coordination alors que son absence renferme une subordination. La virgule qui représente cette pause à l'écrit, suppose des confusions quand on sait que ce caractère graphique est employé pour rendre compte de plusieurs contextes sémantiques et syntaxiques.

Outre le fait que ce paramètre soit exclusivement lié à un repère suprasegmental à caractère instable et imprécis ne pouvant être ni défini ni délimité sans techniques et moyens d'étude acoustique, la pause tonale est également ressentie et transcrite dans deux situations qui peuvent dérouter son interprétation :

D'abord, la pause accompagne certaines conjonctions, et le plus paradoxal, les subordonnants. Bien que le système de ponctuation ne soit pas bien décrit en tamazight, on reconnait cette double indication même dans la langue française, notamment avec le subordonnant parce que : *axaṭer*/*acku*.

Yugi, ***axaṭer*** *yeggul* (il ne veut pas parce qu'il a juré)

Il y a là une virgule qui devrait annoncer une coordination entre *yugi* et *yeggul* et une conjonction qui est communément employée dans des contextes de subordination.

1. Ensuite, l'on ressent nettement cette pause tonale lorsque la première proposition de la phrase complexe constitue une chaine allongée avec différentes expansions, même si le doute est clairement levé quant au rapport de subordination exprimé. Cette petite rupture tonale de « luxe » (peut être présente en raison de contrainte respiratoire) va être amalgamée à celle représentant un rapport de coordination :

Yugi ad d-yekcem

Yugi ***uqcic-nni ameɣbun i d-yufa ɣef tewwurt****, ad d-yekcem*

(Le pauvre enfant qu'il a trouvé à la porte ne veut pas rentrer)

II.2. Fluidité positionnelle

La permutation des propositions est peut-être le procédé le plus sollicité dans la distinction des deux types de rapports syntaxiques. Si coordination rime avec fluidité positionnelle (Chaker, 1983 : 419), on devrait qualifier toute perturbation sémantique et/ou syntaxique résultant de cette procédure, de relation de subordination. Or, les propositions coordonnées qui sont reliées

par un ordre logique et/ou chronologique imposent une suite précise de propositions n'acceptant aucune interversion sans incidence sémantique et syntaxique par ricochet.

Yerfa, yewwet-it (il s'est énervé et il l'a frappé)

Yewwet-it, yerfa (il l'a frappé puis il s'est énervé)

Ceci est, certes, accentué par la concordance des sujets (même indice de personne), mais n'est point un cas marginal :

Uzzlen ɣur-s, yerwel (ils ont couru vers lui et il s'est enfuit)

Yerwel, uzzlen ɣur-s (il s'est enfuit et ils ont couru derrière lui)

Même si dans le cas de la subordination, la permutation génère quasiment toujours une perturbation sémantique, voire une construction asémantique, les cas de similitudes rencontrés dans les relations de coordination génèrent des confusions qui affaiblissent les barrières descriptives de la subordination et de la coordination.

Par ailleurs, l'argument avancé par la commutation ne règle pas plus cette problématique. Si certains verbes peuvent recevoir une expansion nominale directe, un point par lequel Chaker (1983) repère exclusivement l'expansion prédicatoide, donc subordination, il n'est pas le cas des verbes intransitifs qui ne peuvent accepter cette expansion.

Yuzzel ad t-yelḥeq (il a couru pour le rattraper)

Dans cet exemple, on ne peut pas substituer la deuxième proposition à une expansion nominale car elle ne résulte pas du questionnement « quoi » mais « pourquoi».

Dans son analyse, Chaker (1983 : 420) résume l'identification de la subordination à la situation où les quatre paramètres ci-après sont remplis en même temps :

- Il n'y a ni pause, ni chute intonative entre les syntagmes I et II

- Le syntagme II peut commuter avec un nominal en fonction d'expansion directe.

- Le syntagme II répond à l'interrogation en *acu* (quoi)

- La permutation de I et II n'est pas possible sans modification de la structure syntaxique

Il nous semble, d'une part, qu'imposer la satisfaction des 4 critères en même temps revient à durcir son application et rendre l'opération rarement concluante car il existe toujours des contextes « rebelles » qui doivent, pour être sans incidence, être marginaux.

Si, d'autre part, se suffire de la confirmation de l'un de ces paramètres pour poser une subordination, c'est étirer l'étendue d'application aux limites de l'intuition qui va facilement induire des amalgames poussant à la prise de position de manière presque totalement subjective.

Conclusion

La question de la délimitation coordination/subordination associée à celle de la classification en coordonnants et subordonnants demeure une problématique complexe non par méconnaissance des deux paradigmes et des rapports syntagmatiques qu'ils entretiennent, mais parce que l'équation à résoudre ici est à deux variables toutes deux instables. Ceci est compliqué par leur imbrication et croisement qui suppose l'analyse des propriétés syntagmatiques des rapports impliqués en parallèle avec la déduction de l'appartenance paradigmatique à travers les particularités syntaxiques posées. Or, ni l'une, ni l'autre de ces actions ne peut aboutir à des résultats fiables de manière isolée, d'où le recours fréquent à la reconnaissance instinctive et l'intuition.

En effet, les critères de classification des conjonctions de coordination et de subordination devant orienter la description des rapports de dépendance et d'indépendance reposent, justement, sur les paramètres de l'ordre du possible, puisqu'on ne peut réellement classer ces conjonctions sans les soumettre au plan sémantique. De même, on ne peut, non plus, se référer à la seule signification pour ranger ce type d'unités.

Il ne semble pas y avoir de clé apparente à cette problématique épineuse. Néanmoins, il parait assez nettement que le caractère de déplaçabilité est le plus pertinent. Mais peut-on là réellement parler de critère dans ce cas. En effet, la notion de critère, ici, doit répondre au principe de systématicité stricte ou, à défaut, être accompagnée d'une liste d'exception conditionnée par une délimitation dénombrable et dénommée. Il faudrait également qu'elle s'éloigne de toute autre situation comparable pouvant créer des confusions car le boitement d'un autre critère en compromet la pertinence.

Eléments bibliographiques

Achour R. (2017), *Structures phrastiques et fonctions syntaxiques en kabyle*, Thèse de doctorat, Université Mouloud Mammeri, Tizi-Ouzou, Algérie.

Basset, A. (1950), « Sur l'anticipation en berbère ». *Mélanges William Marçais*, Paris, G.P. Maisonneuve, 17-27.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère. Aït Seghrouchen d''Oum Jeniba (Maroc)*. SELAF. Paris

Builles, J. M. (1998), *Manuel de linguistique descriptive. (Le point de vue fonctionnaliste).* Nathan.

Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (kabyle) : syntaxe. Thèse de Doctorat d'État*. Aix-en-Provence : Université de Provence.

Costaouec, D. et F. Guerin (2007), *Syntaxe fonctionnelle, théorie et exercices*. Presse Universitaires de Rennes.

Dubois, J. et al. (1994), *Dictionnaire de linguistique et des sciences du langage*. Larousse.

Galand, L., (1987) « Subordination résultant de la relation » : à propos de la relative berbère » dans G. Bernini et V. Brugnatelli (éds), Instituto Univesitario, 29 novembre 1985. Milano : Edizioni Unicopli. (85-100). (repris dans Galand,. 2002).

Leguil, A. (1984), «Les complétives non primaires en berbère», *Bulletin des études africaines de l'INALCO*. N° 4/7 P. 69-92.

Leguil, A., (1992). *Les structures prédicatives en berbère : bilan et perspectives*. Paris: L'Harmattan.

De la prédication verbale simple et de la prédication verbale complexe en amazighe

Mohyedine Benlakhdar
L&S, REMATE, USMBA-Fès

Sans nier l'existence et même l'importance d'une prédication nominale nous partons du postulat, que l'énoncé préférentiel en amazighe est l'énoncé verbal. Peut être que ce constat devrait être modulé selon les parlers.

Chaque énoncé verbal configure une relation de dépendance autour du verbe.

Si tant dépendance veut dire subordination il importe de souligner la différence des conceptions qu'ont les cadres théoriques de la relation de «subordination». Pour résumer nous rappelons que traditionnellement la subordination n'apparaît qu'à partir de la phrase complexe. Pour Tesnière (1959), par exemple, toute la syntaxe est subordination**.** Cet auteur oppose la connexion structurale (syntaxe) à la détermination (sémantique). Dans son optique, la subordination est présente dés les plus petites séquences linguistiques. D'après lui les compléments du verbe sont des actants, dont le sujet au même titre que les compléments d'objets.

Pour notre part et pour des raisons de commodité nous maintenons la distinction entre un niveau de prédication verbale simple, (un seul prédicat) ; et un niveau de prédication verbale complexe, (plus d'un prédicat). Dans un énoncé verbal le verbe est le noyau, autour duquel gravitent les actants, ces derniers associés au verbe donnent ce que Tesnière appelle la valence verbale. Cette notion a été largement reprise après, avec des développements plus ou moins pertinents, notamment sur le volet sémantique. D'où l'apparition de notions comme « les rôles thématiques » et «les cas».

La question des «*valences verbales*» (C.B. Benveniste 2005) se présente sous différentes *combinatoires* des verbes (M. Gross), lesquelles combinatoires ne sont pas les mêmes ni en nombre, ni quant à la nature des compléments d'un verbe transitif (traits lexicaux des arguments) selon Gross.

La combinatoire d'un verbe donné peut connaître des *limitations* (M. Gross), là où celle d'un autre peut être étendue. Selon le même auteur *les traits*

lexicaux des actants sont déterminants, en particulier quant à la distinction entre l'*animé* et l'*inanimé,* et surtout entre ce qui est humain et ce qui n'est pas humain. Cette distinction a trait la question du passif, et de la passivation ; et au-delà avec les notions de factitif, de causatif, et de *résultatif.*

En fonction de l'instanciation diathétique du verbe (selon qu'il est construit transitivement ou intransitivement, un énoncé verbal peut comporter un certain nombre de compléments. Nous parlons d'instanciation parce que dans l'absolu rares les verbes qui sont exclusivement transitifs, ou exclusivement intransitifs. Un même verbe peut être employé transitivement ou intransitivement, moyennant la présence de modifieurs, tels des préfixes ou verbes opérateurs (factitifs, causatifs, passivation…)

Nous nous intéresserons dans cet article, de manière non exhaustive, à la valence de l'énoncé verbal simple comme premier point. Dans le second point nous aborderons le prédicat verbal complexe en amazighe.

I-Enonciation et complémentation verbale simple en amazighe

En amazighe les premiers compléments, dans un énoncé verbal, sont *l'indicateur de thème et le complément explicatif* (Galand), ou *expansion référentielle* (Chaker), outre les compléments d'objets. A noter que les compléments du verbe ne le complètent pas de la même façon. Les rapports qu'entretient le verbe avec l'indicateur de thème ou avec le complément explicatif ne sont pas aussi essentiels que ceux qu'il entretient avec le complément d'objet quand il est transitif ou construit transitivement, sinon que la relation du verbe avec l'IT ou avec le CE cristallise l'opposition d'état. En conséquence la présence de l'IT ou du CE peut s'avérer essentielle pour démarquer l'instanciation diathétique d'un verbe : ainsi un verbe comme *asi* peut se construire avec un objet : *yusi tisənt «* il a pris du sel » ; ou sans objet : *yusi wnẓar, anẓar yusi* « la pluie a levé, il a cessé de pleuvoir », où il apparaît que la construction avec le CE est spontanément plus utilisée par les locuteurs que celle avec l'IT.

Certains verbes transitifs peuvent connaître des *emplois absolus*, où l'objet n'est pas mentionné ; mais peut être restitué.

Ces verbes sont pratiquement attestés dans tous les parlers de l'amazighe. Ce sont les verbes *ttəš* (*šš*) «manger», *səw* « boire », *awl, tahəl* «(se) marier, épouser».

ttəš « manger » et *ɣrəs* « égorger » peuvent avoir un emploi particulier. Le premier pendant le ramadan, l'autre pendant la fête de l'Aid du sacrifice *tafaska*, ex : *tətšit (...) mad tuẓumt* ? « tu as mangé, ou tu jeûnes ? ». Pendant la fête du mouton une question revient entre voisins : *təɣərsəm (i təmɣrust)*

mad tsulm ? « vous avez égorgé (la bête) ou pas encore ? », ou encore dans un énoncé comme : *ur da ɣərsən* (…) *igzzarən el žumuɛa* « les bouchers n'égorgent pas (les bêtes) le vendredi (il n'y a pas d'abattage le vendredi) ». Pendant la veille de la nuit de noces, on a *aɣ°m* « (teindre) se teindre, de henné », ce qui donne *iɣman*, qui malgré l'apparence participiale de son schème est le nom du verbe *aɣm*.

Il y a aussi le cas des verbes à objet interne comme *zdəm* « ramasser le bois sec », *agem* « puiser l'eau ».

Par ailleurs, il existe des cas particuliers, en l'occurrence *ɣzen* « avoir raison », *graz* « peser, être source de regret », *xərrəm* « renoncer, se dédire d'un accord ou promesse, faire défection ».

Le comportement syntaxique de ces trois verbes est spécial. *ɣzən* « avoir raison » peut être conjugué à toutes les personnes sauf aux premières (singulier ou pluriel). *graz* présente une orientation du procès particulière : *zzenzi-x tamazirt n nnig n wassif maša təgraz-i-yi* « J'ai vendu le terrain en haut de la vallée, ça me dérange, je le regrette… ». A noter que le *sujet* du premier prédicat devient *objet* dans le second.

Quant à *xerrem*, attesté en arabe de la région de l'Oriental, il s'emploie sans objet apparent ; mais n'en est pas moins transitif : *msasan ɣif tərga ikker bu imendi ixrrem* « Ils se sont mis d'accord sur la rigole (l'irrigation) ; puis celui qui a les céréales a dénoncé (l'accord) »

D'autres verbes présentent un jeu de *présence/absence* de la préposition. Parmi ces verbes on peut citer *sḳər, qrəš, zgən* « circoncire », peuvent se présenter avec une construction indirecte : *a-s* (préposition +clitique) ou directe :

Isker ḥmad ***i*** *yiws assant* (construction indirecte)

Ahmed a circoncis [à] son fils hier

Iqres yiws n hmad aslid-assant (construction directe)

Il a circoncis avant-hier (il a été circoncis avant-hier.

Mais sémantiquement, et quelle que soit la construction syntaxique employée, le circoncis ne peut être que patient.

De même pour l'interrogation, on dira au choix : *isker nɣed i- sul ?* «il est circoncis ou pas ? » ou *skern-as nɣed isul* «On lui a / l'a circoncis ou pas encore / Il est circoncis ou pas encore ?».

En rapport avec la nature lexicale des arguments cette fois, citons le cas des verbes dont l'objet peut être spécifique : *awi* «épouser» : *yiwi tarumit* « il

a épousé une européenne» / *tiwi amdyaz* «elle a épousé un chanteur». Dans ces énoncés l'objet est spécifié pour des raisons non syntaxiques (sociales, culturelles). Un verbe comme *awɣ* «brouter» se construit avec ou sans objet *tuga* «herbe» éventuellement. Le plus souvent, il est construit sans objet. Il est notoire que les deux verbes ne sont pas passivables, tout transitifs qu'ils sont. Le verbe *warg* « rêver » peut avoir comme complément un simple nominal, ou un prédicat verbal introduit par *amm* « comme» : *warg-ḵ-x ammi tinit iyyis,* ou sans *warg-ḵ-x ətnit iyyis* « Je t'ai rêvé (comme si) tu montais un cheval». Cependant, il n'est pas passivable non plus. Nous avons aussi *iɣzəm* « il a divorcé / il est divorcé » *;* alors que pour une femme on emploiera *tənnurzəm* « elle a été répudiée ».

Les circonstants ne sont pas des compléments du verbe ; excepté quand il s'agit de compléments *essentiels*, et donc faisant partie de la complétude de l'énoncé. Ainsi un verbe comme *zdəɣ* « habiter » ne peut jamais se passer de son circonstant. De même, et selon le contexte, le verbe *ili* « se trouver » quand il désigne une localisation ne peut se séparer de son complément : *illa da* « il est là », *illa izdar* « il est là-bas » ; ce qui est le seul moyen le distinguer de *illa,* au sens d'« exister ». Dans le cas du verbe *qqim*, on distinguera deux entrées : celle où le verbe désigne l'action de s'asseoir, il est intransitif ; et celle où il désigne « demeurer, rester » et dans ce cas il nécessite un circonstant locatif, ou temporel, ou les deux à la fois : *iqqima g taddart, iqqima ɛamayn g lalman* « il est resté deux ans en Allemagne».

En outre *qqim* s'emploie aussi comme opérateur *qqim-x ar diḵ-s səḵswi-x* « je suis resté à le regarder/le contempler ». La présence du circonstant locatif est aussi un des critères pour distinguer *sul* le verbe de *sul* le semi-auxiliaire (opérateur) : *isul da* « il est encore là» ; *isul da/ar/la ixddəm* « il travaille encore, il continue à travailler… », ou encore un pléonasme, fort anodin, comme *isul iddər* « il est encore vivant /en vie !» Il y a également le rôle du complément circonstanciel directif pour distinguer *ddu* au sens d'aller ; et *ddu* au sens de partir. La destination doit être mentionnée dans *idda s iɣrəm/ ɣər tmazirt* (il est allé au pays) ; mais pas dans *idda* « il est parti ». En fait ils ont en commun deux critères avec les «objets», du fait qu'ils admettent, comme eux, la pronominalisation et répondent à la question en « quoi/ que ». Ainsi dans les énoncés *ikka ḥmad tamazirt/ ikka hmad abrid-a/aɣaras-ad*, les compléments *tamazirt* et *aɣaras* peuvent être pronominalisés respectivement en *–tt* et *–t* d'une part : *ikka-tt, ikka-t*, et répondent à l'interrogation *may(d) ikka ḥmad* ; et non *mani*, d'autre part.

Ce n'est là qu'un rappel de quelques exemples, désormais classiques. Il y a donc lieu de réviser la notion de circonstant et son statut. Elle pose un

problème d'appellation, parce qu'elle est assimilée à ce qui est circonstanciel, et partant facultatif. C'est en ce sens que M. Gross considère certains circonstants comme des arguments.

En définitive les compléments peuvent être différenciés par des critères formels (pronominalisation et interrogation) et sémantiques comme l'effacement et les traits lexicaux des arguments. Les compléments essentiels peuvent être cliticisés, répondent à la question en *ma, may(d)* (que, quoi), ne sont ni déplaçables, ni effaçables. Les circonstants ne sont pas cliticisables, répondent aux questions en *mantur, milmi, man luqt (quand), mani (où),* et surtout sont effaçables. (cf. Benlakhdar, 1998).

Plus haut nous avons abordé l'instanciation diathétique parce que la diathèse des verbes n'est pas figée. Elle peut être augmentée ou réduite par des procédés morpho-syntaxiques ou simplement syntaxiques, impliquant, ou non des changements de voix, mais toujours accompagnés de conséquences sur le plan des rôles sémantiques (ou thématiques).

La transitivation des verbes intransitifs consiste en l'augmentation du nombre des actants (places) d'un verbe intransitif. A l'opposé, l'intransitivation est le procédé syntaxique de la réduction de la valence.

La transitivation se fait par préfixation du *S-* pour les verbes qui admettent ce préfixe. Une première estimation laisse voir que les verbes de mouvement sont naturellement compatibles avec ce préfixe (*qqim, kker, bedd, ffeɣ, ḵjem, rres, awḍ, gg°z, ali, ny, ḍer).* Mais il y a aussi les factitifs (faire faire) *stteš*, *ssew*, et quelques cas de causation (*sxub (aḍu), seḫrru, smuyd*), sans oublier les verbes que nous pouvons appeler «transformatifs» : *s-xiṭr (xiṭr), s-mɣur, selmed, sgzel, sɣzif, swriɣ, smlil, sbuhl, shbl, sslwiɣ, sduhdu…* Tous issus de verbes statifs (dynamique comme *xitr, lmed* ou statique comme *hbl, dduhdu* « manquer de discernement», *ssiwd* «effrayer, apeurer», *smmuyd* « tenir éveillé, priver de sommeil», *gg* ^{w}*d* (Ayt Atta du Dadès) ; alors que les autres parlers de tamazight n'ont que *gg*^{w} *d*; et pas du tout *smuyd*.

L'intransitivation se fait généralement par passivation. Cette dernière se fait par le préfixe *ttw-* ; mais pas pour tous les verbes. Nombre de verbes peuvent être instanciés intransitivement, avec une valeur passive, sans recourir à ce morphème, dans plusieurs parlers.

Il y a un lien évident entre transitivité et passif ou passivation. De prime abord, au risque d'être redondant, il importe de rappeler les points suivants :

1. les verbes transitifs ne sont pas tous passivables : *agəm, awi, awl, ɣəzz…*

2. la passivation n'est pas toujours morphologiquement marquée :

irrẓa aḵššuḍ/ irrẓa wḵššuḍ,

Il a brisé le bois/le bois est brisé,

iswa aman, isswa igr/iswa yigr.

Il a bu l'eau, il a irrigué le champ/le champ est irrigué.

3. elle peut se faire par intransitivation :

izzənza igr/inza yigr

Il a vendu le champ/ le champ est vendu.

4. ou par augmentation valencielle d'une forme verbale déjà augmentée :

isres aḵššuḍ/ i-ttu-sars uḵššuḍ

Il a posé un bout de bois/le bout de bois a été posé

La passivation se fait par le préfixe *ttw*-. Mais ce procédé n'est systématique ni pour tous les verbes, ni pour tous les parlers. A tout le moins devons-nous signaler qu'il n'a pas le même taux d'utilisation dans tous les parlers de l'amazighe.

Certains verbes se défont de ce préfixe quand ils sont passivés, ou construits intransitivement. C'est le cas des verbes *zzenz* « vendre » sans doute *szenz* à l'origine et de *ssird*, qui deviennent respectivement *inza* « il est vendu » et *yarid* ou *yarud*, selon les parlers, « il est lavé ». C'est du moins ce qui prédomine dans les parlers du Sud-est marocain, car dans d'autres parlers des formes comme *ittnuz* ou *immunza* prévalent.

Il existe aussi une voix moyenne, concurrente quant à sa valeur sémantique, de la voix passive. Elle peut être distinguée de cette dernière par l'absence du préfixe *ttw*-, tout en présentant l'orientation du procès du passif (Benlakhdar,1996).

II-Prédication verbale complexe

Dans son article *« syntaxe de la langue ou syntaxe de la parole ? »*, Chaker (1983 ; 1995) soulevait une question fondamentale en syntaxe du verbe amazighe qui était à peine évoquée avant. Il y soulignait l'importance de l'intonation au niveau de la prédication complexe, et au-delà l'existence d'une subordination sans marque**,** outre celle attestée avec marque (subordonnant). L'auteur souligne, à juste titre, que les subordonnants sont marqués par des signifiants et donc liés à la tradition grammaticale de l'écrit, *syntaxe de la langue* ; alors que la hiérarchie des énoncés dans les prédicats complexes de

l'amazighe ne passe pas toujours par des marques, et peut se réaliser seulement de manière intonative, comme dans les exemples ci-dessous :

Nni-x [0] idda əlḥal

«J'ai pensé qu'il était tard (en fait non) »

Ggulli-x [0] tnəssat ɣuri

«Je l'ai juré, tu passeras la nuit chez moi »

En fait, le traitement de ce genre de constructions relève de *l'intono-syntaxe***,** une discipline à cheval entre intonation et syntaxe, à ne pas confondre avec l'intonologie, dont la vocation est l'étude des tons.

Dans la prédication verbale sans marques, le rôle syntaxique de dépendance est assuré par les verbes opérateurs, qui sont introducteurs, et l'intonation[1].

Dans la prédication verbale complexe avec marques la dépendance entre énoncés se fait par l'association des *verbes opérateurs* (semi-auxiliaires), *particules Préverbales* ou de l'association de ces derniers à des connecteurs**.** Indépendamment du statut théorique, les PPV comme les connecteurs se trouvent jouer un rôle de subordonnant.

Les particules préverbales, comme leur nom l'indique, précédent le verbe. Ce sont principalement et d'un point de vue pan-amazighe : *a(d), da, la, ar*. Quant aux subordonnants ce sont : *is, hat, han, mar…*

Les particules préverbales ne peuvent être séparées des verbes opérateurs.

Dans sa première thèse Cadi (1981; 1987) a introduit les verbes opérateurs, qu'il a emprunté à Gross (1968; 1975), dans le domaine amazighe.

Ce sont des verbes à forte dose de grammaticalité, qui sont utilisés pour introduire et régir des prédicats verbaux. Ces verbes-outils comportent souvent une triple valeur : aspectuo-modalo-temporelle (Benlakhdar, 2002 ; 2012).

Ces verbes sont issus principalement des verbes de *mouvement* ; mais aussi de verbes exprimant des *attitudes psychologiques, mentales* ou encore *sentimentales*, ce qui est un phénomène quasi-universel, constaté dans différentes langues de par le monde. En amazighe, certains verbes sont plus grammaticalisés que d'autres (Leguil, 1984, 1987; Chaker, 2005). C'est notamment le cas en domaine tachelhit, où Leguil (ibid.) est allé jusqu'à parler de « naissance des

(1) Pour plus de détails sur ces questions voir les travaux de Mario Rossi, Albert Di Cristo et Daniel Hirst menés dans le cadre du Laboratoire de Phonétique d'Aix-en-Provence.

temps en Chleuh », en soulignant la contraction entre la particule *ad* et les opérateurs *iri* et *ddu*, ce qui a donné respectivement *rad* et *dad***.**

- Sur le plan de l'aspect, ils expriment l'inchoation (*qqim, kker*), *ikker ar ittini i medden ukern-as ulli* « Il s'est mis à dire (raconter) aux gens qu'on lui a volé son cheptel… », un procès en cours (*ili* + *ar/la/da*+ inaccompli) *illa da iqqaz* « il est en train de creuser… »

- Sur le plan modal, ils expriment le souhait, la pensée, l'intention (*iri* «vouloir », *ini* « penser, avoir l'intention », *iɣil* « croire », *ɣal-x is teffeɣt* «j'ai cru/ pensé que tu étais sorti ».

- Temporellement ils précisent la valeur du passé : *ikka izdəɣ tama-nw* «un moment il a habité à côté de moi ; plus maintenant ». (Benlakhdar, 2002).

Conclusion

Au niveau de l'énoncé simple la dépendance en syntaxe verbale passe par la complémentation des *seuls actants* (Tesnière, 1959). Ces actants peuvent être réduits ou augmentés. Les valences des verbes n'étant ni les mêmes, ni régulières, nous préférons parler *d'instanciation diathétique* (notion inspirée des travaux d'A. Culioli) pour éviter de confiner un verbe dans une seule diathèse (transitif Vs intransitif). Au niveau de l'énoncé complexe, c'est la somme des quatre composantes, à savoir les verbes opérateurs, les particules préverbales, les subordonnants et l'intonation qui assurent la prédication verbale complexe en amazighe. Ces composantes concourent simultanément à construire des prédicats verbaux complexes. C'est ce qui fait que *l'aspectuo-modalité-temporalité* (Benlakhdar, 2012) est une *problématique compacte* en amazighe, en ce sens que les catégories de l'aspect, de la modalité et de la temporalité sont exprimées en même à travers ces composantes. Toujours à propos de l'énonciation verbale complexe, il faut faire la part entre *langue* et *parole***.** La langue utilise des subordonnants manifestes (marques) ; alors que la parole hiérarchise aussi les énoncés ; mais sans marques.

Bibliographie

Benlakhdar, M. (1996), «Passif ou moyen ? Cherchez l'agent!», *Etudes et documents berbères* 14, La Boîte à Documents/Edisud, p. 213-222.

Benlakhdar, M. (1998), « Structure argumentale et circonstancielle dans les structures Verbe-Nom», in *Etudes et documents berbères* 15-16, La Boîte à Documents/Edisud, p. 210-218.

Benlakhdar, M. (2002), *Diathèse voix et aspect en Tamazight, description lexico-syntaxique*, Thèse de Doctorat d'Etat, USMBA, Fès.

Benlakhdar, M. (2012), « Diathèse-voix-aspect-temps :une problématique compacte », in *Etudes Berbères VI, Essais sur la syntaxe et autres articles*, Rüdiger Köppe Verlag.Köln, p. 37-42.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, SELAF.

Benveniste, C.-B. (2002), « La complémentation verbale : petite introduction aux valences verbales », in *Travaux neuchâtelois de linguistique*, 37, p. 47-73.

Cadi, K., (1987), *Système verbal rifain formes et sens*, Paris-SELAF.

Cadi, K., (2006), *Transitivité et diathèse en Tarifit : analyse de quelques relations de dépendance lexicale et syntaxique*, Publications de l'IRCAM, Rabat.

Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère*, Editions Peeters, Paris-Louvain.

Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Editions Peeters, Paris-Louvain.

Gross, M., (1968), *Grammaire transformationnelle du français*, Larousse, Paris.

Gross, M., (1981), «Les bases empiriques de la notion de prédicat sémantique », in *Langages* n° 63, p. 7-52.

Leguil, A. 1992, *Structures prédicatives en berbère, Bilan et perspectives*, L'Harmattan, Paris.

Tesnière, L. (1959), *Eléments de syntaxe structurale*, Editions Klincksieck, Paris.

Formes, emplois et sens des marqueurs temporels *al* et *almi* en tarifit

Mustapha El Adak
Université d'Oujda

Tout comme les autres outils syntaxiques, les marqueurs temporels soulèvent plusieurs questions en amazighe. En tarifit, les quelques analyses qui leur sont consacrées depuis la période coloniale (Renisio : 1932, Kossman : 2000, etc.) sont très peu développées, et donc il reste encore à éclaircir de nombreux aspects comme leur analyse morphologique et l'enchâssement des propositions dont ils assurent la relation. C'est pourquoi, il serait intéressant de répertorier ces mots-outils dont l'aspect morphosyntaxique est important à plus d'un titre et de tenter une analyse globale de leur fonctionnement. De ce point de vue, il va sans dire que ces mots constituent une classe présentant une grande hétérogénéité, laquelle soulève la question de la variation dialectale comme c'est le cas d'autres unités linguistiques. L'importance de l'hétérogénéité à ce niveau est telle que presque chaque zone de l'aire linguistique rifaine se distingue par ses propres locutions conjonctives. Vus sous cet angle, l'intérêt de leur analyse morphosyntaxique n'est plus à démontrer.

S'inscrivant dans une démarche fonctionnaliste, cette étude se limitera à l'étude de *al* et *almi*, deux outils marquant le temps selon qu'il s'agit d'un emploi prépositionnel (*al*) ou d'un rapport de subordination (*al* et *almi*). En effet, bien qu'ils soient proches du point de vue sémantique, chacun à son propre fonctionnement aspectuel, mais aussi syntaxique. Et en tant que conjonctions de subordination, il est important de souligner que la manière dont ils fonctionnent se distingue à plusieurs égards de celles des autres conjonctions de la subordonnée relative ou de la subordonnée complétive. Il sera ainsi judicieux d'établir de prime à bord l'inventaire des variantes des deux mots-outils en question et de tenter ensuite de faire la lumière sur leur constitution formelle, leur positionnement dans la phrase, leur implication quant aux contraintes de contrôle sur les temps verbaux et les différentes valeurs qui leur sont associées.

1. Variations et formes de *al* et *almi*

En tarifit, l'une des caractéristiques des connecteurs (adverbes et conjonctions de coordination ou de subordination) est de donner un aperçu des différences linguistiques que l'on peut constater chez les locuteurs dans diverses régions du Rif. Ces différences révèlent que le système linguistique perçu sous l'angle de ses parlers n'est pas unitaire, mais renferme plusieurs différenciations : phonétiques, morphologiques, lexicales, etc. A ce titre, *al* et *almi* présentent plusieurs variantes laissant entrevoir les différences régionale[1] illustrées par leurs formes signifiantes :

a .al

- al (Izn), ar (Bq, Ql, W), alal (Qr)

- alɣa (Izn, Qr), arɣa (Bq, Ql, Tz, W)

- ḥetta, ḥatta, ḥta (Bq, Bt, Tm)

- ḥetta ad (Bq)

- ḥettar, ḥattar (Bq, Tm, W), ḥtal (Bq)

- xaṭṭar, xaṭar (Bq)

- ḥama (Ql), ḥuma (Ql), ḥima, ḥma (Bq, Tm)

- ɣarsar, ɣasar (Ql)

- xarsar, xasar (Ql).

b. *almi*

- almi (Izn, Qr), armi (Bq, Ql, Tm, Tz)

- alami (Izn), arami (Ql, Sn, Tz, W)

- almani (Izn, Qr), armani (Ql, Zn)

- ḥettami, ḥtami (Bq, Bt, Tm)

- ḥettani (Sn)

- ḥtalami (Izn), ḥtarami, ḥtarmi (Bq)

- ḥettawami, ḥtawami (Tm, Bq, Sn, W)

- mağarami (Zn)

---

(1) Les abréviations des parlers auxquels sont empruntés les mots du corpus sont : *Bq : Ibeqquyen, Bt : Bettiwa, Ql : Iqelɛeyyen, Izn : Ayt Iznassen, Qr : Qarya, Sn : Senhaja, Tm : Temsaman, Tz : Ayt Tuzin, W : Ayt Waryiɣel, Zn : Izennayen.*

- ɣarsarami, ɣarsarmi, ɣasami (Ql)

- xarsarami, xarsarmi, xasami (Ql).

On voit bien que les deux marqueurs temporels présentent des formes très varié[1] résultant essentiellement de la réduction de leur aspect matériel et de changements phonétiques portant sur les sons en contact au sein de leurs formes complexes. Dans les deux cas, la variation s'inscrit dans le cadre de l'économie formelle et articulatoire.

1.1. Altérations phonétiques

L'inventaire précédent montre comment la diversité des marqueurs temporels est à l'origine de changements phonétiques connus en tarifit. Rendre compte de la nature de ces changements est sans conteste utile à la reconstruction des unités composant leurs formes complexes et à l'explicitation de leur constitution morphosyntaxique.

- Passage de la latérale apico-dentale/alvéolaire *l* à la vibrante apicale *r*

al / ar

alɣa/ arɣa

alm i/ armi

ḥtalami/ ḥtarami.

- Chute de la vibrante apicale *r*

ɣarsar/ɣasar.

- Alternance consonne simple/consonne géminée

ḥetta/ḥta.

- Passage de la vélaire sonore *ɣ* à la vélaire sourde *x*

ɣarsar/xarsar.

- Passage de la pharyngale *ḥ* à la vélaire *x*

ḥattar/xaṭṭar.

- Passage de la labiale sonore *m* à l'apicale sonore *n*

ḥettami/ḥettani.

- Alternance vocalique : a/i, a/u, a/e

(1) Pour plus de précisions à ce sujet, cf. Lafkioui, Mena B. (2007 : 229).

ḥama/ ḥima

ḥama/ ḥuma

ḥattar/ ḥettar.

- Chute de la voyelle pleine

ḥatta/ḥta.

Tels sont les principaux changements phonétiques caractérisant la forme des variantes de *al* et *almi* lorsqu'ils fonctionnent comme prépositions ou lorsqu'ils indiquent, dans la phrase complexe, l'antériorité par rapport au procès du verbe de la principale.

1.2. Variantes formelles : forme étoffée *vs* forme réduite

L'inventaire montre aussi que *al* et *almi* présentent des formes et des tailles remarquablement variées. Il arrive même que plusieurs variantes soient utilisées au sein d'un même parler comme c'est le cas chez Iqelɛeyyen, et plus précisément dans la région de Bouyafar et des Ayt Chichar, où, en plus de *ar et de armi*, les locuteurs recourent à l'usage des variantes libres *ɣarsar* et *ɣarsarmi* :

(1) iḍfar-it ɣarsar Mritc

Il l'a poursuivi jusqu'à Melilla.

(2) iqqim isess ɣarsarmi yesscar

Il continue à boire jusqu'à ce qu'il se soit soûlé.

De même, à Qarya, force est de constater que devant les adverbes de lieu *da* «ici», *din/dinni/diha* « là/là-bas », *al* se réalise *alal* :

(3) yiwḍ-(d) alal da/din/dinni/diha

Il est arrivé jusqu'ici/là/là-bas.

Un dernier exemple est celui du parler des Ayt Yettef - à l'ouest du Rif – où l'on peut constater que *ar* et *armi* sont presque ignorés. Ce sont plutôt les formes *ḥettar* et *ḥettawami* qui sont utilisées respectivement comme préposition et subordonnant :

(4) yewweḍ ***ḥettar*** *taddart*

Il est arrivé jusqu'à la maison.

(1) iraja ***ḥettawami*** *imreḵ uma-s*

Il a attendu jusqu'à ce que son frère soit marié.

Ce qu'il y a à retenir ici, c'est que les variantes sont en général régionales ou locales et que les changements phonétiques liés à la loi du moindre de l'effort articulatoire sont à l'origine de la multiplication des formes des deux marqueurs qui se figent et se différencient légèrement par leurs signifiants tantôt étoffés, tantôt réduits :

- *al/alal/alɣa*
- *ḥetta/ḥettar/ḥta*
- *ɣarsar/ɣasar*
- *almani/alami/almi*
- *ḥettawami/ḥettami/ḥtami*
- *ɣarsarami/ɣarsarmi/ɣasami.*

2. Synthématique

Lorsqu'ils n'ont pas une forme simple (al « jusqu'à ce que », ɣer « dès que », mi « lorsque », la grande majorité des marqueurs temporels en tarifit et largement en amazighe sont des mots complexes figés au cours du temps. Il en ressort que les limites entre leurs unités constitutives sont plus ou moins dissimulées, et par conséquent forment une suite phonétique visiblement non segmentable et renvoyant à un seul et même référent. Faute d'une tradition écrite pouvant nous renseigner sur l'évolution de la langue, il est difficile de pouvoir comprendre les procédés de formation synthématique de certaines locutions, et par là même la nature de leurs unités constitutives. C'est pourquoi, à part l'étude des caractéristiques phonétiques et morphosyntaxiques de leurs formes signifiantes qui peuvent être mises en relation avec celles d'autres locutions assurant la même fonction, la comparaison intra dialectale et inter dialectale s'avère également essentielle à l'analyse des procédés de leur formation synthématique.

Ce qui est compris dans la mise en relation d'une locution avec celles ayant la même fonction dans le cadre d'une relation syntaxique, c'est l'idée d'un fil conducteur pouvant éclaircir l'opération de segmentation des unités agglutinées. On peut ainsi constater les exemples suivants :

ar

ar*mi*

*ḥett****ar***

*xaṭṭ****ar****, xaṭar*

*ḥett****ar****mi*

*xas**ar***

*xas**ar**mi*.

Le fil conducteur dans cette classe de marqueurs est le morphème *ar* ayant une valeur à la fois temporelle et directionnelle et qui, en dehors de sa forme simple et autonome, s'associe aux autres éléments constituant le reste des formes complexes présentant à leur tour la même valeur (jusqu'à, jusqu'à ce que). En cela, il présente un indice formel et sémantique permettant de le dissocier facilement des autres composants auxquels il est fusionné. Ainsi pouvons-nous segmenter, dans un premier temps, les formes locutionnelles ci-dessus comme suit :

ar + *mi*

ḥett + ***ar***

ḥett + ***ar*** + *mi*

xaṭṭ + ***ar***

xas + ***ar***

xas + ***ar*** + *mi*.

Et à partir de cette configuration, on comprendra que :

- *ḥett* correspond à *ḥetta* « jusqu'à » emprunté à l'arabe : *ḥetta* + *ar.*

- *xaṭṭ* correspond également à *ḥetta*. Sa forme a subi deux changements phonétiques : la pharyngale *ḥ* se transforme en vélaire *x* et la dentale simple *t* devient géminée *ṭṭ*.

- Lorsqu'on sait que la vélaire sonore *ɣ* devient sourde *x*, *xas* correspond au syntagme prépositionnel *ɣar* « vers, chez, en direction » auquel est affixé le pronom *s* « lui » (*ɣar-s*). La forme de la locution considérée dans sa syntaxe libre étant : *ɣar* + *s* + *ar* (litt. chez/vers lui jusqu'à).

Observons cet exemple tiré du dictionnaire de Serhoual (2002) pour comprendre la manière dont cette dernière unité à valeur prépositionnelle et conjonctive s'est figée :

(6) iwḍeɣ ɣarsar din

Je suis arrivé jusqu'à là-bas.

Comme le laisse entendre la traduction de cet énoncé, on arrive jusqu'à un lieu et non jusqu'à une personne ou à un objet se trouvant dans ce lieu. Ce sens, tel qu'il s'est fixé par l'usage, n'est, donc, plus le même que celui correspondant à la lecture compositionnelle de la suite des morphèmes

constituant la locution. De ce fait, il est clair que l'usage a fini par détourner sa syntaxe libre (*ɣar-s ar* « litt. chez/vers lui jusqu'à ») au profit d'un syntagme figé où la référence au sujet/objet assurée par le pronom *s* « lui » auquel la préposition *ɣar* sert de prédicat est ignorée, et donc seule la notion d'un connecteur marquant l'aboutissement à un terme final d'ordre spatial ou temporel est retenue. C'est d'ailleurs la raison pour laquelle *ɣarsar* peut être substitué par *ar* sans aucune incidence sémantique :

(7) iwḍeɣ ar din

Je suis arrivé jusqu'à là-bas.

Compte tenu de ce qui précède, il est conclu que de l'adjonction de *mi* à *ɣarsar* : *ɣarsarmi/ɣasarmi/xarsarmi/xasarmi* < *ɣar-s* + *ar* + *mi* « vers (chez)-lui (elle) + jusque + lorsque » résulte une locution de subordination indiquant que le procès exprimé par le verbe est accompli :

(8) rajiɣ-t ɣarsarmi d-yiwḍ

Je l'ai attendu, jusqu'à ce qu'il soit arrivé.

Dans ce cas aussi, *ɣarsarmi* peut être substitué par *armi/almi* :

(9) rajiɣ-t armi d-yiwḍ

Je l'ai attendu, jusqu'à ce qu'il soit arrivé.

Qu'il s'agisse de *xas armi* « jusqu'à ce que » ou d'autres marqueurs temporels, on est face à des conjonctions dont les constituants se sont associés par agglutination. Donc, il va de soi qu'au départ, ces constituants étaient autonomes et répondaient aux règles de la syntaxe libre comme il a été montré. Bien entendu, ce n'est que par la force de l'usage et ce que cela implique au niveau des transformations phonétiques et morphosyntaxiques qu'ils ont fini par rompre avec leur forme d'origine et s'intégrer dans des formes fonctionnant en bloc.

Compte tenu du processus de reconstruction conçu selon une approche diachronique, le passage de la forme d'origine de ces conjonctions à leur forme actuelle peut être représenté de la manière suivante :

Origine de forme → changement de forme → rupture formelle

Notons que l'agglutination telle qu'elle est expliquée par Saussure (1982 : 242), est un processus qui n'implique pas une volonté de construction. Elle est plutôt une combinaison qui se fait d'elle-même par la dynamique de la langue. La fusion des éléments du syntagme du départ en une nouvelle unité est le fruit d'un assemblage renonçant à l'analyse pour fusionner les composants en une forme paraissant être simple.

3. Emplois et propriétés de *al* et *almi*

Comme d'autres mots grammaticaux, *al et almi* connaissent plusieurs emplois auxquels correspondent des propriétés significativement distinctes. Utilisés comme marqueurs temporels - l'un de forme simple et l'autre de forme complexe - ils expriment dans le cadre de la phrase subordonnée l'attente de la réalisation d'un fait à un moment donné et sans dépasser ce terme (jusqu'à ce que). Une fois réalisé, ce fait ne doit donc pas être poursuivi. Hormis la relation de dépendance entre les propositions, *al* a aussi une valeur prépositive (jusqu'à) indiquant une limite à la fois spatiale et temporelle. Tel n'est pas le cas de *almi* qui garde sa fonction de subordonnant circonstanciel et se limite à l'expression temporelle.

3.1. *al* : fonction prépositionnelle

Dans sa fonction de préposition, *al* marque une limite spatiale ou temporelle :

a. Limite spatiale : indication de la destination avec une valeur durative et limitative

(10) awḍ al taddart

Litt. Arrive jusqu'à la maison.

(11) itakk ʷaḍ al taddart

Il arrive jusqu'à la maison.

(12) ad yawḍ al taddart

Il arrivera jusqu'à la maison.

(13) yiwḍ al taddart

Il est arrivé jusqu'à la maison.

(14) yiwḍ al din

Il est arrivé jusqu'à là-bas.

b. Limite temporelle : indication de la durée avec une valeur limitative

(15) awḍ al tameddit

Litt. Arrive jusqu'au soir.

(16) itakkʷaḍ/itawḍ al tameddit

Il arrive jusqu'au soir.

(17) ad yawḍ al tameddit

Il arrivera jusqu'au soir.

** (18) yiwḍ al tameddit*

Il est arrivé jusqu'au soir.

On remarquera que contrairement à l'indication de la limite spatiale qui autorise l'ensemble des aspects (Imp, Inac, Aor, Acc), l'indication de temps n'autorise pas l'Acc. Pour ce qui est de l'impératif, comme indiqué dans l'exemple (15), notons que la limite temporelle à atteindre (*tameddit* « soir ») est envisagée dans sa durée prolongée, ce qui met en valeur la suggestion de prendre son temps et d'agir avec mesure.

Employé comme préposition à valeur spatiale ou temporelle, *al* a pour substituts *ḥettar*, *xettar*, *ɣarsar*.

3.2. *al* et *almi* comme conjonctions temporelles indiquant l'attente de la réalisation d'un fait à un moment donné et sans dépasser ce terme

Enchâssée dans une proposition principale, la subordonnée temporelle indique à quel moment a lieu une action. En cela, elle précise si l'action exprimée par le verbe de la principale se déroule avant, après ou pendant l'action exprimée par son verbe.

En exprimant l'attente de la réalisation d'un fait à un moment donné *al et almi* introduisent des propositions dont le procès du verbe est antérieur à celui du verbe de la principale :

(19) ad narzu x uxewwan ***ar*** *t-naf*

Nous chercherons le voleur jusqu'à ce qu'on le trouve (Serhoual : 445).

(20) ijj-it armi iɛecca rḥar

Il l'a laissé jusqu'à la tombée du soir (Serhoual : 446).

3.3. *almi* comme marqueur introduisant une subordonnée nominale

Lorsqu'elle n'est pas de nature verbale, la subordonnée introduite par *almi* remplit la fonction d'un nom :

(21) tiwḍ almi d tameddit

Elle-arriver (Acc) jusque P.Préd soir

Elle est arrivée le soir.

Trois remarques peuvent être retenues comme caractéristiques dominantes de *almi* dans cette construction : la première est que *almi* n'est pas employé pour indiquer une limite spatiale. Un énoncé comme :

* *(22) yiwḍ almi d taddart*

Il-arriver (Acc) jusque P.Préd maison

Il est arrivé jusqu'à la maison.

n'est pas attesté en tarifit. La seconde est que, à part l'accompli, sa nature de subordonnant spécifique à l'indication temporelle ne permet pas les autres aspects. La troisième consiste en ce qu'il appelle la particule prédicative *d* pour l'introduction d'un complément nominal ayant la fonction d'une subordonnée temporelle. Ainsi arrive-ton à la conclusion que *almi* ne peut être considéré comme variante de *al* car les deux marqueurs ne sont pas substituables dans les environnements syntaxique soulignés plus haut.

3.4. L'aspect dans les subordonnées à base de *al et almi*

Comme déjà évoqué, *al* et *almi* remplissent la fonction de conjonction de subordination temporelle. En les abordant sous différents aspects, les exemples qui suivent montreront comment ils sont utilisés en distribution complémentaire et comment leur emploi dépend du procès exprimé par le verbe de la principale :

(23) raja al (d) imlec uma-c

Attendre 1.P.Sg (Imp) jusqu'à ce que (*d*) il-se marier (Aor) frère-ton

Attends jusqu'à ce que ton frère soit marié.

(24) itraja al (d) imlec uma-s

Il-attendre (Inac) jusqu'à ce que (*d*) il-se marier (Aor) frère-son

Il attend jusqu'à ce que son frère se marie.

(25) iraja al (d) imlec uma-s

Il-attendre (Acc) jusqu'à ce que (*d*) il-se marier (Aor) frère-son

Il a attendu jusqu'à ce que son frère se marie/soit marié.

(26) ad iraja al (d) imlec uma-s

P.Aor il-attendre (Aor) jusqu'à ce que (*d*) il-se marier (Aor) frère-son

Il attendra jusqu'à ce que son frère se marie.

L'examen de ces exemples permet de constater que *al* est utilisé lorsque le procès de la subordonnée n'est pas encore réalisé (aoriste). Dans ce sens, tous les aspects du verbe de la principale sont possibles et *al* peut être substitué par *alɣa*, *ḥetta ad* et *ɣarsar*. Notons que le (*d*) qui suit *al* dans ces contextes est facultatif et qu'il apparaît, pour des raisons phonétiques, lorsque le verbe

qu'il introduit est à initiale vocalique. Tel n'est pas le cas lorsque le verbe est à initiale consonantique :

(27) raja al neffeɣ maṛṛa

Attendre 1.P.Sg (Imp) jusqu'à ce que nous-sortir (Aor) ensemble

Attends jusqu'à ce que nous sortions ensemble.

Contrairement aux emplois de *al* dans les exemples précédents, *almi* est soumis à des contraintes liées au procès évoqué dans la principale :

* *(28) raja almi imlec uma-c*

Attendre 1.P.Sg (Imp) jusqu'à ce que il-se marier (Acc) frère-ton.

* *(29) itraja almi imlec uma-*s

Il - attendre (Inac) jusqu'à ce que il-se marier (Acc) frère-son.

(30) iraja almi imlec uma-s

Il-attendre (Acc) jusqu'à ce que il-se marier (Acc) frère-son

Il a attendu jusqu'à ce que son frère soit marié.

* *(31) ad iraja almi imlec uma-s*

Il-attendre (Aor) jusqu'à ce que il-se marier (Acc) frère-son.

Il ressort des exemples considérés que la conjonction *almi* est employée lorsque le procès de la principale est situé dans le passé (30). Il y a toutefois lieu de noter la possibilité de l'inaccompli dans la principale, mais à condition de procéder à des changements syntaxiques. Dans ce cas, seule une entrée verbale support à l'accompli peut soutenir son noyau verbal, et par là-même assurer sa cohérence aspectuelle avec le verbe de la subordonnée dont le procès est accompli :

(32) iqqim itraja almi imlec uma-s

Il-être resté (Acc) il-attendre (Inac) jusqu'à ce que il-se marier (Acc) frère-son

Il est resté à attendre jusqu'à ce que son frère soit marié.

Et pour insister sur l'aspect duratif de la principale, on recourt à la répétition du verbe, ce qui saisit le procès dans sa durée ou son développement:

(33) iqqim itraja itraja almi imlec uma-s

Il-être resté (Acc) il-attendre (Inac) il attendre (Inac) jusqu'à ce que frère-son il-se marier (Acc)

Il est resté longtemps à attendre jusqu'à ce que son frère soit marié.

Il est évident que le verbe *qim* pris ici au sens de « rester » ne peut être considéré comme prédicatif. Sa fonction se limite à actualiser le verbe *raja* «attendre» afin de garantir la cohérence aspectuelle de l'énoncé en s'inscrivant dans le temps de la subordonnée.

Employé comme subordonnant temporel, *almi* a plusieurs équivalents de forme complexe où l'on peut distinguer les deux morphèmes *al/ar* et *mi* : *alami*, *armani*, *ɣarsarmi*, *ḥettawami*, *ḥettarami*, etc.

3.5. Antéposition de la subordonnée

A l'instar d'autres subordonnées, la subordonnée temporelle construite à partir de *al* ou de *almi* a ses propres caractéristiques syntaxiques. Pour rendre compte de sa structuration interne, nous nous en tiendrons ici à l'application du test relatif à l'antéposition simple et à l'antéposition avec reprise pronominale. Cela dit, la subordonnée à base de ces deux temporels vient après la proposition principale. Cette position s'explique justement par le fait qu'elle précise la réalisation d'une action coïncidant avec le procès de la principale dont elle dépend. C'est pour cette raison qu'elle n'admet pas la possibilité d'être anticipée au prédicat verbal occupant la position de gauche :

** (34) al (d) imlec uma-s, iraja*

Jusqu'à ce que (d) il-se marier (Aor) frère-son il-attendre (Acc).

** (35) almi imlec uma-s, iraja*

Jusqu'à ce que il-se marier (Acc) frère-son il-attendre (Acc).

Le test de mobilité ne répond pas également à l'antéposition avec reprise pronominale :

** (36) al (d) imlec uma-s, i iraja*

Jusqu'à ce que (d) il-se marier (Aor) frère-son que il-attendre (Acc).

** (37) almi imlec uma-s, i iraja*

Jusqu'à ce que il-se marier (Acc) frère-son que il-attendre (Acc).

On voit bien que l'antéposition par reprise pronominale est bloquée dans (36) pour des raisons aspectuelles : le verbe *raja* « attendre » à l'accompli n'est pas compatible avec l'aoriste dans la proposition subordonnée. Quant à l'exemple (37), la mobilité a donné lieu à un énoncé qui n'est pas acceptable

du point de vue sémantique : l'antéposition présente les deux verbes à l'inverse de leur ordre aspectuel indiqué dans l'exemple (30). Le verbe *raja* «attendre» perd sa durée continue et son caractère de repère temporel limite auquel succède le procès du verbe de la subordonnée, d'où la rupture du lien logique entre les deux propositions.

Prenons encore deux autres énoncés comme exemples pour mieux comprendre ce qui advient de l'antéposition du marqueur temporel *almi* :

(38) yuzzel almi yuḥl

Il-courir (Acc) jusqu'à ce que il-être fatigué (Acc)

Il courut jusqu'à ce qu'il soit fatigué.

*(39)*almi yuḥl, i yuzzel*

Jusqu'à ce que il-être fatigué (Acc) que il-courir (Acc)

Ce n'est qu'après avoir été fatigué qu'il a couru/Quand il a été fatigué, il a couru.

Ces derniers exemples montrent clairement que le sens de (38) est opposé à celui de (39) où *almi* introduit une proposition dont le procès du verbe cesse d'être antérieur à celui du verbe de la principale. On en déduit alors qu'il s'agit d'un fonctionnement syntaxique différent et d'un autre sens que peut prendre le marqueur *almi* (cf. infra).

3.6. Attraction des satellites

Dans le cas de *al* comme dans celui de *almi*, les satellites (pronoms clitiques et particules d'orientations) sont anticipés en se plaçant en position préverbale :

*(40) iraja al **t-d**-tawḍ nnubt-nnes*

Il-attendre (Acc) jusqu'à ce que le-vers ici-elle-arriver (Aor) tour-son

Il a attendu jusqu'à ce que son tour arrive.

*(41) itraja al **d**-tenqar ṭfuct i ɣa ysewweq*

Il-attendre (Inac) jusqu'à ce que vers ici-elle-se lever (Acc) soleil

que P.Aor il-aller au marché (Aor)

Il attend jusqu'à ce que le soleil se lève pour aller au marché/il attend le lever du soleil pour aller au marché.

*(42) iṭṭes almi **d-as**-qqsen iɣezdisa-nnes*

Il-dormir (Acc) jusqu'à ce que à lui-ils-faire mal (Acc) côtes-ses

Il a dormi jusqu'au point d'avoir mal aux côtes.

(43) yarezzu yarezzu almi tt-yufa

Il-chercher (Inac) il-chercher (Inac) jusqu'à ce que la-il-trouver (Acc)

Il continue à chercher jusqu'à ce qu'il la trouve.

4. *Almi* : polysémie et possibilités d'emploi

Nombreuses sont les parties de discours présentant les mêmes formes graphiques et phoniques qui occupent des rôles syntaxiques différents, ce qui implique de facto des valeurs sémantiques nettement distinctes les unes des autres. Il en va ainsi pour *almi* qui, à la différence de *al*, est caractérisé par sa grande capacité à prendre des sens différents. L'hypothèse qui s'impose ici est que la variation sémantique pourrait être considérée comme un changement de catégorie linguistique. Or, ce n'est certainement pas le cas de *almi* qui n'admet pas d'emplois relevant d'une catégorie autre que celle de la conjonction. Ces exemples empruntés au parler de Chebdan (Qarya) montreront comment ses différentes valeurs ne signifient pas pour autant qu'elles sont liées à un changement catégoriel.

- Aspect duratif, limitatif, accompli (jusque, jusqu'à ce que)

(44) iwḍn alami d tameddit

Ils-arriver (Acc) jusqu'à P.Préd soir

Ils sont arrivés le soir.

(45) izdeɣ da alami yemmut

Il-vivre (Acc) ici jusqu'à ce que il-mourir (Acc)

Il a vécu ici jusqu'à sa mort.

- Action accomplie et dont le commencement a lieu à partir d'un repère temporel

(46) yexdem alami d tameddit

Il-travailler (Acc) jusqu'à P.Préd soir

Il a travaillé le soir.

Contrairement à l'exemple (44) où *alami* exprime l'atteinte d'une limite temporelle (*tameddit* « soir ») clôturant l'action, dans l'exemple (46) il est plutôt question d'un repère temporel marquant le début de l'action. Dans cette perspective, ce même exemple peut faire l'objet des deux interprétations évoquées :

- indication d'un procès continu qui prend fin en atteignant sa limite ;

- indication d'un moment marquant le début d'une action dans le passé.

Pour plus de précisions, l'énoncé (46), est compris tantôt comme continuité d'un travail qui prend fin sans dépasser une limite (le travail est fini le soir), tantôt comme début du travail à un moment donné (le travail a commencé le soir). Il convient de constater que cette ambiguïté sémantique peut être levée en exprimant le deuxième sens (début d'une action à un certain moment dans le passé) par les structures syntaxiques suivantes :

(47) yexdem ɣar tmeddit

Il-travailler (Acc) vers soir

Il a travaillé le soir/Il a commencé à travailler le soir.

(48) alami d tameddit i yexdem

Jusqu'à P.Préd soir que il-travailler (Acc)

C'est à la tombée du soir qu'il a travaillé/Il a commencé à travailler le soir.

(49) war yexdim alami d tameddit

Nég il-travailler (Acc) jusqu'à soir

Ce n'est qu'à la tombée du soir qu'il commencé à travailler/Il a commencé à travailler le soir.

L'ambigüité sémantique soulevée par l'exemple (46) est donc à l'origine d'une ambigüité structurale, d'où la possibilité de lui assigner d'autres structures syntaxiques comme c'est indiqué dans les trois derniers exemples.

- Action accomplie et antérieure à celle de la principale (lorsque, quand)

(50) alami iffeɣ, tuɣa war da lliɣ

Lorsque il-sortir (Acc) P.Pas Nég ici être-je (Acc)

Lorsqu'il est sorti, je n'étais pas là.

- Indication de la cause (puisque)

(51) alami war t-tessind, mayemmi kid-s teggurd ?

Puisque Nég le-tu-connaitre (Acc) pourquoi avec-lui tu-marcher (Inac)

Puisque tu ne le connais pas, pourquoi tu l'accompagnes ?

- Pour isoler qqn ou qqch qui se distingue des autres (quant à, pour ce qui est de, en ce qui concerne)

(52) alami d yelli-s, ɛemmars war tt-tessexdem

Quant à P.Préd fille-sa jamais Nég la-elle-faire travailler (Acc)

Quant à sa fille, elle ne l'a jamais fait travailler.

- En association avec le verbe *jağ* « jurer, s'engager par serment », *alami* participe à une construction sémantique signifiant «parvenir à un objectif pour lequel on s'est engagé avec défi, avec acharnement »

(53) yejjuğ alami tt-yiwi

Il-jurer (Acc) jusqu'à ce que elle-il-épouser (Acc)

Il a juré de l'avoir épousée.

- En association avec le verbe *ini* « dire » à la forme négative, *alami* constitue une tournure idiomatique signifiant « parvenir à une action, un état avec difficulté, avec peine »

(54) war inni alami iṭṭes

Nég il-dire (Acc) jusqu'à ce que il-dormir (Acc)

Il a eu de la peine à dormir.

Dans cette dernière tournure, la difficulté à parvenir à la réalisation d'une action consiste dans le prolongement de la durée de l'effort déployé. Sur le plan aspectuel, notons que l'espace du temps qui s'écoule entre le début et la fin de cette action ne se rattache pas essentiellement au noyau verbal, en l'occurrence *ṭṭes* « dormir » qui occupe un paradigme ouvert. En effet, les traits [effort] et [prolongement] sont mis en évidence par la tournure conçue dans sa structuration sémantique à partir de la conjonction *alami* et de la négation portant sur son premier composant verbal figé. D'ailleurs, ce n'est que dans ce contexte idiomatique que cette forme négative signifie « éprouver de la difficulté dans une action, se donner de la peine ». A ce titre, sa conversion en énoncé affirmatif (*nniɣ alami*) est bloquée et s'avère inadéquate du point de vue sémantique.

Rappelons aussi que l'emploi de *alami* dans cette tournure n'est compatible qu'avec un procès déjà réalisé. De ce fait, il ne peut y avoir de substitution par *al* qui se fige associé à un autre verbe à l'inaccompli *ɣar* et qui traduit ici le sens de « dire » comme c'est le cas de *ini.* Quant au verbe occupant le paradigme ouvert, il est à l'aoriste :

(55) war yeqqar al yessiwl

Nég il-dire (Inac) jusqu'à ce que il-parler (Aor)

Il a de la peine à parler.

Bien qu'ils renvoient à un désigné commun, les deux conjonctions et les deux composants verbaux ne sont pas susceptibles de commuter entre eux dans ce contexte de figement. Les conjonctions comme les verbes s'opposent par les procès (accompli vs inaccompli) qu'ils autorisent : *ini* et *alami* sont compatibles avec l'accompli et *al* et *ɣar* admettent un procès non réalisé. La non-proportionnalité paradigmatique dans ces deux exemples résume l'opposition aspectuelle et lexicale en question :

** (56) war inni al iṭṭes*

Nég il-dire (Acc) jusqu'à ce que il-dormir (Aor).

** (57) war yeqqar alami iṭṭes*

Nég il-dire (Inac) jusqu'à ce que il-dormir (Acc).

Même dans ce contexte de tournures voisines, on retrouve la même règle de substitution paradigmatique concernant la classe des conjonctions : *alami* commute avec *almi, armani*, *ɣarsarmi*, *ḥettawami*, *ḥettarami*, etc. et *al* commute avec *alɣa*, *ḥetta ad et ḥama*/*ḥuma.*

4.1. Opposition *almi vs älmi, al vs äl*

Dans leur fonctionnement, *al* et *almi* peuvent se réaliser dans certains contextes avec une forme signifiante caractérisée par l'allongement de la voyelle initiale : *äl*, *älmi*. Tout en exprimant le même sens que celui des autres formes (sans allongement), les deux marqueurs insistent sur l'intensité ou le prolongent de la durée de l'action mise en évidence dans les énoncés qu'ils composent :

(58) yiwḍ älmi d tameddit

Il-arriver (Acc) jusqu'à [+tard P.Préd soir

Il est arrivé tard le soir.

(59) ad yawḍ äl tameddit

Il-arriver (Aor) jusqu'à [+tard P.Préd soir

Il arrivera tard le soir.

(60) yecca älami yejjiwn

Il-manger (Acc) jusqu'à ce que [+beaucoup] il-être rassasié (Acc)

Il a mangé jusqu'à en a avoir le ventre plein/Il à mangé à satiété.

(61) ad yecc äl yejjiwn

Il-manger (Aor) jusqu'à ce que [+beaucoup] il-être rassasié (Aor)

Il mangera jusqu'à en avoir le ventre plein/Il mangera à satiété.

On comprend donc que l'allongement vocalique augmente l'aspect duratif inhérent au sémantisme des deux marqueurs. C'est en effet en fonction de cet allongement que l'accent, dans les exemples (58) et (59), est mis sur «l'aspect tardif de l'arrivée » et que dans les exemples (60) et (61), c'est «l'état d'une personne complètement rassasiée » qui est mis en évidence.

Conclusion

Nous ne prétendons pas avoir présenté ici une étude assez développée de tous les aspects des deux marqueurs temporels *al* et *almi* en tarifit. Nous n'avons fait qu'en survoler quelques-uns pour donner un aperçu global sur leur appartenance catégorielle et leur fonctionnement morphosyntaxique et sémantique.

Les deux temporels admettent plusieurs variantes. Dans leur quasi-totalité, ces variantes régionales sont des mots complexes formant des locutions renvoyant à un seul et même référent. A y regarder de plus près, on constate l'omniprésence du morphème *al* - à valeur directionnelle - qui se combine avec d'autres unités pour donner les différentes formes variables d'un parler à l'autre.

En plus d'assurer un lien de subordination comme c'est le cas de *almi* (jusqu'à ce que)*, al* se distingue par son rôle prépositif en exprimant une limite à la fois temporelle et spatiale. El lorsqu'ils sont employés comme conjonctions de subordination à valeur durative et limitative, ils sont en distribution complémentaire et leur emploi est soumis à des restrictions aspectuelles en vertu desquelles *al* est utilisé avec un procès non encore réalisé (aoriste) et *almi* n'est acceptable qu'avec un procès situé dans le passé (accompli). Dans le même ordre d'idées, il y a lieu de noter l'attraction des satellites qui se trouvent anticipés en se plaçant en position préverbale et les contraintes pesant sur la mobilité de la subordonnée qui n'admet pas d'être antéposée au prédicat verbal occupant la position de gauche.

Du point de vue proprement sémantique, il a été constaté que contrairement à *al, almi* admet la possibilité d'avoir plusieurs emplois correspondant à des sens différents. Notons seulement que ces emplois n'entrainent pas un changement de catégorie syntaxique. Il s'agit à chaque fois d'une conjonction de subordination qui revêt plusieurs sens reposant sur la trilogie sémique : [duratif], [limitatif] et [accompli].

Bibliographie

Basset, R. (1897), « Etude sur les dialectes berbères du Rif marocain », *Actes du 11e Congrès International des Orientalistes*, Paris, p. 71-171.

Basset, R. (1898), « Notice sur le dialecte berbère des Beni Iznacen », Giornale della societa asiatica italiana, Tome 11, p. 1-14.

Basset, R. (1908), *Grammaire, dialogues et dictionnaire touaregs*, Tome 1, Alger, Imprimerie orientale Pierre Fontana.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Aït Seghrouchen d'Oum Jeniba* (Maroc), SELAF.

Boukhris, F. et al. (2008*), La nouvelle grammaire de l'amazighe,* Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement linguistique, Série : Manuel – No 2, Rabat, Imprimerie El Maàrif Al Jadida.

Boumalk, A. et Laabdelaoui, R. (2012), *Faits de syntaxe*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Centre de l'Aménagement linguistique, Série : Colloques et séminaires - No 36, Rabat, Imprimerie El Maàrif Al Jadida.

Chaker, S. (1995), *Linguistique berbère, étude de syntaxe et de diachronie*, Paris-Louvain, Peeters.

Justinard, C. (1926), *Manuel de berbère marocain (dialecte rifain),* Paris, Librairie orientaliste, Paul Geuthner.

Kossmann. M, (2000), *Esquisse grammaticale du rifain oriental,* Paris-Louvain, Peeters.

Lafkioui, Mena B. (2007), *Atlas linguistique des variétés berbères du Rif*, Rüdiger, Köppe Verlag, Köln. Disponible sur : https://atlasrif.wordpress.com/

Loubignac, V. (1924), *Dialecte berbère des Zaïan et Ait Sgougou,* Paris, Leroux.

Martinet, A. (1960), *Eléments de linguistique générale*, Paris, Colin.

Renisio, A. (1932), *Etude sur les dialectes des Beni Iznassen, du Rif, et des Senhaja de Sraïr. Grammaire, textes et lexique*. Paris, E. Leroux.

Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du berbère*, Paris, L'Harmattan.

Saussure, F. de. (1972)., *Cours de linguistique générale*, Paris, Payot.

Serhoual, M, (2002), *Dictionnaire tarifit-français : Thèse de doctorat d'Etat, ès Lettres,* Université Abdelmalek Essaâdi, Tetouan.

La Subordonnée conditionnelle en amazighe
Etude Sémantico- logique

Souad oussikoum

Université Cadi Ayyad, Faculté des Lettres – Marrakech

Introduction

En général, la phrase conditionnelle est définie structurellement comme une construction syntaxiquement complexe, constituée de deux propositions connectées au moyen d'un outil conditionnel. Les études qui se sont intéressées à ces constructions sont focalisées essentiellement sur les outils conditionnels *mər*, *mš*, entre autres qui lient les deux propositions constituantes. Le premier exprime l'irréel du passé (*mər d iddi ali qqimix «s'il était venu je serais resté»*) et le second le potentiel et l'irréel du présent *(mš idda assa ad qqimx «s'il partait aujourd'hui, je resterais» / mš idda asəkka ad id s munx «s'il partait demain, je l'accompagnerais»*). Dans cet article, nous essaierons d'examiner certaines structures linguistiques qui peuvent être considérées comme conditionnelles d'un point de vue sémantico-logique. Le rapport conditionnel dans ces structures n'est pas marqué explicitement au moyen d'un morphème qui le prend en charge. Il est plutôt déduit de la relation de la prémisse avec la proposition conséquent dans l'énoncé. Nous nous intéresserons aux structures suivantes : (1) les constructions négatives, (2) les constructions temporelles, (3) les constructions impératives et (4) les constructions alternatives.

1. Les constructions négatives

La négation, dans certains emplois, véhicule un lien conditionnel entre deux états de choses dénotés au sein de l'énoncé. On distingue deux types de constructions négatives, la négation restrictive et la négation existentielle. Considérons les exemples suivants (1a-b) et (2a-b).

1a- ur izriy ad tətšəd i rəmḍan ġas adday tuḍənd

Il ne t'est pas permis de rompre le jeûne à moins que tu ne sois malade.

b- xu d i ttəddu ġər tinməl ard təḥsud timəġṛiwin iš

Ne viens à l'école que si tu as appris tes leçons.

2a - bla anhəlla g umaḍal afaran ur təddi tukki n walugn ad tamz iširran s ad ur təddun ġər tinməl

Si l'entretien du monde rural fait défaut, la distribution des fournitures scolaires ne peut limiter la déperdition scolaire.

b- bla amurs walu tamaglaytl

Sans effort, il n'y aura pas de réussite.

Le sens immédiat de (1a) consiste en une affirmation accomplie par l'énonciation de la proposition conséquent *(ur izriy ad tətšəd i rəmḍa*n) notée (q), suivie d'une restriction spécifiée dans la prémisse *(ġas adday tuḍənd)* notée (p). Le locuteur formule une contrainte présentée d'abord comme étant générale et absolue d'un point de vue religieux ; ensuite la proposition (p) introduite par le restrictif *ġas* associé au complémentiseur (*adday*) vient imposer une exception à cette contrainte. Par le sens même de *ġas*, on comprend que (q) se trouve infirmée dans la situation (p) : dans le cas où on est très malade, c'est-à-dire dans le cas (p), on peut ne pas jeûner, et on est alors dans la situation (nonq). On constate que les deux propositions associées l'une à l'autre par (*ġas adday*) sont connectées logiquement par un rapport d'implication qui peut être traduit linguistiquement par des constructions au moyen de *mš* «si» comme en témoignent les exemples (3a) et (3b).

3a- mš tuḍənd xu ttaẓum

Si tu es malade, ne jeûne pas.

b- xu ttaẓum mš tuḍənd

Ne jeûne pas si tu es malade.

La structure (1b) est différente de celle donnée en (1a). L'énoncé (q) (*xu d ttəddu ġər tinməl*) dans (1b), consiste en une injonction négative qui vise à dissuader l'allocutaire de la venue à l'école. Mais cette injonction n'est pas absolue comme dans (1a) ; elle vient spécifier une situation où la proposition conséquent est invalide. Ainsi, le sens global de l'énoncé n'est pas la venue à l'école comme semble le signifier (q) pris isolément, mais de soumettre cette action à la contrainte (p) (*ard təḥsud timəġṛiwin iš)*, le fait d'apprendre ses leçons. Une fois cette condition est vérifiée, la venue à l'école (non q) est non seulement permise mais encouragée. D'autre part, la phrase (1b) est parfaitement convertible en une construction conditionnelle comme en témoigne (4).

4a- mš təḥsid timəġṛiwin iš addud ġər tinməl

Si tu as appris tes leçons, viens à l'école.

b-addud ġər tinməl meš təḥsid timəġṛiwin iš

Viens à l'école si tu as appris tes leçons.

Si on tient compte du contexte de l'énoncé, on peut dire que (4) présuppose (5).

5-xu d i ttəddu ġər tinməl ġas mš təḥsid timəġṛiwin iš

Ne viens à l'école que si tu as appris tes leçons.

L'analyse des deux énoncés précédents nous permet de conclure que les structures restrictives en *q ġas adday p* et *q ard p* sont à considérer comme étant des constructions conditionnelles, où (q) est lié à (p) par une condition nécessaire et suffisante.

Quant à la négation existentielle, c'est une négation totale portant sur l'existence d'un état de chose ou d'une entité spécifié(e) dans (p), laquelle a des retombées sur (q). Ce type de négation est illustré par les exemples (2a-b). Dans ce type de phrases, la position de l'antécédent et celle du conséquent peuvent être occupées, soit par des propositions, soit par des termes. Ainsi dans (2a), par exemple, le locuteur laisse entendre que la prémisse (p) (*anhəlla*) est une condition nécessaire pour la proposition conséquent (non q) (*ur təddi tukki n walugn ad tamẓ iširran ifarann ad ur ttəddun ġər tinməl*). Selon le locuteur, les efforts effectués pour lutter contre la déperdition scolaire restent vains tant qu'on n'a pas amélioré les conditions de vie dans le monde rural. En d'autres termes, l'existence de (p) est une condition nécessaire pour éviter la situation indésirable (q). En opérant quelques ajustements imposés par l'introduction de l'opérateur conditionnel mš, la phrase (2a) peut être paraphrasée, comme suit :

*6-**mš**ur illi unhəlla g umaḍal ur təddi tukki n walugn ad tən tamẓ iširran s ad ur təddun ġər tinmel*

Si l'entretien du monde rural fait défaut, la distribution des fournitures scolaires à ses enfants ne va pas limiter la déperdition scolaire.

Par contre, dans la phrase (2b), les positions de l'antécédent et du conséquent sont occupées, non pas par des propositions comme c'est le cas pour (2a), mais par des termes. Les deux énoncés sont reliés par l'opérateur (*bla*) et précédés de la forme (*walu*), morphème employé généralement comme un marqueur négatif du type qui nie l'espèce. Mais dans le cas de cet énoncé, (*walu*) ne nie pas l'existence de (*tamaglayt*) «réussite» d'une manière absolue. Cette négation dépend de l'existence ou de la non existence du terme (p). Autrement dit, le sort de (q) (*tamaglayt*) est conditionné par

celui du terme (*amurs*) «effort» dans (p) : pour qu'il y ait réussite dans (2b), on doit fournir des efforts. Si on insère un opérateur de condition explicite tout en effectuant quelques modifications imposées par l'emploi de cet opérateur, nous obtiendrons l'énoncé (7) introduit par l'outil de condition (*mš*.)

7a- mš walu amurs walu tamaglayt

S'il n y'a pas d'effort, il n'y aura pas de réussite.

b- ur nəddi a nmurs mš ur ngi tamaglayt

Nous n'allons pas réussir si nous ne faisons pas d'effort.

2. Les constructions temporelles

Ce sont des énoncés qui indiquent deux états de choses associés conditionnellement l'un à l'autre à travers des paramètres temporels. On distingue deux catégories essentielles :

a- une catégorie où les deux propositions se présentent dans un rapport de succession, et dont l'une constitue un but à atteindre ;

b- une catégorie où les deux propositions sont dans un rapport de simultanéité, et dont l'une constitue une raison d'être de la seconde.

i- Les temporelles de but

Examinons les exemples suivants :

8a- ur da aš ttmurusnt tġawsiwin ard ur tgid imæṣi n imarawn.

Tes affaires ne réussiront pas si tu n'es pas obéissant envers les parents.

b- ur sar sawlx i tuda ard i təttər asurf

Je n'adresserai jamais la parole à Tuda jusqu'à ce qu'elle me demande pardon.

Les deux propositions constituantes dans ces deux phrases sont connectées par *ard*, marqueur temporel qui peut être traduit par (jusqu'à ce que). Les deux énoncés (*ard ur tgid imæṣi n imarawn*) et (*ard i təttər asurf*) constituent un objectif à atteindre. Dans (8a), la bénédiction des parents est une prescription morale que l'on ne doit pas enfreindre et qui conditionne l'énoncé et la réussite dans la vie. Il est à remarquer que le refus ne s'oppose pas de manière absolue ; s'il s'y oppose, c'est que la condition en question n'est pas encore remplie. De même, dans (8b), si le locuteur n'adresse jamais la parole à Tuda, c'est que celle-ci n'a pas encore présenté des excuses. La réalisation de la visée (p) (*ur sar sawlx i tuda ard i təttər asurf*) constitue le point de départ d'une situation inverse à (q) ([*ur sar sawəlx i tuda*). Cette relation est exprimée par des constructions conditionnelles introduites par l'opérateur mš avec une

nuance temporelle, de sorte que (8a) et (8b) correspondent respectivement à (9a) et (9b).

9a- mš təɛṣid imarawn, ur da ttmurusd g tudərt iš.

Si tu es désobéissant envers les parents, tu ne réussiras pas dans ta vie.

b- ur sar sawəlx i tuda mš ur i təttir asurf.

Je ne parlerai jamais à Tuda si elle ne me demande pas pardon.

ii- Les temporelles de cause

Soient les exemples suivants :

10a- ddix addi kkəx tamnaṭt i tuda llig ur ṭġiy ad tsiwl.

Je vais me mettre du côté de Tuda puisqu'elle n'ose pas se défendre.

b- ur da sawalx i tuda ayənna ur tənni mayd illan.

Je ne parlerai pas à Tuda tant qu'elle ne dit pas ce qui s'est passé.

On remarque que (10a) et (10b) se distinguent des phrases (8a) et (8b) analysées plus haut par deux caractéristiques essentielles :

i- d'une part, la proposition conséquent et la prémisse dans les constructions en (*ayənna ur*) sont dans un rapport non pas de succession mais de simultanéité ;

ii - d'autre part, la prémisse constitue la cause ou la raison d'être pour la proposition conséquent qui lui est corrélative. Ainsi, les phrases (10a) et (10b) laissent entendre que :

a - le locuteur déclare une intention spécifiée dans la prémisse;

b - il justifie et restreint à la fois cette intention par le moyen de la prémisse ; l'attitude du locuteur est à comprendre comme le contre coup de l'attitude de la personne dont il parle.

c - Il signifie par implicature que son attitude changera une fois que l'autre aura changé la sienne. En d'autres termes, le locuteur conditionne le changement de son attitude par celui de la personne dont il s'agit.

Les deux énoncés ci-dessus peuvent être convertis en structures explicitement conditionnelles du type (11a) et (11b).

11a- ddix ad d kkəx tamnaḍt i tuda mš ur ṭġiy ad tsiwl.

Je vais me mettre du côté de Tuda si elle ne peut pas parler.

b- ur da sawalx i tuda mš ur tənni mayd illan

Je ne parlerai pas à Tuda si elle ne dit pas ce qui s'est passé.

3. Les constructions impératives et alternatives

3.1 Les constructions impératives

Partons de l'examen des énoncés (12a) et (12b)

12a- ġər ad tmursəd

Si tu étudies, tu réussiras.

b- kərz ad təmgərd

Si tu laboures, tu moissonneras.

Dans les deux énoncés, le premier verbe à l'impératif est considéré comme étant l'antécédent (p) et le second verbe à l'inaccompli comme étant son conséquent (q). On aura ainsi des structures de la forme (13).

13- p (impératif), q (inaccompli)

où les prédicats verbaux de (p) et (q) ont tous les deux une référence temporelle future par rapport au moment de l'énonciation. D'un point de vue sémantique, la première est une injonction explicite, véhiculée par le biais du mode impératif. Cette injonction vise à réaliser un certain effet spécifié dans (q). En d'autres termes, (p) se présente comme une condition suffisante pour (q). En effet, le bon travail dans (12a) est présenté comme une condition suffisante pour la réussite et le fait de labourer constitue dans (12b) une condition suffisante pour pouvoir moissonner. En outre, l'emploi de l'impératif (sans connecteur) suivi immédiatement de la proposition conséquent, présente l'effet de la prémisse comme étant infaillible. Le locuteur fait abstraction en quelque sorte de tous les facteurs susceptibles de neutraliser cet effet. D'autre part, les deux énoncés peuvent être paraphrasés ainsi par des structures conditionnelles introduites par le marqueur conditionnel *mš*.

14 a- mš təġṛid ad tmursəd

Si tu étudies, tu réussiras.

b- mš təkrəzd ad təmgərd

Si tu laboures, tu moissonneras.

3.2 Les constructions alternatives

Voyons aussi les exemples suivants :

15 a- sawl s tasətli nġədd fəst

Parle sérieusement ou tais-toi.

b- ġas ad tyd ayənna aš nnix nġədd ddu ibərdan iš

Ou tu m'obéisses, ou tu t'en vas définitivement.

c- ġas ad tinid ayənna illan nġədd ad təddud ġər aġzu

Tu diras ce qui s'est passé sinon tu iras en prison.

On remarque que, dans les trois énoncés, la prémisse (p) et la proposition conséquent (q) s'excluent mutuellement. Les connaissances pragmatiques nous informent que la proposition conséquent (deuxième choix) est une situation indésirable, donc à éviter. On en déduit que le locuteur n'offre pas un choix véritable entre les deux propositions. Il exploite toutes ces données à la fois pour amener l'allocutaire à agir conformément à la situation qu'il désire (p) : les énoncés (15a), (15b) et (15c) ne peuvent être adressés qu'à un auditeur qui n'a que le choix de se soumettre : parler sérieusement pour ne pas se taire, obéir pour ne pas être expulsé et parler sincèrement pour échapper à la sanction. Supposons que l'interlocuteur ait choisi la réplique (16) pour la phrase (15b) :

16- Je préfère quitter la maison que de vous obéir.

Étant donné cette situation, le locuteur n'aboutira pas à l'effet voulu et ses présomptions se révèleront fausses. Si on tient compte de toutes ces données, les phrases (15a), (15b) et (15c) peuvent être paraphrasées par (17a), (17b) et (17c), respectivement.

17 a- *məš trid ad tsawl awəd šəyy iwa sawl s tasətli.*

Si tu veux parler toi aussi, sois sérieux.

b- *mš trid ad ur ši ttəẓẓəɛx g ayənna aš nnix*

Si tu veux que je ne t'expulse pas, fais ce que je te dis.

c- *mš ur tənnid ayənna illan ad təddud ġr aġzu*

Si tu ne dis pas ce qui s'est passé, tu iras en prison.

Conclusion

L'amazighe dispose d'un système formel riche quant à l'expression du conditionnel. Dans cet article, nous avons montré que l'expression du lien conditionnel ne se limite pas aux opérateurs grammaticaux habituels. Le stock lexical et grammatical de la langue offre aux usagers d'autres procédures permettant d'exprimer directement ou indirectement la notion de condition. Nous avons ainsi choisi le cas des constructions négatives, temporelles, impératives et alternatives. Certes, la valeur des différentes constructions n'est pas toujours la même, mais les nuances entre ces diverses structures ne peuvent pas masquer l'existence d'un lien conditionnel dans tous ces énoncés.

Références bibliographiques

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ayt Seghrouchen d'Oum Jeniba* (Maroc), Paris, SELAF.

Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (Kabylie) syntaxe*, Thèse de Doctorat D'état, Publications de l'Université de Provence, diffusion Jeanne Lafitte

Chevalier, J. C et al., (1964), *Grammaire du français contemporain,* Paris, Larousse.

Cornulier, B. (1985), *Effets de sens*, Paris, Minuit.

Dubois, J. (1967), *Grammaire structurale du français : le verbe*, Paris, Larousse.

Ducrot, O. (1972), *Dire et ne pas dire*, Paris, Hermann.

Fauconnier, G. (1984), *Espaces mentaux, Aspects de la construction du sens dans les langues naturelles*, Paris, Minuit.

Milner, J. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.

Searle, J.R. (1982), *Expression and Meaning*, Paris, Minuit.

Oussikoum, B. (2013), *Dictionnaire Tamazight-Français : Le parler des Ayt Wirra, Moyen Atlas* (Maroc), Rabat, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe.

La complétive en Amazighe (Parlers du Rif)

Souad Moudian

Université Chouaib Doukkali. FLSH. El Jadida.

Introduction

La subordination a suscité l'intérêt de plusieurs chercheurs, et elle continuera de le faire, car elle soulève des problèmes fondamentaux liés au fonctionnement syntaxique et sémantique des langues. Dans cette contribution, nous proposons d'explorer ce phénomène à travers l'étude de la structure de la complétive en amazighe et ce, à partir d'un corpus collecté dans la région du Rif [1]. Trois points, scindés en oppositions binaires, y seront traités à savoir :

- Proposition et phrase
- Hypotaxe et parataxe
- Complétive et interrogative indirecte.

Proposition *vs* phrase

Une proposition consiste en l'expression d'un *jugement* par l'association d'un *sujet*, ce qui est dit de quelque chose, et d'un *prédicat*, ce qu'on en dit. Cette première définition de la proposition, fort ancienne d'ailleurs, relève du domaine de la logique classique :

> Les hommes ont dû arriver à former des phrases ou périodes, c'est-à-dire des propositions ordonnées entre elles, de la même manière qu'ils sont arrivés à former des propositions. Ils ont d'abord émis des cris, des onomatopées, des syllabes, puis des mots, qui sont devenus des signes d'idées, sans lien entre eux, la proposition n'étant pas encore née. Puis les mots se sont classés en substantifs, verbes, adjectifs, etc., et la proposition est sortie de l'effort fait pour, attribuer une qualité à un objet et exprimer un jugement. (F. Antoine, 1899 : 27).

Les sémanticiens associent proposition et énonciation d'un jugement. La plupart des grammaires traditionnelles ont adopté cette définition sémantico-logique en excluant le premier critère (jugement) et en gardant le second. Donc, il existe une correspondance entre phrase et proposition, puisque les deux consistent en l'union d'un sujet et d'un prédicat. Une question légitime se pose : face à cette terminologie, faut-il retenir le terme *phrase* ou *proposition* ?

(1) Entretiens sur des sujets variés et diversifiés, expressions figées, devinettes et contes.

La phrase constitue une notion familière et difficilement définissable. Toutefois, pour l'identifier, grammairiens et linguistes se basent sur des critères dont chacun est nécessaire, mais non suffisant, comme la graphie, le sens, la forme et l'intonation affirmant ainsi qu'elle est une unité de sens délimitée à l'écrit (sur le plan graphique) par des signes de ponctuation (majuscule au début, ponctuation forte à la fin) respectant une mélodie variable suivant sa modalité. Les grammaires scolaires insistent sur l'importance du critère graphique et vont jusqu'à dire qu'une phrase est un ensemble de mots plus ou moins complexe allant d'un point à un autre.

D'autres définissent la phrase à travers sa modalité affirmant que former une phrase est une façon d'exprimer une idée, un jugement dans le but de renseigner (phrase assertive dite également déclarative), d'être renseigné (phrase interrogative), de communiquer un sentiment (phrase exclamative) ou une volonté (phrase impérative). La phrase devient alors une unité de communication, c'est un message adressé à un interlocuteur. On parle dans ce cas d'un acte de prédication répondant à des besoins communicatifs. Nous donnons les phrases suivantes pour illustrer ces types :

(1) ḇaḇa ixecc-d iḏennaṭ. (Phrase déclarative)
Mon père est arrivé hier.

(2) mermi d ixecc ḇaḇa ? (Phrase interrogative)
Quand mon père est-il arrivé ?

(3) mecḥar farḥeġ wami d ixecc ḇaḇa iḏennaṭ ! (Phrase exclamative)
Combien je suis heureux puisque mon père est rentré hier.

(4) aḏef zeg ^{w}*nẓar*. (Phrase impérative).
Entre de la pluie (Entre t'abriter de la pluie).

Les syntacticiens insistent sur le côté formel de cette notion qui constitue l'objet d'étude de la syntaxe ; la phrase, selon eux, est une unité de mots respectant un certain ordre et entretenant entre eux certaines relations, c'est une unité du point de vue de la forme (règles et ordre) et du sens (complétude sémantique). De ce fait, la phrase est le plus petit énoncé offrant un sens complet, et elle est formée de deux constituants à savoir un syntagme nominal assumant la fonction sujet et un syntagme verbal assumant le rôle de prédicat. Nous illustrons ce type de phrase minimale par l'exemple suivant :

(1) [ṯress]$_{SN}$ [reġḍa]$_{SV}$.

Elle met ses vêtements.

En somme, comme le souligne E. Benveniste, la phrase est la plus grande unité codée dans le système que constitue la langue, c'est l'unité maximale définissable en termes linguistiques et elle ne se définit que par ses constituants[1]. Les critères cités supra doivent être respectés pour pouvoir parler de phrase, car cette une unité linguistique est dotée d'une structure formelle, elle véhicule une proposition douée de sens (sujet + prédicat), elle est centrée sur un prédicat de nature verbale ou non verbale et elle est pourvue d'une intonation spécifique. Quant à l'énoncé, il constitue une réalité résultant de la pratique langagière d'un sujet parlant ou d'un acte d'énonciation. Il peut respecter la structure canonique de la phrase, c'est-à-dire ce schéma inscrit dans le code de la langue, comme il peut ne pas la respecter. Il en résulte que seules les suites répondant aux critères cités ci-dessus seront analysées dans ce papier. Les énoncés véhiculant un sens et transgressant les règles de la formation des phrases en amazighe seront exclus. Nous appliquerons des critères syntaxiques et formels pour analyser la complétive dans cette langue.

Par ailleurs, la définition de la phrase complexe ne semble pas poser autant de problèmes, puisqu'on s'accorde généralement sur le fait qu'elle est constituée de deux propositions ou plus. La proposition, dans ce cas, est définie indirectement comme un constituant de la phrase complexe. C'est le lien entre ces propositions qui soulève le plus de discussion et de difficultés. Ainsi, des termes comme juxtaposition, subordination, coordination, parataxe ou encore hypotaxe sont employés. Nous allons essayer de les examiner dans ce qui suit.

Hypotaxe vs parataxe

Les termes parataxe et hypotaxe sont utilisés pour décrire les liens entre les constituants d'une phrase complexe. Les deux termes apparaissent sous plusieurs étiquettes dans les dictionnaires de linguistique et dans les ouvrages de stylistique. Ainsi, selon H. Suhamy (1981 : 108), « On appelle parataxe ou disjonction toute technique d'écriture[2] qui juxtapose les mots ou les groupes de mots en supprimant le plus possible les particules de liaison ». Il distingue deux types de parataxe à savoir la syndète ou parataxe syndétique et l'asyndète ou parataxe asyndétique qui « est une forme de parataxe où l'on omet surtout

(1) Pour plus de détails : cf. E. Benveniste (1966), J. Garde Tamine (1998) Grevisse (2013) et M. Riegel et al. (2014).
(2) C'est nous qui soulignons.

les conjonctions de coordination, de concession, d'opposition, telles que et, or, mais, tandis que.» (*Ibid*. 109). Dans les deux cas, l'omission du coordonnant ou du subordonnant est volontaire et elle se fait pour produire un effet de style.

Pour Les Bidois (1967 : 223), la juxtaposition est synonyme de parataxe ; ils affirment que ce procédé « peut paraitre d'abord n'être que le fait des enfants, - ou des langues à l'état d'enfance. Cependant, pour des raisons d'une nature ou d'une autre, l'homme lui-même et, jusqu'à l'écrivain le plus habile (à des fins, alors, littéraires), peut faire usage de ce rangement ». Donc, cette technique, malgré son association au langage des enfants, demeure sollicitée même par les hommes de la littérature.

Considérant la définition de G. Mounin (1974 : 248), nous constatons que les marques d'usage qui précèdent les deux termes, hypotaxe et parataxe, ne sont pas les mêmes puisque la parataxe est placée sous l'étiquette *syntaxe* et l'hypotaxe sous la marque *linguistique*. Il affirme ainsi que « dans une parataxe, deux phrases syntaxiquement indépendantes sont liées dans un rapport de subordination implicite grâce à l'emploi d'une courbe mélodique commune qui dispense de l'usage d'une conjonction ». Les critères retenus sont l'indépendance syntaxique, la subordination implicite et la courbe mélodique. Quant à l'hypotaxe, elle est définie comme la « subordination explicite d'une proposition par rapport à une autre ». Comme nous pouvons le remarquer, la parataxe selon G. Mounin, est un type de subordination qu'on peut qualifier d'implicite, contrairement à Suhamy et Les Bidois qui parlent de juxtaposition et d'absence de relation syntaxique qu'elle soit explicite ou implicite.

De ce qui précède, nous retiendrons que les propositions paratactiques désignent une succession de propositions non reliées par un morphème de relation contrairement à la subordination, dite également hypotaxe, qui renvoie à la détermination d'une proposition par une autre au moyen d'un mot subordonnant. En somme, les deux notions décrivent et résument deux modes d'organisation syntaxique. La parataxe peut être assimilée à la coordination qui peut être explicite et réalisée avec un coordonnant (parataxe syndétique) ou implicite, et donc aucun coordonnant n'est employé (parataxe asyndétique/ asyndète). Le terme parataxe, comme le souligne F. Neveu (261-262), « voit son usage fréquemment et abusivement borné à l'asyndète, notamment dans le cadre stylistique de la phrase ». L'hypotaxe est le terme qui sert à décrire le procédé de subordination des groupes syntaxiques dans la phrase.

Loin des considérations stylistiques et sémantiques, et pour décrire la structure de la phrase complexe, nous éviterons les termes parataxe et hypotaxe, nous parlerons de trois types de relation :

- La juxtaposition

Ce terme hérité de la grammaire traditionnelle semble décrire une réalité qui caractérise les langues d'une manière générale, c'est une relation qui se définit par l'absence de morphème de relation, en ce sens que deux phrases (ou plus) sont simplement posées l'une à côté de l'autre et n'entretenant aucun rapport fonctionnel. La juxtaposition, comme le signale F. Neveu, « doit être retenue comme une description de surface de l'énoncé, limité le plus souvent à la prise en compte des frontières graphiques ou prosodiques des séquences. Elle ne saurait induire l'absence de coordination sémantique entre les unités. » (208).

(6) [itad̲f] [iteffeġ].
Il entre, il sort.

(7) [t̲etwakks-as t̲aǧunt zeg^{w}fus], [iwy-as-t uġzar].
Le tamis lui est tombé de la main, la rivière l'a emporté.

(8) [ṛeqqɛ-aneġ t̲isira] [ad̲ am t nemmer].
Raccommode nos chaussures, nous te la montreront (Répare nos chaussures, nous te dirons où est ton tamis).

Il existe un lien sémantique entre les contenus propositionnels de 6-8, lequel peut être interprété comme étant une addition dans (6), le lien pouvant être explicité à travers le coordonnant *uxa* (et), une succession chronologique dans (7), l'insertion de l'adverbe *t̲agarita* étant tout à fait possible, et un lien de finalité dans (8) où l'emploi de la conjonction *ḥma* (pour/pour que) permet l'explicitation de ce lien sémantique :

(9) itad̲f ***uxa*** *iteffeġ.*
Il entre et il sort.

(10) t̲etwakks-as t̲aǧunt zeg^{w}fus, ***t̲agarita*** *iwy-as-t uġzar.*
Le tamis lui est tombé de la main, après, la rivière l'a emporté.

(11) ṛeqqɛ-aneġ t̲isira ***ḥuma*** *ad̲ am t nemmer*[1].
Répare nos chaussures pour que nous te le montrerions.

Cependant, ce rapport de sens n'est pas l'équivalent d'une dépendance syntaxique puisque chacune des deux propositions est indépendante de l'autre, l'effacement de l'une n'ayant aucune incidence sur la correction de l'autre :

(12) itad̲f.

(1) Cet exemple est tiré d'un conte populaire. Le pronom clitique objet *t* (la) revoie au tamis, le nom étant féminin en rifain : *t̲aǧunt* (tamis).

Il entre.

(13) ṯetwakks-as ṯağunt zegʷfus.

Le tamis lui est tombé de la main.

(14) ṛeqqɛ-aneġ ṯisira.

Répare nos chaussures.

- La coordination

Trois traits permettent d'identifier la coordination à savoir la présence d'un marqueur de relation, l'appartenance à la même catégorie et au même rang, et l'autonomie syntaxique de chacune des deux phrases. Elle peut être assimilée à une sorte d'expansion qui met en relation deux ou plusieurs phrases n'entretenant entre elles aucun rapport fonctionnel. La structure de la phrase est l'équivalent de deux éléments (deux contenus propositionnels dans ce cas) reliés par un outil grammatical appelé conjonction de coordination :

(15) [ġaṛ] niġ [kkar a tettṣeḏ].

Révise tes cours ou va te coucher.

- La subordination

La subordination est une relation dissymétrique entre deux propositions, en ce sens qu'une seule reçoit sa fonction de l'autre. Le rapport entre la principale et la subordonnée est un rapport de dépendance hiérarchique qui se manifeste souvent à travers l'emploi de certaines conjonctions et combinaisons aspectuelles et temporelles.

Cependant, les termes subordonnée et principale ne reflètent pas toujours la réalité des faits de la langue. En effet, il arrive que l'information véhiculée par la principale soit relativement accessoire par rapport à celle de la subordonnée. Donc, la subordonnée n'est pas toujours subordonnée ou secondaire, et la principale n'est pas toujours super-ordonnée ou principale, ce qui a poussé certains linguistes à remplacer les termes proposition subordonnée par phrase enchâssée et proposition principale par phrase matrice.

Les subordonnées sont de trois types à savoir les subordonnées relatives, circonstancielles et complétives. Voici trois exemples pour illustrer ces phrases complexes :

(16) [ṯaġiyyasṯ mig ṯgiḏ ixf-inḵ] ffeġ zg-s wḥḏ-ḵ. (Relative).

La boue dans laquelle tu t'es mis, sors-en tout seul.

(17) ṯɛarq [ḥma ur ġar-s d itis]. (Finale).

Elle a quitté sa région natale pour qu'il ne vienne pas la chercher.

(18) ičuc [a k̲ iġṛes]. (Complétive).

Il veut t'égorger.

Traitant ce phénomène de subordination, certains grammairiens et linguistes affirment que les langues écrites, ou celles ayant développé une littérature écrite, ont un système conjonctif plus riche que les langues orales. En effet, la parataxe est généralement associée à la langue orale. Qu'en est-il du rifain, cette langue à tradition orale parlée au nord du Maroc ? Ce qui nous intéresse dans cette contribution est un type de phrase subordonnée ou enchâssée, en l'occurrence la complétive.

La complétive en amazighe

L'identification et la définition de la complétive en amazighe se fera selon les critères morphosyntaxiques suivants : nature, fonction, caractère obligatoire, distribution et commutation, nature du sujet et ordre des mots, verbe introducteur, verbe introducteur et morphème d'enchâssement.

- Nature

La complétive en amazighe est une phrase constituée d'un sujet et d'un prédicat, elle répond donc à la définition générale de la phrase minimale :

(19) *nnan-ay [t̲enhezz t̲muṛt̲].*

On m'a dit que la terre a tremblé.

t̲enhezz t̲muṛt̲ (la terre a tremblé) est constituée d'un prédicat verbal *t̲enhezz* (elle a tremblé) et d'un sujet lexical *t̲muṛt̲* (terre à l'état d'annexion). Cette phrase élémentaire aurait pu être augmentée par des constituants facultatifs (modifieurs) exprimant le temps (*iḏennaṭ*/hier) et le lieu (*ġar-k̲um*/ chez vous*)* par exemple :

(20) *nnan-ay [t̲enhezz t̲muṛt̲ ġar-k̲um iḏennaṭ].*

On m'a dit que la terre a tremblé chez-vous hier.

Le prédicat en amazighe est soit verbal (*Cf.* 19 et 20), soit non verbal, comme l'illustrent les exemples ci-dessous :

(21) *nnan-ay [aqa-t̲ ḏa].*

On m'a dit [il est ici].

(22) *nnan-ay [argaz ines ḏ aqeẓẓaz].*

On m'a dit [son mari est radin].

(23) *nnan-ay [ġṛ-s agra] !*

On m'a dit qu'il est riche !

Les trois phrases sont constituées respectivement du complexe [*aqa*-pron+adverbe], [N ḏ N] et [prép-pron+N].

- Fonction

Une phrase est dite complétive lorsqu'elle complète un constituant de la phrase matrice. Si ce constituant peut être de différentes natures en français (un nom, un adjectif, un adverbe ou encore un verbe), il n'en va pas de même en amazighe, puisque, à notre connaissance, dépouillement des données étudiées à l'appui, le seul cas de figure relevé est un verbe. Nous pouvons déjà avancer que la complétive en amazighe assume une seule fonction, en l'occurrence complément du verbe, contrairement au français où elle peut être sujet, complément du verbe (COD/COI), attribut, complément de l'adjectif ou encore complément de l'adverbe :

(24) Il est content [que tu sois venu].

(25) Heureusement [que tu es venu].

(26) [Que tu sois venu] le réjouit.

(27) Il a cru [que tu allais venir].

(28) La vérité est [qu'il n'arrête pas de mentir].

(29) tġirġ [qa a d yas].

je-croire-Acc. que p.Ao. p.or. il-venir-Ao.

J'ai cru qu'il allait venir.

Dans (29), le verbe de la phrase matrice est *tġir* (croire). C'est un verbe transitif direct dont la structure argumentale est : *x itġir y*, où l'argument externe *x* est un morphème flexionnel collé au verbe et renvoyant à celui qui parle, en l'occurrence le pronom clitique sujet [+animé], et l'argument interne *y* est une phrase verbale renvoyant à une propriété, à un événement. Le test de l'interrogation le montre bien :

(30) *min ṯetġirḏ ?* (Qu'est-ce que tu croyais ?)

Cette phrase interrogative est constituée du morphème interrogatif *min* (que, quoi) dont la fonction est COD du verbe *ṯetġirḏ* (tu crois) ; la réponse à cette question (*Cf.* 29) est un constituant qui assume également la fonction COD et qui fait partie de la structure argumentale du verbe.

- Caractère obligatoire

Un constituant est dit facultatif lorsque son effacement n'altère nullement la structure de la phrase, c'est le cas des modifieurs qui ne sont pas sélectionnés par le verbe. Dans le cas que nous analysons, la complétive ne peut être effacée puisqu'elle est un argument du verbe :

(31) *tġirġ [qa a d yas].* J'ai cru qu'il allait venir.

(32) **tġirġ.* *J'ai cru.

- Distribution et commutation

Après avoir étudié la nature du prédicat de la complétive, sa fonction et son caractère obligatoire pour la correction de la phrase matrice, nous passons à l'étude de son comportement syntaxique par rapport à la position qu'elle occupe dans la phrase complexe et ce, à l'aide de la notion de distribution. En d'autres mots, se place-t-elle avant ou après la phrase matrice ? L'inventaire des différents environnements et contextes dans lesquels cette suite de mots se réalise a montré qu'elle suit la phrase matrice, occupant ainsi sa position canonique à savoir celle du COD qui suit le verbe dont il est l'argument interne :

(33) *ṯessen qa ymreḵ xx-s wargaz ines.*

Elle sait que son mari s'est remarié avec une femme.

La structure syntaxique de cette phrase complexe est la suivante : le sujet pronominal + le verbe + le COD. La complétive, dont la fonction est COD, se place après le verbe *ṯessen* (elle sait). Donc, il y a coïncidence entre place et position étant donné que la complétive se place juste après le verbe. Son déplacement n'est possible que moyennant son remplacement par un pronom de reprise qui est dans ce cas le véritable COD :

(34) *[qa ymreḵ xx-s wargaz ines], ṯessn-it.*

Que son mari se soit remarié avec une autre femme, elle le sait.

Cette phrase montre que parmi les constituants et les catégories qui peuvent se substituer à la complétive, il y a le pronom personnel clitique objet direct. En plus, en appliquant ce principe de commutation, nous constatons que la complétive assume la même fonction qu'un SN en position COD. Elle fait donc partie de la classe distributionnelle du SN :

(35) *ṯessen [qa ymrek xx-s wargaz ines]*. (Elle sait [que son mari …]).

(36) *ṯessen [rexbar-nni]*. (Elle sait [cette information])

La substitution de la complétive par le SN *rexbar-nni* (cette information) montre que les deux constituent une classe de mots ou un paradigme d'unités en relation de commutabilité, c'est-à-dire entretenant les mêmes relations syntagmatiques. La position joue un rôle déterminant dans l'identification des constituants syntaxiques.

- Nature du sujet et ordre des mots

Dans une phrase simple, le véritable sujet grammatical est l'indice de personne, c'est-à-dire le morphème flexionnel indissociable du radical verbal et formant avec lui un verbe autonome qui se suffit à lui-même pour former une phrase verbale simple quand le verbe est intransitif. Une seule contrainte doit être vérifiée à savoir un contexte et une situation suffisamment clairs pour permettre l'identification de la référence de ce constituant :

(37) *iṭṭes* (Il dort).

Un terme lexical est utilisé pour spécifier la référence du pronom grammatical ; sa place étant avant ou après le verbe[1] :

(38) *ɛelluc iṭṭes.* (Allouche dort).

(39) *iṭṭes ɛelluc.* (littér. dort Allouche).

Qu'en est-il de la nature et de la place du sujet dans une complétive ? Pour répondre à cette question, nous allons nous référer aux données collectées qui constituent le corpus sur lequel nous nous sommes basée dans ce travail :

- Les sujets sont identiques dans les deux phrases

Le sujet du verbe de la complétive est co-référent à celui du verbe de la phrase matrice. Dans ce cas, le sujet du verbe de la complétive ne peut être exprimé lexicalement et par conséquent, il est de nature grammaticale. Dans l'exemple (40), les deux verbes sont à la première personne du singulier :

(40) *xṣeǧ [aḏ geǧ azeǧif ines ḏ tiṣemmaṛṯ]…*

Je veux faire de sa tête un tabouret.

- Les sujets ne sont pas identiques :

Quand les sujets ne sont pas identiques, ils peuvent ne pas être repris par des termes lexicaux comme c'est le cas dans (41) et (42) :

(41) *inna-s krica ḇu-refḥem : **i**na-sen [aḏ ksin ṯiɛumam g^{w}jenna].*

Kricha le bûcheron lui a dit : demande-leur [ils enlèvent leurs rubans].

---

(1) Les deux termes lexicaux qui explicitent l'indice de personne ont généralement deux formes différentes : le sujet lexical antéposé au verbe n'est pas marqué quant à l'état d'annexion, contrairement au sujet postposé au verbe qui voit sa forme changer marquant ainsi l'état d'annexion.

Kricha le bûcheron lui a dit : demande-leur [d'enlever leurs rubans].

(42) *min **t**exṣeḏ aḏ am **n**eg gi ṯini ?*

Que veux-tu qu'on te fasse dans celle-ci ? (Comment veux-tu qu'on te venge ?)

(43) *nna**n**-as [a d **y**awi tteffaḥ leḇzur swawwan i sḇɛ ḇḥur].*

Ils lui ont dit tu apporteras des pommes rares derrière sept mers.

Cependant, la reprise lexicale dépend de la situation d'énonciation et du contexte :

(44) ***t**enniḏ-ay [qa **y**teṣḇiḥ **lḥar** ar setta].*

Tu m'as dit qu'il commence à faire jour à six heures.

(45) *nna**n**-as qa **yemma** ṯarnu-d ṯafruxṯ.*

On leur a dit que leur mère a accouché d'une fille.

(46) ***cek** čucḏ [aḏ ac **t**ecc **targu**].*

Toi tu veux que l'ogresse te mange.

Verbes introducteurs

La complétive en amazighe assume la fonction COD, ce qui signifie que le verbe qui l'introduit est un verbe transitif direct. Cependant, le trait de la transitivité, à lui seul, n'est pas suffisant pour identifier la catégorie des verbes introducteurs des complétives. Donc, quels sont les verbes qui introduisent ces phrases enchâssées et par quels moyens ? Nous allons essayer d'apporter des éléments de réponse à cette question dans ce qui suit.

Parcourant notre corpus, nous avons relevé plusieurs cas comme les verbes de déclaration : *ini* (dire), *ssiwḏ* (transmettre), des locutions verbales : *ssiweḏ rexḇar* (transmettre l'information), les verbes d'opinion comme[1] *ṫġir* (croire), *zġir* (avoir l'impression), *twara* (voir / penser), *ẓar* (voir / penser), *qqar* (dire à l'inaccompli) ; voici deux exemples pour illustrer ce cas :

(47) *twariġ qa asġaḏi nneġ ur issiwiḏ mani.*

Je vois que notre silence ne mène nulle part.

Je pense que notre silence ne mène nulle part.

(48) *nec qqareġ ura ma a d yas.*

Je dis qu'il ne viendra pas.

(1) Les limites entre les classes verbales obtenues après ce classement sémantique ne semblent généralement pas étanches. En effet, une perception, par exemple, peut être une opinion, voire un sentiment.

Je pense qu'il ne viendra pas.

Le verbe *qqar* (dire) à l'inaccompli ne renvoie plus au sens de dire ; il s'emploie pour exprimer une opinion, un point de vue.

En outre, une complétive peut être le complément d'un verbe de perception comme *ssen* (savoir), *af* (trouver), *ṛaja* (attendre), *ar-d rexbar* (être au courant / savoir / apprendre), *iwḏ-as rexḇaṛ* (littér. recevoir l'information / apprendre), etc.

(49) *nec tafeġ ḫeɛda [qa ur iği u ġa yṣeḇren i wmmi ṯeṣḇar nettaṯ].*

Moi, je trouve que personne ne pourra supporter ce qu'elle a supporté.

(50) *ariġ-d rexḇar [qa ṯmeğḳḏ i memmi-ḳ].*

J'ai appris que tu maries ton fils.

L'expression *ar-d rexbar* est constituée du verbe *ar* (rendre), de la particule d'orientation *d* et du nom *rexḇar* (information) qui n'est pas complément du verbe. En effet, *ar* est un verbe homonymique qui peut signifier vomir; dans ce cas c'est un verbe intransitif, et qui peut avoir le sens de rendre. Dans ce deuxième cas, il est transitif ; donc, obligatoirement suivi d'un nom assumant la fonction COD. Cependant, dans le cas que nous analysons, le verbe *ar* est effectivement suivi d'un nom qui n'en est pas le complément et ce, pour deux raisons. La première est que le verbe n'a pas un sens lexical plein, la deuxième est le fait que la relation qui existe entre les deux n'est pas une relation prédicat-argument. En fait, *ar-d reḇar* signifie au sens littéral *rendre l'information* mais il s'agit du sens d'apprendre. C'est pourquoi cette expression constitue un bloc ou ce que la grammaire traditionnelle appelle une locution verbale dont le COD est la complétive ou la phrase enchâssée.

Les verbes introducteurs peuvent appartenir à l'aire sémantique du souhait et de la volonté comme *arzu* (chercher / vouloir), *čuc* (chercher / vouloir), *xeṣ* (aimer / vouloir)), *ttar* (demander / prier), etc. :

(51) *ira yčuc iḥarmucen ur triẓen, ṯaxebbazṯ ur tmujjug.*

Il voulait que les enfants n'aient pas faim et que la galette reste entière.

Les verbes de sentiment comme *ḏmeɛ* / *ṭṭumeɛ* (espérer), *arja* (rêver/ espérer), *ggʷeḏ* (avoir peur), *ḇġeḏ* (détester / ne pas aimer), *ḳsi amnus* (s'inquiéter), etc. font partie également des verbes introducteurs des complétives :

(52) *iṭṭumuɛ aḏ iẓwa reḇḥar ajemmaḏin.*

Il espère traverser la mer là-bas (Il espère aller en Europe).

Le classement sémantique de ces verbes introducteurs a permis de distinguer une classe de verbes d'obligation, comme *kellef*, *ḥṣar*, *ɛṣar* (obliger):

(53) *iɛeṣr-iṯ uzeğiḏ aḏ yini min iga.*

Comme si tu obligeais un juif à devenir musulman.

Nous signalons à la fin les trois verbes suivants : *jj* (laisser / permettre), samḥ (autoriser / permettre) et g (décider) :

(54) *samḥ-ay aḏ iniġ awar inu.*

Permets-moi d'exprimer mon point de vue.

(55) *jj-ay aḏ ssiwreġ.*

Laisse-moi parler.

(56) *iga aḏ yugur ag refjar*.

Il a pris la décision de partir à l'aube.

En somme, toutes ces classes verbales partagent la propriété commune d'être suivies d'un complément obligatoire ayant la forme d'un contenu propositionnel.

Conjonctions d'enchâssement

Trois cas de figure sont à signalés ; le premier est l'absence de morphème d'enchâssement, cette unité linguistique n'étant nullement indispensable à la correction de la complétive en rifain. Le corpus que nous avons analysé le démontre puisque plusieurs complétives ne sont reliées aux phrases matrices par un morphème d'enchâssement. En plus, Le test de l'effacement est applicable même à celles où la conjonction est attestée comme nous pouvons le remarquer :

(57) *inna-s qa ṯeḏqer.*

Il lui a dit qu'elle était lourde.

Donc, l'emploi d'une conjonction introductrice n'est pas obligatoire dans la complétive en rifain.

Le deuxième cas est l'emploi du morphème d'enchâssement, en l'occurrence *qa* et *illa*. Toutefois, seuls les verbes de déclaration, d'opinion et de perception acceptent l'actualisation de ces conjonctions :

(58) *ssneġ [**qa** yqs-am rḥar].*

*(59) ssneġ [**illa** yqs-am rḥar].*

Je sais que tu es fâchée.

En revanche, l'emploi de la conjonction est impossible dans certaines complétives, notamment quand le verbe introducteur exprime une volonté, un sentiment ou une obligation :

(60) *tettreġ a ḵ iḏewweṛ ṛebbi gi riyyam ḥta a d iḇedd xx-ḵ aṛi ineḵ.*

Je prie que Dieu rallonge tes jours jusqu'à ce que tu subisses

les conséquences de tes choix. (Je te souhaite une longue vie pour subir les conséquences de tes actes)

Ce rejet de la conjonction est lié à l'aspect du verbe qui est obligatoirement à l'aoriste. Cette contrainte aspectuelle s'explique par le fait que ce type de verbe présente l'action comme un souhait (une éventualité) et non comme un procès déjà réalisée.

Concernant la complétive interrogative indirecte, l'emploi des adverbes interrogatifs qui varient selon que l'interrogation est totale (*ma* (si)) ou partielle (*mermi* (quand), *mecḥar* (combien), *mani* (où), etc.) :

(61) *sseqsiġ-t [ma a d yas ma lla].*

Je lui ai demandé s'il allait venir.

(62) *ira ixes aḍ issen [mecḥar tegg tagenniṯ-nni].*

Il voulait savoir combien coûtait cette robe.

Conclusion

Si les mots sont répartis dans des classes sur la base de leur comportement syntaxique, les phrases sont également classées sur la base de ce même critère qui permet d'identifier et d'analyser la structure de la phrase qu'elle soit simple ou complexe. L'étude du fonctionnement syntaxique des phrases en amazighe et des critères qui régissent leur combinaison dans des phrases complexes a mis en évidence l'existence de types qui n'échappent pas à la typologie générale qu'on retrouve dans plusieurs langues. Ceci a été démontré à partir de l'étude de la complétive dont la structure, la place, la fonction, ainsi que le verbe introducteur ont été décrits et analysés.

Toutefois, la question du changement linguistique, question étroitement liée à ce phénomène, n'a pas été traitée dans cette contribution. En effet, le passage d'une structure paratactique à une structure hypotactique constitue une évolution connue en linguistique diachronique et même dans les grammaires traditionnelles anciennes. En somme, une réflexion devra être menée sur les facteurs qui favorisent tel ou tel type de phrase, une comparaison entre plusieurs états de langue amènerait à mieux comprendre et expliquer certaines combinaisons phrastiques.

Un autre phénomène intéressant et qui n'a pas bénéficié de beaucoup d'intérêt, à notre avis, concerne les marquages prosodiques. Le relevé de ces derniers, à partir de données empiriques attestées, permettra de comprendre le rôle des phénomènes suprasegmentaux dans l'étude de la parataxe et de la complétive sans conjonction.

Bibliographie

Boone, A. et M. Pierrard, (1998), «Introduction», *Les marqueurs de hiérarchie et la grammaticalisation, Travaux de linguistique* N° 36, Duculot.

Benveniste, E. (1966), *Problèmes de linguistique générale*, T. 1, Paris, Gallimard.

Cadi, K. (1987), *Système verbal rifain, forme et sens*, Paris, Selaf.

Cadi, K. (2006), *Transitivité et diathèse en tarifite, analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique*, Rabat, IRCAM.

Chaker, S. (1984), *Textes en linguistique berbère : Introduction au domaine berbère*, Paris, Editions du Centre National de la Recherche Scientifique.

Choi-Jonin, I. et Delhay, C. (2005), *Introduction à la méthodologie en linguistique*, Strasbourg, P.U.S.

Delbecque N. (2006), *Linguistique cognitive, comprendre comment fonctionne le langage*, Duculot.

Dubois, J. et Al. (1973), *Dictionnaire de linguistique*, Paris, Larousse.

Gardes-Tamine, J. 1998. *La grammaire. Syntaxe* 2, Paris, A. Colin.

Garric, N. (2007), *Introduction à la linguistique*, Paris, Hachette.

Gresvisse, M. (2013), *Le bon usage*, Duculot.

Le Bidois, G. et R., (1967), *Syntaxe du français moderne. Ses fondements historiques et psychologiques*, Paris, A. Picard.

Moudian, S. (2000), *Syntaxe des proverbes rifains*, Thèse de Doctorat, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Dhar El Mahraz, Fès.

Moudian, S. (2009), «Les propositions subordonnées circonstancielles en rifain : les temporelles», *L'amazighe dans l'oriental et le nord du Maroc: variation et convergence*, éd. Scientifique A. Bouhjar et H. Souifi, Publications de l'IRCAM, CAL, Série : Colloques et Séminaires N° 21, p. 149-160.

Moudian, S. (2013), «La coordination en tarifite », *L'amazighe : Faits de syntaxe*, éd. Scientifique A. Boumalk et R. Laabdelaoui, Publications de l'IRCAM, CAL, Série : colloques et séminaires N° 36, p. 173-181.

Moudian, S. (2019), «L'expression de l'hypothèse en rifain : la subordonnée hypothétique », *Langues et Sociétés au Maroc, Mélanges en hommage au professeur Ahmed Boukous*, IRCAM. Rabat. Série colloques et séminaires, n° 53. p. 241-256.

Moudian, S. (2019a), «Les propositions subordonnées circonstancielles en français», in : R. Barbara (dir.), *De la phrase simple à la phrase complexe, Coll. Grammaire*, Publications de la FLSH, USMBA, Fès. p. 139-178.

Moudian, S. (2019b), «Structures de la phrase non verbale dans les proverbes rifains», in M. Oussikoum (dir.), *Langage, Culture et Société, Mélanges offerts à Bassou Hamri, Collection Littérature, Art et Langue*, n°3. Béni Mellal, Art et Imageries, p. 223-241.

Mounin, G. (1974), *Dictionnaire de la linguistique,* Paris, PUF.

Muller, Cl. (2008), *L*es *bases de la syntaxe*, Presses Universitaires de Bordeaux.

Neveu, F. (2011), *Dictionnaire des sciences du langage*, Paris : Armand Colin.

Suhami, H. (1981), *Les figures de style*, Que-sais-je ? PUF.

Hiatus resolution in Tashlhit and its morphosyntactic conditioning [1]

Karim Bensoukas
Mohammed V University in Rabat- FLHS

1. Introduction

In Tashlhit, various sound combinations, including those resulting from the application of morphology or syntax, create hiatal structures, which are considered illicit. Although various hiatus resolution strategies are available cross-linguistically, viz. vowel deletion, glide formation, coalescence, diphthong formation, and consonant epenthesis (e.g. Baković, 2003, 2007; Baltazani, 2006; Casali, 1996, 1997, 2011; Jun, 2014; Kawahara and Hara, 2008; Mtenje, 2007; Mkochi, 2019; Mudzingwa, 2010; Picard, 2003; Rosenthall, 1994, 1997; Tanner, 2007), Tashlhit resorts to three only: glide-formation, deletion, and epenthesis. These three facets of hiatus resolution reveal a conspiracy between the three different modes to achieve the same result, avoidance of a sequence of contiguous vowels.

Although previous literature deals with certain aspects of hiatus resolution in Tashlhit, it does so in a disparate fashion, veiling the interesting conspiracy in phonology that the phenomenon exhibits. For instance, while high vowel/glide alternations have been treated in some detail (Boukous, 1979; Guerssel, 1986; Lahrouchi, 2012, 2013; Levi, 2004, 2011; Rosenthall, 1994), glide epenthesis is treated just in passing. More importantly, a unifying account of hiatus resolution strategies as well as their various morpho-syntactic conditionings is still pending.

The account I offer is couched in Optimality Theory (OT) (Prince and Smolensky, 1994/2004; McCarthy and Prince, 1993, 1995, 1999; McCarthy, 2002, 2007, 2008). Driven by the urge to satisfy the constraint NOHIATUS, the different hiatus resolution options Tashlhit uses seem to be constrained. The

(1) For comments on a preliminary of this paper, I would like to thank the audience and participants at the study days «***Dépendance syntaxique en amazighe***», CAL / IRCAM, Rabat- Novembre 14- 15, 2019. Special thanks go to Meftaha Ameur, Mohyedine Benlakhdar, and Abdallah Boumalk. Remaining errors of fact or analysis are my entire responsibility.

overall distribution of hiatus-breakers shows that (i) the glide formation option is available to both roots and affixes; (ii) glide epenthesis is preferred when two abutting vowels belong to two different "words"; and (iii) vowel deletion is the preferred option in a special morpheme-stem concatenation. In all instances, NOHIATUS is the crucially dominant constraint, with the choice of one strategy rather than another falling out from various constraint interactions, including Positional Faithfulness constraints (Beckman, 1998; Bensoukas, 2004).

The remainder of this paper unfolds as follows. § 2 presents hiatus resolution strategies in Tashlhit, providing an individual OT account for each. § 3 is concerned with the conspiracy in phonology that hiatus resolution in Tashlhit exhibits. The various morphosyntactic conditionings of hiatus resolution are given a formal account. In § 4, I conclude and at the same time provide preliminary comments and suggestions for future research in relation to the variation that hiatus is subject to, which can be ascribed essentially to regional variation and the rate of speech.

2. Hiatus resolution strategies in Tashlhit

2.1 Overall scenarios

Two vowels in sequence, and less commonly three, result in hiatus. This situation, which is not all the time non-tolerated, exhibits a certain amount of variability. Actually, words that have vowels in sequence exist in some languages. In Hawaiian (Casali, 2011; and references therein), words like [*ko.a.na*] 'space', [*li.le.a*] 'name of a shell', [*ku.a*] 'back', [*hu.e.lo*] 'tail', [*hu.i.na*] 'sum', and [*ko.e.na*] 'remainder' (with dots indicating syllabic division) are perfectly well-formed, notwithstanding the vowel sequences they contain. However, hiatus is more often than not avoided, and languages use different hiatus-breaking strategies (Casali, 1996, 1997, 2011; Jun, 2014; Kawahara and Hara, 2008; Mtenje, 2007; Mudzingwa, 2010; Tanner, 2007). Moreover, hiatus exhibits variability across languages. According to Casali (2011), hiatus resolution can be triggered or blocked by different factors, including the prosody or morpho-syntax of the words resulting in abutting vowels, the lexical or functional nature of the items involved in hiatus, as well as the rate of speech. Also, within the same language, although hiatus is licit in some contexts, it is considered illicit in others. Hiatus can also show derived environment effects. Finally, morphemes which consist solely of a vowel resist deletion in hiatal contexts, most probably because the meaning they convey is lost in case they are deleted.

Various strategies are used in hiatus resolution cross-linguistically, including vowel elision, glide formation, coalescence, diphthong formation, and epenthesis. The presentation that follows is based essentially on Casali (2011), according to whom vowel deletion is the most common way of resolving hiatus.

In Yoruba for example, when two vowels abut, V_1 deletes, as in /*b**u** **a**ta*/→[*b**a**.ta*] 'pour ground pepper', /*g**é** **o**lú*/→[*g**ó**.lú*] 'cut mushrooms', and /*t**a** **e**po*/→[*t**e**.po*] 'sell palm oil'.[1] The author states that, cross-linguistically, V_1-deletion is more common than V_2-deletion. The second strategy is glide formation, which according to the author also cross-linguistically targets V1 and changes it into the corresponding high vowel more than it does V_2. The following items from Ganda are illustrative of the process: /*m**u**-**i**ko*/→[*m**wi**:.ko*] 'trowel'; /*l**i**-**a**to*/→[*l**ja**:.to*] 'boats'. Coalescence, which consists of fusing two vowels into one, is the third way of resolving hiatus. An example is Attic Greek, in which the vowels /*ea*/ coalesce into [*ɛ:*] and /*ao*/ and /*oa*/ coalesce into [*ɔ:*], as in /*gen**e**-**a***/→[*gé.nɛ:*] 'race (NOM ACC PL)', /*ti:m**a**-**o**men*/→[*ti:.m **ɔ̂**:.men*] 'honor (1PL PRES IND)', and /*ajd**o**-**a***/→[*aj.dɔ̂:*] 'shame (ACC SG)'. The fourth strategy is diphthongization, which consists in maintaining the abutting vowels in the form of a diphthong- a complex vowel. A language that resorts to diphthongization is Ngiti, as in the following items: /*abv*o àj*i*/→[*a.bv*oà.*ji*] 'widow', /*op*i àj*i*/→[*o.p*ià.*ji*] 'Lendu woman', /*f*à ɔ́*n*ɔ̀/→[*f*àɔ́.*n*ɔ̀] 'our food', and /*fʊ̀*kʊ́ o*bi*/→[*fʊ̀*.kʊ́ó.*bi*] 'your (PL) knives'. In /*op*i àj*i*/, the four underlying vowels, which would otherwise project four syllables, are reduced to three only in [*o.p*ià.*ji*] as a result of diphthongization. The last hiatus resolution strategy is consonant epenthesis, as in Washo, in which a semivowel [*j*] is epenthesized to break the hiatus created by a vowel-final base and a vowel-initial suffix: /ˈ*la:d**u**-**a***/→[ˈ*la:.d**u.ja***] 'in my hand'/'my hand-LOC'; /ˈlémtsíh**a**-**i**/→[ˈlém.tsí.h**a.ji**] 'I am waking him up'/ 'I cause to awake-IMP'.

Out of the various strategies used in hiatus resolution cross-linguistically, three strategies conspire to achieve the same result in Tashlhit: vowel deletion, glide formation, and consonant epenthesis. The three available hiatus resolution scenarios reveal interaction between the constraint banning hiatus (NOHIATUS) and those militating against featural change (glide formation), epenthesis and deletion (IDENT, DEP and MAX, respectively). The remaining hiatus resolution strategies, diphthongization and coalescence for instance, are not available. This would mean that the markedness constraints * DIPHTHONG, banning diphthongs, and the faithfulness constraint UNIFORMITY, banning coalescence, are unviolated in the grammar of Tashlhit. We do not pursue this matter here, continuing to assume that these constraints are unviolated, and as such, they will not be included in the OT evaluations in this paper. The constraints as well as their interactions are provided in (1).[2]

---

(1) I use IPA transcription, except for emphasis, which is indicated by a dot underneath the consonant.

(2) From a cross-dialectal perspective, these constraints would have to be re-ranked to accommodate the facts of dialects that have phonetic diphthongs as well as coalesced structures. A case in point is Tarifit diphthongization and velar nasalization.

(1) a. Basic constraints:

NOHIATUS (*HIATUS): A sequence of two vowels is banned.

IDENT-Syll: Input and output [syllabic] specifications correspond.

MAX-V: A vowel in the input is present in the output.

DEP-V: A vowel in the output is present in the input.

b. Individual rankings:

Glide formation: NOHIATUS ≫ IDENT-Syll

j-epenthesis: NOHIATUS ≫ DEP-C

Vowel deletion : NOHIATUS ≫ MAX-V

c. Overall ranking:

NOHIATUS ≫ HIDENT-Syll, DEP-C, MAX-V

As various constraints have been used in the literature to ban hiatus, a comment on the constraint used in my analysis is due at this point. One way to formulate the constraint is to have a straightforward markedness requirement that no two vowels appear in sequence, i.e. *VV. This formulation would most probably miss a more important generalization established between hiatus resolution and syllable structure; a VV sequence would simply be ruled out on the grounds that such a structure creates a syllable without an onset, which fatally violates the constraint ONS(et). From this perspective, the major urge for hiatus resolution is a requirement to satisfy ONS, and analyses along these lines have been proposed. Another approach favored over the ONS approach consists in considering hiatus resolution as a special phenomenon not necessarily related to ONS satisfaction, as stated in Casali (2011) referring to Orie and Pulleyblank (1998) and Borroff (2003, 2007) (see also Mkochi (2019) for a similar situation in CiTonga (Malawian Tonga)). The major argument is that the phonetic difficulty presented by hiatal vowels is absent from word-initial onsetless syllables. Also, evidence is available showing that hiatus resolution is not always due to ONS requirements (see Casali, 2011, and references therein, for details). I now proceed with the analysis.

The individual constraint interactions in (1b) are illustrated in the corresponding tableaux in (2), each of which provides a ranking argument for the two constraints in question. In (2a), a hiatal structure involving two high vowels is resolved by turning one of the vowels into the corresponding glide. The case of the low vowel [*a*] and a high vowel will always be resolved by changing the high vowel. (2b) presents constraint interaction in an epenthesis scenario. In Tashlhit, the glide [*j*] is epenthesized to mend the ill-formed

structure. Finally, (2c) illustrates hiatus resolution through vowel deletion. The immediate issue in this scenario is "which vowel goes" (Casali, 1997) ?

(2) a. Glide formation (viz. featural change)

/iV/ (also /uV/)	*HIATUS	IDENT-Syll
i. iV	*!	
☞ ii. jV		*
/Vi/ (also /Vu/)		
i. Vi	*!	
☞ ii. Vj		*

b. Consonant epenthesis

/VV/	*HIATUS	DEP-C
i. VV	*!	
☞ ii. VjV		*

c. Vowel deletion

/VV/	*HIATUS	MAX-V
i. VV	*!	
☞ ii V		*

In the following subsections, I will present each of these scenarios with relevant Tashlhit data. For the sake of the clarity of the presentation, each strategy will be analyzed separately. The conspiracy analysis is deferred to § 3.

2.2 Glide formation

Glide formation as a hiatus resolution strategy affects affixes and bases alike. The illustrative data I present comes from the pronominal system, the Construct State (CS), a nominal inflectional affix, and verbal/nominal morphology- both inflectional and derivational.

Both 3p.m.sg. subject affix pronoun (*i*→*j*) and accusative/oblique clitic 2p.m./fem.pl (*u*→*w*) show high-vowel/glide alternations. In (3a), the pronoun *i* alternates with its high vowel correspondent when the verb is vowel initial, a situation leading to hiatus, otherwise. Likewise, the pronoun *u* turns into a high vowel *w* when the preposition preceding it ends in a vowel, as shown in (3b).[1]

(3) a. Subject pronouns: (*gn* 'sleep' and *ara* 'write')

	Sg.	*Pl.*	*Sg.*	*Pl.*
1	*gn-ʁ*	*n-gn*	*uri-ʁ*	*n-ura*
2	*t-gn-t*	*t-gn-m*	*t-uri-t*	*t-ura-m*
2f		*t-gn-mt*		*t-ura-mt*
3	*i-gn*	*gn-n*	***j-u**ra*	*ura-n*
3f	*t-gn*	*gn-nt*	*t-ura*	*ura-nt*

b. Clitic pronoun in accusative/oblique case (prepositions: *dar* 'at' and *ɬla* 'on')

	Sg.	*Pl.*	*Sg.*	*Pl.*
1	*dar-i*	*dar-nʁ*	*ɬla-t-i*	*ɬla-(t)nʁ*
2	*dar-k*	*dar-**u**n*	*ɬla-k*	*ɬl**a**-**w**n*
2f	*dar-m*	*dar-**u**nt*	*ɬla-m*	*ɬl**a**-**w**nt*
3	*dar-s*	*dar-sn*	*ɬla-s*	*ɬla-sn*
3f		*dar-snt*		*ɬla-snt*

Two different comments are due at this point. First, the verb in (3a) is in the preterit, but the morphology of the verb is not a decisive factor; what matters is whether there is an ensuing hiatus, which is also the case, for instance, with aorist forms like in *((r)ad) i-ttu* 'forget' vs. *((r)ad) j-amẓ* 'catch'. Second, a certain amount of variation characterizes the realization of pronouns, as is the case with the accusative/oblique forms in (3b), realized alternately as *ɬla-wn* vs. *ɬla-t-un* and *ɬla-wnt* vs. *ɬla-t-unt*. The latter forms display *t* as a special epenthetic consonant, setting themselves apart from the more common j-epenthesis (see 2.3 below). This issue deserves a separate treatment and will not be dealt with in this paper.

(1) The following abbreviations are used: Act= action; Ag= agentive; Aor= aorist; CS= Construct State; f= feminine; FS= Free State; Ins= instrument ; Int= intensive ; Loc= location ; m = masculine; p= person ; pl= plural ; sg= singular; v= verb; V= vowel.

The second set of data comes from the morphology of CS (Basset, 1932; El Moujahid, 1982; Galand, 2010; Guerssel, 1983; Jebbour, 1991; Saib, 1982, inter alia).[1] Two subsets of data will illustrate the change of the CS vowel *u* into its corresponding glide. In the first subset of data, CS affixation creates a hiatus in a special case of nouns which have a vowel commonly referred to in the literature as a constant or radical vowel (e.g. Basset, 1945; Galand, 2010). In (4a), a noun without an initial non-root vowel (e.g. *a-rgaz*) appears with the CS affix *u*, instead of the Free State (FS) affix *a*. The remaining forms, all vowel initial, turn the affix into the corresponding glide, except in the case of the vowel *i*, where the CS assimilates to this vowel. The second subset of data illustrates the CS in a special group of nouns that I refer to as bu-nouns (see Bensoukas, 2015 and references therein). In these nouns, the affix *bu* and the CS affix form a hiatal structure, resolved by gliding the CS affix vowel, as in (4b). Assimilation to *i* applies in this case, too, this time the vowel of *bu* serving as a target:

(4) a.

FS	*CS*		*FS*	*CS*	
argan	***w****argan*	'argan'	*argaz*	***u****rgaz*	'man'
uʃʃn	***w****uʃʃn*	'jackal'			
izi	***j****izi*	'fly'			

b.

/*bu-agajju*/	*bu-****w****gajju*	'lit. the one with the head'
/*bu-irkan*/	*bi-****j****rkan*	'lit. the one with dirt'
/*bu-izakarn*/	*bi-****j****zakarn*	'lit. the one with ropes'

The items in (4b) show a certain amount of variation cross-dialectally, and nouns like *buwgajju* and *bijrkan* alternate with *bugajju* and *birkan*, respectively, showing that vowel deletion rather than glide formation is resorted to in situations of hiatus.

The last set of data I consider illustrates hiatus resolution in nominal and verbal morphology. On the assumption that these items have an underlying high vowel, the gliding process is conspicuous. In all of the forms in (5), the morphology brings in an additional vowel which can be characterized as an augmentation targeting the prefinal position of the base (Bensoukas, 1994, 2001, 2017). In case a hiatus arises, the base high vowel turns into the corresponding glide:

(1) Amazigh nouns inflect for a marking commonly referred to in the literature as "State". This marking opposes the Free State (FS) and Construct State of the noun. A typical FS/CS alternation is that characterizing singular nouns such as *afunas/tafunast* 'bull/cow', which are realized as such in the FS, while the corresponding CS forms are *ufunas/tfunast*, in which the initial vowel alternates with [*u*] or is completely absent. Details of the CS are more complex (see the references above).

(5) a.

Verb	*Noun*	
awi	*tamawa**j**t*	‘take’
ni	*amna**j***	‘ride’
rwi	*tarwa**j**t*	‘mix’
xlu	*amxla**w***	‘become crazy’
aru	*arraw*	‘give birth’

b.

Verb	*Int.Aor.*	
srut	*sr**w**at*	‘thrash’
anni	*ttanna**j***	‘see’
ssk^{w}ti	*ssk^{w}ta**j***	‘remember, caus.’
mmurri	*ttmurru**j***	‘travel’
ssknu	*sskna**w***	‘bend, caus.’

More forms can be listed to illustrate glide formation. The noun corresponding to the verb *ddu* ‘walk’ is *ta**w**ada,* and the glide can be straightforwardly accounted for if /*Udu*/ is taken as an underlying form, as suggested in previous work (e.g. Jebbour, 1993; Iazzi, 1991, 2018; Bensoukas, 2001), Also, in the intensive aorist form *ssn**w**a*, corresponding to *ssnu* ‘cook, caus.’, the glide can be claimed to be the result of hiatus resolution, with the necessary adjustment. A final case to consider is glide-formation in “accidental” hiatal structures. With certain particles preceding verbal constructions, such as *ad*/*rad*/*mad*, a phonological adjustment (deletion or assimilation) places two vowels in contiguity. When this is the case, glide-formation is used as a hiatus resolution strategy. An example is /*(r)ad i-skr*/→ [*raj**s**kr*] ‘he will do’ and /*(r) ad i-asi*/→[*ra**jj**asi*/*ra**j**asi*] ‘he will take’. A certain amount of variation is again attested, with some dialects not applying these phonological adjustments.

Now I move on to the OT account of glide-formation as a hiatus resolution strategy in Tashlhit. Recall from (2a) that this is a featural change that takes place in order to satisfy the constraint NOHIATUS. The ranking argument for the two relevant constraints is given in (6):

(6) a. Glide formation (viz. featural change)

/...*ai*/	*HIATUS	IDENT-Syll
i. *amn**ai***	*!	
☞ ii. *amn**aj***		*
/ Vi / (also /Vu/)		
i. *amxl**au***	*!	
☞ ii. *amxl**aw***		*

Although this ranking is enough to account for the hiatus resolution through glide-formation, the details of how this featural change applies depend on various factors. These are taken in turn.

The first case I analyze is that involving augmentation. In (7), I do not give the details of augmentation (see Bensoukas, 2001 for a full account), but I only lump the analysis into the Int.Aor. "constraint". If a candidate does not satisfy the constraints applying in this specific context, a violation mark is assigned by Int. Aor. This is the case of (7i). Candidate (7ii) maintains the two vowels in satisfaction of Int.Aor morphology and the faithfulness constraint MAX-V; however, a hiatal structure is created, which incurs a fatal violation of NOHIATUS. Candidate (7iii) satisfies NOHIATUS and the remaining constraints; the only violation it incurs is that pertaining to faithfulness to input syllabicity, as it realizes an input vowel as a glide. Since this violation is minimal, (7iii) is the winner.

(7) Augmentation:

srut + Int.Aor.	* HIATUS	MAX - V	Int. Aor.	IDENT-Syll
i. *srut*			*!	
ii. *sr**ua**t*	*!			
☞ iii. *sr**w**at*				*

It is noteworthy that Tashlhit syllable structure is very complex, allowing for consonants to serve as syllable nuclei (e.g. Boukous, 1987; Dell and Elmedlaoui, 1985, 2002; Jebbour, 1999; Ridouane, 2008, 2016). While other varieties of Amazigh resort to schwa epenthesis in sequences of consonants, Tashlhit allows impressively long consonant sequences to appear (e.g *tsrsttnt* 'you put them (f.)). In these cases, some of the consonants serve as syllable nuclei. Accordingly, (7iii) is a disyllabic word which contains a vowelless initial syllable.

While the hiatus in pronoun affixes can be analyzed in essence along the same lines as that of augmentation, a few details turn out to be more problematic. One challenging aspect in this case is due to the hiatal structure involving two high vowels, and by virtue of that opening two possibilities for hiatus resolution- gliding the first or the second vowel as in (8bii) and (8biii), While both options resolve hiatus in the same way, only (8biii) is well-formed. This is no coincidence since this is the option respecting the cross-linguistic tendency for root materials to take priority over affix materials, expressed formally as Root Faithfulness (Beckman, 1998). Ample evidence for this phenomenon in Tashlhit is presented in Selkirk (1995), Alderete (1997), and Bensoukas (2004, 2014). Root Faithfulness in this case calls for the splitting of the IDENT-Syll constraint into a general IDENT constraint and a more specific IDENT-Root constraint, with the latter dominating the former (IDENT-Syll ≫ IDENT-Root (Syll)). Also, absent any evidence that Root Faithfulness is breached, IDENT-Root(Syll) is a higher ranking constraint. The choice of which vowel to glide falls on (8 biii) since it satisfies Root Faithfulness.

(8) Pronoun affix:

a. IDENT-Root (Syll): Root syllabic specifications are maintained in the out put.

b.

i+ura	* HIATUS	MAX-V	ID-Rt (Syll)	ID-Syll
i. ***iu**ra*	* !			
ii. ***iw**ra*			*!	
☞ iii. ***j**ura*				*

The same analysis can be extended without further ado to the CS morpheme, as in (9). In (9a), a hiatal structure involving a low and a high vowel is resolved in favor of the low vowel, which is logical. In case the hiatal structure brings together two high vowels, Root Faithfulness intervenes once more, favoring the vowel of the root and forcing that of the affix to glide. This is exactly the case in (9 biii) and (9biv):

(9) CS morpheme :

a. Different vowels (one is low)

u + aggas	* HIATUS	MAX- V	ID-Rt (Syll)	ID-Syll
i. *aggas*		*!		
ii. ***ua****ggas*	*!			
☞ iii. ***w****aggas*				*

b. High vowels

u+uʃʃn	*HIATUS	MAX- V	ID-Rt (Syll)	ID-Syll
i. *uʃʃn*		*!		
ii. ***uu****ʃʃn*	*!			
iii ***uw****ʃʃn*			*!	
☞ iv. ***w****uʃʃn*				*

To summarize, the first hiatus resolution strategy in Tashlhit is glide formation. While this is a straightforward result of the NOHIATUS constraint dominating the faithfulness constraint IDENT-Syll, the details of the hiatus resolution, especially when two high vowels are involved, are determined by Root Faithfulness. The decisive overall ranking established so far is: NOHIATUS ≫ IDENT-Root(V) ≫ IDENT-V.

2.3 Consonant epenthesis

The second hiatus resolution strategy Tashlhit resorts to is consonant epenthesis. In this case, the glide *j* is epenthesized to split the hiatal vowels in word-word concatenations as well as word-pronoun-affix juncture. As with all epenthetic segments, issues relating to the featural make-up are relevant to the discussion (see Bensoukas, 2017; Casali, 2011; Lombardi, 2002).

When two concatenated words result in hiatus, j-epenthesis is used as a hiatus resolution strategy. In (10 a), the vowel-initial word *agadir*, for instance, follows a consonant-final verb, a concatenation that does not create a hiatus. In (10b), however, when the noun follows a vowel-final verb, the two vowels form an illicit structure, calling for a hiatus resolution strategy. As the data illustrates, j-epenthesis applies to mend the ill-formed structure.

(10) Word+word

a. No hiatus		*b. Hiatus*	
/i-lkm agadir/	*[ilkmagadir]*	*/i-zri agadir/*	*[izri**j**agadir]/*

‘He reached Agadir.’		‘He passed Agadir.’	
/i-ffi lmunaḍa/	*[iffilmunaḍa]*	*/i-ffi aman/*	*[iffi**j**aman]*
‘He spilt the lemonade.’		‘He spilt the water.’	
/i-urs anu /	*[jursanu]*	*/i-ʁza anu/*	*[iʁza**j**anu]*
‘He cleaned the well.’		‘He dug a well.’	

A certain amount of variation is to be noted in this case. The forms [*izragadir*], [*iffaman*], and [*iʁzanu*] alternate with the ones in (10b). These turn out to be different by virtue of their using another hiatus resolution strategy-vowel deletion (see section 2.4 below),

The second case resorting to j-epenthesis is the hiatus resulting from the concatenation of the vocative *a* and a following vowel-initial noun, as well as a vowel-final word with the deictic *ad*/*ann* ‘this/that’. This is illustrated in (11) below:

(11) Vocative a ‘hey!’+noun

a. No hiatus		*b. Hiatus*	
/a muħmmad/	[*amuħmmad*]	*/a adam/*	[*a**j**adam*]
‘Hey, Mohamed!’		‘Hey, Adam!’	
/a lgns/	[*algns*]	*/a argaz/*	[*a**j**argaz*]
‘Hey, cretin!’		‘Hey, man!’	

A related set contains vowel-final words followed by the deictic *ad*/*ann*, examples of which are listed in (12):

(12) Deictic *ad*/*ann*

a. No Hiatus		*b. Hiatus*	
[argazad]	‘This/that man’	*[anu**j**ad/ann]*	‘This/that well’
		*[afa**j**ad/ann]*	‘This/that summit’
		*[izi**j**ad/ann]*	‘This/that fly’

Here, too, a certain amount of variation is noticed. For example, Boukous (1979) lists alternate forms similar to the ones in (11): */a#immi/*→[*ajmmi*] ‘Hey, mom!’; */a#iblis/*→[*ajblis*] ‘Hey, Satanic one !’; */a#ulinu/*→[*awlinu*] ‘Hey, my heart!’. The alternate forms all exhibit glide-formation as a hiatus resolution strategy.

The last case of j-epenthesis as a hiatus resolution strategy I illustrate relates to dative constructions and pronouns in the imperative, as well as certain cases of object pronouns. The imperative form of the verb does not take any marking in the singular. In the plural, two phonetic forms are used, masculine *at* and feminine *amt*. In case the verb ends in a vowel, a hiatal structure is created, and it is resolved by j-epenthesis, as in (13b):

(13) Pronouns in the imperative

a. No hiatus

	Sg.	*Pl.*
2	*skr* 'do'	*skr-at*
2f		*skr-amt*

b. Hiatus

	Sg.	*Pl.*
2	*ara* 'write'	*ara-**j**-at*
2f		*ara-**j**-amt*
2	*ini* 'say'	*ini-**j**-at*
2f		*ini-**j**-amt*
2	*dru* 'share'	*dru-**j**-at*
2f		*dru-**j**-amt*

Once more, a certain amount of variation is attested. For example, /*ini-at*/ has as an alternant the form [*inat*], and /*ara-at*/ can be pronounced [*arat*]. This does not apply across the board, as in the case of *dru* in (13) or /*urri-at*/, pronounced [*urri**j**at*] but never *[*urrat*].

Similarly, dative constructions with pronouns show a similar behavior. In (14), the alternants of the preposition 'of' *i*/*a* appear immediately after the verb. If the verb is vowel final, a hiatal structure is created, and j-epenthesis applies as a hiatus resolution strategy:

(14) Dative constructions with clitic pronouns

	a. No hiatus *skr* 'do'		*b. Hiatus* *ini* 'say'	
1sg	*/iskr **i** + i/*	*iskri**j**i*	*/inna **i** + i/*	*inna**j**i*
2sg	*/iskr a + k/*	*iskrak*	*/inna a + k/*	*inna**j**ak*
2sg.m	*/iskr a + m/*	*iskram*	*/inna a + m/*	*inna**j**am*
3sg	*/iskr a + s/*	*iskras*	*/inna a + s/*	*inna**j**as*
1pl	*/iskr a + ʁ/*	*iskraʁ*	*/inna a + ʁ/*	*inna**j**aʁ*
2pl.m	*/iskr a + wn/*	*iskrawn*	*/inna a + wn/*	*inna**j**awn*

2 «pl».f	*/iskr a + wnt/*	*iskrawnt*	*/inna a + wnt/*	*inna**j**awnt*
3pl.m	*/iskr a + sn/*	*iskrasn*	*/inna a + sn/*	*inna**j**asn*
3pl.f	*/iskr a + snt/*	*iskrasnt*	*/inna a + snt/*	*inna**j**asnt*

A few cases of j-epenthesis can also be listed in the paradigm of pronouns that serve as the object of the verb. This is the case of the 1p.sg and 1p.pl in (15):

(15) Object of verb pronouns:

fl 'leave' /		*ẓr(a)* 'see'	
1 1f	*i-fl-i**j**i / i-ẓra-**j**i*	1pl 1fpl	*i-fl-aʁ / i-ẓra-**j**aʁ*
2	*i-fl-k / i-ẓra-k*	2pl	*i-fl-k^{w}n / i-ẓra-k^{w}n*
2f	*i-fl-km / i-ẓra-km*	2fpl	*i-fl-k^{w}nt / i-ẓra-k^{w}nt*
3	*i-fl-t / i-ẓra-t*	3pl	*i-fl-tn / i-ẓra-tn*
3f	*i-fl-tt / i-ẓra-tt*	3fpl	*i-fl-tnt / i-ẓra-tnt*

This j-epenthesis hiatus resolution strategy yields itself in a very straightforward fashion to an OT analysis. In (16) below, all the cases illustrated above are shown to ensue from the same constraint ranking, with NOHIATUS dominating DEP-C. In each case, the faithful candidate results in a hiatus by maintaining both of its input vowels intact. The optimal candidate in each case satisfies onset at the expense of incurring a DEP-C violation. No further elaboration is required at this point:

(16) a. Word+word

i+zri # a+gadir	*HIATUS	DEP-C
i. *izr**ia**gadir*	*!	
☞ ii. *izr**ij**agadir*		*

b. Vocative a 'hey!'+noun

a # argaz	*HIATUS	DEP-C
i. ***aa**rgaz*	*!	
☞ ii. *a**j**argaz*		*

c. Deictic *ad*/*ann* pronouns in the imperative

aʁrda # ad	*HIATUS	DEP-C
i. *aʁrd**aa**d*	*!	
☞ v. *aʁrda**j**ad*		*

d. Pronouns in the imperative

sti # at	*HIATUS	DEP-C
i. *st**ia**t*	*!	
☞ ii. *sti**j**at*		*

e. Dative constructions with clitic pronouns

i+fru # a # sn	*HIATUS	DEP-C
i. *ifr**ua**sn*	*!	
☞ ii. *ifru**j**asn*		*

I finish the analysis in this section with considerations relating to *j* as an epenthetic segment. As is the case with all epenthetic segments, faithfulness is not an issue, since these segments are not part of the input. Decision as to their featural makeup then becomes incumbent upon markedness considerations (see Bensoukas, 2017; Casali, 2011; de Lacy, 2006; Lombardi, 2002; Uffmann, 2007). Generally, epenthetic consonants tend to correspond cross-linguistically to the consonants *ʔ*, *t* and *j*. In all three cases, the epenthetic segment is the least marked in one way or another. In the case of Tashlhit epenthesis as a hiatus-breaker, the choice falls on the glide *j*, which is just one of the favored options available cross-linguistically. In brief, to resolve hiatus, Tashlhit resorts to the epenthesis of an unmarked, coronal consonant.

The situation is not that simple, however. While the glottal stop can be discarded on account of its not being one of the consonants of the language, *t* cannot; and this constitutes competition for *j* as an epenthetic segment. This problem gains more amplitude if another case is considered, which involves the combination of certain prepositions and pronouns, like the prepositions *d* 'with', *g* 'in' and *ngr* 'between'. These combinations require a sound *i* and when the pronoun is/starts with a vowel, an epenthetic *t* appears: for example, /*g*-***i***-***i***/→[*g**i**t**i*] 'in me', /*g*-*i*-*k*/→[*gik*] 'in you, m.', /*g*-*i*-*m*/→[*gim*] 'in you, f.', /*g*-***i***-***u***/*n*→[*g**i**t**u**n*] 'in you, pl.m.'. These items also show a certain amount of

variation, within the same dialect, since in some cases a copy of the original consonant appears instead of *t* (e.g. *gigi* 'in me', *didi* 'with me') and in other cases the vowel of the pronoun turns into the corresponding glide (e.g. */d-i-un/*→[*di**w**n*]; */s-i-unt/*→[*si**w**nt*] 'to you, f.pl'. Across dialects, other ways of resolving hiatus can be used, as in */g-i-i/*→[*gi*] 'in me', with vowel deletion. These cases show that the hiatus resolution strategies used remain the same, i.e. glide-formation, deletion and epenthesis. It is the details which are not clear as things stand. These alternations certainly deserve closer scrutiny, and a complete account needs a separate study, which I leave for future research.

To conclude, the second hiatus resolution strategy Tashlhit resorts to is j-epenthesis. The cases in which this strategy intervenes include content word concatenations, vocative *a* 'hey!' and noun combinations, deictic *ad/ann*, pronouns in the imperative and dative constructions with clitic pronouns. j-epenthesis as a hiatus resolution can be readily accounted for in OT. The decisive overall ranking established is simply: NOHIATUS ≫ DEP-C. I now deal with the third hiatus resolution strategy- vowel deletion.

2.4 Vowel deletion

Vowel deletion is exhibited by a nominal inflectional affix known in the literature as the 'initial' vowel of nouns in their FS. This vowel is an obligatory inflectional affix that can be analyzed independently of the noun stem, be it a non-derived/derived noun, or a loan-word. These are illustrated in (17):

(17)

a. Non-derived nouns			*b. Arabic loan-words*		
a+rgaz	*argaz*	'man'	*a+bnnaj*	*<bənnaj*	'brick-layer'
a+fus	*afus*	'hand'	*a+xrraz*	*<xərraz*	'shoe-maker'
a+ḍar	*aḍar*	'foot'	*a+gzzar*	*<gəzzar*	'butcher'
a+ʁṛum	*aʁṛum*	'bread'	*a+bqqal*	*<bəqqal*	'grocer'

c. Derived nouns

Ag. noun	*Act. noun*	*Ins./Loc. noun*
a+m+kraz (v. *krz* 'plow')	*a+fran* (v. *frn* 'sort out')	*a+s+krf* (v. *krf* 'tie')
a+n+lmad (v. *lmd* 'learn')	*a+lmmad* (v. *lmd* 'learn')	*a+s+ksa* (v. *ks* 'graze')
a+m+aḍun (v. *aḍn* 'suffer')	*a+krras* (v. *krs* 'knot')	*(t)a+s+uk(t)* (v. *kk* 'pass')

A special class of nouns is referred to in the literature as nouns with

a ‘radical’/‘constant’ vowel, as mentioned above. The discrepancy between nouns with a prefixal vowel and those with a constant one is revealed in the CS of the noun: The prefixal vowel is replaced in CS with the vowel *u*, while in nouns with a constant vowel, both vowels are retained, and the CS vowel turns into a glide *w* (see section 2.2), as in (18). The vowel *i* in some of the nouns is the result of an independent vowel copying operation.

(18)

a. Nouns with prefixal V

FS	*CS*	
a*fus*	***u****fus*	‘hand’
a*rgaz*	***u****rgaz*	‘man’
i*nigi*	***i****nigi*	‘witness’
i*mkiri*	***i****mkiri*	‘sb. hired’

b. Nouns with constant V

FS	*CS*	
anu	***wa****nu*	‘well’
ajjis	***wa****jjis*	‘horse’
uffn	***wu****ffn*	‘wolf’
itri	***ji****tri*	‘star’

c. Derived nouns with prefixal V

Verb	*FS*	*CS*	
rḍl	***a****+rṭṭal*	***u****+rṭṭal*	‘lend’
krs	***a****+krras*	***u****+krras*	‘tie’
fsi	***a****+fssaj*	***u****+fssaj*	‘loosen’

d. Derived nouns with constant V

Verb	*FS*	*CS*	
aḍn	***a****ṭṭan*	***wa****ṭṭan*	‘suffer’
ags	***a****ggas*	***wa****ggas*	‘injure’
ara	***a****rra*	***wa****rra*	‘write’

What is relevant in the present context is what happens to the affixal FS vowel in nouns with a constant vowel. On the assumption that this vowel is prefixed to a noun stem, such as *fus* and *rṭṭal*, then a similar vowel should be attached to noun stems with a constant vowel, such as ***a****nu* and ***a****ṭṭan*. The latter move, however, will create a hiatus in nouns with a constant vowel (***a****+****a****nu* and ***a****+****a****ṭṭan*), but not in nouns with a prefixal vowel (***a****+fus* and ***a****+rṭṭal*). In front of such a hiatus, Tashlhit resorts to vowel deletion, hence the similar phonetic FS forms *argan* ‘argan’ and *argaz* ‘man’, for instance. Comparison with the corresponding CS forms, *urgaz* and w*argan* reveals immediately that the similarity is only an apparent one, hiding a more complex structural difference.

The basic OT ranking that accounts for vowel deletion as a hiatus resolution strategy is a straightforward one, with the markedness constraint NOHIATUS, banning sequences of vowels, dominating the faithfulness constraint MAX-V, requiring input vowels to have correspondents in the output. This account yields the deleting candidate (19ii) as optimal.

(19)

a+aggas	*HIATUS	MAX-V
i. ***aa****ggas*	*!	
☞ ii. ***a****ggas*		*

What the ranking does not tell is "which vowel goes?" Since the two vowel are identical, deciding on the vowel that deletes is not that straightforward, and only a structure bringing together two different vowels can help in this decision. The derived noun *ufuʁ* (from /*Ufʁ*/ → [*ffʁ*] 'go out') is a good example, with the input /*a+ufuʁ*/ yielding [*ufuʁ*], which shows that the vowel that is deleted is the affixal one. As in the case of glide formation, Root Faithfulness plays a decisive role in that sacrificing the affix vowel is less costly than deleting the radical one, which calls for the splitting of MAX into MAX-Word(V) and MAX-Aff(V). As is typical in Root Faithfulness situations, the ranking that pertains is: MAX-Word(V) ≫ MAX-Aff(V),

(20) a. MAX-Word(V): An input vowel in a lexical word is present in the output.

MAX-Affix (V): An input vowel in an affix is present in the output.

b.

a+ufuʁ	*HIATUS	MAX-Wd(V)	MAX-Aff(V)
i. ***au****fuʁ*	*!		
ii. ***a****fuʁ*		*!	
☞ iii. ***u****fuʁ*			*

In the light of this, the vowel in the output form of *aggas* is the radical, rather than the prefixal, one. Contrariwise, in the case of *arṭṭal*, in which the initial vowel is prefixal, no hiatal structure is attested, and deletion is not necessary in the first place.

(21)

a+rṭṭal	*HIATUS	MAX-Wd(V)	MAX-Aff(V)
i. *rṭṭal*			*!
☞ ii. *arṭṭal*			

To sum up, deletion as a hiatus strategy is available in Tashlhit. Like the glide formation option, vowel deletion observes the general Positional (Root) Faithfulness ranking in which the more specific constraint dominates the general one, leading to the deletion of the affixal vowel. The ranking established is: NOHIATUS, MAX-Word(V) ≫ MAX-Aff (V).

3. Conspiracy and morphosyntactic conditioning

I have established so far the three strategies Tashlhit uses to resolve hiatus, as well as the individual constraint interactions they display. These are restated for the sake of presentation in (22):

(22)

	Strategy	*Ranking*
a.	*Glide-formation:*	NOHIATUS, IDENT-Root (V) ≫ IDENT-V
b.	*j-epenthesis:*	NOHIATUS ≫ DEP-C
c.	*Vowel deletion:*	NOHIATUS, MAX-Word (V) ≫ MAX-Aff(V)

The markedness constraint NOHIATUS, which rules out vowel sequences and basically drives the hiatus resolution strategies, is higher ranking than the faithfulness constraints militating against featural change (glide-formation), epenthesis or deletion. So far, the ranking amongst the remaining constraints, either dominant or dominated, is not established. Interaction between these constraints will turn out to be crucial.

The situation depicted in (22) definitely shows a conspiracy in phonology, with different phonological activity yielding the same result. The challenge that such a conspiracy comes with is how to predict which strategy to use in which case. Take for example an item in which glide-formation as a hiatus resolution strategy is used:

(23)

i+ura		*HIATUS	ID-Rt (Syll)	ID-Syll
i.	***iu**ra*	*!		
ii.	***iw**ra*		*!	
☞ iii.	***ju**ra*			*
iv.	***iju**ra*			
v.	***u**ra*			
vi.	***i**ra*			

The individual ranking established so far only predicts that hiatus is not an option (23i) and that it is resolved via glide-formation. Moreover, which vowel changes is further dictated by Root Faithfulness (23ii-iii). Nevertheless, if the other available hiatus resolution strategies are considered, more candidates (23iv-v-vi) are available which fare better with the hierarchy and make the optimal candidate (23iii) suboptimal.

In this section, I show that there indeed is a conspiracy in Tashlhit hiatus resolution and that the analysis so far needs to be further developed to establish additional constraint interactions.

3.1 Conspiracy

It has been noted since early generative phonology that different rule applications can be shown to "conspire" towards the achievement of the same surface phonological structure (Kisseberth, 1970), as is the case with the hiatus resolution strategies in the present paper. Although this "functional unity" of rules was indisputable, it was difficult to formalize in the early generative models. With its output-oriented constraints and the different outcomes ensuing from constraint interaction, OT presents itself as a model in which conspiracy in phonology receives a straightforward account.

Kisseberth (1970) made the argument that rules conspire toward the achievement or avoidance of certain phonological structures on the basis of the phonology of Yawelmani, in which different vowel epenthesis and consonant deletion rules conspire to avoid what can be characterized as complex syllable margins. Revisiting the argument, the author shows different areas where conspiracies arise (Kisseberth, 2011). In synchronic grammars, for instance, hiatus resolution in Chicano Spanish (Baković, 2007) resorts to coalescence, glide-formation and deletion. An additional example is the restriction on nasal-voiceless stop sequences in Bantu languages, avoidance of which recruits more than one strategy. Kisseberth provides further evidence for conspiracy in phonology from Universal Grammar (e.g. the various strategies used in compliance with the Obligatory Contour Principle), language acquisition and loanword phonology.[1]

In OT, McCarthy (2002, 2007) characterizes situations where different processes converge to achieve the same result, i.e. cases of conspiracy, as involving "homogeneity of target/heterogeneity of process". The author provides

(1) More evidence for conspiracies comes from other areas of linguistics such as syntax (Murphy, 2019) and language acquisition (Dinnsen et al., 2014, 2015).

an example of how OT handles conspiracy in phonology using hiatus resolution in Emai, a Nigerian Niger-Congo language (Casali 1996). McCarthy (2007) summarizes the alternations in Emai as follows: (i) If V_1 and V_2 belong to lexical (Lex) morphemes and V_1 is a high vowel [*i*] or [*u*], glide formation applies, turning the high vowel into the corresponding glide (e.g. /***k*u *a***mɛ/ [*k***wa***mɛ*] 'throw$_{Lex}$ water$_{Lex}$'); (ii) if the abutting vowels belong to a lexical and a functional (Func) morphemes, the vowel of the functional morpheme is deleted (as in /ɔ***l*i *e***be/ [ɔ***le***be*] 'the$_{Func}$ book$_{Lex}$'); and (iii) if the morphemes creating hiatus are both lexical or both functional, V_1 is deleted (e.g. /*k*ɔ *e***ma/ [*k***e***ma*] 'plant$_{Lex}$ yam$_{Lex}$'). McCarthy (ibid.) comments on this situation as one that would be characterized in traditional generative phonology as involving conspiracy. In OT, this follows from constraint interaction. With this background in mind, I now resume analysis of the hiatus resolution strategies in Tashlhit.

3.2 Morphosyntactic conditioning

From the discussion so far, it is evident that Tashlhit uses three hiatus resolution strategies: glide-formation, j-epenthesis and vowel deletion. What is not so evident, though, is whether these strategies are predictable. Tashlhit hiatus resolution facts seem to suggest the following generalization. The choice of a particular hiatus resolution strategy depends essentially on morphosyntactic categorization: affixes generally undergo glide formation while independent words force j-epenthesis. For this generalization to hold, two refinements are required: the nominal affix yields to deletion, while words may also be subject to glide formation to satisfy prosodic-morphological requirements. The rest of this section provides an OT analysis that is congruent with these statements.

I start with the statement that affixes generally undergo glide formation while independent words force glide epenthesis. Pronoun affixes and the CS morpheme are a good example of glide-formation. In both cases, the pronoun is compulsory, which ensues from the higher rank of the respective faithfulness constraints MAX-Aff (Pr) and MAX-Aff(CS). This ranking, along with higher MAX-Root(V), excludes vowel deletion. DEP-C and IDENT-Syll are dominated, which opens the possibilities of j-epenthesis and glide-formation to resolve hiatus. Since only the candidate using glide-formation is well-formed, DEP-C has to dominate IDENT-Syll. This ranking accounts for hiatus resolution in cases involving affixes, as (24) shows:

(24) a. Pronoun affix:

i **+** ***u****ra*	*HIATUS	MAX-Rt (V)	MAX-Aff (Pr)	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll
i. *iura*	* !					
ii. ***iju****ra*					*!	
iii. ***u****ra*			*!			
iv. ***i****ra*		*!				
v. ***iw****ra*				*!		
☞ vi. ***ju****ra*						*

b. CS morpheme:

u+aggas	*HIATUS	MAX-Rt(V)	MAX-Aff (CS)	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll
i. ***ua****ggas*	*!					
ii. ***uja****ggas*					*!	
iii. ***a****ggas*			*!			
iv. ***u****ggas*		*!				
☞ v. ***wa****ggas*						*
u+uffn						
i. ***uu****ffn*	*!					
ii. ***uju****ffn*					*!	
iii. ***u****ffn*			*!			
iv. ***u+****ffn*		*!				
☞ v. ***wu****ffn*						*

The same ranking accounts for j-epenthesis without further ado. When hiatus results from the concatenation of two words, both vowels are present in the output to satisfy MAX-Wd(V). This rules out vowel deletion as an option, as in candidates (25ii-iii). Glide-formation is also ruled out, as one of the root vowels changes, as in (25iv). Since DEP-C is dominated, the candidate

resorting to j-epenthesis (25v) incurs a minimal violation and is optimal. The same account extends to the remaining cases: (26a) vocative *a*, (26b) dative constructions, (26c) deictic *ad*/*ann*, and (26d) imperative constructions.

(25)

i+zri # a+gadir	*HIATUS	MAX-Wd(V)	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll
i. *izr**ia**gadir*	*!				
ii. *izr**a**gadir*		*!			
iii. *izr**i**gadir*		*!			
iv. *izr**ja**gadir*			*!		*
☞ v. *izr**ija**gadir*				*	

(26) a. Vocative *a*

a # argaz	*HIATUS	MAX-Wd(V)	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll
i. ***aa**rgaz*	*!				
ii. ***a**rgaz*		*!			
☞ v. ***aja**rgaz*				*	

b. Dative constructions

i+fru # a # sn	*HIATUS	MAX-Wd(V)	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll
i. *ifr**ua**sn*	*!				
ii. *ifr**a**sn*		*!			
iii. *ifr**u**sn*		*!			
iv. *ifr**wa**sn*			*!		*
☞ v. *ifr**uja**sn*				*	

c. Deictic *ad*/*ann*

anu # ad	*Hiatus	Max-Wd (V)	Id-Rt (Syll)	Dep-C	Id-Syll
i. *an**ua**d*	*!				
ii. *an**a**d*		*!			
iii. *an**u**d*		*!			
iv. *an**wa**d*			*!		*
☞ v. *an**uja**d*				*	

d. Imperative

sti # at	*Hiatus	Max-Wd(V)	Id-Rt (Syll)	Dep-C	Id-Syll
i. *st**ia**t*	*!				
ii. *st**a**t*		*!			
iii. *st**i**t*		*!			
iv. *st**ja**t*			*!		*
☞ v. *st**ija**t*				*	

To complete the analysis, I now deal with the two refinements required, viz. the nominal affix yielding to deletion and root glide formation satisfying prosodic-morphological requirements. First, as mentioned above, root vowels change into corresponding glides in certain morphological classes, as a requirement of the particular prosodic-morphology of these classes. More specifically, a vowel augmentation is required that results in the insertion of a prefinal vowel. If the root happens to end in a high vowel, glide-formation applies to resolve hiatus. The ranking established so far accounts for this case, too, with the proviso that the constraints driving augmentation (Int.Aor and DEP-V) be included in the hierarchy, with their appropriate ranking. As (27) shows, only glide formation is licit as a hiatus resolution strategy (27v), while both j-epenthesis (27ii) and deletion (27iii-iv) are illicit:

(27)

srut+Int.Aor.	*HIATUS	MAX-Rt(V)	Int. Aor	DEP-V	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll
i. *sr**ua**t*	*!			*			
ii. *sr**uja**t*				*!		*!	
iii. *sr**u**t*	*!						
iv. *sr**a**t*		*!		*			
☞ v. *sr**wa**t*					*		*

Second, vowel deletion is the preferred strategy in the case of the nominal affix. The fact that the affix vowel deletes shows that the faithfulness constraint MAX-Aff(V), requiring the presence of this vowel in the output, is dominated. This shows that if a vowel is to be maintained, it is the root vowel, shown in a clearer manner by (28b). j-epenthesis is not an option by virtue of its incurring a fatal violation of DEP-C (cf. (28a-ii) and (28b-ii)). Glide formation, as in (28b-iii) is not an option, either, as it incurs a fatal violation of IDENT-Root (Syll).

(28) a. Low vowels

a+aggas	*HIATUS	MAX-d(V)	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll	MAX-Aff(V)
i. ***a**+**a**ggas*	*!					
ii. ***aja**ggas*				*!		
iii. ***a**+ggas*		*!				
☞ iv. ***a**ggas*						

b. Low + high vowels

a+ufuʁ	*HIATUS	MAX-Wd(V)	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll	MAX-Aff(V)
i. ***au****fuʁ*	*!					
ii. ***aju****fuʁ*				*!		
iii. ***aw****fuʁ*			*!			
iv. ***a****fuʁ*		*!				
☞ v. ***u****fuʁ*						*

Finally, attaching the affix vowel to a consonant initial stem does not create hiatus; accordingly, none of the strategies need apply. The ranking established so far accounts for this case, too.

(29)

a+rṭṭal	*HIATUS	MAX-Wd(V)	ID-Rt (Syll)	DEP-C	ID-Syll	MAX-Aff (V)
i. *rṭṭal*						*!
☞ ii. *arṭṭal*						

4. Concluding remarks

4.1 Summary

The paper has analyzed the conspiracy exhibited by hiatus resolution in Tashlhit. The hiatal structures created by the various vowel sequences that result from the application of morphology or syntax are resolved through glide-formation, deletion, and epenthesis- a conspiracy that has not been analyzed so far. The OT account developed defends the idea that hiatus resolution is driven by the urge to satisfy the constraint NOHIATUS. This constraint crucially dominates other constraints, and the type of constraints interacting determines the strategy chosen. While the overall distribution of hiatus resolution strategies shows that glide formation is used by both roots and affixes, glide epenthesis applies when the abutting vowels belong to two different "words". Vowel deletion is rather special, in that it applies only in a special morpheme-stem concatenation. The details of faithfulness, more specifically Positional

Faithfulness, and the requirements of prosodic-morphology play a major role in hiatus resolution.

4.2 Variation: Preliminary comments and suggestions for research

Hiatus resolution in Tashlhit exhibits a considerable amount of variation, some of which is due to regional differences, while the rest can be ascribed to fast speech. In either case, the issues definitely deserve a separate treatment and will not be dealt with in this paper. I will suffice it to make a few preliminary comments and suggest paths for future research.

The cases of variation relate particularly to glide-formation and j-epenthesis. An example of regional variation involving glide-formation is that of the items in (4b), in which nouns like *buwgajju* and *bijrkan* alternate with *bugajju* and *birkan*, respectively, showing that vowel deletion rather than glide formation is resorted to in situations of hiatus. This variation can be noticed in the way these forms are pronounced in Tashlhit as spoken north of Agadir (glide-formation, viz. *buwgajju*) and south of Agadir (deletion, i.e. *bugajju*). The choice of hiatus strategy, however, does not fall outside the set of options Tashlhit resorts to.

The second type of variation I illustrate is attested within the same variety. The forms [*iʁzajanu*] and [*iʁzanu*] (from /*i-ʁza#anu*/ 'he dug a well' in (10) alternate, the first resorting to j-epenthesis and the second to vowel deletion. The same comment can be made regarding /*ini-at*/ 'say!', which has as alternants [*inijat*] and [*inat*]. A different situation holds in the case of /*a#uʒlix*/ 'Hey, filthy one!', alternating between [*ajuʒlix*], with j-epenthesis, and [*awʒlix*], with glide formation. A case showing more variation involves the relative particle *lli*, as in /*lli#uruʁ*/ 'that I gave birth to', which alternates between the j-epenthesizing structure [*ll**ij**uruʁ*], the deleting one [*ll**u**ruʁ*] and the glide forming one [*ll**iw**ruʁ*], at least in my idiolect. Once more, the choice of hiatus strategy does not fall outside the set of options available to Tashlhit.

What this brief survey shows is that although Tashlhit hiatus resolution is a straightforward case of conspiracy in phonology, more research is definitely required to unravel the remaining aspects. Dialectal differences call for an adequate theory of variation, and more than one option is available in OT (Coetzee and Pater, 2011). Moreover, hiatus resolution affected by rate of speech may require an extensive analysis that also considers post-lexical aspects of the phonology, which my Standard parallel OT analysis in this paper has not covered. A version of non-parallel OT may be required in this specific case. Finally, one issue raised with respect to hiatus resolution is its nature as a categorical or gradient phenomenon (Casali, 2011). A good example of gradient hiatus resolution is in Baltazani (2006), who defends such an approach in her analysis of Greek hiatus resolution.

References

Alderete, J. (1997), «Dissimilation as Local Conjunction», In NELS, 27, p. 17-32. (Reprinted in McCarthy, J.J. (ed.), (2004), Optimality Theory in Phonology- A Reader, Malden, MA, Blackwell, p. 394-406.)

Baković, E. (2003), «Conspiracies and Morphophonological (A)symmetry», Paper presented at the 1st *Old World Conference in Phonology*, Leiden.

Baković, E. (2007), « Hiatus Resolution and Incomplete Identity », In Martínez-Gil, F. and S. Colina (eds.), *Optimality-Theoretic Studies in Spanish Phonology*, Amsterdam and Philadelphia, Benjamins, p. 62-73.

Baltazani, M. (2006), « Focusing, Prosodic Phrasing, and Hiatus Resolution in Greek », In Goldstein, L.M. et al. (eds.), *Laboratory Phonology* 8, Berlin and New York, Mouton de Gruyter, p. 473-494.

Basset, A. (1932), « Sur l'Etat d'Annexion en Berbère », In *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 33/2, p. 173-174.

Basset, A. (1945), « Sur la Voyelle Initiale en Berbère », In *Revue Africaine*, 1945, p. 82-88.

Beckman, J. (1998), *Positional Faithfulness*, Ph.D. dissertation, University of Massachusetts, Amherst.

Bensoukas, K. (1994), *Tashlhit Agentive Nouns- An Optimality-Theoretic Approach*, D.E.S. thesis, Mohammed V University, Faculty of Letters, Rabat.

Bensoukas, K. (2001), *Stem Forms in the Nontemplatic Morphology of Berber*, Doctorat d'Etat thesis, Mohammed V-Agdal University, Faculty of Letters and Human Sciences, Rabat.

Bensoukas, K. (2004), « Markedness, Faithfulness and Consonant Place in Tashlhit Roots and Affixes », In *Langues et Littératures*, 18, p. 115-153.

Bensoukas, K. (2014), *Featural Dissimilation in Tashlhit- Avoiding the Repetition of [labial] and [round]*, Rabat, Publications of FLSH, Rabat.

Bensoukas, K. (2015), « Expressing Ownership in Tashlhit: Phrasal Affix(ation) vs. Bound Word(hood) », In *Asinag,* 10, p. 11-38.

Bensoukas, K. (2017), « Stem-augmentation in Amazigh Intensive Aorists: Default vs. Copy Epenthesis », To appear in *Actes du Premier Colloque International de Linguistique Berbère- En Hommage à André Basset.* March 9-10, 2017, LACNAD/INALCO- Paris.

Borroff, M.L. (2003), « Against an Onset Approach to Hiatus Resolution », Paper presented at the 77th *Annual Meeting of the Linguistic Society of America*, Atlanta. ROA#586.

Borroff, M.L. (2007), *A Landmark Underspecification Account of the Patterning of Glottal Stop*, Ph.D. dissertation, Stony Brook University.

Boukous, A. (1979), « La formation du glide en tamazight (dialecte tachelhit)», In *Traces Linguistiques et Sémiotiques*, 2, p. 3-51.

Boukous, A. (1987), *Phonotactique et Domaines Prosodiques en Berbère*. Doctorat d'Etat thesis, Université Paris VIII, Vincennes-Saint-Denis.

Casali, R.F. (1996), *Resolving Hiatus*, Ph.D. dissertation, UCLA. ROA#215.

Casali, R.F. (1997), « Vowel Elision in Hiatus Contexts: Which Vowel Goes?» In *Language*, 73.3, p. 493-533.

Casali, R.F. (2011), «Hiatus Resolution », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell Companion to Phonology*, Vol. 1, Malden, MA and Oxford, Wiley-Blackwell, p. 341-366.

Coetzee A.W. and J. Pater (2011), «The Place of Variation in Phonological Theory », In Goldsmith, J. et al. (eds.), *The Handbook of Phonological Theory*, 2nd edn., Malden, MA, Oxford, and West Sussex, Blackwell, p. 401-434.

de Lacy, P. (2006), *Markedness: Reduction and Preservation in Phonology*, Cambridge, Cambridge University Press.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (1985), « Syllabic Consonants and Syllabification in Imdlawn Tashlhiyt Berber », In *JALL*, 7, p. 105-130.

Dell, F. and M. Elmedlaoui (2002), *Syllables in Tashlhiyt Berber and in Moroccan Arabic*, Dordrecht, Kluwer.

Dinnsen, D.A. et al. (2014), « Unraveling Phonological Conspiracies: A Case Study », In *Clin Linguist Phon*., 28(0), 463-476.

Dinnsen, D. A. et al. (2015), « Children's Incipient Conspiracies », In Yavas, M. (ed.), *Unusual Productions in Phonology: Universals and Language-specific Considerations*, New York and East Sussex, Psychology Press (Taylor & Francis), p. 94-106.

El Moujahid, E. (1982), « Un aspect morphologique du nom en Tamazight: l'état d'annexion », In *Langues et Littératures*, 2, p. 47-62.

Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*, Milano, Centro Studi Camito-Semitici.

Guerssel, M. (1983), « A Phonological Analysis of the Construct State in Berber», In *Linguistic Analysis*, 11, p. 309-330.

Guerssel, M. (1986), «Glides in Berber and Syllabicity», In *Linguistic Inquiry*, 17, p. 1-12.

Iazzi, E.M. (1991), *Morphologie du Verbe en Tamazight- (Parler des Ait Attab, Haut Atlas Central) - Approche Prosodique*, D.E.S. Thesis, Mohammed V University, FLHS, Rabat.

Iazzi, E.M. (2018), *Norme et variations en amazighe marocain (aspects morpho-phonologiques) - Pour une approche polynomique de l'aménagement linguistique*, Doctorat d'Etat thesis, Ibn Zohr University, FLHS, Agadir.

Jebbour, A. (1991), « Structure Morphologique du Nom et Problème de la Voyelle Initiale des Noms en Tachelhit, Parler de Tiznit (Maroc) », In *Etudes et Documents Berbères*, 8, p. 27-51.

Jebbour, A. (1993), «*A Note on "Blind" Verbs in Berber*», In *Linguistica Communicatio*, 5/1-2, p. 211-224.

Jebbour, A. (1999), « Syllable Weight and Syllable Nuclei in Tachelhit Berber of Tiznit», *Cahiers de Grammaire*, 24, «*Phonologie: Théorie et Variation*», p. 95-116.

Jun, J. (2014), « Hiatus Resolution and Opacity in Seoul Korean Verbal Paradigm », In *Studies in Phonetics, Phonology and Morphology*, 20.3, p. 379-401.

Kawahara, S. and Y. Hara (2008), « Hiatus Resolution in Hiroshima Japanese », In *NELS*, 38, p. 475-486.

Kisseberth, C.W. (1970), « On the Functional Unity of Phonological Rules », In *Linguistic Inquiry*, 1, p. 291-306.

Kisseberth, C.W. (2011), « Conspiracies », In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell Companion to Phonology*, Vol. 1, Malden, MA and Oxford, Wiley-Blackwell, p. 1644-1665.

Lahrouchi, M. (2012), « Phasal Spell Out and the Glide-High Vowel Alternation in Berber », poster, *Glow* 35.

Lahrouchi, M. (2013), « A propos de I et U en berbère : de la phonologie, de la morphologie et des phases », In Tifrit, A. (ed.), *Phonologie, morphologie, syntaxe-Mélanges offerts à Jean-Pierre Angoujard*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, p. 21-30.

Levi, S.V. (2004), *The Representation of Underlying Glides: A Cross-linguistic Study*, Ph.D. dissertation, University of Washington.

Levi, S.V. (2011), «Glides», In van Oostendorp, M. et al. (eds.), *The Blackwell Companion to Phonology*, Vol. 1, Malden, MA and Oxford, Wiley-Blackwell, p. 341-366.

Lombardi, L. (2002), « Coronal Epenthesis and Markedness », In *Phonology*, 19, p. 219-251.

McCarthy, J.J. (2002), *A Thematic Guide to Optimality Theory*, Cambridge, CUP.

McCarthy, J. (2007), « What is Optimality Theory? », In *Language and Linguistics Compass*, 1/4, p. 260–291

McCarthy, J.J. (2008), *Doing Optimality Theory*, Blackwell, Malden, MA.

McCarthy, J. and A. Prince (1993), *Prosodic Morphology I: Constraint Interaction and Satisfaction,* ms. University of Massachusetts, Amherst and Rutgers University.

McCarthy, J. and A. Prince. (1995), « Faithfulness and Reduplicative Identity », In *University of Massachusetts Occasional Papers in Linguistics*, 18 *Papers in Optimality Theory*, ROA#60.

McCarthy, J. and A. Prince (1999), «Faithfulness and Identity in Prosodic Morphology», In Kager, R. et al. (eds.), *The Prosody-Morphology Interface*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 218-309. ccc

Mkochi, W. (2019), « Glide Formation is Not Motivated by Onset Requirement in Malawian Tonga, Glide Epenthesis Is», In *South African Journal of African Languages*, 39.3, p. 273-280.

Mtenje, A. (2007), « On Recent Trends in Phonology: Vowel Sequences in Bantu languages », In *SOAS Working Papers in Linguistics*, 15, p. 33-48.

Mudzingwa, C. (2010), *Shona Morphophonemics: Repair Strategies in Karanga and Zezuru*, Ph.D. dissertation, The University of British Columbia.

Murphy, A. (2019), « Resolving Conflicts with Violable Constraints: On the Cross-modular Parallelism of Repairs », In *Glossa: A Journal of General Linguistics*, 4(1): 9, p. 1-39. DOI: https: // doi.org/10.5334/gjgl.608

Orie, O.O. and D. Pulleyblank (1998), « Vowel Elision is not Always Onset-Driven», ms. Tulane University & University of British Columbia.

Picard, M. (2003), «On the Emergence and Resolution of Hiatus », In *Folia Linguistica Historica*, 24, p. 44-57.

Prince, A. and P. Smolensky (1993/2004), *Optimality Theory: Constraint interaction in Generative Grammar*, Malden, MA, Blackwell.

Ridouane, R. (2008), «Syllables without Vowels: Phonetic and Phonological Evidence from Tashlhiyt Berber », In *Phonology*, 25, p. 321-359.

Ridouane, R. (2016), « Leading Issues in Tashlhiyt Phonology », In *Language and Linguistics Compass*, 10, p. 644-660.

Rosenthall, S. (1994), *Vowel/Glide Interaction in a Theory of Constraint Interaction*, Ph.D. dissertation, University of Massachusetts, Amherst. ROA#126.

Rosenthall, S. (1997), «The Distribution of Prevocalic Vowels », In *Natural Language and Linguistic Theory*, 15.1, p. 139-180.

Saib, J. (1982), «Initial Vowel Syncope and Reduction in Tamazight-Berber Nouns», In *Langues et Littératures*, 2, p. 159-184.

Selkirk, E. (1995), «*Language-Particular Violation of a Universal Constraint: The OCP from the Perspective of Optimality Theory*», Paper read at Table Ronde, Marrakech, 13-15 January 1995.

Tanner, D.S. (2007), «Context Insensitive Vowel Hiatus Resolution in Ciyao», ms. University of Washington, ROA#903.

Uffmann, C. (2007), «Intrusive [r] and Optimal Epenthetic Consonants», In *Language Sciences*, 29, p. 451-476.

Fonctions syntaxiques des relatives en amazighe

Lahoucine AMOUZAY
CAL - IRCAM

1. Introduction

La proposition relative est traditionnellement décrite comme une relation asymétrique de dépendance entre une proposition subordonnée et une principale. De ce fait, la subordonnée relative ne peut pas avoir une existence autonome, quoiqu'indispensable pour la complétion et la détermination sémantiques. Les relatives sont généralement envisagées en termes d'intégration syntaxique d'une proposition par le biais d'un morphème syntaxique dans la proposition qu'il introduit, ce qui rend certaines relatives plus accessibles que d'autres.

Cette étude décrit le comportement des subordonnées relatives en amazighe du point de vue de la fréquence de la fonction syntaxique du groupe constitué par la relative et ce qu'elle modifie. Autrement dit, les relatives en amazighe suivent-elles la hiérarchie d'accessibilité ? L'analyse de ses fonctions syntaxiques permettra-elle d'indiquer celles qui lui sont accessibles ? L'un des plus influents travaux dans la littérature des universaux linguistiques, Keenan & Comrie (1977)[1], a introduit la hiérarchie de l'accessibilité du syntagme nominal, une implication pour la relative des différentes fonctions syntaxiques.

En effet, les fonctions syntaxiques dans la structure relative donnent lieu à l'identification du nominal coréférentiel de l'« antécédent ». Cela signifie que la mise en œuvre de la relative dépend étroitement de la fonction syntaxique[2] qu'assume le nominal appartenant à la proposition enchâssante. Nous allons voir, dans ce qui suit, les différentes fonctions syntaxiques de la relative, et si elles respectent la hiérarchie d'accessibilité formalisée par Keenan & Comrie (1977). Il s'agit des fonctions sujet, objet direct et datif.

Sur la base des données de cinquante langues, les deux auteurs affirment qu'il existe une hiérarchie universelle de l'accessibilité des fonctions du SN

(1) L'étude fondatrice sur la hiérarchie d'accessibilité est due à Keenan & Comrie (1977). Les deux auteurs proposent une hiérarchie d'accessibilité pour toute proposition relative.

(2) Galand (1984 : 208) souligne que « la fonction de la phrase relative est analogue à celle du complément déterminatif ».

relativisé. Keenan et Comrie (1977 : 66) ont formalisé cette accessibilité relative des fonctions de SN dans ce qu'ils appellent *Accessibility Hierarchy*. Ils ont établi une hiérarchie entre les différentes fonctions syntaxiques susceptibles d'être relativisées. Cette hiérarchie implique que la relative assumant la fonction sujet est plus « accessible » que l'objet, l'objet plus que l'objet indirect, et l'objet indirect plus que le génitif… etc.

Selon Keenan & Comrie (1977), toutes les langues respectent le schéma suivant : Sujets (expansion référentielle) >[1] Objets Directs (exp. Directe) > Objets Indirects (exp. Indir) > Obliques (objet prépositionnels et datif) > Génitifs. Ainsi, elles peuvent toutes relativiser le sujet, celles qui peuvent relativiser l'objet peuvent aussi relativiser l'expansion indirecte et toutes celles qui ont la latitude de relativiser l'objet indirect peuvent relativiser l'objet direct et le sujet. Ce dernier serait plus facilement relativisable que le complément d'objet direct, lui-même plus que le complément d'objet indirect, lequel s'y prête plus que le complément circonstanciel. De son côté, celui-ci admet la relativisation plus que le complément de nom qui s'impose face au complément du comparatif.

D'après cette hiérarchie, nous formulons l'hypothèse que la fonction sujet serait plus fréquente que l'objet indirect pronominalisé, lui-même plus fréquent qu'une pronominalisation génitive.

2. L'identification des fonctions des subordonnées relatives

Comme la relative fait partie des prédicatoïdes déterminant un nominal qui en est le point d'incidence, dit aussi antécédent, elle est généralement désignée en référence à la marque de subordination qui est un relateur (1) et un support de détermination (2) qui sont les deux marques et outils de « relativisation » en amazighe[2].

(1) afus <u>nna</u> s ur tufit ad t tbbit tssudmt t

Main que avec nég. Pouvoir (Acc. 2 Pers. Sing.) mod. accuss.-le mordre

(Acc. 2 Pers. Sing.) baiser (Acc. 2 Pers. Sing.) accus.-le

(1) « < » : Signifie est plus accessible à relativiser que / peut être plus facilement relativisé que.

(2) Il est à signaler que les supports et les relateurs ne sont que des marques de la proposition relative car ils ne présentent pas les caractéristiques que doit réunir une unité pour prétendre au statut de pronom relatif, d'où la nécessité de réserver l'appellation de relateur et support de détermination « à l'outil capable non seulement de signaler la présence d'une subordonnée relative, mais aussi d'en faire partie et d'y assumer une fonction d'actant ou de circonstant » (Galand, 2002 : 341).

La main que tu ne peux pas mordre, baise-la. (Roux, 1942 : 07)

(2) *yiwi d ṭṭalb yan uṣllab ma s ar ikkat imḥḍarn*

Ramener (Acc. 3 Pers. Sing.)- Talb/Fqih-un bâton- ce que/lequel- avec-

Modv. il-frapper (Inacc. 3 Pers. Sing.)- élèves

Le Taleb a apporté un bâton avec lequel il frappe les élèves.

La détermination nominale produit une spécification au niveau sémantique et définit le nominal antécédent *afus* dans (1) et *aṣllab* dans (2.)

La relative est très fréquente en amazighe par rapport à toutes les possibilités d'enchaînement. Mais, il est certains amazighisants qui n'admettent pas l'existence de pronoms relatifs[1]. Cette position est formulée pour la première fois par A. Basset (1952 : 48). La même position est reprise par L. Galand [2], de manière plus approfondie et argumentée, dans plusieurs contributions. (Cf. Galand, 1987, 1988 et 2002.)

(3) ar ittkusu ufrux snat twal ***lli*** *ttkusu tfruxt*

L'homme hérite le double de ce qu'hérite la femme

(4) *ufnt bdda* ***tilli*** *caṭṛnin timẓẓula n twallin*

Les femmes d'esprit valent toujours mieux que celles aux yeux fardés

L'une des caractéristiques des relateurs et des supports de détermination est qu'ils ne forment pas une catégorie syntaxique homogène et ne portent pas la marque d'une fonction syntaxique dans leur forme[3].

---

(1) L'amazighe n'a donc pas de tels pronoms qui puissent présenter les caractéristiques et assumer le rôle de « pronoms relatifs » dans une langue comme le français. Pour Leguil (1984 : 72) « … pour être un pronom, un monème doit pouvoir représenter un nom dans toutes ses fonctions, aussi bien primaires que non primaires… ».

(2) Galand défend l'idée selon laquelle les supports de détermination et / ou de relateurs qui, du fait qu'ils occupent dans la chaîne parlée une position similaire à celle qu'occupe le pronom relatif dans une langue comme le français – placés devant une relative – sont considérés comme des pronoms relatifs en amazighe.

(3) L'amazighe ne dispose pas d'un véritable pronom relatif vu que les éléments qui introduisent la relative ne réunissent ses traits définitoires et qui auraient assumé toutes les fonctions du nom. Deux positions théoriques ont globalement émergé : le nominal antécédent, tout en étant déterminé par le prédicatoïde, détermine, à son tour, celui-ci (Chaker, 1983), « mais la relation de détermination est une relation d'implication unilatérale : le subordonné détermine le noyau et l'inverse est impossible » ; et une autre qui fait appel à la notion de place vide (Galand, 2002 ; 2010).

Les différentes formes des pronoms supports de détermination sans antécédent constituent l'expansion d'un démonstratif *: wa, ta, wi* en plus du marqueur relatif *lli, nna, da* de manière à former avec lui un pronom support de détermination (l'équivalent d'un GN). Les pronoms supports de détermination peuvent être indéfinis ou non ; selon leur emploi dans le discours, certains renvoient aux êtres animés : *w(t)alli, w(t)ada, w(t)anna* « celui qui, celle qui» *; w(t)illi*, *w (t)ida, w(t)inna* « ceux qui, celles qui ». Ils peuvent représenter un nom inanimé en introduisant la relative par le pronom *aynna, ayann, aynni, ayan* «ce que».

(5) aynna d tiwi tmadirt awint waman

Ce que ramène la houe l'eau l'emporte

Quant aux morphèmes *lli, da, i, nna* et *nni*, ils s'emploient dans les différents contextes et ne sont donc pas substituables l'un à l'autre : *lli, da, i* s'emploient avec un antécédent déterminé, alors que *nna* et *nni* s'emploient avec un antécédent indéterminé :

Une proposition relative précédée d'un nom indéfini est adjointe.

(6) issn yat tmɣart teṭṭaf sin wakniwn

Connaître (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) une femme posséder (Acc. 3 Pers.

Fém. Sing.) deux jumeaux

Il connaît une femme elle a deux jumeaux.

Il connaît une femme qui a deux jumeaux.

(7) dari yan ttamt tfullusin ar kullu ẓḍaṛnt

Avoir+Acc. Un-huit-poules modV. Toutes-ponder+inacc.

J'ai huit poules elles pondent toutes

J'ai huit poules qui pondent toutes.

Les propositions relatives sont décrites comme un type de subordonnées dont la caractéristique fondamentale est d'être introduites par un relateur ou un support de détermination qui joue en même temps le rôle de subordonnant. Elles ont également une fonction de complément de nom dans une proposition dominante.

L'identification de leurs fonctions permet d'en décrire le comportement sous leur rapport de fréquence et de la fonction du groupe constitué par la relative et ce qu'elle modifie. Elle permet aussi de savoir si la fréquence se manifeste dans toutes les configurations syntaxiques et si les relatives suivent une hiérarchie d'accessibilité.

(8) *ullah am ta ur tgit amddakk^{w} l inu dari iɛzzan ur ak akkaɣ laxbar*

Jure Dieu si M. nég. Etre+ Acc. ami mon preferer+particp M. nég. Pr. COD donner+Inacc.

Je jure par Dieu que si tu n'étais pas mon meilleur ami, je ne t'aurais pas donné des informations.

Comme on le verra, les propositions subordonnées relatives sans antécédent peuvent occuper la fonction d'un constituant ; elles ont un antécédent qu'elles complètent ou elles n'ont pas d'antécédent :

(9) tanna nn grɣ tga kullu tinu

Celle M.orien- là-bas ramasser (acc.-1sg. être-acc. 3sing.) entière la mienne

Celle sur laquelle je mettrai la main m'appartiendra (entièrement).

Les supports de détermination et les relateurs sont parmi les éléments qui caractérisent le plus les propositions relatives et les indiquent. De plus, ils constituent presque toujours le premier élément de la proposition relative. D'une part, comme tous les morphèmes, ils représentent leur antécédent et ont en même temps une fonction nominale dans la subordonnée relative. D'autre part, à la différence des autres pronoms, les relateurs fonctionnent aussi comme des subordonnants, puisqu'ils relient la subordonnée relative à l'antécédent (elle constitue une expansion de l'antécédent), qui se trouve dans la principale.

3. La relative en fonction sujet

La proposition relative est considérée comme l'équivalent d'un constituant de qualification dans la mesure où elle est une expansion du nominal qu'elle détermine :

(10) idda urgaz lli imqqurn

Partir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) Homme–qui-être grand (Part.)

L'homme qui est grand est parti.

La substitution par une qualification

(11) idda urgaz amqqran

Partir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) Homme–qui- grand (adj.)

Le grand homme est parti.

Le syntagme prédicatoïde relatif est un verbe d'état à la forme participiale

imqqurn «être grand». La preuve en est la possibilité de substitution de l'expansion d'un nominal qualificatif *amqqran* au syntagme prédicatoïde *lli imqqurn* «qui est grand» sans que cela n'implique un changement au niveau du sens.

Le nominal qualificatif et l'expansion nominale déterminative sont deux déterminants qui précisent, spécifient et caractérisent le référent du nominal qui leur sert d'antécédent *argaz* «homme». La chose est d'autant plus complexe que le critère est de nature sémantique dès lors qu'au niveau formel rien ne distingue la relative qui peut être remplacée par un nominal qualificatif de celle qui peut l'être par une expansion nominale à l'aide de la forme participiale.

(12) idda usbbab lli tnt isɣan

Partir-il (Acc. 3 Pers. Sing.)-commerçant- qui- les (Pr. COD) –Acheter (partic.)

Le commerçant qui les a achetées est parti

Notons, ici, que l'une des principales caractéristiques des relatives en fonction sujet est l'apparition obligatoire de la forme verbale dite participiale */i---n/ /---nin/* et le rôle facultatif du relateur. Ce dernier est un simple morphème grammatical qui n'indique rien de plus que la subordination.

(13) tṛẓm i wazzar iḍlan zund agaywar

Ouvrir à cheveux être (Part.-Acc.) sombres comme corbeau

Elle a dénoué ses cheveux sombres comme le corbeau. Roux (1942 : 25)

Il se peut aussi que la proposition relative en amazighe introduite à l'aide d'un pronom support de détermination assume la fonction sujet, la construction la plus simple est représentée par des cas comme :

(14) a mi uhmɣ i walli yumṛn i lbni ɣ wasif

foc.-que à-qui s'étonner (Acc. 1 perr. Sing.) à celui faire (Part.-Acc.)

construction dans torrent

Celui qui provoque mon étonnement, c'est l'homme qui fait construire sur les bords du torrent. (Roux, 1942 : 14)

Notons que, dans ces exemples, tous les sujets sont relativisés que la relative soit avec ou sans antécédent avec, toutefois, l'apparition constante de la forme participiale sur le SV2 :

(15) wanna ikkrzn lxir ɣ tudrt nns ar imggr ṛṛḥmt ɣ lmut nns

Celui qui labour (partici.) bien-dans-vie-sa- ModV-récolte (Inacc. 3pers. Mas. Sing) Clémence-dans mort-sa

Celui qui sème le bien ici-bas récolte la clémence dans l'au-delà

(16) yan ikkrzn lxir ɣ tudrt nns ar imggr ṛṛḥmt ɣ lmut nns

Un qui labour (partici.) bien-dans-vie-sa- ModV-récolte (Inacc. 3pers.

Mas. Sing) Clémence-dans mort-sa

Celui qui sème le bien ici-bas récolte la clémence dans l'au-delà

(17) *argaz nna ikkrzn lxir ɣ tudrt nns ar imggr ṛṛḥmt ɣ lmut nns*

L'homme Celui qui labour (partici.) bien-dans-vie-sa- ModV-récolte

(Inacc. 3 pers. Mas. Sing) Clémence-dans mort-sa

L'homme qui sème le bien ici-bas récolte la clémence dans l'au-delà

Ainsi, le constituant nominal déterminé par la relative adjointe est susceptible de remplir la fonction syntaxique sujet que nous désignons par «l'expression relativisable» :

(18) illa yan urgaz yiwi kkuẓt tmɣarin

Exister (Acc. 3 Pers. Sing.) un homme épouser (Acc. 3 Pers. Masc.

Plur.) quatre femmes

Il y avait un homme, il a épousé quatre femmes.

(19) lqist n yun ṭṭalb ur issin lquran

Histoire d'un Talbe (fqih) nég. Savoir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) Coran

C'est l'histoire d'un Talbe il n'a pas appris le Coran.

C'est l'histoire d'un Talbe qui n'a pas appris le Coran. (Roux, 1952 : 68)

(20) ufint ict tmdint txla

Trouver (Acc. 3 Pers. Fém. Plur.) une ville tomber (Acc. 3 pers. Sing. Masc.)

Elles trouvèrent sur leur route une ville déserte. (Renisio, 1932 : 188)

Dans la relative adjointe, l'antécédent assume toujours une fonction. Quand il est complément explicatif du prédicatoïde, celui-ci est à l'accompli ou bien à l'accompli négatif. C'est justement ce qui la distingue de la relative avec antécédent indéfini.

4. La relative assumant la fonction complément d'objet

La fonction objet est assumée par la proposition relative qui détermine le noyau prédicatif au moyen d'un relateur. Dans ce type de construction, la subordonnée est, à l'instar d'un nominal en fonction objet, un complément de

verbe. L'identification de la fonction objet est fondée sur la commutation par un nominal et sur le test de l'interrogation.

Pour la relative adjointe également, le recours au test de l'interrogation et à la substitution à une expansion nominale permet d'identifier la fonction syntaxique de la relative :

(21) illa kra ɣ middn ur tn ittqhar uṣmmiḍ ula tafukt

Exister (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) certains gens nég. Convaincre (pass. 3 Pers. Masc. Sing.) froid et soleil

Il y a des personnes qui ne craignent ni le froid ni la chaleur.

Test de la question :

***(22) ma** ad ur ittqhar uṣmmiḍ ula tafukt ?*

Qui nég. Convaincre (pass. 3 Pers. Masc. Sing.) le froid et soleil

Qui ne craint ni le froid ni la chaleur ?

(23) kra ɣ middn

Certains gens / personnes

Test de la substitution :

*(24) illa kra ɣ middn ssmm ṣafi_*

Exister (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) certains gens poison pur

Il y a des personnes, on dirait du pur poison

Le sens général de l'énoncé, l'absence de pause entre la proposition principale et l'enchâssée, l'adjonction des morphèmes négatifs et interrogatifs au prédicat de la principale sont des mécanismes qui caractérisent la relative adjointe.

(25) ad tgablm tamɣart ad s aynna s tt ixaṣṣan

Modv. Se charger (A. 2 per. Plur. Masc) femme-cette avec ce que accus.-la manquer (Part.-Acc.)

Vous allez prendre cette femme en charge et pourvoir à tous ses besoins (Leguil, 2000 :68)

Pour assumer la fonction objet, les relatives sans antécédent (25) nécessitent une compatibilité sémantique des emplois du pronom support de détermination dans la subordonnée et dans la principale. Dans l'exemple suivant :

(26) ifulki aylli tskrt

Être (Acc. 3 per. Sing. Masc.) bien ce que faire (Acc. 2 per. Sing.)

Il est beau / bien ce que tu as fait. / Tu as fait un bon travail.

(27) *tfulki twwuri lli tskrt*

Être (Acc. 3 per. Sing. Fém.) bien travail que faire (Acc. 2 per. Sing.)

Il est bien le travail que tu as fait

La subordonnée *aylli tskrt* « ce que tu as fait » peut être relative à l'aide d'un prédicat *ifulki*. Ici, les deux prédicats (principale et subordonnée) sélectionnent les mêmes types d'objets sémantiques *tawwuri* « travail » pour que cet énoncé contenant une relative soit sémantiquement acceptable.

Comme le prédicat *skr* «faire» est un transitif direct, il exige un complément d'objet. D'où l'inacceptabilité des constructions (28) et (29) :

*(28) * ifulki aylli iskrn*

Être (Acc. 3 per. Sing. Masc.) bien ce que faire (part.)

*(29) * tfulki twwuri lli iskrn*

Être (Acc. 3 per. Sing. Fém.) bien travail que faire (part.)

D'autres constructions méritent que nous nous y intéressons. Il s'agit des cas où la relative occupe la place fonctionnelle d'un nominal génitif :

(30) ur a ittamẓ yan abla atig n ma d iɛmmr d ma izznza

Nég. ModV. prendre (Inacc. 3 Pers. Masc. Sing.) un que prix de ce que exposer (Inacc. 3 Pers. Masc. Sing.) et ce que vendre (Inacc. 3 Pers. Masc. Sing.)

On ne perçoit que le prix de ce qu'on expose et de ce qu'on met en vente

Dans ce cas où la subordonnée relative occupe la place d'un constituant nominal de la phrase principale, le morphème *ma* «ce que» occupe lui la place fonctionnelle d'un nominal génitif dont le rôle fondamental est de représenter un groupe nominal *atig* «prix» de la proposition. D'autre part, le morphème *ma* «ce que» ne marque pas par sa forme la fonction de la proposition relative qu'il introduit :

Dans cet énoncé, seul le marquage de la fonction complément d'objet du verbe recteur *ittamẓ* «percevoir» est dévoilé dans la relative par la construction génitif *atig n ma d iɛmmr d ma izznza «*le prix de ce qu'on expose et de ce qu'on met en vente»

En revanche, la relative *ma d iɛmmr d ma izznza* qu'il représente est co-référent à l'antécédent de la principale *atig* « prix ». Elle occupe la place fonctionnelle de ce nominal, ce qui a permis la substitution au nominal *ssliɛt / tɛṭṭaṛt nns* « marchandise » :

(31) *ur a ittamẓ yan abla atig n ssliɛt / tɛṭṭaṛt nns*

Nég. ModV. prendre (Inacc. 3 Pers. Masc. Sing.) un que prix de marchandise-sa

On ne perçoit que la valeur de sa marchandise.

La subordonnée relative peut être remplacée par un pronom possessif :

ur a ittamẓ yan abla tinns

(32) Nég. Percevoir (Inacc. 3 per. Sing. Masc.) Quelqu'un seulement / que le sein

On ne perçoit que de ce qui nous revient

On ne perçoit que la sienne (la part qui nous revient).

ma « ce que » occupe souvent la fonction objet direct dans la proposition relative bien moins que celle de sujet. Le test de la commutation montre qu'une proposition relative peut commuter avec un nominal, et par voie de conséquence, la proposition relative appartient à la même catégorie syntagmatique que le nom.

5 . Relative : fonction complément d'objet indirect

Il s'agit des relatives qui viennent en expansions à des verbes comportant le fonctionnel *i* « à » quand ils sont déterminés par une expansion nominale.

(33) tmmut tmɣart lli mu ifka lɛahd

Mourir (Acc. 3 Pers. Masc. fém.) Femme qui à-qui donner (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) promesse de mariage

La femme à qui il a promis le mariage est morte

Test de question :

ma mu ifka lɛahd ?

À qui a-t-il promis le mariage ?

tmɣart lli immutn

La femme qui est morte.

La réponse à la question *ma mu ifka lɛahd ?* «À qui a-t-il donné la parole» est *tmɣart lli immutn* «la femme qui est morte».

La substitution à une qualification :

(34) tmmut tmɣart tabudrart

Mourir (Acc. 3 Per. Masc. Fém.) Femme montagnarde

a femme montagnarde est décédée

La substitution à un nom *tabudrart «* montagnarde *»*, elle, attribue spontanément une détermination qualificative à *tamɣart* « femme ».

(35) mi ar gis ttnfaqn middn ,kraygat yan d aylli mi iẓḍaṛ

Modv. Dans-lui ls dépenser (inacc. 3 per. Sing. Masc.) gens chaque

un et ce que à-quoi pouvoir (Acc. 3 per. Sing. Masc.)

Ils se mettent en frais, chacun selon ses moyens. (J. Podeur, 1995: 104)

(36) llan middn mi iyya uẓṭṭa ccɣl nnsn

Exister (Acc. 3 Pers. Masc. Plur.). Que à-qui être (Acc. 3 Pers. Masc.

Sing.) tissage travail-leur

Il y a des hommes dont le tissage est le métier. (Basset, 1963: 70)

(37) *tanna mi ttyaskarn iskkirn ar tettḍɛaf, ar as iṭṭaṛ wazzar*

Celle à-qui être (Acc.-pass. 3 per. Sing. Masc.) jetés sortilèges Modv.

Faiblir (Inacc. 3 per. Sing. Fém.), modv. dat.-lui tomber (Inacc. 3 per.

Sing. Fém.) cheveux

Celle qui est atteinte par des maléfices ou des sortilèges devient faible et perd ses cheveux. (Stroomer, 2001 :60)

6. Relatives indirectes à régime fonctionnel

La relative à régime fonctionnel nécessite une attention particulière car le nominal déterminé est en fonction de complément d'objet indirect ou de complément à marque prépositionnelle. Lorsque le complément à régime fonctionnel est relativisé, le nominal occupe la position de l'antécédent, mais le fonctionnel lui-même ne se déplace pas.

(38) yaggug nn warrar ɣ ikkm tagust i uɣyyul

Loin M. spatial Aire dans enfoncer (Acc. 3 Per. Masc. Sing.) Piquet à âne

Il est loin l'aire à battre où il a attaché l'âne

On peut y distinguer la liberté de déplacement la relative qui est en position libre, car elle n'est fixée ni à gauche (39) ni à droite (40) :

(39) ṭṭalb lli ***s*** *nra ad* ***srnɣ*** *iẓẓal takk^{w}ẓin ikcm aɣ d lmqqsurt s turẓiyin*

L'Imam que nous attendions pour la prière de l'après-midi est entré

dans la mosquée sans se déchausser

(40) ikcm aɣ d ***lmqqsurt*** *s turẓiyin ṭṭalb lli s nra ad srnɣ iẓẓal takǩẓin*

Est rentré dans la mosquée sans se déchausser l'Imam que nous attendions pour la prière de l'après-midi

A noter que le fonctionnel n'est pas le seul monème de jonction introducteur de la relative à régime fonctionnel affectée par la modalité négative *ur* « ne pas » (41) qui s'intercale entre le relateur et le prédicat SV2 :

(41) *ikcm aɣ d lmqsurt s turẓiyin ṭṭalb lli s* ***ur nri*** *ad srnɣ iẓẓal takk*^{w}*ẓin*

Est entré dans la mosquée sans se déchausser l'Imam que nous n'attendions pas pour la prière de l'après-midi

De même, la relative à régime fonctionnel tolère également la modalité interrogative :

(42) is d *ṭṭalb lli s nra ad srnɣ iẓẓal takk*^{w}*ẓin ad aɣ d ikcm lmqsurt s turẓiyin ?*

Est-ce que c'est l'Imam que nous attendions pour la prière de l'après-midi qui est entré dans la mosquée sans se déchuasser ?

Comme la relativisation de l'objet régime fonctionnel, la relative de la position dative en amazighe est complexe et tout aussi révélatrice. La relative de cette position est problématique car elle est aussi utilisée pour relativiser le génitif ***n*** (de)[1]. Prenons les exemples suivants :

(43) irwl uɣyyul i tfqqirt

S'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) *âne à vieille*

L'âne a échappé à la vieille.

(44) irwl uɣyyul n tfqqirt

S'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) âne de vieille

L'âne de la vieille s'est enfui.

Notons que ces deux constructions peuvent être considérées selon deux niveaux. Sur le plan sémantique, les deux constructions (43) et (44) qui expriment successivement un datif et un génitif sont similaires : elles impliquent toutes les deux la notion de « possesseur / possédé ». Sur le plan syntaxique, cependant, elles sont différentes dans la mesure où elles impliquent des structures complètement différentes : le datif *i* (à) appelle

(1) Le complément assume la valeur d'appartenance et *n* (de) se présente comme un vrai morphème qui a pour fonction d'établir la relation entre deux nominaux. Galand-Pernet (1955-1956) a mené une enquête dont les résultats montrent le flottement des réalisations dans cette construction avec la préposition *n* (de).

un syntagme prépositionnel attaché à un verbe, et le génitif *n* (de) implique un syntagme prépositionnel joint dans un syntagme nominal. C'est cette différence structurelle qui pose problème pour le processus de relativisation. En ce qui concerne le datif *i* (à), il ne pose aucun problème, la correspondante relativisée de (45) est :

(45) tafqqirt lli mu irwl uɣyyul

Vieille que à-qui s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) âne

La vieille dont l'âne s'est échappé.

En revanche, la construction génitive ne semble pas avoir de contrepartie relativisée :

*(46) * tafqqirt lli n irwl uɣyyul*

* Vieille que de s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) âne

***(47)** * tafqqirt lli irwl uɣyyul nns*

* vieille que s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) âne-son

L'étude de la construction génitive montre qu'elle implique un seul constituant, à savoir *aɣyul n tfqqirt* « l'âne de la vieille », qui est un SN complexe. L'extraction à partir du SN complexe est bloquée d'où l'agrammaticalité de (46) et (47).

Un autre argument soutenant l'hypothèse selon laquelle la position du génitif n'est pas relativisable vient de la topicalisation. Autrement dit, la topicalisation est possible dans la construction dative, ce qui n'est pas le cas dans la construction génitive. Comparons les occurrences en (48) à celles de (49) :

(48)

a. irwl uɣyyul i tfqqirt

S'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) âne à vieille

L'âne a échappé à la vieille.

b. aɣyul, irwl i tfqqirt

Âne, s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) à vieille

L'âne, il a échappé à la vieille.

*c. * aɣyul i tfqqirt irwl*

Ane à vieille s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.)

*L'âne à la vieille a échappé.

*d. * irwl i tfqqirt uɣyyul*

S'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) à vieille âne

* Il a échappé à la vieille l'âne »

Ainsi, le complément datif en (a) *i tfqqirt* est un constituant indépendant puisqu'il ne fait pas partie du SN *aɣyul*; ce qui explique la grammaticalité de (b) où *aɣyul* est topicalisé et de même *i tfqqirt* dans la phrase (d), et l'agrammaticalité de (c) où les deux constituants *aɣyul* et *i tfqqirt* sont topicalisés en même temps.

(49)

a) irwl uɣyul n tafqqirt

S'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) *âne de vieille*

L'âne de la vieille s'est enfui.

*b) * aɣyul irwl n tafqqirt*

Âne s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) de vieille

*c) * n tfqqirt irwl uɣyul*

De vieille s*'enfuir* (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) *âne*

d) aɣyul n tfqqirt, irwl

Âne de vieille s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.)

L'âne de la vieille s'est enfui.

En revanche, dans la construction génitive (a), *n tfqqirt* n'est pas un constituant indépendant dans le sens où il fait partie du syntagme nominal *aɣyul n tfqqirt*, d'où l'agrammaticalité de (b) et (c) où *aɣyul* dans (b) dans et *n tfqqirt* dans (c) sont topicalisés, et la grammaticalité de (d) lorsque l'ensemble du complexe SN *aɣyul n tafqqirt* est topicalisé.

Ainsi, la construction dative contient deux constituants distincts. L'extraction et/ou la topicalisation ne peut se faire que sur une seule catégorie de ces constituants. En revanche, la construction génitive ne permet qu'un seul constituant à partir duquel l'extraction et/ou topicalisation est possible.

Cela ne signifie nullement que le génitif ne peut éventuellement être relativisé puisqu'il peut l'être d'un point de vue sémantique. Mais sur le plan formel, cette opération est réalisée grâce à la construction dative, étant donné

que le génitif n'a pas la structure adéquate pour la relative.

En d'autres termes, lorsque le génitif est relativisé, il ne se produit pas comme datif. On pourrait considérer cela comme la preuve que les compléments datifs dans les relatives en amazighe proviennent des génitifs issus d'énoncés simples. En principe, le génitif peut soit être déplacé, soit supprimé, soit remplacé par un pronom. La première possibilité est immédiatement exclue parce que le génitif SN ne peut jamais être déplacé ou effacé. La seconde possibilité peut être illustrée par le fait que le pronom possessif anaphorique peut éventuellement se réaliser à la fin de l'énoncé, relatif au nom relativisé :

(50) *tafqqirt lli mu irwl uyyul nns*

Vieille que à-qui s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) âne-son

La vieille femme dont l'âne s'est échappé

nns (son) est un anaphorique relatif à *i tfqqirt*. Notons que l'énoncé complexe en (51) s'opposé à un énoncé simple :

(51) *tafqqirt irwl uyyul nns*

Vieille s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) âne-son

La veille femme, son âne s'est enfui.

Cela ne veut pas dire qu'une construction génitive relativisée laisse automatiquement un pronom derrière ou que le mouvement ou la suppression des constituants en amazighe exigent le maintien obligatoire d'un pronom :

(52) *tafqqirt lli mu irwl uyyul nns*

Vieille qui à-qui s'enfuir (Acc. 3 Pers. Masc. Sing.) âne

La veille femme dont l'âne s'est échappé.

En somme, la discussion de la relative à régime fonctionnel montre que l'amazighe permet séparément le déplacement du fonctionnel et son syntagme prépositionnel mais pas les deux à la fois.

7. Conclusion

La présente étude a permis de réaliser un double objectif : d'un côté, décrire le comportement syntaxique de la subordonnée relative et de l'autre, montrer l'emploi des relateurs et des supports de détermination dans la construction des propositions subordonnées.

La proposition relative sans antécédent peut exercer, comme nous l'avons déjà montré, toutes les fonctions du nom. Ainsi, elle peut être sujet, complément de l'adjectif, complément circonstanciel et complément du verbe de la proposition principale : complément d'objet direct, complément d'objet indirect.

L'analyse proposée dans cette contribution soutient la hiérarchie d'accessibilité de Keenan et Comrie (1977). Plus une fonction est accessible, plus une proposition relative est fréquente. Certaines sont plus facilement relativisables que d'autres.

De plus, l'amazighe offre plus de possibilités ; il peut relativiser aussi bien un sujet, qu'un complément d'objet direct ou indirect, qu'un complément circonstanciel, qu'un nom (génitif) : Sujets (expansion référentielle) > Objets Directs (exp. Directe)> Objets Indirects (exp. Indir) > Obliques (objet prépositionnels et datif) > Génitifs.

Enfin, Il convient de signaler que l'identification des fonctions syntaxiques des relatives marquées par un relateur ou bien par un support de détermination est évidemment moins complexe en raison de l'éclairage qu'offre le marquage du subordonnant qui les introduit.

Références bibliographiques

Ameur, M. et A. Boumalk (Dir.) (2004), *Standardisation de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat les 7-8 octobre 2003, Publications de L'IRCAM, Imprimerie Al Maârif El Jadida, Rabat.

Basset, A. (1952), «Détermination et indétermination du nom en berbère», in *Comptes rendus du Groupe Linguistique d'Etudes Chamito Sémitiques VI : 22-26*.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France.

Benvensite, E. (1957), «La phrase relative, problème de syntaxe générale », *BSL*, LIII, 58, fasc.1., p. 40-54.

Berrendonner, A. (1995), « Pour une marco-syntaxe», in *Travaux de linguistique* n° 21, Paris/ Louvain-la-Neuve, p. 25-36.

Boukhris, F. (2013), *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe. Approche générative minimaliste*, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Al Maârif El Jadida, Rabat.

Boumalk, A. Laabdelaoui, R. (coor.) (2012), *Faits de syntaxe amazighe,* Actes du colloque international organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique, Rabat, les 09-10 novembre 2009, Publications de l'IRCAM, Rabat.

Bououd, A. (2006), « les formes may, ay et leurs variantes *ma (mi)*, a (i) en tamazighte», in *Structures morphologiques de l'amazighe*, Actes du séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique à Rabat les 7 et 8 octobre 2004, Publications de l'IRCAM, Imprimerie Al Maârif El Jadida, Rabat.

Chaker, S. (1983), *Un Parler berbère d'Algerie (Kabylie): syntaxe*, Publications Université de Provence, Aix-en-Provence Diffusion J. Lafitte, Marseille.

Comrie, B. (1981), *Language Universals and Linguistic Typology*, Chicago: University of Chicago Press.

Derkaoui, C., (2012), « Syntaxe de la phrase complexe : le cas de la proposition relative en Amazighe (tachelhite) », in *Dirassat, n°15*, Agadir, Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines d'Agadir, p. 123-131.

Downing, B.T. (1978), « Some universals of relative clause structure», in Greenberg, *Universals of human language* 4 (ed.), Universals of Language. Stanford. CA : Stanford Univ. Press, p. 375-418.

Dubois, J. et *al.* (1973), *Dictionnaire de linguistique,* Librairie Larousse, Paris.

El Moujahid, El. (1981), *La classe du nom dans un parler de la langue tamazighte. Le tachlhit d'Igherm (souss-Maroc),* Thèse pour le Doctorat de troisième cycle de linguistique, Paris, 488p.

Galand, L. (1969), « Types d'expansion nominale en berbère », in *Cahiers Ferdinand de Saussure*, Genève, 25, p. 83-100.

Galand, L. (1984), «Typologie des propositions relatives : la place du berbère »,

LALIES. Actes des sessions de linguistiques et de la littérature. 6 (Aussois, 27 Août- 1er septembre 1984), Université de la Sorbonne Nouvelle Paris III, (1988) : 81-101, - repris dans : Galand 2002, p. 2019-240.

Galand, L. (1987), «Subordination résultant de la relation : à propos de la relative berbère», in Bernini et Brugnatelli, 85-100, -repris dans : Galand 2002, p. 241-256.

Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*. Paris & Louvain : Peeters.

Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère,* Milano, Centro Studi Camito-Semitici.

Greenberg, J. (ed.) (1963), *Universals of language*, Cambridge, Mass, MIT Press.

Greenberg, Joseph H. (1966), «Some universals of grammar with particular reference to the order of meaningful elements», in Greenberg, J.H. (ed.). *Universals of language*, 2nd edition. Cambridge, MA: The MIT Press, p. 73-113.

Hagege, C. (1979), « Intonation, fonctions syntaxiques, chaînes-système et universaux des langues», *Bulletin de Société de Linguistique de Paris,* LXXIII, 1, p. 1-48.

Johnson, M. Jeanette (1966), *Syntactic structure of Tamazighte*, Doctoral dissertation, UC Press, Los Angeles.

Keenan et C. (1977), «Noun Phrase Accessibility and Universal Grammar» in *Linguistic Inquiry* Vol. 8, No. 1 Pub. The MIT Press, p. 63-99.

Kleiber, G. (1987), *Relatives restrictives et relatives appositives : une apposition « introuvable » ?* Tübingen, Niemeyer.

Laoust, E. (1920), *Mots et choses berbères, notes de linguistique et d'ethnographie, dialectes du Maroc,* Paris. A. Challamel.

Leguil, A. (1992), *Structures prédicatives en berbère : Bilan et perspectives*, L'Harmattan, Paris.

Leguil, A. (1987), « Les complétives non primaires en berbère », in *Bulletin des Etudes Africaines de l'INALCO, n° 7.*

Martinet, A., (1985), *Syntaxe générale*, Armand Colin, Paris.

Ouhalla, J. (1997), « Genitive Subjects and the VSO Order », in *Studies on Universal Grammar and Typological Variatio*, p. 197-218. Alexiadou, Artemis and T. Alan Hall (éds.): Benjamins, Amsterdam.

Penchoen, Th. G. (1973), *Etude syntaxique d'un parler berbère (Ait-Frah de l'Aurès)*, Centro di Studi Maghribini, V, Napoli, 217 p.

Riegel, M. et *al.* (2004), *Grammaire méthodique du français*, Presses Universitaires de France.

Roux, A. (1951), *Choix de versions berbères. Parlers du sud-ouest marocain (Tachelhite)*, Rabat, ronéo.

Roux, A. (1942), *Récits, contes et légendes berbère en « tashelhit ». Textes,* Paris, Larose.

Taine-Cheikh, C. (2007), « Les propositions relatives en zénaga et le problème des relateurs en berbère » in M. Moriggi (éd.), *XII Incontro Italiano di Linguistici Camito-semitica (Afroasiatica). Atti*, Rubbettino, Medioevo Romanzo e Orientale, p.301-310.

Tesniere, L. (1959), *Elément de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

Touratier, C. (1988), *La relative : essai théorie syntaxique*, Librairie C. Klincksiek.

L'analyse syntaxique de la coordination verbale en Amazighe

Nasser Baha

Université Mohamed V, FLSH
Rabat

Introduction

La coordination est une structure syntaxique dont deux ou plusieurs constituants de la même catégorie lexicale sont combinés en une unité plus grande et entretiennent la même relation syntaxique avec d'autres éléments environnants. Comme indiqué dans le titre, nous nous intéressons dans cet article à la coordination verbale et ses trois types : la coordination à coordonnant simple, discontinu et nul. Pour ce, nous nous baserons sur les données linguistiques du parler Ait Izdeg et d'autres langues pour une comparaison intra et inter-linguistique.

Notre objectif consiste à établir une analyse syntaxique afin d'identifier et de déterminer le comportement syntaxique des syntagmes verbaux (VPs) coordonnés en amazighe, à savoir, la distribution des constituants, leur typologie et le processus de leur dérivation syntaxique.

Notre étude s'inscrit dans le cadre théorique de la grammaire générative, notamment, le programme minimaliste (Chomsky 1993, 1995, 2001a, 2001b).

Afin d'atteindre l'objectif escompté, nous allons essayer de répondre aux questions de recherche suivantes, entre autres : (i) Quelles sont les structures coordonnées verbales en amazighe ? (ii) Relèvent-elles de la coordination ou de la juxtaposition ? (iii) La forme verbale du deuxième, troisième, etc. verbe peut-elle fonctionner comme un lien de coordination verbale ? (iv) Quels sont les facteurs qui motivent l'omission des coordonnants dans des VPs coordonnés ?

1 - Paradigme de quelques coordonnants qui peuvent lier des syntagmes verbaux en amazighe

En amazighe, comme en d'autres langues (anglais, français, arabe, etc.), nous distinguons deux types de coordonnants, les coordonnants simples et les discontinus. Ci-dessous, nous citons un paradigme de coordonnants qui peuvent coordonner des éléments verbaux :

Les coordonnants simples :

neɣ(d) «ou»

walaynni «mais»

imil / ntta / maca «mais»

hiyya «donc»

aha «et / ensuite»

ilmma «et / ensuite»

Les coordonnants discontinus :

Ur…ur «ni…ni»

rid…rid «ni…ni»

amma…amma «soit…soit»

2 - La structure syntaxique de la coordination

Vu que la langue amazighe est une langue à tête initiale, les coordonnants occupent la position initiale, autrement dit ils précèdent le deuxième conjoint, contrairement aux langues à tête finale comme le chinois, le coréen, etc. où les coordonnants apparaissent dans une position finale, après le deuxième conjoint. Dans la typologie de la coordination en amazighe, nous distinguons plusieurs types selon les catégories coordonnées (des syntagmes nominaux NP, des syntagmes verbaux VP, des syntagmes adjectivaux AP, des syntagmes prépositionnels PP, etc.). En revanche, nous distinguons trois types de structures syntaxiques de coordination à savoir, les mono-syndétiques, les asyndétiques et les bi-syndétiques :

(i) La structure mono-syndétique **A co-B :**

C'est la structure simple de la coordination où le coordonnant relie deux conjoints.

lla nggur x uḍaṛ nx d la nttnay

«Nous allons à pied ou en voiture»

(ii) La structure asyndétique **A B** :

Le syntagme de coordination ne contient aucun coordonnant.

memmi da ixddm ar iqqaṛ

«Mon fils travaille et étudie»

(iii) La structure bi-syndétique **co-A co-B :**

Dans ce genre de coordination dit complexe, les conjoints sont liés par un coordonnant discontinu.

ur nẓṛi ibawn ula nẓṛa ifrawn

« Nous n'avons vu ni fèves ni feuille»

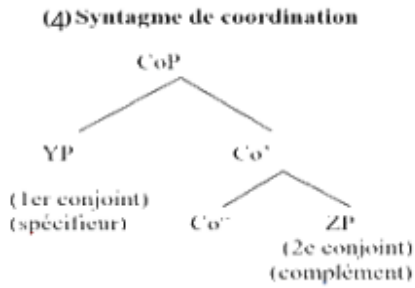

Dans la littérature générative, il est communément reconnu que les coordonnants constituent des têtes syntaxiques. Selon le schéma X-*barre,* le coordonnant peut fonctionner comme une tête fonctionnelle qui projette un syntagme X-barre, comme l'illustre la représentation suivante en (4), adoptée par des générativistes comme Zhang (2006), Zoerner (1995) et Johannessen (1998), entre autres.

Quant à nous, et suite à Johanessen (1998 :75) et Tseng (2001 :42), nous supposons que les coordonnants sont des têtes syntaxiques et plus précisément des têtes faibles. Cette proposition se base sur les caractéristiques à la fois syntaxiques et sémantiques des coordonnants en amazighe, du fait qu'ils ont à la fois des caractéristiques fonctionnelles et lexicales. Par conséquent, nous les considérons comme éléments semi-fonctionnels (*cf.* 3.1).

Comme mentionné ci-dessus, dans la syntaxe de la coordination, il a été proposé que les coordonnants soient des éléments de tête (De Groot, 1949 ; Pesetsky, 1982 ; Thiersch, 1985 ; Munn, 1988, 1992, 1993 ; Woolford et *al*., 1991 ; Anandan, 1993 :38 ; Kayne, 1994 ; Johannessen, 1998), entre autres. Les traits catégoriels d'un élément sont projetés par sa tête que définit Mouret (2007 :68) comme suit :

« Une tête sous-catégorise les constituants avec lesquels elle se combine et détermine les caractéristiques syntaxiques externes du syntagme construit ». De ce fait, nous nous demandons si les coordonnants, en amazighe, imposent des contraintes catégorielles à leurs conjoints et requièrent leur appartenance

à une catégorie spécifique. A présent, considérons les exemples suivants en (5a, b) :

(iv)

a. Adday tt tjd x uɣiṛ ucan tjbdt

quand pro+F.+Sg. mettre+imperf.+2Sg.M. sur épaule+sg.M.EA Cord. tirer+ imperf.+2Sg.M.

«Quand tu l'épaules (le fusil) et (que) tu tires»

b. **Adday tt tjd x uɣiṛ ucan ḥmad*

quand pro+F.+Sg. mettre+imperf.+2Sg.M. sur épaule Cord.et Hmad

En tant que tête syntaxique, le coordonnant *ucan* exige un complément verbal, en l'occurrence le verbe *jbd* + infection (*cf.* 3,3 pour une discussion détaillée sur l'accord dans le CoP). Cependant, la structure en (5b) est agrammaticale puisqu'elle viole le principe de la sélection du complément verbal du coordonnant. Cette agrammaticalité est due au complément nominal qui ne satisfait pas les traits de sélection du coordonnant *ucan*.

Selon Zhang (2010 :120), il est plausible de prétendre que les coordonnants ont des caractéristiques interprétables et ininterprétables. Les traits interprétables des coordonnants amazighes peuvent déterminer les traits catégoriels du CoP, par exemple (i) un coordonnant additif comme *aha, ukan,* et le coordonnant nul projettent un trait pluriel, même si chaque conjoint est singulier ; (ii) une disjonction telle que *nɣ (d)* «ou bien» a un trait disjonctif qui déclenche une lecture distributive au CoP; (iii) les coordonnants adversatifs tels que *maca* «mais» projettent un trait adversatif. Cependant, leur statut catégoriel ne leur permet pas d'être des têtes syntaxiques "fortes" à l'instar des têtes lexicales ou fonctionnelles. Généralement, les coordonnants amazighes appartiennent à une classe fermée, sont dépendants phonologiquement et morphologiquement et ont un seul complément qui est obligatoire. Ils sont aussi inséparables de leur complément ; sémantiquement, ils sont dépourvus de tout contenu (hors contexte) et n'attirent pas les clitiques pronominaux. De ce fait, dans notre analyse, nous supposons que les coordonnants, en amazighe, sont des têtes hybrides *i.e.* elles partagent, à la fois, les caractéristiques fonctionnelles et lexicales. Par conséquent, nous les qualifions, à la suite de Johannessen (1998) et Zhang (2010), de têtes fonctionnelles faibles.

3 - Une structure asymétrique et de tête initiale

Kayne (1994 : 12) affirme que la coordination est dotée d'une structure asymétrique par opposition à une structure plate ou bien multi-têtes. Une

structure où l'un des conjoints est structurellement plus important que l'autre et où les relations avec tout le syntagme sont asymétriques. Dans la littérature de la coordination, Munn (1993, 1999) et Johannessen (1993, 1998), entre autres), deux structures asymétriques ont été établies pour la coordination ;

(v)

a. Structure BP : $[_{DP1}$ DP1 $[_{BP}$ B DP2]]

b. Structure Spec- tête: $[_{CoP[X]}$ X $[_{Co'}$ Co Y]]

La différence entre ces deux structures réside dans l'hypothèse si le coordonnant et le deuxième conjoint constituent une projection qui est adjointe au premier conjoint, comme proposé par (Munn, 1993 :212), ou bien s'ils sont dans une relation de tête-complément avec le premier conjoint qui fonctionne comme spécifieur (Spec) du CoP (Johannessen, *ibid.*), comme indiqué dans (6b).

Un certain nombre d'arguments ont été avancés pour soutenir la structure asymétrique de la coordination. Ces arguments proviennent notamment des deux opérations syntaxiques Fusion et Condition d'Extension (Chomsky, 1995b), et de la prosodie (Ross, 1967), (Munn, *ibid.*)).

Une structure coordonnée asymétrique est celle où l'un des conjoints est structurellement supérieur à l'autre [CoP[X] X [Co' Co Y]]. Le coordonnant s'attache au deuxième conjoint par des raisons syntaxiques et prosodiques.

(vi)

a. *ad ɣrx tamaziɣt / d tnglizit*

« J'étudierai l'amazighe et l'anglais »

*b. * ad ɣrx tamaziɣt d / tnglizit.*

Dans les exemples ci-dessus, la présence du coordonnant *d* «et», qui s'attache sur le plan prosodique au deuxième conjoint est obligatoire. En outre, les deux conjoints sont d'une même catégorie syntaxique et ont le même statut syntaxique. Par ailleurs, les conjoints ne c-commandent pas les uns les autres, ce qui rend la structure en (7a) hiérarchique et représente une asymétrie. Concernant les rôles thématiques, les conjoints partagent le même Ø-rôle et occupent la même position par rapport au coordonnant qui leur attribue leur thêta rôles. Johannessen (1998 : 199) considère que les conjoints sont des arguments et leur attribue les mêmes rôles thématiques. Dans la structure de base de la coordination, comme l'illustre la représentation en (4), le coordonnant (tête) sélectionne en premier son premier conjoint comme argument. D'où l'asymétrie à la forme phonétique (PF) malgré la symétrie sémantique des conjoints.

Avant d'examiner le processus de la dérivation syntaxique de la structure coordonnée, nous aborderons un mécanisme proposé par Chomsky (1957 : 35) pour générer des coordinations de types propositionnelles. Ce mécanisme consiste en trois opérations, à savoir, Right Node Raising (RNR), Gapping et effacement. L'exemple suivant illustre le processus de la dérivation d'une structure coordonnée à partir d'un CoP verbal.

(vii)

a. *ikla* *ḥmad d fatima* *g* *taddart*

passer toute la journée.3sg.m+acc hmad et fatima dans maison

«Hmad et Fatima ont passé toute la journée à la maison »

b. Dérivation par l'opération : Right Node Raising

[ikla$_j$ [IP ḥmad … t$_i$ …]] d [e$_j$ [IP Fatima … t$_i$ …]] [g taddart]$_i$

La phrase en (8a) représente un CoP de deux nominaux en l'occurrence *ḥmad* et *fatima*, mais l'analyse récursive de cet exemple montre que l'intégration du coordonnant *d* «et » dans la dérivation a engendré l'effacement du verbe *kl* « passer la journée » dans le deuxième conjoint IP au niveau de la forme phonétique, comme l'illustre la structure en (8b). Aussi, supposons-nous que la structure en (8a) a une représentation sous-jacente composée de deux VPs principaux, chacun étant assigné à un sujet indépendant. Selon Aoun et *al.* (1994, 1999), la structure phonétique dans (8b) est obtenue grâce à un mécanisme de dérivation de la coordination appelé *conjunction reduction*, par lequel le verbe du deuxième VP subit une suppression pour éviter la redondance.

4 - La dérivation syntaxique de la coordination

Le programme minimaliste (PM) élabore une opération fondamentale pour la dérivation de toute structure syntaxique ; il s'agit de l'opération Fusion. La dérivation des structures coordonnées, qu'elles soient simples, à redoublement ou bien à multi conjoints, se base, essentiellement, sur cette opération qui se réalise en deux étapes (i) fusion interne (mouvement) et (ii) fusion externe. Cette dernière fusionne deux éléments indépendants, ou plus, (éléments lexicaux ou syntagmes résultants des opérations de fusion précédentes) pour former une structure plus large. La fusion interne procède de la même manière, sauf que les deux éléments ne sont pas indépendants.

5 - La coordination à multi conjoints

Les structures coordonnées ont des propriétés syntaxiques spécifiques telle que la multiplicité ou la discontinuité des éléments coordonnés. Dans cette

sous-section, nous allons aborder un autre aspect de la dérivation syntaxique de la coordination à multi conjoint. Grimshaw, (1990 : 30) soutient qu'un syntagme est une projection étendue composée d'une projection lexicale et d'une ou plusieurs projections fonctionnelles. Cette proposition nous permettra d'envisager la coordination à redoublement, qu'elle soit nominale ou bien verbale comme une projection étendue à deux têtes, une conjonctive et une distributive.

Selon Chomsky (1993, 1995)*, la condition d'extension* est un principe par lequel les opérations syntaxiques étendent l'arbre syntagmatique au niveau de la racine. Cette opération est valable pour les opérations d'adjonction. En outre, selon Chomsky (1995a :432), la Structure Syntagmatique Pure autorise multi spécifieurs, comme l'illustre la structure suivante en (9) :

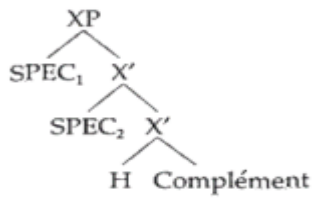

Dans la dérivation des structures coordonnées à redoublement, l'opération fusion tardive se base sur le fait qu'un conjoint se fusionne juste au-dessous d'une projection maximale d'une coordination simple. C'est une opération transformationnelle générant, du bas vers le haut, une structure syntagmatique. A partir donc d'un CoP simple nous pouvons engendrer des CoPs à multi conjoints.

En outre, dans la coordination à redoublement, où le CoP contient un coordonnant discontinu, le dernier coordonnant peut être répétitif pour *n* conjoints ou *n >2*, comme dans l'exemple en (10b, c).

Dans ce type de structures, le coordonnant constitue toujours la tête maximale du CoP. Cependant, le statut syntaxique du coordonnant initial le rend capable de projeter une projection d'adverbe AdvP, puisqu'il déclenche une lecture tantôt distributive tantôt collective pour le syntagme CoP entier, comme l'illustrent Johannessen (2005 :156) et Skrabalova (2003) par la représentation syntaxique ci-dessous en (10).

(viii)

[CoP [AdvP IniCo] [CoP XP Co YP]].

De même, certains coordonnants initiaux sont clairement des XP. Progovac (1997 : 96) et Skrabalova (*ibid.*) soutiennent que *et* initial en français et *i* «et» en tchèque sont des têtes distributives (DistP). Supposons, à la suite de Skrabalova (*ibid.*), qu'il existe une projection fonctionnelle DistP au-dessus du CoP, dans une structure coordonnée à coordonnant initial (Co A Co B Co C). Donc, nous obtiendrons la structure suivante en (11) :

(ix)

[DistP (AdvP) [Dist ' Dist [CoP XP [Co' Co YP]]]

Le coordonnant initial *amma*… « soit… » dans l'exemple ci-dessous en (12a) peut constituer une projection fonctionnelle DistP au-dessus du CoP puisqu'il porte dans sa matrice formelle un trait +distributif [+Dist], par conséquent, il déclenche une lecture distributive pour le syntagme CoP entier.

(x)

a. Amma ad ɣrx tamaziɣt amma ad

soit part.aps.aor. étudier+aor.1s l'amazighe soit part.aps.aor.

ɣrx tanglizit

étudier+aor.1s l' anglais

«J'étudierai soit l'amazighe soit l'anglais»

b. *Ur ttcin ur swin ur g^{w}nin*

Ni mange+acc.1m.pl. ni boire+acc.1m.pl. ni dormir acc.1m.pl

« Ils n'ont ni mangé ni bu, ni dormi »

Il est évident que l'interprétation de l'exemple en (12a) dénote un choix entre deux options/actions qui sont différents et non réalisables en même temps. En revanche, l'exemple en (12b) présente une interprétation comitative. Nous supposons que les coordonnants discontinus tel que *amma… amma* « soit…soit » et *ur...ur* « ni…ni » sont générés au niveau de la LF, et le statut syntaxique de chaque élément de ces coordonnants est assuré par la relation Agree, comme nous l'illustre la représentation suivante en (13).

(xi)

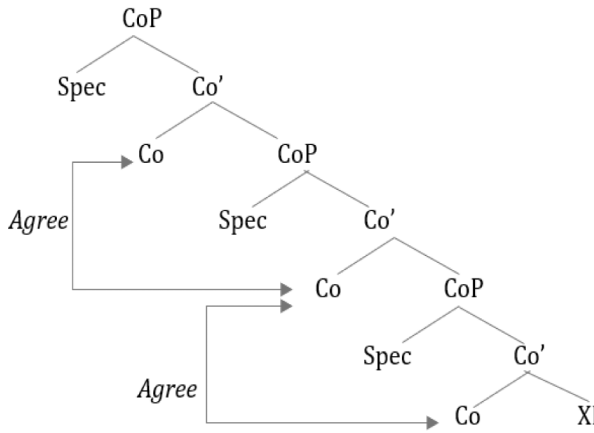

Dans les sections suivantes, nous examinerons comment le coordonnant peut contribuer à la dérivation de la structure coordonnée en validant les traits de sa matrice formelle en relation avec les éléments de la coordination. A présent, nous suggérons que la structure en (13) est appropriée également aux coordinations à coordonnant nul, puisqu'elles reçoivent, aussi, une interprétation comitative ou bien distributive. Dans ce genre de coordination, il y a toujours une relation entre un coordonnant initial et le CoP en entier, car il existe entre eux une dépendance et chaque coordonnant initial sélectionne un coordonnant médian particulier.

Il est à noter qu'un coordonnant médian est intuitivement bivalent en ce sens qu'il exige deux conjoints. Cependant, le coordonnant initial est monovalent : il domine la coordination dans son ensemble, comme dans l'exemple en (11) où il projette une projection adverbiale DistP.

En outre, un coordonnant initial peut engendrer un Focus (focalisation) alors que le médian ne peut pas le réaliser. Signalons, cependant, que ce focus reste optionnel dans la plupart des structures coordonnées. Nous supposons également, que les coordonnants initiaux ne se comportent pas comme de vraies conjonctions, puisqu'ils ne coordonnent pas deux conjoints.

6. Les VPs coordonnés à coordonnant nul

La majorité des langues naturelles ont plusieurs types de structures coordonnées. La construction des coordinations varie selon les spécificités morphologiques, syntaxiques, sémantiques et pragmatiques de chaque langue.

Dans plusieurs langues, la coordination peut être réalisée, facultativement, avec ou sans coordonnant. En amazighe, seules les coordinations verbales

(VPs) donnent lieu à un coordonnant nul comme l'illustrent les exemples des coordinations additives en (14 a, b).

issufɣ ḥmad ulli tagm d fatima

Sortir+3sg.m+perf Hmad mouton+m.pl puiser+3sg.f+imperf Fatima

aman tg imcli.

eau faire+3sg.f+imperf déjeuner

«Hmad a sorti les moutons, Fatima a puisé de l'eau et a préparé le déjeuner»

Umẓn agari, bḍun t,

obtenir+3m.p+acc arme+m.p distribuer+aor+3m.p.

asin ad utn

prendre+aor+3m.p.m part.Asp d'aor. Battre+Aoriste+3p.m

« Ils ont reçu les armes, se les ont réparties et ouvert le feu»

Les exemples ci-dessus représentent des enchainements des VPs. Ce genre de structures manifestent une grande similitude aux juxtaposées, du fait que les verbes enchainés ne sont liés par aucun moyen de liaison. Cependant, dans les exemples en (14a, b), le deuxième, troisième, etc. verbe se caractérise par une forme d'aoriste, que nous considérons comme un moyen de coordination reliant deux syntagmes verbaux ou plus, de la même manière que *aha* qui est un coordonnant, par excellence, des VPs en amazighe, et ce indépendamment de la coréférence ou pas des sujets qui effectuent les actions séquentielles.

Contrairement à la langue amazighe qui ne donne lieu à aucun coordonnant dans ce genre de structure, l'anglais, par exemple, exige la réalisation phonétique d'une conjonction de coordination avant le dernier conjoint, à savoir *and* « et » en (15) ci-dessous. Le même comportement se réalise dans d'autres langues à savoir, l'arabe où le coordonnant *wa « et »* n'apparait qu'avant le dernier conjoint verbal, comme l'illustre l'exemple suivant en (16).

I stepped on it, slipped and hit the floor! BAM…!

«J'ai marché dessus, j'ai glissé et j'ai touché le sol ! BAM… !»

Samiɛa, ħallala wa naːqaca

écouter+3sg.m+perf, analyser+3sg.m+perf et discuter+3sg.m+perf

alfikrata

idée+det

«il a écouté, analysé et discuté l'idée»

Il est à signaler que le coordonnant pan-amazighe *d* «et», syntaxiquement, peut lier des VPs dans une coordination verbale, mais nous supposons qu'il devient nul (non réalisé phonétiquement) dans la forme phonétique PF puisqu'il rend la structure, prosodiquement, inacceptable sans qu'elle soit agrammaticale. Nous reprenons l'exemple (14a) ci-dessous en (17) pour illustration.

(xii)

?issufɣ ḥmad ulli d tagm d

Sortir+3sg.m+perf hmad moutons+m.pl et puiser+3sg.f+imperf

fatima aman d tg imcli.

fatima eau et faire+3sg.f+imperf déjeuner

Pour un locuteur natif, cette structure peut créer une sorte de difficulté prosodique. Par conséquent, ce genre de structures procèdent par d'autres mécanismes de liaison que le coordonnant additif *d*, à savoir, l'emploi d'un coordonnant spécifique pour coordonner des VPs ou bien un coordonnant nul.

En amazighe, la réalisation phonétique du coordonnant, devant chaque conjoint, est obligatoire. Vu l'oralité de la langue amazighe, nous supposons qu'elle n'a pas encore développé, au niveau syntaxique, un système d'énumération par virgule où le seul coordonnant n'apparait qu'avant le dernier conjoint. Un phénomène que nous illustrons par l'exemple en (18) de l'arabe où le coordonnant *wa* n'apparait qu'avant le dernier conjoint.

Samiɛa, ħallala wa naːqaca

écouter+3sg.m+perf analyser+3sg.m+perf. et discuter+3sg.m+perf

alfikrata

idée+det.

«il a écouté, analysé et discuté l'idée»

Contrairement à la langue amazighe qui engendre des coordinations verbales sans aucun coordonnant morphologique, l'arabe standard et l'arabe marocain ne permettent pas ce type de structures syntaxiques. Les exemples

suivants se composent d'une suite de verbes enchainés, sans aucun lien de coordination, qu'il soit morphologique ou bien sémantique.

(xiii)

**Samiɛa ħallala naːqaca alfikrata*

Pour ne pas confondre, la coordination et la juxtaposition, nous signalons que la langue amazighe donne lieu, également, à des structures juxtaposées, que nous considérons différentes, syntaxiquement et sémantiquement, des syntagmes coordonnés. Considérons l'exemple suivant en (20) :

(xiv)

Nttca, nlsa, ngna, nḥmd
manger+1pl+perf habiller+1pl+perf dormir+1pl+perf remercier+1pl+perf
i ṛbbi
à Dieu

« Nous sommes bien nourris, bien habillés, avons bien dormi, nous remercions Dieu »

Premièrement, et contrairement à la coordination, cet exemple ne contient aucun moyen morphologique de liaison. Alors, s'agit-il d'une coordination verbale à coordonnant nul ? Comme nous l'avons avancé, l'amazighe donne lieu à des coordinations verbales sans aucun coordonnant dont l'inflexion verbale des verbes (à partir du deuxième conjoint), peut fonctionner comme un outil de coordination. Dans une approche comparative, nous abordons la proposition de Zoerner (1999 : 3.1.4, 3.1.5), selon laquelle la conjonction lexicale monte dans les têtes Co^0 qui sont nulles et laisse des copies, après ou bien avant Spell-out. Dans le premier cas, la conjonction dérive des coordinations dont la seule conjonction apparait avant le dernier conjoint. Dans le deuxième cas, la conjonction se répète devant chacun des conjoints. Quant à nous, nous n'adopterons pas cette analyse pour deux raisons, premièrement, selon la théorie des copies (Chomsky, 1995a), on ne peut pas prononcer toutes les copies, seule la copie initiale doit être prononcée ou celle avant le dernier conjoint. La seconde raison réside dans les faits du corpus amazighe, où le coordonnant se prononce devant tous les conjoints ou bien il ne se réalise plus dans tous le CoP verbaux.

Outre, la théorie des copies qui peut clarifier le phénomène de la coordination verbale à coordonnant nul, nous pourrons ajouter un autre argument en faveur du coordonnant nul en amazighe. Dans une structure telle que (14a) et (18), le verbe initial porte un trait ± optionnel qui régit l'optionalité de la réalisation du coordonnant dans la PF. Par exemple le verbe *umẓn* « ont

reçu » en (14a) porte dans sa matrice syntactico-morphologique deux traits syntaxiques [+co] et [+optionnel] qui motivent, respectivement, la sélection d'un coordonnant spécifique pour le CoP dans la LF et régit l'optionalité de sa réalisation phonétique dans la PF. En supposant que la structure en (14a) comporte des coordonnants nuls, elle sera interprétée comme étant une énumération. En effet, ces coordonnants nuls seront interprétés comme des coordinations *aha* par la non réalisation d'un coordonnant visible. Cependant, il est à signaler que seules les coordinations à coordonnants nuls ayant plus de deux conjoints reçoivent une interprétation d'énumération. Le coordonnant nul peut toujours être remplacé par le coordonnant *aha* ou par l'une de ses variantes (*uca*, *ukan*, etc.) qui ne coordonnent que des VPs, comme l'illustrent les exemples suivants en (21a, b).

(xv) umẓn agari, aha bḍun t,

obtenir++3p.m+perf arme+m et distribuer+Aoriste+3p.m+COD

aha asin ad utn…

et prendre+Aoriste+3p.m part.Asp d'aor. Battre+Aoriste+3p.m

« Ils ont reçu les armes, se les ont répartieet ont ouvert le feu … »

(xvi) *Iraḥ ɣa mani tzdɣ uca ibda ittsqsa xs iwdan*

« Il est parti au quartier où elle habite et commença à interroger les gens à son sujet » (Bouylmani, 1998 :580)

Dans les syntagmes verbaux coordonnés, le coordonnant nul peut coordonner deux syntagmes verbaux ou plus, de la même manière que les coordonnant *aha* et *uca,* respectivement en (21a) et (21b). Sémantiquement, ces coordonnants marquent la succession de deux événements ou plus à l'accompli, l'inaccompli, ou bien à l'aoriste, dont les verbes gardent, toujours, leur forme d'aoriste qui peut assumer différentes valeurs selon le contexte.

Les coordonnants discontinus, selon les données linguistiques du corpus étudié, ne donnent pas lieu à ce genre de structures ayant des verbes à l'aoriste, une coordonnant discontinu

Il est important de signaler que le premier verbe peut prendre n'importe quel thème aspectuel, tandis que les autres conjoints verbaux du syntagme prennent la forme d'aoriste. En somme, la structure syntaxique d'une coordination à multi conjoints est le résultat d'un processus de dérivation syntaxique à partir d'une coordination simple (mono-syndétique).

7. Approche sémantico-pragmatique

Le coordonnant nul coordonne des syntagmes verbaux qui marquent une

succession d'événements, avec une impression de rapidité et d'enchainement. Les conjoints verbaux sont, intrinsèquement, ordonnés dans le temps et toujours dans une séquence dépendante temporellement. Selon De Vos (2005 : 2), la coordination verbale simple est une coordination de '' mise en scène'' (*Scene-setting coordination*), où le prédicat du premier conjoint semble contrôler la scène pour le verbe du deuxième conjoint.

Dans certains parlers amazighes, l'utilisation d'une série de syntagmes verbaux dans un récit, à l'aoriste ont une valeur propre que Bentolila (1981 :151-173) appelle « enchainé », l'enchainé s'oppose au non-enchainé qui est décrit par l'accompli. Des auteurs amazighisants à savoir, Chaker, Galand, Basset entre autres ont essayé d'analyser l'aoriste dans des contextes narratifs afin de dégager ses différentes valeurs. Parmi ces valeurs, et comme le souligne Galand (1983 :364), l'aoriste est une " forme à tout faire". Dans le parler Ait Seghrouchen cette valeur d'enchainement ne peut être dégagée que par le contexte, dans ce parler aucune opposition n'est constatée entre l'aoriste et l'accompli. Par conséquent, nous pouvons en déduire que l'aoriste est un thème du récit qui peut assurer une liaison "coordination" entre les VPs enchainés, mais toujours en relation de dépendance sémantique avec le premier verbe ayant un autre aspect verbal. Ainsi, la non réalisation du coordonnant est due à certains principes d'économie linguistique dans le récit.

8. Analyse de l'accord dans la coordination

Dans la thèse minimaliste forte (Strong Minimalist thesis, SMT), (Chomsky, 2000, 2001a, 2001b) ne considère pas l'accord comme un réflexe des relations théoriques d'une structure, mais comme une opération primitive d'intégration dans la grammaire, il l'appelle Agree. La relation Agree porte une autre dimension dans son fonctionnement. Du fait qu'elle s'effectue par la nécessité de vérification de certains traits d'accord où la sonde (Probe) portant certains traits formels ininterprétables cherche dans son domaine c-commande une cible (goal) active portant des traits interprétables. En outre, la relation d'Agree entre deux éléments au sein d'une structure hiérarchique peut se réaliser à distance, tout en restant objet de certaines considérations de localité. Dans le contexte de la coordination, qu'elle soit coordination simple ou à redoublement, la vérification des traits ne nécessite aucun déplacement ; la vérification s'effectue au niveau de la forme logique. Selon (Johannessen, 1998 :146), dans les structures des VPs enchainés, un seul verbe porte les traits d'aspect ordinaires, il s'agit du premier verbe en position du Specifieur. Les autres verbes ont une série d'affixes qui appauvrissent le marquage aspectuel. Par le biais d'Agree, une relation d'accord entre deux éléments au sein d'une structure hiérarchique se réalise à distance, tout en restant objet de certaines

considérations de localité. Dans notre analyse des structures coordonnées en amazighe, nous avons adopté la proposition de Van Koppen (2005, 2007) et Benmamoun et *al.,* (2009 :77, 78) selon laquelle la syntaxe identifie les cibles possibles d'accord, mais la PF choisit entre plusieurs options de réalisation de cet accord sur ces cibles. Ainsi, nous avons relevé deux types d'accord dans CoP, (i) accord du premier conjoint FCA (first conjunct agreement), un accord qu'on peut designer aussi comme accord du conjoint le plus proche. (ii) un accord complet avec tout le CoP FA (full agreement). En amazighe comme en arabe standard, l'accord du premier conjoint est obligatoire dans leur ordre canonique VSO. Comme nous l'avons mentionné auparavant, la dérivation de la coordination verbale, qu'elle soit avec un coordonnant morphologique ou bien à coordonnant nul, se réalise par le principe de la Condition d'Extension ainsi que l'opération de la Fusion Tardive qui peuvent dériver des CoPs verbaux en respectant les règles syntaxiques de la coordination en amazighe. Cela, nous l'appuyons par la Contrainte sur la Structure Coordonnée *The coordinate structure constraint* (CSC) que Rosse (1967) définit ainsi : *« Dans une structure coordonnée, aucun conjoint ne peut être déplacée, et aucun élément contenu dans une conjonction ne peut être déplacé hors de cette conjonction ». (*Ross*,* 1967 :89).

En outre, il est à rappeler que le déplacement*,* dans une structure coordonnée ne concerne qu'un constituant identique dans les deux conjoints. De ce fait, nous pouvons analyser l'opération d'accord dans le CoP verbal de la même manière que le CoP nominal. A présent, vérifions l'accord dans des CoPs simples en amazighe, en arabe standard et en arabe marocain. Les exemples ci-dessous en (23a. b) et (23c. d), successivement, de l'amazighe (tachelhit) et de l'arabe standard, représentent un accord FCA.

(xvii) taḥcmit d uḥcmi ftan iḍgam
fille+m.s et garçon+m.s+EA partir+3pm.acc hier
«La fille et le garçon sont partis hier»

(xviii) **ifta tḥcmit d uḥcmi iḍgam*
partir+3pm.acc fille+m.s et garçon+m.s+EA hier

(xix) *qaraʔa-t ʕaliyaːʔ wa ʕumar l-qiss'a*
lire-3sg.f. Alia et Omar histoire
«Alia et Omar ont lu une histoire »

(xx) **qaraʔa ʕaliyaːʔ wa ʕumar l-qiss'a*
lire-3sg.m. Alia et Omar histoire
«Alia et Omar ont lu une histoire »

Comme nous le constatons dans les exemples ci-dessus, les verbes *ftu* « partir » (tachelhit) en (23a) et *iqraʔ* « lire » de l'arabe standard (AS) en (24a) s'accordent en genre, nombre et en personne avec leurs premiers conjoints qui sont des nominaux masculins singuliers. Ces structures ont un ordre VSO qui est canonique pour les deux langues. Cependant, les exemples en (23b) et (24b) violent cette relation, puisque les verbes portent des traits d'accord avec les deuxièmes conjoints qui ne sont pas proches d'eux, d'où leur agrammaticalité en dépit de l'ordre VSO. Les exemples en (24a, b), respectivement, en amazighe (Ait Izdeg) et en arabe marocain, représentent le deuxième type d'accord où le prédicat verbal s'accorde avec le CoP en entier.

(xix)

(*xxii*) *ḥmad d faḍma ddan ɣr ɛari*
Hmad Co. et Fadma partir+3sg.m.acc. à la montagne
«Hmad et Fadma sont allés à la montagne »

(xxiii) *lɛris u lɛṛuṣa craw ḍḍaṛ*
marié+m.s.déf. et mariée+f.s.déf acheter+3p.+perf. Maison+f.s
« Le marié et la marié ont acheté une maison »

Les deux verbes *ddu* « partir » et *cri* « acheter » en (24a, b) s'accordent avec tout le syntagme dans un ordre SVO, dont les deux conjoints occupent une position préverbale, et pas uniquement avec un seul conjoint. Nous remarquons, également, que les verbes dans ces deux coordinations portent la marque d'inflexion du masculin pluriel, sans tenir compte du conjoint féminin. Les deux exemples comportent des conjoints de différents genres, *Hmad* et *lɛris* sont des masculins singuliers tandis que *Faḍma* et *lɛṛuṣa* sont des féminins singuliers. Nous supposons que ce phénomène d'accord du verbe uniquement avec le masculin, dans un accord complet FA, est dû à des facteurs pragmatiques (probablement culturels dans ces deux langues) qui méritent une analyse profonde afin de comprendre ce comportement syntaxique.

Les verbes portent des traits morphologiques grâce à la nécessité de vérification des traits ininterprétables avant Spell-out. Car dans le programme minimaliste MP, les dérivations syntaxiques procèdent par satisfaire certaines exigences d'Output requises par les deux niveaux de représentation PF et LF. Parmi ces exigences, l'hypothèse que tous les traits ininterprétables à chaque niveau doivent être effacés avant Spell Out, sinon la dérivation échoue. Dans les VPs conjoints, l'opération d'accord ne diffère pas beaucoup des coordinations nominales. Les CoPs verbaux se caractérisent par une multiplicité de prédicats verbaux, ce qui exige aussi la multiplicité des arguments (sujets) pour chaque verbe, qu'ils soient réalisés phonétiquement

ou pas (sujet nul). Considérons les exemples en (25a, b) :

(xxiv)

(xxv) issufɣ ḥmad ulli tagm d

Sortir+3sg.m+perf hmad moutons+m.pl puiser+3sg.f+imperf

fatima aman tg imcli.

fatima eau faire+3sg.f+imperf déjeuner

«Hmad a sorti les moutons, Fatima a puisé l'eau et elle a préparé le déjeuner»

(xxvi) Umẓn agari, aha bḍun t,

obtenir+3m.p+perf arme+m.p et distribuer+Aoriste+3p.m+COD

aha asin ad utn

et prendre+Aoriste+3p.m part.Asp d'aor. Battre+Aoriste+3p.m

« Ils ont reçu des armes, se les sont réparties et ont ouvert le feu »

(xxvii)

Janngo [mi yahay, mi foonda ki, mi ndaara…]

tomorrow I go.SG.HAB I INVISTIGATE.sg.si it I see.SI

«Tomorrow I shall go and investigate it and see… »

Dans les deux exemples en (25a) et (25b), chaque verbe s'accorde avec son sujet même si ce dernier est nul, comme dans le VP *tg «* faire+3sg. f+imperf » en (30a) ainsi que tous les VPs dans (25b). Nous supposons que dans la coordination verbale, le verbe de chaque conjoint ne s'accorde qu'avec ses arguments, indépendamment, de leur VP. En outre, le premier VP porte un marquage aspectuel diffèrent des autres verbes qui suivent, à savoir les premiers verbes en (25a) et (25b) sont à l'accompli, tandis que les verbes qui suivent sont à l'aoriste. De même pour le peul en (26) qui est aussi une langue aspectuelle, le premier verbe est à l'inaccompli tandis que les autres sont à l'aoriste. Généralement, en amazighe, l'aoriste est un thème dépendant et faible au niveau sémantique et morphologique. Selon Boukhris, (2013 : 51), l'aoriste obtient sa valeur du contexte, notamment d'un verbe initial (supérieur) dans la structure ayant un thème diffèrent. A la base de ces données linguistiques, nous nous demandons alors, comment cet accord se réalise-t-il et à quel niveau syntaxique ?

Dans les études effectuées sur l'accord dans la coordination, quelques approches ont été proposées afin d'expliquer cette asymétrie. L'une des

premières propositions à cet égard est l'approche bi-clausale de Aoun *et a.l* (1994, 1999). La raison derrière cette approche, comme nous l'avons cité auparavant pour la coordination simple non-verbale (*cf.* 2,1) réside dans le fait que le FCA est une structure superficielle d'une coordination propositionnelle dont la forme logique subit une opération syntaxique appelée la réduction de la coordination *conjunction reduction*. Autrement dit, la structure dans sa forme phonétique est dérivée d'une structure de coordination propositionnelle sous-jacente, comme l'illustre l'exemple ci-dessus en (15) ;

(xxviii)

idda *ḥmad* *d* *faḍma*

partir+3sg.m.acc. hmad Co. et Fadma à la montagne

« Hmad et Fadma sont partis »

(xxix)

[[$_{VP}$ idda ḥmad] [$_{Coord}$ *d*] [$_{VP}$ idda Faḍma]]]

Selon Aoun et *al.* (1994, 1999), la structure de surface de l'exemple en (27) est obtenue grâce à l'opération de la réduction de la structure coordonnée par laquelle le verbe *idda* du deuxième conjoint subit une extraction pour éviter la redondance. C'est le résultat d'un mécanisme de la PF qui s'applique en tant que dernier recours (last resort) pour linéariser une structure qui serait autrement non linéaire.

Autre argument pour le FCA, nous supposons que cet accord est le résultat d'une vérification disjointe où les traits d'accord sont vérifiés par deux XP locaux et indépendants, *i-e* par la projection maximale CoP et par le premier conjoint, contrairement à la coordination simple où le verbe peut s'accorder soit avec le premier conjoint soit avec le CoP entier.

D'après notre analyse dans cette section, nous pouvons déduire que l'accord complet se réalise dans la composante syntaxique par Agree, résultant de la vérification de l'ensemble des traits du CoP en genre, en nombre et en personne avant Spell-out. Quant au FCA, c'est le résultat d'un autre cas d'accord qui est une opération de surface et qui dépend de la proximité linéaire après que la première relation Agree a eu lieu dans la composante syntaxique.

9 - La dérivation syntaxique de la coordination verbale en amazighe

Dans cette section, nous proposons deux mécanismes syntaxiques pour la dérivation de la coordination verbale à savoir, Agree et Merge. Suite à Chomsky (2000, 2001a, 2001b), nous proposons, lorsque deux unités syntaxiques sont combinées par l'opération Merge, que soit établie une

relation sonde-cible (Probe-Goal) entre les deux éléments. Cette relation sert à véhiculer les relations sémantiques et /ou phonologiques établies par Merge. Par cette relation d'Agree nous nous demandons si les coordinations verbales sont des structures asymétriques et si elles donnent lieu aux deux types d'accord (FA et CCA) ou non. De même, si le deuxième, le troisième, etc. conjoints sont introduits dans la dérivation *via* l'opération de fusion tardive, dans une relation de complémentation ou bien par adjonction.

Comme nous l'avons souligné dans la section précédente, le thème du verbe initial de la coordination est différent de celui des autres verbes qu'il précède. Ces derniers sont, généralement, au thème de l'aoriste. Selon Boukhris (2013 : 51) « *L'aoriste tire sa valeur aspectuelle et/ ou temporelle (...), par percolation d'un verbe supérieur qui le c-commande (...)* ». Nous nous demandons alors, si cela représente une asymétrie structurelle dans les coordinations où les VPs conjoints sont gouvernés par des têtes fonctionnelles Co^0, dont le premier conjoint est en position Spec et le second complément de la tête. De ce fait, le premier conjoint doit satisfaire certaines exigences de sélection de la tête Co dans la LF.

A présent, considérons la représentation syntaxique, ci-dessous en (30), de l'exemple en (29) :

(xxx)

Umẓn agari, aha bḍun t aha,

obtenir+3m.p+acc. arme+m.p et distribuer+Aor+3 p.m et

ddun

partir+Aoriste+3p.m

«Ils ont reçu les armes, se les sont réparties et ils sont partis »

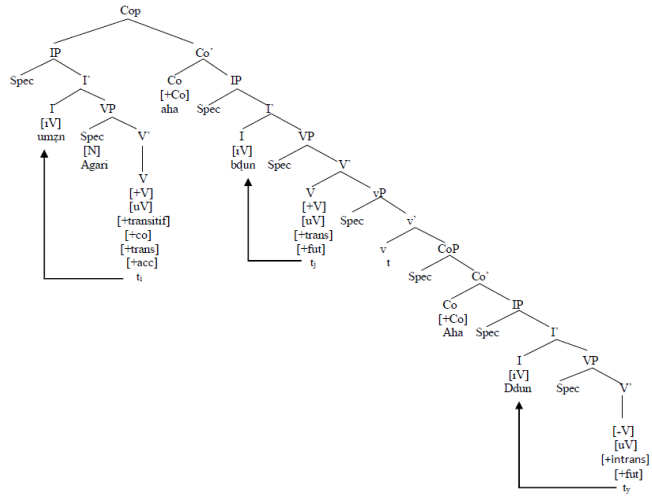

xi)

Comme nous le constatons dans la représentation syntaxique ci-dessus, le coordonnant répétitif *aha* constitue la tête syntaxique de la structure coordonnée. Cependant, le verbe initial *umẓn* qui est à l'accompli, occupe la position spécifieur du CoP et c-commande les autres constituants du CoP. Une telle relation peut lui permettre d'assigner une valeur aspectuelle aux autres verbes qui suivent, en outre ce verbe, sélectionne le coordonnant et exige que ce dernier soit un coordonnant des structures verbales. Vu que la langue amazighe est une langue à sujet nul, dans l'exemple ci-dessus, nous avons un sujet nul, qui est interprétable à partir d'une inflexion verbale marquée par sa richesse, il s'agit ici de la troisième personne du pluriel masculin, qui est, également, un sujet commun pour tous les CoPs de cette structure. Le verbe initial s'accorde en genre, en nombre et en personne avec le sujet nul (ils), puis avec son complément nominal *agari*, qui est un masculin singulier. Nous signalons, également, que les deux premiers verbes (*umẓn* et *bḍun*) s'accordent indépendamment avec le sujet et le complément qui sont référentiels dans cet exemple. Cependant, le troisième verbe *ddun* (verbe intransitif) ne s'accorde qu'avec le sujet.

Zoerner (1995 : 394) propose que les traits de tous les conjoints montent par percolation jusqu'à la tête mère. Johannessen (1998 : 99) soutient que les traits de CoP sont hérités du spécifieur, c'est-à-dire du premier conjoint *via* un accord Spec-tête. Quant à nous, nous n'adoptons pas cette approche, car l'accord Spec-tête n'est plus utile depuis l'apparition de l'opération Agree (Chomsky, 2000, 2001).

L'interaction entre les propriétés dérivationnelles des VPs conjoints et la relation Agree peut alors nous permettre de justifier la représentation syntaxique ci-dessus en (30). Syntaxiquement, et suite à Munn (1993) et Usama (2007), nous supposons que cette coordination est une adjonction. En effet, les VPs conjoints sont introduits dans la dérivation assez tard, *c.à.d.* par fusion tardive. Cette hypothèse est soutenue par Lebeaux (1988 :112) et adoptée plus tard par (Chomsky, 1993), entre autres. Cette opération permettra Asp de sonder le premier conjoint (le Spécifieur du CoP), car c'est sa cible qui est visible à ce stade de la dérivation et, par conséquent, d'aboutir à un accord local dont le verbe est à l'accompli.

A présent qu'Agree a eu lieu entre la sonde Asp et le premier conjoint, les autres VPs peuvent être ensuite introduits post-cycliquement dans la dérivation en tant qu'adjoint, au VP *umẓn agari*, *via* l'opération de fusion tardive. A ce stade, la matrice formelle du verbe interviendra afin de lui permettre de sélectionner les traits pertinents du second conjoint par rapport au premier, par le biais de coordonnant qui est une tête faible. Dans chaque VP conjoint, la tête verbale monte vers la position Spec de la projection IP afin d'en vérifier les traits d'aspect. L'opération de sélection des têtes Co et des VPs conjoints nous conduit à supposer que la coordination verbale telle que (30) n'est pas une simple adjonction. Ainsi, dans l'exemple objet de cette analyse, le verbe possède dans sa matrice formelle des traits ininterprétables qu'il doit valider dans la syntaxe, à savoir [+co] [+trans] [+acc] qui lui permettent de sélectionner un coordonnant spécifique, à savoir *aha* (ou bien *ukan* « et/puis/ensuite », *imil* « mais », etc.) et non pas un coordonnant des NPs, comme dans le cas d'une coordination nominale. Le trait [+trans] aussi et un trait pertinent, grâce à lui les verbes sélectionnent leurs compléments nominaux, en l'occurrence *agarai*, dans le premier VP conjoint, et le pronominal *t* « il » dans le second conjoint. En outre, comme nous l'avons signalé auparavant, le verbe initial assigne une valeur aspectuelle et/ou temporelle aux autres verbes qui suivent. Grâce au trait [+acc] qu'il possède dans sa matrice formelle, il leur assigne l'aoriste comme aspect. Contrairement aux coordinations non-verbales où le prédicat verbal s'accorde soit avec le premier conjoint soit avec le CoP en entier, dans la coordination verbale, chaque verbe s'accorde avec ses arguments dans son CoP, donc on ne peut parler ici ni de FA ni de CCA.

Dans le cas des coordinations verbales à coordonnant nul, le verbe procède de la même façon dans la dérivation. Car nous supposons que le coordonnant nul n'est pas réalisé dans la PF mais il existe dans la LF. A partir de ces opérations dérivationnelles, nous déduisons que ce type de coordination n'est pas une simple adjonction, du fait que les VPs conjoints ont des relations sémantiques, et ils ne sont pas complètement indépendants. Mais,

ils constituent des structures asymétriques où le sujet postverbal doit vérifier ses traits dans TP où le premier conjoint est hiérarchiquement supérieur au reste du CoP.

Conclusion

Il apparaît donc que les structures verbales coordonnées sont des structures syntaxiquement parallèles (*balanced coordination*) qui ne permettent pas des opérations de déplacement des conjoints. Dans cette étude, nous avons soutenu que les coordonnants dans ce type de coordination sont des têtes hybrides (semi-fonctionnelles) du fait qu'ils partagent à la fois des critères fonctionnels et lexicaux dans la dérivation des structures coordonnées et ils sont des éléments X^0.

En outre, la valeur aspectuelle des verbes qui suivent, dans les coordinations à coordonnant nul, est assignée par le verbe initial. En effet, cette valeur contribue à l'interprétation collective en tant que coordonnant. Seules les coordinations verbales ayant une interprétation collective sont dotées de l'optionalité d'engendrer des coordonnants nuls. Par contre, les coordinations à interprétation disjonctive *ny / ny -d* « ou bien », adversative (*maca, ntta, waynni* « mais ») ou négative la…la / *wala*, *ur...ur* « ni…ni » exigent la réalisation des coordonnants dans la PF.

Nous supposons, également, que la coordination verbale est, syntaxiquement, asymétrique. Outre sa hiérarchie, l'extraction des arguments d'un conjoint est possible mais pas celle de l'autre, car chaque conjoint verbal est indépendant dans sa CoP. En revanche, l'extraction dans la coordination nominale s'effectue pour tous les conjoints puisque ces derniers dépendent tous d'un même prédicat verbal.

Le recours aux critères microsyntaxiques est pertinent dans l'analyse des coordinations verbales ; ces critères permettent d'analyser les structures en déterminant la distribution des éléments de la coordination, la position des coordonnants et leur dérivation syntaxique. Cependant, des études plus approfondies permettront de comprendre bien d'autres aspects syntaxiques de ce type de coordination mieux que les analyses purement syntaxiques. Des études sémantiques également peuvent apporter des résultats d'un grand intérêt, notamment, sur les questions que l'analyse syntaxique et le programme minimaliste ne peuvent pas expliquer loin des interprétations sémantiques et pragmatiques.

Références bibliographiques

Chomsky, N. (2001a), «Derivation by Phase.», *Ken Hale: a life in language ed.* by Michael Kenstowicz, 1-52. Cambridge, Mass.: MIT Press.

Chomsky, N. (2001b), "Beyond Explanatory Adequacy." *MIT Occasional Papers in Linguistics 20, 1-28. MIT.* Corbett, Greville G. 1983. "Resolution Rules.

Collins, C. (1988 a), *Conjunction Adverbs*. Part 1. Ms, MIT

Collins, C. (1988b), *Alternative Analysis of Conjunction*. Part 2. Ms, MIT.

De Vos, M. A. (2005), *The syntax of verbal pseudo-coordination in English and Afrikaans*. Doctoral Dissertation, Leiden University, Leiden, The Netherlands

Dougherty, R.C. (1968), *A Transformational Analysis of Coordinate Conjoined Structures*, Unpublished MIT dissertation

Dougherty, R.C. (1970), « A grammar of Coordinate conjoined structures»: *I', Language,* 46, p. 850- 898.

Grimshaw, J. (1991), *Extended Projection,* Un published manuscript, Brandeis University, Waltham, Mass (Also appeared in J Grimshaw (2005), Word and structure, Stanford CSLI).

Gazdar, G.E, Klein, G. Pulum et I. A. Sag **(**1985), «Generalized Phrase Structure Grammar. Cambridge», MA: *Harvard University Press, et Oxford: Blackwell*

Harries, H. (1973). «Coordination reduction». *Stanford University Working Papers on Language Universals*, 11, p. 139-209

Haspelmath, M. (2007), « Coordination», in T. Shopen (ed*), Language typology and linguistic. Vol. 2* : *complex constructions* (2nd éd.), Presses de l'Université Cambridge, p. 1-51.

Hendrix. P. (2004), «Both, Either and Neither in Coordinate Structures». In Alice ter Meule W. Abraham (Sld), *The composition of Meaning*, *Amsterdam: John Benjamins*, p. 115-138.

Hendriks, P. (2001), «Initial coordination and the law of coordination of likes», In T. van der WOUDEN & H. Broeskhuis (Eds), *Linguistics in the Netherlands*, p. 127-128.

Johannessen, J. B. (1998). *Coordination. Oxford*, OUP.

Johannessen, J.B. (2005), «The syntax of correlative adverbs», *Lingua,* 115, p .419-433

Johannessen, J.B. (1993), *Coordination: A Minimalist Approach.* PhD Dissertation, University of Oslo.

Kayne, R. S. (1994). *The Antisymmetry of Syntax. Cambridge*, Mass. MIT Press.

Kayne, R. (1994), «The Antisymmetry of Syntax». *Cambridge, Mass. The MIT Press. In Proceedings of the Eleventh West Coast Conference on Formal Linguistics*, *Stanford, Calif.: CSLI Publications,* p. 15 - 31.

Kolb, H.P and Thiersch, C. (1991), «Levels and Empty Categorizes in a Principals and parameters Approach to parsing. In Hubert Haider and Klaus Netter», eds., *Representation and derivation in the theory of Grammar, Dordrecht: Kluwer, p. 251- 302*.

Koppen, M.V. (2005), One Probe-Tow Goals: Aspects of agreement in Dutch dialects. PhD- dissertation Leiden University. LOT

Koppen, M.V. (2007), Agreement with (the Internal Structure of) Copies of Movement. The Copy Theory of Movement ed. By Norbert Cover& Jairo Nunes, 327- 350. Amsterdam & Philadelphia: John Benjamins.

Lakoff, G. (1986), «Frame semantic control of the coordinate structure constraint». In Anne Farley, Peter Farley and Karl-Erik Mc McCullough(eds), CLS 22, part2: *Papers from the para session on pragmatics and Grammatical Theory. Chicago*: Chicago linguistic society, p.152-167.

Lakoff, G & Peters, S. (1969), «Phrasal conjunction and symmetric predicates*».* In D. Reibel & S. Shane (Eds.)*, Modern studies in English. New York: Prentice- Hall.*

Lebeaux, D. (1988*), Language acquisition and the form of the grammar*. Ph. D. dissertation University of Massachusetts, Amherst.

Mouret, F. (2007), *Grammaire des constructions coordonnées*. *Coordinations simples et coordinations à redoublement en français contemporain*. Thèse de doctorat, Université Paris 7.

Munn, Alan. (1987), «Coordinate structure and X-bar theory*», Mc Gill Working Papers in Linguist*ics, 4.1, p. 121-140.

Munn, Alan. (1992), «A null Operator analysis of ATB gaps*», The linguistics Review*,9, p.1-26.

Munn, Alan. (1993). *Topics in the Syntax and Semantics of Coordinate*

Structures. Thèse: Université de Maryland.

Munn, Alan. (1999), «On The identity requirement of ATB extraction», *Natural Language Semantics,* 7, p. 421-425.

Pesetsky, D. (1982), *Paths and categories*, PhD diss, MIT.

Postal, P. M. (1974), *On raising: One Rule of English Grammar and its Theaoritical Implication*, Cambridge, MA: MIT Press.

Progovac, L. (1998), «Structure for coordination». Part I and II. *Glot International,* 3.7, p. 3-6 and 3.8, p.3-9

Rizzi, L. (1997b). «The Fine Structure of the Left Periphery*», In L. Hageman (ed.), Elements of grammar*, *Dordrecht: Kluwer, p.* 281- 337.

Ross, J. (1967), *Constraints on variables in Syntax*. Ph. D Dissertation, MIT.

Skarbalova, H. (2003), *La syntaxe de la coordination [Conj DP Conj DP]: comparaison entre le français, le tchèque et l'anglais*. Paper presented at the workshop on coordination, University Paris 7, 1 March 2003.

Stockwell, R. Schachter, P. Partee, B. (1973), «The Major Syntactic Structures of English New York», *Holt, Rinehart& Winston* 1973

Thiersch, C. (1985), *VP and Scrambling in the Germen Mittelfeld*, Ms, University of Tilburg. Ms., University of Connecticut and University of Koln.

Usama, S. (2006), In press. "Standard Arabic Agreement Asymmetry Revisited in an Agree- based Minimalist syntax. Agreement systems ed.by Cedric Boeckx. Amsterdam: John Benjamins Usama, S. (2007), On Formal Feature Licensing in Minimalism: Aspects of Standard Arabic morphosyntax. Ph.D. dissertation, University of Maryland, College Park

Woolford, E. (1987), «An ECP Account of constraints on Across- Board Extraction», *Linguistics Inquiry,* 18, p. 166-171.

Williams, E. (1978), «Across-the board rule application Linguistic Inquiry», 9, p. 31-43.

Zhang, N. (2006), «On the Configuration Issue of Coordination», *Language and Linguistics*, 7 (1), p. 175–223.

Zhang, N. (2010), *Coordination in syntax*, Cambridge: Cambridge University Press.

Zoerner, C. (1995), *Coordination: The syntax of & P. PhD dissertation*, Irvine, University of California,

Polyfonctionnalité des subordonnants
Cas du fonctionnel ami en amazighe znasni

Rachida Rahhou
CRMEF, *Oujda*

Itroduction

La question des subordonnants, en amazighe, reste un domaine peu exploité. Certes, des études ont déjà abordé le sujet des subordonnées mais elles n'ont pas cerné les propriétés des circonstancielles ainsi que les traits pertinents qui les distinguent respectivement. Très souvent, la relation de subordination est marquée sans subordonnants ; et dans le cas où elle est marquée, elle présente des incertitudes quant aux caractéristiques des fonctionnels. L'objectif de cet article est de mettre en lumière cette frontière brouillée des marqueurs circonstanciels en amazighe znasni. Les travaux traitant ces unités de la langue, susceptibles de variations sémantiques multiples, et faisant états de ce parler sont très limités, à part quelques inventaires sommaires (Kossmann, 2000). Les subordonnants, en amazighe, n'ont pas de marques spécifiques de reconnaissance comme c'est le cas pour le français par exemple. Les subordonnants circonstanciels révèlent bel et bien des propriétés syntaxiques remarquables qui s'imposent d'elles-mêmes et qui posent de nombreux problèmes. La hiérarchisation de la relation de subordination semble obéir à des contraintes contextuelles, à des considérations sémantiques qui rendent possible l'occurrence et l'emploi d'une telle ou telle conjonction. Dégager une définition qui soit opérationnelle quant aux valeurs signifiées des subordonnées et à la régularité des subordonnants semble délicate vu les difficultés liées à la description de la langue amazighe et les différentes fonctions des expansions qu'un même subordonnant peut régir. Le statut catégoriel des subordonnants, en amazighe, connait des glissements, c'est ce qui rend problématique leur identification. Leur multifonctionnalité est tributaire de leur hétérogénéité, des significations qu'ils forgent dans chaque emploi ainsi que des éléments grammaticaux et lexicaux qu'ils régissent dans le contexte.

La présente contribution se centrera plus particulièrement sur le fonctionnel *ami* qui développe des emplois amples et divers, il s'oriente tantôt vers la temporalité, tantôt vers la cause, tantôt son interprétation devient

incertaine : est-il un temporel ou un causal ? sa diversité d'emploi en discours lui confère, dans des cas ambigus, d'autres réalisations telle la conséquence ou la condition.

A partir de la description et l'examen du contexte, cette étude tentera de mettre en évidence les caractéristiques de ce fonctionnel pour mieux cerner ses propriétés sémantiques et syntaxiques qui favorisent sa polyvalence catégorielle. Cette description permettra de dresser l'identité de ce subordinateur, sa manifestation dans les deux subordonnées temporelle et causale ; et d'appréhender la connexion entre prédicat et prédicatoïde. Ce rapport de connexion devient parfois opaque pour déterminer la fonction de la subordonnée.

1- *ami* : propriétés et valeurs.

ami se réalise, parfois, *mi*. Il est couramment attesté en parler znasni. Il peut être traduit par quand, lorsque, au moment où. Il fait partie des conjonctions qui structurent la langue et peut être compatible avec toutes les modalités verbales pour exprimer différents rapports temporels qui organisent le procès au sein des subordonnées qu'il régit[1].

Simultanéité :

(1) a- *ami / mi d yusa lexbaṛ, kulši yekker yettazzel*

Quand mod.or.-ici il-venir-acc., tout il-se mettre-acc. il-courir-AI

Quand /au moment où la nouvelle fut annoncée, tout un chacun s'est mit à courir

---

(1) Outre les critères sémantiques, nous avons eu recours aux critères syntaxiques développés par Benzitoun (2006, 2007), Saez (2011) et Moumouch (2018) pour mieux définir cette relation de subordination et rendre son identification opérationnelle sur le plan syntaxique. Les exemples (1) et (2) (3) cités *infra* répondent à la question interrogative introduite par *melmi*, « quand », *man t lweqṯ*, « à quel moment », la subordonnée constitue une réponse à la question posée sur la principale, ce qui prouve leur valeur temporelle *mant lweqṯ kulši yekker yettazzel ? ami d yusa lexbaṛ*. Les expansions prédicatoides peuvent être placées avant ou après le prédicat verbal sans que l'énoncé ne soit affecté. De surcroit, ce qui corrobore la relation temporelle qui relie les énoncés est la possibilité d'adjoindre un adverbe temporel autonome au fonctionnel qui régit la subordonnée (comme il sera développé *infra* dans la combinabilité adverbiale) :
ilqenni ami d yusa lexbar, kulši yekker yettazzel, à ce moment-là / au moment où la nouvelle fut annoncée, tout le monde se mit à courir. Ou reprise de la subordonnée dans le syntagme prédicatif par un pronom assertif de type adverbe temporel :
ami d yusa lexbar, kulši yekker yettazzel lweqṯ nn-i, quand la nouvelle fut annoncée, tout un chacun s'est mis à courir à ce moment-là.
ami yfekker yemma-s, yemmeɣ yettru lweqṯ nn-i, lorsqu'il s'est rappelé de sa mère, il s'est mis à pleurer à ce moment-là.

b- *ami yfekkeṛ yemma-s, yemmeɣ yettru*

Lorsque il se souvenir-acc. mère-sa, il se mettre-acc. pleurer-AI

Lorsqu'il s'est souvenu de sa mère, il s'est mis à pleurer.

Le marqueur *ami* est placé en début de phrase. Avec un verbe à l'accompli, comme dans les deux phrases, il rend la simultanéité de l'action, de deux événements passés et vécus réellement. Suivi d'un verbe à l'inaccompli, il rend l'itérativité de l'action :

c- *ami ihelliḳ, yeddakkʷal ḏ abẓiẓ*

Quand il-tomber malade-AI, il-devenir-AI tel petit enfant.

Quand il tombe malade, il agit tel un petit enfant.

Antériorité :

Dans un second cas, le même subordonnant peut exprimer une action antérieure par rapport à une autre. L'interprétation de la réalisation chronologique des deux procès exprimés par le prédicat et le prédicatoïde révèle l'antériorité du procès exprimé par le verbe du syntagme prédicatoïde :

(2) a- *ami d yetṛewweḥ si lxariž, yesḏawa leḥbab nn-s*

Lorsque vers ici il-rentrer-AI de l'étranger, il-réunir-AI proches à lui

Lorsqu'il revient de l'étranger, il réunit ses proches (en leur offrant un repas)

b - *ami yeqḏa ṣṣwaleḥ nn-s, iṛuḥ wer d yeɛqib*

Quand il-profiter-P affaires à lui, il-partir-P nég. sans revenir vers ici.

Quand il a tiré ses profits, il a quitté à jamais.

c - *ami meggneɣ, ufiɣ ḏ wenni ḏ awal*

quand je-réfléchir longuement-P., moi-trouver-P. Que celui-là c'est parole.

Quand j'ai réfléchi sérieusement, il m'est avéré que c'était la parole exacte

d - *ami d ɣa y-as, aḏ-as ṯ-iniɣ*

Quand vers ici mod. fut. il-venir-A., mod. fut. à lui je-dire-A

Quand il viendra, je le tiendrai au courant

Avec un verbe à l'accompli (ex. 2b, 2c), *ami* se rapporte à une action antérieurement réalisée et dont la référence temporelle est liée au passé.

L'inaccompli dans l'exemple (2a) ne relève pas d'une action potentielle mais plutôt marque le caractère itératif. Or, quand il est suivi de la particule

ɣa+ aoriste à l'inaccompli, le subordonnant *ami* se rapporte à une action atemporelle (ex. 2d).

ami s'emploie avec tous les thèmes verbaux (acc., inacc. aḏ + aoriste). Avec l'acc. il s'agit d'un événement passé et vécu réellement. Avec l'inacc. il marque l'aspect itératif. Avec aḏ + aoriste (ex. 2d), il relève de l'intemporel, le procès est présenté comme un objet d'attente, un fait hypothétique (quand il viendra). L'interdépendance fonctionnelle des deux syntagmes traduit leur permutabilité pour entrer dans une relation syntaxique de corrélation :

aḏ-as ṯ-iniɣ ami d ɣa y-as

Je le tiendrai au courant quand il viendra

Dans les exemples, sus-indiqués (1) et (2), les expansions prédicatoïdes introduites par *ami* se situent avant leurs prédicats. Toutefois, cet ordre n'est pas figé puisque le prédicat peut se positionner avant son expansion, sans que l'interprétation sémantique de l'énoncé soit affectée. Les deux propositions se complètent en formant un tout uni. On peut aisément dire :

2 a- *yesḏawa leḥbab nn-s ami d yeṭṛewweḥ si lxariž*

Il fait réunir ses proches lorsqu'il rentre de l'étranger.

2 b- *iṛuḥ wer d yeɛqib ami yeqḏa ṣṣwaleḥ nn-s*

Il a quitté à jamais quand il a tiré ses profits.

Il est de même pour l'actant 'tout un chacun' représenté par l'adverbe *kulši*+ l'indicateur de thème' dans :

1a- *kulši yekker yettazzel ami / mi d yusa lexbaṛ*

Tout un chacun s'est mis à courir au moment où la nouvelle fut annoncée.

L'actant peut être mis au pluriel : « *kulši kkren*…, ils se sont précipités tous… » mais sans nuire à l'agencement de l'énoncé.

Postériorité :

Le rapport temporel de postériorité semble ambigu quant à sa détermination au sein de la subordonnée :

(3) a- *ami ḏ-i ṯ yenna, ttuɣ iṛuḥ lḥal*

lorsque à moi il-dire-acc, mod. acc. partir temps.

Lorsqu'il m'a informé, il était tard

b- *ami yekker, yufa dduniyṯ ṯ-fterq*

Quand il-se lever-acc., il-trouver-acc. monde il-quitter-acc.

Quand il s'est levé, il a trouvé que tout un chacun a rejoint sa demeure.

c- *ami tnakkar, ttaf kulši yewžḏ*

Quand elle-se lever-AI, elle-trouver-AI tout il-servir-acc.

Quand elle se lève, elle trouve tout est servi.

L'adjonction de l'adverbe *ya* «déjà», à la fin de l'énoncé, sert à renforcer et rendre ce rapport plus précis pour marquer l'antécédence du syntagme prédicatif par rapport au procès prédicatoïde[1].

a′- *ami ḏ-i ṯ yenna, ttuɣ iṛuḥ lḥal ya*

Lorsque à moi il-dire-acc, mod. acc. partir temps déjà.

Lorsqu'il m'a informé, il était déjà tard.

b′- *ami yekker, yufa dduniyṯ ṯ-fterq ya*

Quand il-se lever-acc., il-trouver-acc. monde il-quitter-acc. déjà.

Quand il s'est levé, il a trouvé que tout un chacun a déjà rejoint sa demeure.

c′- *ami tnakkar, ttaf kulši yewžeḏ ya*

Quand elle-se lever-AI, elle-trouver-AI tout il-servir-acc. déjà.

Quand elle se lève, elle trouve que tout est déjà servi.

En effet, en parler znasni, le subordonnant *ami* se combine à une préposition, à un adverbe pour former des synthèmes conjonctifs.

Combinabilité adverbiale :

ami se combine avec les adverbes temporels :

- *ileqq*^{w}*, ileqqu, ilexṯu* (maintenant) pour former :

ileqq^{w} *ami, ileqqu ami, ilexṯu ami* : comme, quand, lorsque, maintenant que.

- *ilqenni ami, lweqṯ ami, lweqṯ nni ami*: au moment où (l'unité nominale

---

(1) *Ya*' occupe différentes positions, on peut noter :

a′- *ami ḏ-i ṯ yenna, ttuɣ ya iṛuḥ lḥal*

b′- *ami yekker, yufa ya dduniyṯ ṯ-fterq*

c′- *ami tnakkar, ttaf ya kulši yewžeḏ*

Dans ces énoncés '*ya*' porte sur la valeur aspectuelle du verbe qu'il suit. Outre l'antériorité temporelle, il accentue l'aspect révolu de l'action exprimée par le verbe '*iruḥ*', renforcée par la particule préverbale '*ttuɣ*' dans a′, de l'action du verbe '*fterq*' appuyée par le lexème verbal '*yufa* 'dans b′ ; et l'aspect itératif dans c′ rendu par '*ttaf yewžeḏ*'.

- il est à noter que *'ya'* peut se placer aussi après le verbe prédicatoïde pour marquer cet intervalle temporel qui différencie les procès exprimés dans les deux syntagmes.

ami kkreɣ ya, ufiɣ kulši yewžeḏ, quand je me suis déjà levé, j'ai trouvé tout est servi.

- '*ya*' peut avoir d'autres emplois discursifs et rendre le sens de : soit…soit ou soit que…soit que.

lweqṯ (temps) a été grammaticalisée pour fonctionner comme conjonction quand elle est suivie du démonstratif *nn-i* exprimant le lointain)

(4) a- *ilqenni ami yegga (y)urar, yeɛreḏ wla ḏ midden n beṛṛa*

à ce moment-là il-célébrer-P noces, il-inviter-P même personnes étrangères.

À ce moment-là, quand il a célébré ses noces, il a invité même des personnes étrangères.

b- *ileqqu ami wlaḥ ḏ-is lexbaṛ, ġi dži-ṯ x nniyyeṯ nn-s*

Maintenant que il n'ya pas en lui information, ne que tu-laisser-imp. lui sur insu son

Maintenant, puisqu'il n'est pas au courant, tu n'as qu'à le laisser à son insu

c- *ileqq^{w} ami d ġa y-as, aḏ-as ṯ-iniɣ*

lorsque vers ici mod. fut il-venir-A, mod. fut. à lui je-dire-A

Lorsqu'il viendra, je le tiendrai au courant

d- *ileqqu ami yerreẓ, wer ḏi-s t yettiwiy ḥedd*

maintenant que il-se casser-P, nég. dans lui il-s'intéresser-AI. personne

Maintenant qu'il n'a plus les moyens, personne ne lui accorde de l'importance

L'adverbe temporel *ileqq^{w}/ileqqu* « maintenant », *ilqenni* « à ce moment-là » dans ces exemples, semble fonctionner comme un prédéterminant pour renforcer l'idée de temporalité exprimée par le subordonnant qu'il précède. Le synthème conjonctif peut porter sur une action réalisée (ex.4a) ou non réalisée (ex.4c). Toutefois, l'adverbe temporel autonome peut se détacher du marqueur qu'il détermine pour fonctionner comme anaphore ou connecteur logico-temporel. Il souligne, de ce fait, cette valeur temporelle similaire rendue par le fonctionnel déterminé *ami* et renforce l'action du prédicat, d'où son rôle argumentatif (ex. 4d) :

- *ami yerreẓ, ileqqu wer ḏi-s t yettiwiy ḥedd*

Puisqu'il n'a plus les moyens, maintenant personne ne lui accorde de l'importance

Quant à l'exemple (4c), l'adverbe temporel *ileqq^{w}* semble marquer une référence temporelle infinie puisque l'action peut se réaliser comme elle ne peut pas l'être.

- *ami d ɣa y-as, ileqq^{w} aḏ-as ṯ-iniɣ*,

Lorsqu'il viendra, à ce moment-là, je le tiendrai au courant.

Les deux monèmes entrent ainsi dans une relation interactive pour accentuer l'idée de temporalité et rendre compte des valeurs qui coexistent, avec la valeur première, et qui relèvent de la situation de discours.

Un autre trait semble caractériser cette catégorie de subordonnée, dont le subordonnant est déterminé par un adverbe temporel, concerne la difficulté de leur permutabilité. La structure de l'énoncé ne tolère pas le prédicat en position initiale. Ceci peut être dû à la valeur axiologique régie par la conjonction et qui situe le procès prédicatoïde comme étant antérieur par rapport au prédicat qui exprime un procès postérieur. Leur substitution peut révéler une contradiction entre les situations des deux procès :

* *ileqqu ġi dži-ṯ x nniyyeṯ nn-s ami wlaḥ ḏ-is lexbaṛ,*

Maintenant tu n'as qu'à le laisser à son insu puisqu'il n'est pas au courant,

**ileqq*^{w} *aḏ-as ṯ-iniɣ, ami d ɣa y-as*

A ce moment-là je le tiendrai au courant, lorsqu'il viendra

Le prédicat est saisi, sémantiquement, comme une suite logique de l'action prédicatoide. La sémantique contrôle donc le mécanisme syntaxique de la subordination d'où la dépendance fonctionnelle des énoncés cités.

L'adverbe temporel *ileqq*^{w}*, ileqqu* « maintenant » suivi de la conjonction *ami* a engendré le marqueur *aleqmi* et qui possède les mêmes propriétés que *ileqq*^{w} *ami*. Ce subordonnant n'est, en fait, que le produit d'une jonction de l'adverbe temporel et de la conjonction.

Combinabilité prépositionnelle :

Les prépositions *al* « jusqu'à » et *si/zi* « de » peuvent s'amalgamer avec la conjonction *ami* pour former des synthèmes temporels.

La préposition *al* « jusqu'à » exprime une valeur limitée dans le temps et dans l'espace. Toutefois, la fluidité sémantique des unités prépositionnelles a fait de cette préposition un marqueur de subordination temporel qui se traduit par : quand, lorsque, au moment où.

(5) a- *al šek ɣa ṯṯfeɣ, aḏ-aḵ sseḵneɣ*

Jusqu'à toi mod. fut. je-attraper, mod-fut. à toi je-montrer

Lorsque/ au moment où je t'attrape, je te punirai

b- wer ḏ-as txebbreḏ al d ɣa y-as

neg. à lui tu-informer-imp., jusqu'à vers ici il-venir-A

Ne l'avise pas jusqu'au moment où il arrive.

Dans l'exemple (5a), la subordonnée ne peut pas se déplacer en position finale, elle porte sur un fait irréel, indéfini dans le temps. La valeur axiologique du prédicat ne se réalise qu'au moment où celle de la subordonnée est réalisée.

Dans l'exemple (5b), la modalité négative a contraint la position initiale de la subordonnée, mais on peut restituer la place de la subordonnée et l'ordre sera comme suit :

- *al d ɣa yas, ṯ xebbreḏ-as*

Jusqu'à mod. fut. vers-ici il-venir-A, et tu-informer-imp.le

Lorsqu'il arrive, tu l'aviseras.

Le subordonnant *ami* précédé de la préposition *al* « jusqu'à » forme le paradigme conjonctionnel suivant:

- *al mi / al ami, mɛal mi / mɛal ami, mɛal mani:* jusqu'à ce que, jusqu'au point que, jusqu'au moment où, depuis le moment où, du moment que, après que.

Bentolila (1986) considère la préposition comme indicateur de fonctions. La propriété de cette unité prépositionnelle de s'amalgamer avec la conjonction *ami* a produit des synthèmes qui régissent des valeurs temporelles duratives limitatives. Notons que la préposition *al* fait référence à une limite autant temporelle que locale.

(6) a- *iru mɛal mi yennefgeɛ*

Il-pleurer-P jusqu'à ce que il-se s'éreinter-P

Il a pleuré jusqu'à ce qu'il se sente éreinté.

b- *yeggur yeggur mɛal mani ḏi-sen iḥuf*

Il-marcher-P il-marcher-P jusqu'à ce que dans eux il-rejoindre-P

Il marchait jusqu'à ce qu'il les rejoigne.

L'emploi des fonctionnels propositionnels, dans les exemples (6a) et (6b), bloque le déplacement des séquences de l'énoncé par leur sémantisme et révèle, par conséquent, qu'ils ne répondent pas au phénomène de l'intégration rectionnelle, mais il s'agit, plutôt de valence. L'ordre imposé des séquences relève du fait que la subordonnée n'est que la réalisation du procès du noyau verbal ; autrement dit, l'accompli du thème verbal de la deuxième séquence est un accompli résultatif qui exprime le résultat de la première séquence « l'accompli résultatif ne se limite pas à l'expression du résultat du procès, où la quantification du complément dans des contextes transitifs : il exprime régulièrement la consécution, la conséquence ou le résultat de la proposition précédente » (Mettouchi, 2012 : 47)

D'où l'ambiguïté /l'opacité quant aux valeurs, temporelles ou consécutives, des subordonnants.

L'accompli résultatif dans l'exemple (6a) peut interpréter la subordonnée comme circonstancielle de conséquence du moment que le prédicatoïde exprime un résultat et le subordonnant peut être remplacé par : au point que. Or, pour dissiper cette ambiguïté, il est à noter que l'intention visée par l'énonciateur, dans ce cas, ce n'est pas la souffrance, exprimée par le prédicatoïde, en tant que résultat mais la durée de cette souffrance.

La valeur sémantique du subordonnant détermine le moment où s'est produit le procès du prédicat et où s'achève en même temps le procès du prédicatoïde.

La préposition *al, mɛal* assoit cette durée continue marquée par le verbe qui constitue le prédicat.

Dans d'autres cas de figure qui ne présentent pas les mêmes propriétés syntaxiques, la mobilité de la subordonnée est possible :

(7) a - *mɛal ami yfeẓẓer lḥal ay d yuḏef*

Jusqu'à ce que poindre-P temps que ici il-rentrer-P

Jusqu'à ce que le jour ait point qu'il est rentré.

a′- *wer d yuḏif mɛal ami ifeẓẓer lḥal*

Négation il-entrer-P. Nég. Jusqu'à ce que poindre-p temps.

Il n'est rentré que lorsque le jour a commencé à se lever.

b- *mɛal mi ḏ-as ssiġeġ fus, ɛaḏ ay xx-i ysellem*

Jusqu'à ce que à lui je-tendre-P. main, puis que sur-moi il-saluer-acc.

Jusqu'à ce que je lui ai tendu la main (c'est quand je lui ai tendu la main) qu'il m'a salué

b′- *wer xx-i isellem mɛal mi ḏ-as ssiġeġ fus*

Négation sur moi il-saluer-P. jusqu'à ce que à lui je-tendre-P. main

Il ne m'a salué que lorsque je lui ai tendu la main.

Le déplacement de la subordonnée en deuxième position, dans ce type de structures, est dû à la modalité restrictive rendue par *wermɛal* « ne...que » qui porte sur la subordonnée en tant qu'énoncé focalisant. La proposition subordonnée devient l'équivalent d'un complément prépositionnel dans (6a) :

mɛal ami yfeẓẓer lḥal ay d yuḏef

mɛal lefžer ay d yuḏef

C’est à l’aube qu’il est rentré.

mɛal ami’ autonomise le prédicatoïde qu’il introduit et c’est ce qui traduit sa mobilité.

Dans l’exemple (7b), la relation de subordination n’exprime pas la durée mais plutôt deux actions consécutives rendues par *ɛaḏ* ‘puis’. Le subordonnant rend la valeur temporelle d’antériorité et donc la subordonnée n’est pas l’aboutissement du prédicat, mais l’incident qui a déclenché l’action du prédicat.

Les différentes acceptions de *ami* génèrent des structures beaucoup plus productives. Précédé de la préposition *si /zi* « de », le subordonnant se réalise :

- *simi, sug*^{w} *ami ou zug*^{w} *ami*: depuis que.

- (8) a - *sug ami d yexleḏ, netta yetteškа*

Depuis que ici il-arriver-P, lui se plaindre-AI

Depuis qu’il est arrivé, il ne cesse de se plaindre

b - *sug*^{w} *ami yeršel ma yerr d azellif nn-s awru*,

Depuis que il-se marier-P, nég. il-rendre-P ici tête à lui vers ici.

Depuis qu’il s’est marié, il n’a pas pensé à nous

c- *sug ami kiḏ-s mmenġeġ, netta yenfa-yi*

Depuis que avec-lui je-quereller-acc., lui bouder- acc. me

Depuis que je lui ai adressé des reproches, il m’a boudé

Le subordonnant, dans ces phrases, ne s’emploie qu’avec le thème verbal à l’accompli. Il détermine l’inchoativité de l’action prédicatoïde et l’oriente vers une limite non précisée par le prédicat. Ces constructions présentent des structures linéaires et, donc, l’inversement de l’ordre des propositions porte atteinte au sens de l’énoncé. L’interdépendance des deux séquences a fait que la deuxième proposition peut être dotée d’une dimension explicative par rapport à la précédente. De ce fait, l’inaccompli de la seconde séquence, peut ne pas être saisi dans son aspect itératif habituel, mais plutôt, pour souligner cette dimension explicative, argumentative.

ami peut être précédé par d’autres déterminants tels :

- ‘*wla’* « même, aussi » et forme : ‘*wla ami, «* même quand » pour exprimer l’aspect itératif de l’action :

(9) a- *wla ami yetteffeɣ, yesseḥšam*

Même quand il rend visite à autrui, il cause de la honte

b- *wla ami yeršel, wer x-neɣ yessekk*

Même quand il a célébré ses noces, il ne nous a pas invités.

2. *ami* fonctionnel causal :

La sphère d'emploi du marqueur *ami* est assez vaste. Sa fonction varie selon la proposition qu'il introduit. Ainsi il peut fonctionner comme subordonnant introduisant une subordonnée causale et exprime différents rapports de causalité. Cette conjonction est l'élément causal par excellence, il est l'équivalent de puisque, comme, du moment que, vu que, étant donné que.

(10) a- *ami yehlik, yekla yemḥed*

Comme il-malade-P, il-passer-P journée il-s'aliter-P

Comme il est malade, il a gardé le lit toute la journée.

b - *ami yekkal ixeddem, yetteṭṭes zik*

Étant donné que il- toute la journée travailler-AI, il-dormir-AI

Étant donné qu'il travaille toute la journée, il se couche tôt.

c- *ami wer t εriden, yeḍḍiq*

Du moment que négation lui-inviter-P eux, il-se fâcher-P

Du moment qu'ils ne l'ont pas invité, il s'est fâché

d- *ami yġab wryaz nn-s, wer t-xs a (d^t) tt-as*

Puisque s'absenter-p mari à elle, nég. ne elle refuser rejoindre-A

Puisque son mari est absent, elle refuse de nous rejoindre.

Généralement, les subordonnées causales répondent à la question *mah, mayer, mix, mixef, mayen xef, mayelmi* « pourquoi »[1]. *ami* semble le fonctionnel le plus employé pour exprimer la valeur causale à côté de *maḥedd* (du moment que, vu que) qui fonctionne aussi comme temporel (tant que) auxquels s'ajoutent les conjonctions empruntées à l'arabe *'laxaṭer, εla xaṭer*

(1) Pour vérifier cette relation causale et mettre en évidence la présence de la subordonnée causale sur le plan syntaxique, nous avons soumis nos exemples à des critères microsyntaxiques (Benzitoun, 2007 ; Saez, 2011) :

- les énoncés cités forment une réponse à la question posée sur le syntagme prédicatif, introduite par les interrogatifs cités *supra*.
- Ils peuvent être aussi mis en focalisation : *ami yehlik ay mizi yekla yemḥed*, c'est parce qu'il est malade qu'il a gardé le lit toute la journée. *ami wer t εriden ay mizi yeḍḍiq,* c'est du moment qu'ils ne l'ont pas invité qu'il s'est fâché. (les ex. 2 et 4 répondent aussi à ce critère)
- ils peuvent être mis sous portée interrogative : *ami yekkal ixeddem ma yetteṭṭes zik ?* (le critère s'applique même aux autres exemples).

« parce que ». La subordonnée causale demeure la catégorie la plus pauvre des circonstancielles en parler znasni.

L'apport sémantique du subordonnant dans les énoncés cités, leur construction compositionnelle amènent à souligner cette relation causale. La fixation de la subordonnée en position initiale est contrainte par son sémantisme. L'expansion prédicatoïde présente la raison, le motif de l'action du prédicat : c'est à cause de cela que... et le prédicat fournit le résultat de l'acte prédicatoïde.

(Ex.10a) « Il est malade », c'est à cause de cela qu« 'il a gardé le lit toute la journée ».

Le subordonnant bloque la mobilité du prédicatoïde, il introduit une cause factuelle, référentielle, réelle : en raison de ou à la suite de sa maladie qu'il a gardé le lit tout au long de la journée. C'est la cause du prédicatoïde qui a déclenché l'existence du prédicat qui n'est, de ce fait, que l'effet de son prédicatoïde.

Dans l'exemple (10b), l'expansion prédicatoïde peut être considérée comme étant une cause justificative ou consécutive : comme il travaille toute la journée, il se couche tôt. C'est à partir d'une cause constatée (travail tout au long de la journée) que l'énonciateur déclare l'effet qui en découle ; il cherche, donc, à justifier un acte (se coucher tôt) par la cause qui l'a provoqué. L'inaccompli employé dans les deux propositions traduit l'ordre chronologique du déroulement de leurs deux actions.

Dans l'exemple (10c), le déplacement de la subordonnée en deuxième position est possible. Le subordonnant introduit une cause explicative :

yeḍḍiq ami wer <u>t</u> ɛri<u>d</u>en,

Il s'est fâché puisqu'ils ne l'ont pas invité.

La cause explicative (qui pose un fait : ne pas être invité) est utilisée par l'énonciateur pour justifier un comportement (être fâché)

Pour ce qui est de l'exemple (10d), l'existence du fait causal, déjà connu (le mari absent exprimé dans l'expansion prédicatoïde) impose l'existence de l'effet qui n'est pas connu (non présence de l'épouse). L'effet est, ainsi, prédéterminé par la cause. *ami*, dans ce cas, exprime une cause coercitive.

La cause factuelle et justificative présente toutes les deux la relation causale orientée vers l'effet.

De là, il parait évident que la causalité est assumée par l'énonciateur, c'est ce qui explique les différents liens de cause exprimés par le subordonnant

ami et la subordonnée qu'il introduit.

- *žart-k ami* : surtout que, d'autant plus que, à fortiori, à plus forte raison.

Ce fonctionnel sert à marquer l'insistance sur un point en corrélation avec un autre. Il appuie le fait causal qui est à l'origine de l'action exprimée par le syntagme prédicatif :

(11) a- *amur u wer ḏi-neɣ yetteqqel žart-k ami wer xx-s n-rgib*

Cette fois-ci, il va nous ignorer surtout qu'on ne lui a pas rendu visite.

b- *yexs aḏ yeffeɣ alli nn-s žart-k ami kiḏ-s yemmenɣ yebbʷa-s*

Il s'est affolé surtout que son père l'a grondé.

c- *ṯaxsayṯ ṯ-ledd žart-k ami di-s liḏam*

La courgette est d'autant plus délicieuse qu'elle est cuite dans une sauce onctueuse.

Conclusion

L'examen des différentes structures du subordonnant *ami* a permis de mettre en évidence l'unité de la langue dont la description se montre problématique. Son sémantisme entraine différentes interprétations quant à la nature de la fonction du prédicatoïde qu'il détermine d'où la difficulté d'en délimiter l'appartenance catégorielle. Les différentes valeurs qu'il génère illustrent sa fluidité entre temporel, causal et consécutif pour recréer des liens de rection, de corrélation et de valence entre le prédicat et son expansion prédicatoïde. Le fonctionnel *ami*, objet de cette contribution, n'est qu'un cas représentatif de cette frontière poreuse entre les circonstancielles qui présentent un système de fonctionnement ambivalent. Leur position équivoque n'est désambiguïsée qu'à travers le recours aux critères microsyntaxiques, au contexte et à la situation qui ont des rôles décisifs quoique ce critère ne semble pas transparent du moment qu'il relève de la subjectivité de l'énonciateur. La problématique des éléments polyfonctionnels, les liens divers que les subordonnants entretiennent avec les autres catégories discursives demeure encore un chantier ouvert pour approfondir les rapports subordonnants-subordonnées.

Bibliographie

Bentolila, F. (1986), « Les classes d'unités significatives en berbère » in *Modèles linguistiques*, *Tome VIII, Fascicule 1*, Presses Universitaires de Lille, p. 37-52.

Benzitoun, Ch. (2006a), *Description morphosyntaxique du mot Quand en français contemporain*, Thèse de Doctorat, Université Aix-Marseille I, Université de Provence, UFR Lettres, Arts, Communication et Sciences du Langage (document électronique).

Benzitoun, Ch., 2006 b, «Examen de la notion de « subordination », Le cas des quand « insubordonnés», in Georges Rebuschi & Isabelle Bril (éd.), *Coordination et subordination. Diversité des langues et modélisations*, *Faits de Langue* n° 28, Ophrys, p. 35-46.

Benzitoun, C. & Saez, F. (2016), «Les constituants en quand du français», in *Encyclopédie Grammaticale du Français*, en ligne : http://encyclogram.

Boone, A. (2002), « Subordination, subordonnées et subordonnants » in *Syntaxe et enseignement des langues,* 29, p. 11-25.

Boukhris, F. et all (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, IRCAM, Rabat.

Bououd, A. (1990), *Grammaire et syntaxe d'un parler berbère, Ait Sadden, Maroc*, thèse de doctorat, INALCO, Paris.

Bracquenier, C. (2016), « Sémantique et syntaxe des subordonnants de cause en russe contemporain » in *Subordonnants et subordination à travers les langues*, Paris, p. 193-209.

Kossmann, M. (2002), *Esquisse grammaticale du rifain oriental*, Paris-Louvain, Peeters.

Mettouchi, A. (2012), «Linguistique berbère» in Ecole Pratique des Hautes Etudes (éd), *Section des sciences historiques et philologiques,* Paris, p. 47-50.

Moumouch, L. (2013), « Etude comparative de deux subordonnants temporels *lliġ* et *kudnna* en amazighe (tachlḥit)*»* in *Revue des Etudes Berbères*, 9, INALCO, p. 487-520.

Moumouch, L. (2018), «Vers une typologie des subordonnées temporelles» in *Revue des Etudes Amazighes*, 3, p. 29-51.

Pierrard, M. (2013), «Comme et aussi que dans les comparatives : des marqueurs de subordination ? » in *Langages*, 190, Armand Colin, p. 33-50.

Robert, S. (2003), «De la grammaticalisation à la transcatégorialité », *in* S. Robert (éd.), *Perspectives synchroniques sur la grammaticalisation. Polysémie, transcatégorialité et échelles syntaxiques*, Louvain/Paris, Peeters, 9-18.

Saez, F. (2011), *La scalarité de l'intégration syntaxique : étude syntaxique, sémantique et pragmatique de la proposition en* quand, Thèse de doctorat, Université Toulouse 2 Le Mirail.

Wagner, R. L. et Pinchon, J. (1962), *Grammaire du français classique et moderne*, Paris, Hachette.

Distribution sémantique et syntaxique des marqueurs des phrases complexes en kabyle

Ferroudja Halil
Université Mouloud Mameri de Tizi-Ouzou

Itroduction

Il s'agit, dans cette contribution, d'aborder la distribution sémantique et syntaxique des marqueurs des phrases complexes en kabyle. La phrase complexe, qui est composée de deux ou plusieurs propositions ou phrases, peut maintenir une liaison de coordination ou de subordination entre ces propositions. La coordination relie des propositions de même nature. La subordination relie des propositions de nature différente.

L'objectif principal de cet article est d'essayer d'analyser la relation de dépendance/ indépendance syntaxique en berbère (kabyle), pour parvenir à élaborer des critères de distinction entre les marqueurs de coordination et les marqueurs de subordination dans la phrase complexe.

L'étude de cette structure syntaxique, semble pertinente et urgente puisqu'elle contribuera à la résolution de l'un des problèmes majeurs de la syntaxe berbère ; chose qui servira d'abord l'aménagement de cette langue, et facilitera, par la suite, son enseignement.

La thématique des marqueurs de la phrase complexe n'a pas encore trouvé des réponses analytiques dans les travaux berbères antérieurs qui se contentaient presque souvent de décrire les phénomènes linguistiques, comme le confirme si bien la citation suivante de Chaker «Depuis le début des études consacrées à la langue berbère, il y'a plus d'un siècle et demi, les approches des spécialités ont été essentiellement descriptives.» (2005 : 167).

Notre travail examine quatre points principaux. En premier, nous présenterons un aperçu général des travaux antérieurs qui ont été réalisés sur cette thématique afin de mettre en relief les aspects problématiques persistants. Dans le second, nous aborderons la distribution sémantique des marqueurs des phrases complexes : nous allons vérifier si chaque conjonction renvoie à une seule valeur sémantique ou à plusieurs. Et nous étudierons également les variables sémantiques de ces conjonctions. Dans le troisième point, qui

traite de la distribution syntaxique des marqueurs des phrases complexes, nous allons vérifier les deux variables impliquées dans cette distribution : les rapports syntaxiques de coordination et de subordination d'une part, et les marqueurs des phrases complexes d'autre part. Nous tenterons de vérifier s'il existe des conjonctions spécifiquement réservées à la coordination, et d'autres à la subordination.

En tout, nous essaierons d'apporter des réponses à une problématique principale que nous posons dans les interrogations suivantes :

1- Peut-on établir une distribution complémentaire des conjonctions en référence à leurs valeurs sémantiques ?

2- Peut-on parler d'une distribution syntaxique complémentaire, des conjonctions en fonction des rapports de coordination et de subordination ?

Pour apporter des réponses à nos interrogations, nous nous sommes basée sur un corpus composé de phrases complexes, extraites d'un enregistrement d'une interaction effective. Nous en avons dégagé, dans un premier temps, les conjonctions et leurs valeurs sémantiques et syntaxiques avant de mettre des liens entre ces variables pour déterminer le type de relation qui existe entre elles : distribution complémentaire ou distribution aléatoire.

1- Des marqueurs de coordination et de subordination :

Les définitions générales des notions de subordination et de coordination ont été proposées pour la première fois par Martinet en 1967, dans son ouvrage *Eléments de linguistique générale*, puis vient par la suite l'étude de L. Galand en 1969, intitulée «les types d'expansions nominales en berbère».

Ce n'est qu'en 1970, que Mahmoudian évoque le problème des marqueurs de phrases complexes en français, dans un livre intitulé '*'Les modalités nominales en français*. L'auteur avait tenté par la suite d'apporter plus de détails sur cette thématique afin de la rendre plus accessible à l'enseignement, dans un autre ouvrage paru en 1976, 'Pour *enseigner le français*.

En berbère, après l'étude de Galand, c'est Chaker (1983) qui aborde pour la première fois cette question dans sa thèse pour évoquer les marqueurs de subordination et de coordination, comme des fonctionnels propositionnels, des indicateurs monématiques de dépendance, des unités autonomes où des connecteurs.

Chaker s'interroge s'il y'a vraiment lieu d'opérer une distinction entre la subordination et la coordination surtout que la forme fondamentale de la coordination en kabyle est la juxtaposition. Il considère que la classe des

coordonnants est extrêmement réduite en kabyle ; essentiellement assurée par des procédures non-monématiques ou par des unités autonomes qu'il appelle aussi «les connecteurs». Chaker (1991) rajoute aux connecteurs, le concept de «relationnels» qui regroupe tous les indicateurs de relation, prépositions, subordonnants, conjonctions et connecteurs divers ; pour lui, la différence entre ces relationnels se fait en fonction de la nature des éléments reliés : mots, propositions ou phrases, ou en fonction de la nature établie entre les deux éléments : coordination, subordination ou autre.

Nait-Zerrad (2014), évoque la coordination en parlant des nominaux, dans la constitution du groupe nominal par juxtaposition qui se montre dans les exemples suivants :

1) Yuɣ taferka, axxam.

Il a acheté un terrain, une maison

2) Tettawi-d isɣaren, tuga.

Elle ramène du bois, de l'herbe

L'auteur parle également de l'emploi de la préposition ''d'' dans d'autres propositions ; comme dans les exemples ci-dessous. En berbère (kabyle), on emploie également la conjonction neɣ qui exprime généralement le choix, comme le montrent bien les exemples qui suivent.

3) Argaz ma yeqqim deg uxxam, ad yebru i tmeṭṭut-is, ***neɣ*** *ad yesserɣ aserwal-is.*

Si un homme reste à la maison, il va soit répudier sa femme ou bruler son pantalon.

Pour Nait-Zerrad, la coordination au niveau d'une phrase complexe, se fait aussi par juxtaposition où à l'aide d'une conjonction ou locutions conjonctives ; qui ont différentes valeurs. Concernant la subordination, il la définit comme une relation de dépendance entre les propositions. Pour lui, la subordination relie une proposition, qui a dans une autre proposition la fonction d'un mot. Cette relation de subordination peut être assurée avec ou sans l'aide d'un subordonnant. Il distingue : les propositions juxtaposées, les propositions circonstancielles, interrogatives et exclamatives liées par une conjonction qui a un sens. On explique mieux cette relation de dépendance à travers les exemples suivants :

Substitution d'une proposition à un nom :

4) Yebɣa ***ad yeḥlu***. / *Yebɣa* ***ḥellu***.

Il veut guérir / Il veut la guérison

5) Yebɣa ***ad yissin***.	/	*Yebɣa* ***tussna.***
Il veut savoir	/	Il veut le savoir
6)Yessen ***ad yecnu***.	/	*Yessen* ***ccna.***
Il sait chanter	/	Il maitrise le chant

Achour (2017), de son côté, a repris l'avis de Chaker sur la distinction entre la coordination et la subordination en l'absence des marqueurs et il précise qu'il s'agit de coordination, quand les deux monèmes d'une phrase sont identiques (sans supériorité), et chacun peut exister sans l'existence de l'autre. Par contre la subordination implique qu'un monème est supérieur à l'autre; c'est-à-dire que l'un est noyau et l'autre est complément. Le critère de distinction dans ce cas, est l'intonation. Si une pause est marquée après le premier monème ; il s'agit d'une coordination, si non, c'est une subordination. On précise un peu mieux cette différence, à travers les exemples suivants, qui sont les mêmes phrases complexes qui se présentent et se prononcent différemment :

coordination	subordination
7) Yesla, yeččeḥ.	*11) Yesla yeččeḥ.*
Il a entendu, il est en colère.	Il a su qu'il est en colère.
8)Yeẓra, iḥzen	*12) Yeẓra iḥzen.*
Il sait, il est triste.	Il sait qu'il est triste.
9) Ikker,yeɣli	*13) Ikker yeɣli.*
Il s'est mis debout, il tombe.	Il s'est mis debout il tombe.
10) Yesla, yerwel	*14) Yesla yerwel.*
Il a entendu, il s'est enfui.	Il a su qu'il s'est enfui.

L'emploi de la négation, dans la phrase cordonnée doit obligatoirement se faire par la reprise de la particule de négation dans chacune des propositions. Contrairement à la phrase complexe qui exprime la subordination ; si la négation figure dans la première proposition, elle n'affectera pas la seconde. Les exemples qui suivent, expliciteront mieux cette différence.

15) ***Ur*** *yesli,* ***ur*** *yecččiḥ*. (Coordination)

Il n'a pas entendu, il n'est pas fâché.

16) Ur yesli ara yecččeḥ. (Subordination)

Il n'a pas su qu'il est fâché.

2 - Présentation des marqueurs de coordination et de subordination

marqueurs de coordination	valeurs sémantiques des marqueurs de coordination	marqueurs de subordination	valeurs sémantiques des marqueurs de subordination
1-*l a ...la* ni …ni	1-la négation (*tibawt*)	1-*am, amzun, am wakken, akken*	1-la comparaison (*aserwes*)
2- *Dɣa, ihi, akked, daymi* *daɣnetta*	2-la conséquence, conclusion, résultat) (*tagrayt, agmud*)	2-*limer, ma, ma yella, maday,* *acukan, lukan, amer, aca ma, alma, ma yili, tili, tili, yifahat, halfi, slid.*	2-la condition (*tawtilt*)
3 -*ḥaca, meɛna / lamaɛna,* *lakin, wamma, wammag* *yerna, maca, xuḍi, qaḥqa*	3-l'opposition (*tanmegla*)	3-*Dɣa, akken, segwakken, almi,* *xas/ɣas, xas akken, ma, ulamma, xas ulamma.*	3-l'opposition (*tanmegla*)
4-*neɣ*	4-le choix (*afran*)	4- *daɣen*	4-le choix (*afran*)
5-*Imi*	5-la cause (*tamentilt*)	5-*acku, imi axater,* *Imi, segwakken, ɣefwakken, degwakken, akken,* *iwakken, ammar, ma.*	5-la cause (*tamentilt*)
6-*yerna / yernu/* *u ternuḍ* *akked, rnu ɣer* *waya, meqqar,* *daɣen /diɣen , syin akkin*	6-la gradation (*timerna*)	6-*mi, asmi, ticki* *Akken kan, skud,* *mkul tikkelt,* *kul mi ara, simmal* *qbel, segmi, segwasmi, alamma,* *ar d, armi / almi, werɛad.*	6-le temps (akud)
7-*Ziɣ, ziɣen,* *ziɣenni, zun, zunik*	7-la transition	7-*akken, i wakken,* *bac, bac akken,* *belli*	7- le but (iswi)

En plus de ce qui a été proposé par Chaker, concernant les conjonctions de coordination et de subordination qui affichent la même valeur sémantique

d'opposition, avec des conjonctions différentes, nous avons également essayé de proposer une autre classification à travers le tableau précédent qui permet de dégager un critère de classification. Nous tenterons d'établir une comparaison entre les marqueurs qui affichent les mêmes valeurs sémantiques. Pour ce, nous les employons dans des phrases complexes pour analyser les rapports logiques de liaison. Les valeurs sémantiques concernées par l'analyse de dépendance/ indépendance sont : le choix et la cause. Ainsi, la valeur de choix est exprimée par la conjonction ***neɣ*** dans le cas de la coordination, et par la conjonction ***daɣen*** quand il s'agit de subordination.

La valeur de « choix »

17) Ruḥat ***neɣ*** *qqimat.*

Partez ou restez

18) Susmat ***neɣ*** *ad tettewtem.*

Taisez-vous, si non vous allez subir un châtiment

19) Iruḥ ***daɣen*** *ad as-yawi isalli.*

Il est encore parti lui rapporter la nouvelle

20) Yečča ***daɣen*** *yeswa.*

Il a mangé, puis il a bu

21) Ḥader ***daɣen*** *ad yettu ddwa-s!*

Fais attention qu'il n'oublie pas encore une fois son médicament !

A travers les exemples qui viennent d'être cités force est de constater que la conjonction de coordination ***neɣ*** exprime bien la valeur sémantique du choix, contrairement aux phrases où avec la conjonction de subordination ***daɣen*** qui exprime soit la simultanéité, soit la répétition bien qu'il y ait presque souvent deux actions qui se succèdent sans que ne soit forcément exprimé le choix à travers le sens que portent les propositions des phrases complexes.

La valeur sémantique de la cause est assurée par la conjonction de coordination ***imi*** qui figure aussi parmi les conjonctions de même valeur pour la subordination : ***acku / axater, akken/iw akken, seg wakken***…

Nous analyserons cette relation à travers des exemples concrets que nous citerons ci-dessous :

22) ***Imi*** *teẓra tehlek, tewḥec.*

Puisqu' elle a su qu'elle est malade, elle a eu peur

23) ***Imi*** *truḥ, tufa-t.*

Puisqu'elle est partie, elle l'a trouvé

24) Ur iruḥ ara ad iɣer ***acku/ axater/imi*** *yehlek.*

Il n'n'a pas été à l'école, puisqu'il était malade

*25) Yeqqar **akken/ iw akken** ad d-yawi agerdas.*

Il étudie pour avoir un diplôme.

Nous avons constaté que le rapport de subordination comprend un champ sémantique varié et important, ce qui permet d'exprimer différemment la valeur de cause. A l'opposé, la coordination est uniquement exprimée par la conjonction ***imi*** qui fait partie également de la série des marqueurs de subordination. Pour distinguer le rapport syntaxique exprimé dans les phrases complexes susceptibles d'exprimer tantôt la coordination, tantôt la subordination, en cas de l'emploi de la conjonction ***imi***, il convient de faire appel au critère sémantique.

Pour ce qui concerne notre étude de la phrase complexe en berbère (kabyle), et d'après les définitions théoriques et l'analyse comparative des marqueurs de subordination et de coordination, nous avons abouti à une conclusion qui se résume à travers les points suivants :

Seule la valeur de l'opposition est simultanément assurée par la relation de subordination et de coordination. Il sera donc question dans ce cas-là, d'introduire le paramètre prosodique d'interversion et de suppression mis en avant par Chaker (1983). Ce critère permet de distinguer les marqueurs de coordination des marqueurs de subordination ainsi que les valeurs sémantiques spécifiques à chacune des valeurs syntaxiques.

Nous avons également relevé la distribution complémentaire entre les conjonctions et le rapport exprimé pour le reste des conjonctions de coordination et de subordination (dépendance / indépendance).

Cette classification des conjonctions d'ordre sémantique induit une distribution complémentaire des conjonctions en fonction des rapports de coordination et de subordination.

La valeur de l'opposition ainsi que la double relation de subordination et de coordination qu'elle assure ont pu trouver des réponses au niveau de la phrase complexe. Cependant, il est possible de continuer à essayer de comprendre le fonctionnement des autres valeurs au-delà de la phrase complexe.

Afin de mieux comprendre le rapport de dépendance et d'indépendance et parvenir ainsi à un classement définitif des marqueurs de coordination et de subordination, il est impératif d'élaborer des recherches basées sur des corpus authentiques. Ce n'est qu'ainsi que l'on pourra parvenir à apporter des réponses fiables à cette problématique. Celle-ci se laisserait probablement saisir au niveau textuel puisque la grammaire de la phrase apporte peu d'éléments de réponse à la question.

Références bibliographiques

Achour, R. (2017), *Les structures phrastiques et les structures syntaxiques*, thèse de doctorat, université de Tizi-Ouzou.

Chaker, S. (1983), *Un parler berbère d'Algérie (kabyle)*, Aix en Provence, France.

Chaker, S. (1991), *Manuel de linguistique berbère* I, éd. Bouchène.

Chaker, S. (1995), *La linguistique berbère, étude de syntaxe et de diachronie*, Paris, éditions Peeters.

Chaker, S. (2005), « *Le berbère : de la linguistique descriptive à l'enseignement d'une langue maternelle », in Langue maternelle : contacts, variations et enseignement*, Rispail M.(dir.) avec Tigziri N. (collab.), Paris, L'Harmattan, p. 167-175.

Martinet, A. (1967), *Eléments de linguistique générale*, édition Armand Colin.

Meksem, Z. (2008), *Les connecteurs de cohésion et de cohérence textuelle de la langue Amazighe : Identification et analyse*, édité par le H.C.A.

Nait-Zerrad, K. (2004), *La grammaire du berbère contemporain (kabyle) II-La syntaxe*, édition ENAG.

Polyfunctionality of some closed-class forms in Moroccan Amazigh

Mohamed Yeou
FLSH, Université Chouaib Doukkali, El Jadida

Abstract

In this paper we discuss the polyfunctionality or transcategorial functioning of some grammatical forms in Moroccan Amazigh (Figuig). These can be used both as prepositions, subordinating conjunctions or pronouns. The word *nix/niɣ*, for example, can be used as a coordinating conjunction with the meaning ('or') or as a subordinating conjunction with the meaning ('otherwise'). Other lexical forms such as *si*, *mi* and *al/an* also behave like prepositions and subordinating conjunctions. The paper addresses such transcategorial variation that competes with the unity of the morpheme.

1. Introduction

Polyfunctionality[1] or grammatical polysemy refers to the fact that lexical items can be used in multiple ways, that is to say have several distinct meanings or functions. Kortmann (1997) distinguishes between syntactic polyfunctionality and semantic polyfunctionality. Syntactic polyfunctionality obtains when an item serves different syntactic functions. It is considered a special kind of polysemy across morphosyntactic categories and was termed *heterosemy* by some authors (e.g. Persson 1988, Lichtenberk, 1991). For example, in English the lexeme *for* belongs to multiple word categories. It can be classified as a causal conjunction as in (1a), a verbal complementizer as in (1b), and a preposition as in (1c) (Kortmann, 1997 : 58-59):

(1)

a. John did not reply, for he knew he was wrong.

b. We are hoping for John to improve himself.

c. The present was for Mary.

(1) In the literature, the term *polyfunctionality* has a number of synonyms and near-synonyms e.g. *multifunctionality*, *polycategoriality*, *conversion*, and *zero derivation*. For a discussion of these terms and possible differences between them, see Libert (2018).

Semantic polyfunctionality, on the other hand, refers to the fact that lexical items can exhibit different meanings. A case in point is the polysemy of the English conjunction *since,* which may either be temporal or causal (Kortmann, 1997 : 90-91). These two meanings are, however, constrained by different syntactic contexts: In (2a), only the temporal meaning is possible when *since* introduces nonfinite clauses. Yet, when the clause is finite, as in (2b), both meanings are present. In (2c), the conjunction does not have any a temporal reading at all, as this would require the subordinate clause to be in some past tense.

(2)

a. Since refusing the offer, John hasn't been to see us.

b. Since John has refused the offer, he hasn't been to see us.

c. Since I'm sick, I won't do well in the exam.

d. * Since being sick, I won't do well in the exam,

In this paper, we discuss both the syntactic and semantic polyfunctionality of some grammatical forms in Moroccan Amazigh (Figuig). These can be used both as prepositions, subordinating conjunctions or pronouns. The word *nix/ niɣ*, for example, can be used as a coordinating conjunction with the meaning ('or') or as a subordinating conjunction with the meaning ('otherwise'). Other lexical forms such as *si*, *mi* and *al/an* also behave like prepositions and subordinating conjunctions. In the remainder of this introduction, we sketch the theoretical approaches underpinning this study. In section 2, we discuss the syntactic and semantic polyfunctionality of eight grammatical items*: mi, si, niɣ (liɣ), maxef, ammen (ala), yudenn, an (al), walayenni.*

Cognitive and generative approaches to the study of language have different views on polyfunctionality, in particular and polysemy, in general. For the generative approach, polysemy or polyfunctionality is a marginal issue because "linguistic theory is concerned primarily with an ideal speaker-listener, in a completely homogeneous speech-community, who knows its language perfectly…" (Chomsky, 1965: 3). On the other hand, polysemy is considered an essential part of language and a necessary outcome of grammaticalization from the perspective of cognitive linguistics (Heine et al., 1991; Kortmann, 1997; Nerlich & Clarke, 2003). For cognitive linguistics, "grammar is seen as usage-based and therefore always emergent and dynamic rather than static and homogenous (Hopper, 1987, as cited in Locatell, 2017: 202).

As a conceptual framework, grammaticalization can be defined as «. . . that part of the study of language that focuses on how grammatical

forms and constructions arise, how they are used, and how they shape the language." (Hopper-Traugott, 1993: 1). The framework of grammaticalization has a number of tenets, the important of which are: (a) boundaries between categories are nondiscrete, but are characterized by a continuum; (b) functional explanations are preferred when one intends to explain variation; (c) functional typology and crosslinguistic comparison can provide answers when seeking such explanations (Kortmann, 1997).

1. Polyfunctionality of some grammatical forms

2.1. The grammatical form *mi*

The lexical item *mi* functions as a time preposition with the meaning «on, during, in" such as in sentences (3a) and (3b) and is used with a non-clausal noun phrase as complement. In (3c), it has the syntactic function of a subordinating conjunction ('since') and is used with a finite clause as a complement. Note the obligatory use of the predicative particle[1] *n* when *mi* functions as a preposition.

(3)

a. smity iyi mi n *ṣṣbaḥ* ad s*ɣex ašeffay*

Remind me to buy milk tomorrow morning.

b. *mi n lɛid ttɛušruten lbeẓẓ* sukk xerbiš

On the occasion of Eid, the children of Koranic schools take vacations.

c. mi sad txeṭṛed isi (yisi) akideš *aman iṣ*emḍen

When you travel, take fresh water with you.

2.2. The grammatical form *si*

The grammatical form *si* serves the functions of a preposition denoting place and time ('from') as in (4a-b), a subordinating conjunction ('since') as in (4c) and an exclamative pronoun ('what…!') as in (4d).

(4)

a. *si buɛ*eṛfa *an (al) ifeyyey*

From Bouarfa to Figuig

b. *si kk iṇṇ*at illa iṭṭeṣ

(1) This variant form of the predicative particle /*n*/ is used only with the preposition *mi*. The underlying form in Figuig as in other Amazigh varieties *is* /*d*/ (Yeou, à paraître).

He has been sleeping since yesterday

c. *si tutef težrest tella tettaɣ tbiša*

Since winter began, it has not stopped raining

d. *si twašunt*

What a girl!

The fact that *si* is a preposition of place and of time is an instance of grammaticalization, which appears to be part of a more general process whereby spatial concepts are used to express temporal concepts (Heine & Kuteva, 2002).

The syntactic function of exclamation as in (4d) is constrained by the specific use of an intonational contour characteristic of exclamatives. This usually consists of a high pitch and a falling contour.

2.3. The grammatical form *niɣ (liɣ)*[1]

Another grammatical development showing the acquisition of additional category membership is illustrated by the lexical item *niɣ (liɣ)*. In sentences (5a-b), this item functions as a coordinating conjunction, but in (5c) it qualifies as a subordinating conjunction.

Such a recategorization happens within the coordinator-subordinator continuum, conceived of in terms of gradience for English, Basque and Cetlic (Quirk et al., 1985: 927; Kortmann, 1997 : 58-62).

(5)

a. *ssiwel niɣ (liɣ) susem*

Either you speak or you remain silent!

b. illa iẓekka niɣ (liɣ) illa iṣqeṛ

Is he crying or has he calmed down?

c. *awey ḍḍ* aqṛab nneš *niɣ (liɣ) a šekk nɣex*

Give me your bag, otherwise I'll kill you!

2.4. The grammatical form *maxef*[2]

The lexeme *maxef* is used in different syntactic functions: interrogative

(1) This form has two regional variants: the variant */liɣ/* is found in Ksar Zenaga and Ksar El Maïz, while the variant */ niɣ /* is found elsewhere.

(2) This lexical item is a product of grammaticalization of two particles: *ma* «in what»+ *xef* «on, concerning »

pronoun (‘why’) as in (6a), relative pronoun (‘why’) as in (6b) and a subordinating conjunction, as in (7a-c).

(6)

a. *maxef mmenɣen*

Why did they fight?

b. *ay (aw) d maxef qqaṛen miḍḍen tbaṛkeḷḷah*

That is why people say: “May God be praised!”

When *maxef* functions as a subordinating conjunction, it further exhibits semantic polyfunctionality. The conjunction has two meanings that are both temporal: the first meaning corresponds to “until, while awaiting, pending” as in sentence (7a), and the second to “as long as” as in sentences (7b-c). Although these two meanings are theoretically possible, they are syntactically constrained. The addition of either one of these particles *mma* and *illa* favours the second meaning.

(7)

a.*uṛaṛ i ssqaq maxef ḍḍ dekkʷlex*

Play in the street until I come back.

b. *ašer ḍḍ ay at ḍḍaryet maxef illa iḍḍ*er bella ḥeyyan

Keep on stealing o members of the Daryet family as long as Abdellah Heyyan is alive!

c. *maxef mma illa itett ad iżżey*

As long as he eats, he will be healed.

2.5. The morphological forms *ammen* and *ammen ala*

The lexical item *ammen*[1] functions as an adverb of manner with the meaning «this way» such as in sentence (8a) and is used as an exclamative pronoun in sentence (8b), and as a subordinating conjunction of purpose with the meaning (‘so as, in order to’), as in (8c):

(8)

a. *maɣ*er *tsekṛed ammen*

Why are you dissipated (this way)?

(1) The lexeme ammen is a product of grammaticalization of the preposition am (‘like’) and the demonstrative particle of distance -enn.

b. *ammen ya tudert*

What a bad life!

c. *itšu ḍḍwa ammen ad iżżey*

He took medecine to heal.

The phrasal conjunction *ammen ala*, which is formed by the addition of the complementizer or relativizer *ala* also serves as a purpose subordinator, as in sentences (9a-b). However, when this multi-word conjunction is placed at the beginning of a sentence, it expresses a different meaning ('instead of'), as in sentences (9c-d). Although the subordinate clause with *ammen ala* can be ambiguous between the two meanings, the conjunction receives only the second meaning when it is fronted.

(9)

a. *issa amšan nnes ammen ala iṭṭeṣ*

He makes his bed to sleep.

b. *ttafsen tiyni i txubay ammen sett ala tšen i ɾ*emḍan

They put the dates in jars to consume them during the month of Ramadan.

c. *ammen ala yisi amur nnes iysi (yisi) amur n wetnas*

Instead of taking his share, he took his sister's share.

d. *ammen ala nexdem nešni day nessawal*

Instead of working, we're just talking.

2.6. The morphological form *yudenn*

The lexical item *yudenn* derives from the grammaticalization of the noun *yud* ('moment, time') and the demonstrative particle *-enn,* denoting distance ('there'). It must have functioned as an adverb expressing the meaning ('then' or 'later') in the Amazigh variety of Figuig, but is now lost from the inventory of adverbs. A related adverb *yudu*[1] with meaning ('now') is still being used:

(11)

(1) It is also a product of grammaticalization of the word yud ('time') and the demonstrative of proximity u.

a. *sad izwa (iẓwa) yudu*

He is going to leave now.

b. *day yudu llan nbeḍḍer šekk*

We just talked about you.

The current function of the grammatical form *yudenn* is that of an adverbial subordinator with two meanings: temporal and causal (‘since’), as in sentences (11a) and (11b), respectively. A similar development of adverbial subordinators from a desemanticized noun (‘time’) is observable in Caucasian and Altaic languages and other European languages (Thompson & Longacre, 1985; Kortmann, 1997)[1].

(11)

a. *yudenn tezwid ay ḍḍ yuss*

He came when you left.

b. *yudenn texsed ad tessiwled ha ssiwel*

Since you want to talk, well go ahead and talk!

The development of causal markers from markers of anterior time, as observable for Figuig *yudenn* is a semantic shift that is also found for English *since*. Traugott-König (1991) has argued that such a semantic development is the outcome of pragmatic inferencing, which has become conventionalized over time. It is interesting to note that the synonym of the conjunction *yudenn* as a marker of anterior time is *mi* (*Cf.* §2.1.) has not developed into a causal conjunction. It seems that the use of *yudenn* is now reserved for narrative texts while *mi* is for narrative texts (Kossmann, 1997; Benamara, 2013).

2.7. The morphological form *an (al)*[2]

The morphological form *an (al)* is a preposition of place and time with the meanings (‘to, up to, until’), as in sentences (12a-c). It also functions as a conjunction signaling simultaneity or concomitance (‘while’), as in sentences (13a-c). It is interesting to note that only when both verbs of the clauses are marked for the non-perfective that the adverbial clause typically qualifies as expressing simultaneity.

---

(1) For example, the adverbial subordinators (‘when’, ‘while’) originate from the noun ‘time’, as in Azerbaijani *vaxt*, Turkish *zaman* and Welsh tra (Kortmann, 1997: 65).

(2) This form has two regional variants: the variant */al/* is found in Ksar Zenaga and Ksar El Maïz, while the variant /an/ is found elsewhere.

(12)

a. *yuley an (al) taɣeyt n tezdayt*

He climbed up to the top of the date palm.

b. *an (al) imal*

(Until) next year.

c.iṭṭeṣan(al)ṣ ṣbaḥ

He slept until morning.

(13)

a. ikker ittazzel al (an) iḍeṣṣ

He started to run and laugh.

b. itett an (al) ikkur

He eats while walking.

c.ittatef an(al) iteffeɣ

He goes in and out.

The lexical item *an (al)* can also be combined with different conjunctions to form adverbial subordinators with a pattern like the *an (al)+conjunction* series given in (14). The clauses used with these multi-word subordinators exemplified in (15) are not marked for the non-perfective, which contrasts with the one-word subordinator *an (al)* ('while') that requires such marking.

(14)

al (an) d < up to + prospective particle «until»

al (an) mi < up to + when «until (such a time as)»

al (an) yudenn < up to + when «until (such a time as)»

al (an) ikk < up to + when «until (such a time as)»

al (an) mani< up to + where «to the point where»

(15)

a. *inwu weysum an (al) d isar*

The meat is so cooked that it has melted.

b. *azzel al (an) mi tafed aman imizdiyen*

Don't stop until you find potable water.

c.*iwa qqimen al (an) yudenn fɣen miḍḍen*

They waited until people came out.

d.zzizel i an (al) mani iqḍa
Unwind it up to the point where it ends.

2.8. The grammatical form *walayenni*

The grammatical form *walayenni* serves the functions of a conjunction with the meaning (‘but, however’), as in (16a) and an exclamative pronoun (‘what…!’) as in (16b). Similar to the lexical item *si* (*Cf.* §2.2), the syntactic function of the exclamation is constrained by the specific use of an intonational contour characteristic of exclamatives. Such a contour consists of a high pitch and a falling contour. In addition, the exclamative pronoun can only be placed at the beginning of a sentence.

(16)

a. *xsex a kideš qqimex walayenni llix uḥlex*

I would love to stay with you, but I’m very tired.

b. *walayenni d tiḍḍart isɣu*

What a beautiful house he has bought!

Conclusion

In this paper, we tried to discuss the syntactic and semantic polyfunctionality of some grammatical forms in the Amazigh variety of Figuig. Instances of these polysemy developments were observable in other languages, such as: spatial concepts being used to express temporal concepts, the coordinator-subordinator continuum, the development of adverbial subordinators from a desemanticized noun (‘time’), and the development of causal markers from markers of anterior time.

An interesting feature of polyfunctionality also discussed in this paper is the presence of syntactic constraints that limit the semantic meaning or categorial functioning of many grammatical items. These syntactic constraints include the following: fronting a grammatical item, changing tense/aspect, and adding a particle to a one-word item. Prosody has also been shown to be an important factor in constraining the distinction between an exclamative pronoun vs. a subordinating conjunction.

Bibliographie

Benamara, H. (2013), *Dictionnaire amazighe-français : Paler de Figuig et* ses régions, Rabat, IRCAM.

Chomsky, N. (1965), *Aspects of the theory of syntax*, Cambridge, Massachusetts, MIT Press.

Heine, B., Claudi, U. & Hünnemeyer, F. (1991), *Grammaticalization: A conceptual framework*, Chicago, University of Chicago Press.

Heine, B. & Kuteva, T. (2002), *World lexicon of grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kortmann, B. (1997), *Adverbial subordination,* Berlin, Mouton de Gruyter.

Kortmann, B., & König, E. (1992). «Categorial reanalysis: the case of deverbal prepositions », *Linguistics*, 30, p. 671-691.

Hopper, P. J., & Traugott, E.C. (1993), *Grammaticalization*, Cambridge, Cambridge University Press.

Kossmann, M.G. (1997), *Grammaire du berbère de Figuig (Maroc Oriental),* Louvain / Paris, Peeters.

Libert, A. R. (2018), «Hypersynonymy for *polyfunctionality* », *in LEARN Journal: Language Education and Acquisition Research Network Journal*, 11(2), p. 155-162.

Lichtenberk, F. (1991), «Semantic change and heterosemy in grammaticalization», *Language,* 67, p. 475-509.

Locatell, C. (2017), «Grammatical polysemy and grammaticalization in cognitive and generative perspectives: Finding common ground in inter-generational corpora of ancient languages », *Stellenbosch Papers in Linguistics,* 48, p. 239-253

Nerlich, B. & Clarke, D. D. (2003), «Polysemy and flexibility: Introduction and overview», In B. Nerlich, Z. Todd, V. Herman & D. D. Clarke (éds.) *Polysemy: Flexible patterns of meaning in mind and language*, Berlin, Mouton de Gruyter, p. 3-30.

Persson, Gunnar. (1988), «Homonymy, polysemy and heterosemy: The types of lexical ambiguity in English », in K. Hyldgaard-Jensen & A. Zettersten, *Proceedings of the Third International Symposium on Lexicography*, Tilbin-gen, Niemeyer, p. 269-80.

Quirk, R., Greenbaum, S., Leech, G., & Svartvik, J. (1985), *A comprehensive grammar of the English language,* London, Longman.

Thompson, S. A., & Longacre, R.E. (1985), « Adverbial clauses », in T. Shopen (éd.), *Language typology and syntactic description*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 171-234.

Traugott, E. C. & Heine, B. (1991), *Approaches to grammaticalization*, Amsterdam, John Benjamins.

Traugott, E.C. & König, E. (1991), «The semantics-pragmatics of grammaticalization revisited », in E.C. Traugott & B. Heine (éds.), *Approaches to grammaticalization*. Amsterdam/Philadelphia, Benjamins, p. 189-218.

Yeou, M. (à paraître), *Dictionnaire amazighe-français : Parler de Figuig. Approche comparative*, Rabat, Publications de l'IRCAM.

Au-delà des dépendances micro-syntaxiques
Le cas de la dislocation à gauche[1]

Lhassane ANDAM
Université Ibn Zohr (LLCI) – Agadir

Introduction

La syntaxe, dont l'objet est l'étude de la structure phrastique, vise à déterminer les principes qui gouvernent les relations de combinaison et de dépendance entre les mots et les groupes de mots au sein de la phrase, l'accent étant principalement mis sur les liens de rection. Mais, aujourd'hui le statut d'unité majeure accordé à la phrase est remis en cause vu l'existence de relations qui échappent au domaine de la complémentation verbale *stricto sensu*. La conception de la dépendance syntaxique est alors caractérisée comme large dans les travaux réalisés dans le cadre de la macro-syntaxe, parmi lesquels ceux du Groupe Aixois de la Recherche sur la Syntaxe (GARS) autour de Blanche-Benveniste. Ce groupe insiste sur la nécessité de tenir compte de deux niveaux d'analyse distincts, l'un *micro-syntaxique* chargé de la syntaxe catégorielle où se manifeste une dépendance entre des éléments morphosyntaxiquement contraints et l'autre *macro-syntaxique* dédié aux relations grammaticales qui dépassent le cadre de la proposition et qui correspondent surtout aux données de syntaxe dite détachée[2].

---

(1)* Ayant tenu à ce que la notion de *dépendance syntaxique* apparaisse dès le titre et nous étant contenté dans cette étude de la dislocation à gauche, nous avons dû modifier l'intitulé de la communication que nous avions présentée lors des journées d'étude organisées par le CAL (IRCAM) les 14 et 15 novembre 2019, à savoir « Quelle syntaxe pour les constructions à dislocation en amazighe ?» . Soulignons aussi que les énoncés examinés sont transcrits conformément à la notation latin-ICAM, y compris ceux empruntés à d'autres chercheurs. Les principales abréviations employées sont : acc. : accompli ; AT : amazighe tachelhit ; COD : complément d'objet direct ; COI : complément d'objet indirect ; [e] : "empty" (vide) ; ÉA : élément anaphorique ; ÉD : élément disloqué ; GARS : Groupe Aixois de la Recherche sur la Syntaxe ; inacc. : inaccompli ; part. : particule ; S : sujet et SN : syntagme nominal.

(2) Le modèle aixois a comme spécificité majeure de rester assez strictement situé dans le domaine de la syntaxe même lors de l'étude des dépendances mises en jeu dans certaines constructions marquées telles les tournures disloquées. Blanche-Benveniste et *al.* (1990 : 114) soutiennent que : « ces dépendances ont un fondement grammatical, et qu'on peut décrire grammaticalement les relations de la macro-syntaxe en utilisant d'autres moyens d'analyse que ceux de la rection des catégories ».

Cette contribution se propose de revisiter un cas de construction détachée, notamment la dislocation à gauche en amazighe tachelhit (AT) à partir de la notion de macro-syntaxe. L'opération de la dislocation soulève plusieurs questions, parmi lesquelles la nature de dépendance existant entre l'élément détaché et la proposition subséquente, et il nous semble que l'approche macro-syntaxique est à même d'y apporter quelques éléments de réponse. La dislocation à gauche en tant que construction composée de deux segments, un élément périphérique (S1) réalisé en position frontale d'un domaine propositionnel (S2), résiste à une approche strictement syntaxique. Aussi envisageons-nous d'inscrire l'analyse dans le modèle à deux composantes annoncé *supra*, chose qui nous permettrait de rendre compte non seulement de quelques dépendances syntaxiques classiques, mais aussi de rapports qui débordent des frontières de la prédication principale.

L'étude est organisée en deux sections. La première est consacrée à la présentation des grandes lignes de l'approche descriptive dans laquelle nous nous inscrivons, celle de la macro-syntaxe telle qu'elle est développée par les chercheurs du GARS (Blanche-Benveniste et *al.* (1990), Blanche-Benveniste (1997, 2010), Blasco (1997, 1999), Deulofeu (1991, 2003, 2008, 2016), entre autres). Nous donnerons un bref aperçu sur les composantes de *micro-syntaxe* et *macro-syntaxe* dont l'articulation permet d'approcher l'organisation grammaticale des énoncés qui mettent en jeu des relations autres que rectionnelles, en l'occurrence les constructions contenant des syntagmes disloqués à gauche. Dans la section 2, nous nous livrerons au traitement de la dislocation à gauche comme champ d'analyse macro-syntaxique et tenterons de mettre en évidence les caractéristiques syntaxiques et les contraintes référentielles des constructions disloquées en AT. Après la présentation de quelques considérations générales relatives à ces tours, seront examinés les rapports micro- et macro-syntaxiques qui y sont mis en œuvre ainsi que le type de dépendance existant entre l'élément disloqué et l'élément de rappel (*double marquage*, *adjonction*). Tout en ayant pour base le modèle aixois, notre approche se veut ouverte en ce sens qu'elle prend en considération la complémentarité de différentes théories linguistiques[12]. Elle sera confortée non seulement par des acquis de la syntaxe structurale (Tesnière, 1959) et des postulats des modèles rattachés à la linguistique formelle d'inspiration chomskyenne, mais aussi par ceux faits dans l'optique fonctionnelle à laquelle

(1) Nous faisons nôtres les propos de Creissels (2006, T.1 : 2) : « [I]l y a plusieurs façons de contribuer à la théorisation, et celle que j'ai choisi d'explorer consiste à examiner […] les propositions de théoriciens d'orientations diverses, pour essayer de dégager les notions qui dans l'état actuel des choses semblent permettre de rendre compte de façon optimale des connaissances déjà acquises sur la diversité des structures syntaxiques des langues ».

nous empruntons la notion de *reprise syntaxique* (Feuillard-Aymard, 1989) ainsi que le concept de *thème* tel qu'il est conçu dans le cadre de la grammaire fonctionnelle de Dik (1978, 1997).

1. La macro-syntaxe : au-delà des liens micro-syntaxiques

La notion de *dépendance syntaxique* occupe une place centrale dans les recherches entreprises dans le cadre aixois même si elle n'y est pas à vrai dire un outil d'analyse. Elle n'y est pas restreinte aux rapports syntaxiques classiques, mais s'étend également à d'autres relations qui ne relèvent pas de la rection, désormais appelées dépendances macro-syntaxiques. Dans ce sens, Deulofeu (1991 : 20) souligne qu'«[a]u sens large, il y a dépendance entre éléments d'un énoncé soit en termes de relations syntaxiques soit en termes de relations macro-syntaxiques ». Aussi la phrase définie comme un domaine bien circonscrit dont les constituants se caractérisent surtout par le fait d'entretenir des relations de dépendance syntaxique est-elle jugée inappropriée. On lui substitue alors l'étiquette *noyau*, unité fondamentale en interaction avec deux niveaux dénommés *micro-syntaxe* et *macro-syntaxe*.

1.1 La micro-syntaxe

La micro-syntaxe a pour domaine le niveau structurel de la phrase. Elle s'intéresse aux dépendances syntaxiques portant sur les notions de valence[13] et de rection. Dans la perspective aixoise, la première désigne la partie de la structure verbale qui caractérise «le sens de la construction nominale d'un verbe » (Blanche-Benveniste et *al.*, 1990 : 45) et la seconde, principalement la «rection verbale», concerne l'«ensemble des éléments, sujet et compléments, organisés syntaxiquement par le verbe» (Blanche-Benveniste et *al.*, *ibid.* : 290). Un élément lexical recteur commande des compléments contraints par des restrictions catégorielles et sémantiques. La syntaxe se définit alors comme «le domaine où s'exercent les propriétés grammaticales des principales parties du discours, verbes, noms, adjectifs, et en particulier la propriété de régir d'autres éléments en sélectionnant à la fois leurs formes et leurs grands types sémantiques» (Blanche-Benveniste, 2010 : 159). Ainsi, le cadre de la micro-syntaxe conçoit la disposition des énoncés comme une suite organisée de constructions (verbales, nominales ou autres), dont chacune compote un *régissant* complété par des éléments *subordonnés*. Ici, nous examinons le domaine des constructions syntaxiques verbales caractérisées par des relations

(1) Cette notion, empruntée par Tesnière (1959) au vocabulaire de la chimie où elle désigne le nombre de liens qu'un atome entretient avec d'autres atomes dans une combinaison donnée, renvoie en linguistique au « mode de construction des verbes (ou voix), selon le nombre d'actants qu'ils sont susceptibles de régir » (Neveu, 2000 : 116).

de dépendance morphosyntaxiques qu'entretiennent les constituants dont elles sont formées, à savoir le verbe et ses arguments[1]. À ce niveau, l'analyse des fonctions est censée ne pas poser de problèmes. La phrase se définit comme un domaine clos où ne comptent que les éléments qui rentrent dans la structure argumentale du verbe.

En guise d'illustration, prenons un verbe trivalent tel que *fk* « donner ». En emploi, il est le noyau d'un cadre prédicatif indiquant un procès réalisé par le sujet et se construisant aussi bien avec un complément d'objet direct qu'un complément d'objet indirect (complément attributif) :

(1) [*ar akkan* (Ø) *tazgmmut i lbhaym nnsn*.] (Roux, 1955 : 62)

part. inacc. donnent-ils tourteau d'arganier à bêtes de-eux

«Ils donnent le tourteau d'arganier à leurs bêtes».

La tête verbale *fk* « donner » est munie des arguments nominaux qu'elle sélectionne, en l'occurrence le complément d'objet direct (COD) et le complément d'objet indirect[2] (COI). Quant au sujet qui est une position qui se définit par rapport à la phrase, il n'est pas réalisé dans la mesure où l'amazighe fait partie du paradigme des langues *pro-drop* (ou à sujet nul). Dans l'esprit structuraliste, la construction donnée en (1) forme un tout organisé et compact, ce que l'usage des crochets cherche à mettre en évidence. Il s'agit d'une phrase qui, à notre sens, doit être analysée comme une structure verbale unique étant donné que les éléments dont elle est constituée sont syntaxiquement dépendants du verbe. En vertu du *Principe de Prédication*[3], nous avons affaire

(1) Un argument est un constituant nominal d'une relation prédicative qui remplit une des fonctions syntaxiques dictées par la structure du verbe (Neveu, op.cit.).

(2) En amazighe, nous considérons le COI comme un syntagme nominal (SN) bien qu'il soit introduit par la préposition i « à » que Cadi (2006) traite comme une fausse préposition suivant en cela Rouveret (1987) qui présente la préposition à introduisant le COI en français comme un gouverneur postiche. En effet, en considérant les exemples suivants : « Il pense à son avenir. » et « Il va à Paris. », nous constatons que chacun des deux verbes utilisés est suivi d'un syntagme prépositionnel qui peut être remplacé par y qui, lorsqu'il remplace un COI (Il y pense), est un pronom personnel et quand il représente un complément circonstanciel de lieu, il est adverbe de lieu (Il y va). Ainsi, le morphème à n'est qu'un gouverneur postiche dans le premier cas tandis que dans le second, il s'agit d'une préposition authentique.

(3) «En S-structure, un domaine V″ doit se trouver en relation de liage mutuel avec une catégorie N″ » (Rouveret, 1987 : 71). En vertu de ce principe, toute proposition verbale doit comporter une *position sujet* complétant un syntagme verbal dont le noyau est le verbe, catégorie foncièrement prédicative. Notons que ladite position est toujours pleine dans certains systèmes tels le français et l'anglais, mais peut être vide dans d'autres comme l'amazighe qui nous intéresse ici.

à une structure où sont joints en principe un syntagme nominal en position sujet et un syntagme verbal. Étant non manifeste, le premier est représenté par le morphème zéro (Ø) inséré dans l'exemple examiné compte tenu du paramètre *pro-drop* déjà évoqué. Quant au second, à savoir le syntagme prédicatif *ar akkan tazgmmut i lbhaym nnsn* «ils donnent le tourteau d'arganier à leurs bêtes», il est formé du prédicat verbal *ar akkan* «ils donnent» duquel dépendent le COD *tazgmmut* «le tourteau d'arganier» et le COI *i lbhaym nnsn* « à leurs bêtes». Comme l'illustre la structure (1), la projection maximale d'un verbe trivalent compte trois arguments (S, COD et COI) qui figurent dans le même domaine, à savoir la phrase verbale qui constitue l'unité maximale dans les modèles théoriques qui s'efforcent de saisir la structuration grammaticale au sein de la seule composante syntaxique. L'analyse d'énoncés pareils à (1) semble alors aisée, lesquels rentrent dans le cadre de la micro-syntaxe qui décrit les relations rectionnelles à l'intérieur de la construction phrastique.

Cependant, l'organisation des relations argumentales est facilement mise en défaut dès que l'examen porte sur des énoncés abritant des éléments détachés[17]. L'analyse syntaxique standard qui se limite aux contraintes locales de type rectionnel ne peut que rester muette sur ces faits. Aussi faudrait-il élargir son champ d'application à celui d'une syntaxe étendue dénommée *macro-syntaxe*.

1.2 La macro-syntaxe

Dans la perspective aixoise, la *macro-syntaxe* se définit comme le cadre d'analyse des «organisations qui ne peuvent être décrites *uniquement* par des dépendances entre catégories grammaticales» (Blanche-Benveniste, 2010 : 87, c'est nous qui soulignons). Toute unité macro-syntaxique contient un *noyau* susceptible de former, à lui seul, un énoncé grammaticalement complet «doté d'une autonomie intonative et sémantique» (Blanche-Benveniste, 1997 : 113). Néanmoins, à ce noyau facilement abordable dans le cadre syntaxique habituel peuvent se greffer des affixes positionnés à sa gauche et/ou à sa droite. Dans ce modèle, les éléments disloqués à gauche que nous étudions ici sont traités comme des *préfixes* (les éléments disloqués à droite comme des *postfixes*). À ce propos, Blanche-Benveniste (*Ibid.* : 118) note que «les éléments disloqués à gauche, avec un pronom correspondant dans le noyau verbal, ont par définition leur place dans [la] position de préfixe». Nous nous dispensons d'utiliser cette

(1) Soulignons que le détachement figure parmi les notions qui ne suscitent pas le consensus au milieu des chercheurs. Nous nous contentons de souligner que le terme peut renvoyer à des constructions linguistiques variées telles que les appositives, les vocatives, les disloquées, etc. C'est seulement de ces dernières qu'il s'agit dans ce texte où nous considérons les adjectifs disloqué et détaché comme interchangeables.

dernière étiquette[18] et nous lui substituons *pré-noyau* que nous empruntons à Sabio (2012 : 77). La tournure propre à la dislocation à gauche présente le schéma donné en (2) que nous mettons en évidence par les constructions effectives (3a-c) qui ne seront pas commentées dans la mesure où l'examen de pareilles structures fera l'objet de la section 2 :

(2) Pré-Noyau – Noyau

(3) a. *argaz, ikrz* « L'homme, il a labouré ».

b. *argaz, ẓṛiɣ t* « L'homme, je l'ai vu ».

c. *argaz, fkiɣ as aɣrum* « L'homme, je lui ai donné du pain ».

(Galand, 2002 : 294)

L'étude des constructions disloquées devrait faire l'objet d'une syntaxe qui met en jeu des dépendances dont l'analyse dépasse le cadre de la rection. La question est alors de montrer si l'on doit ou plutôt si l'on peut attribuer une fonction syntaxique à l'élément détaché, puisque c'est bien à son correspondant pronominal dans le noyau qu'incombe ce rôle. Vu qu'il est positionné dans un site périphérique par rapport à la structure argumentale, l'élément disloqué n'assure en fait aucune fonction syntaxique. Mais, au cas où l'on s'obstinerait à soutenir le contraire, on raisonnerait par analogie et collerait à cet élément la fonction du pronominal coréférentiel. C'est ainsi que dans l'approche adoptée on argumente en faveur d'une relation macro-syntaxique avec la prédication ou avec l'un des éléments constitutifs de celle-ci, notamment l'affixe coréférentiel. Dans ce sens, Blasco s'appuie sur la relation de dépendance dont il est question dans l'énoncé et répartit les dislocations en trois types :

La prise en compte des différents critères et l'option de dissocier la relation de coréférence et la relation syntaxique susceptibles d'être posées entre les trois éléments principaux (pronom clitique, élément disloqué et verbe recteur) conduisent à proposer une répartition en trois grands types de dislocations, qui mettent à jour plusieurs ordres de base […] :

- l'élément disloqué entretient une relation de double marquage avec le pronom clitique ;

- l'élément disloqué est adjoint au clitique ;

- l'élément disloqué est adjoint — ou associé — à l'ensemble de la construction verbale. (Blasco, 1997 : 7)

(1) Cette notion n'est pas sans rappeler le préfixe, unité d'ordre morphologique. Eu égard à son ambiguïté, nous renonçons à l'employer.

Pour clore ce bref aperçu relatif au modèle aixois, nous soulignons que dans ce cadre la micro-syntaxe et la macro-syntaxe constituent deux modules qui, loin de s'exclure, se complètent. Les deux composantes offrent une base théorique et méthodologique permettant de renouveler l'étude de certains faits de grammaire réputés délicats comme la dislocation à gauche sur laquelle nous nous pencherons dans la section suivante.

2. La dislocation à gauche comme champ d'analyse macro-syntaxique

La dislocation compte parmi les faits linguistiques qui sont rebelles à une analyse centrée sur la rection. Les définitions intrinsèques de ce phénomène se distribuent sur plusieurs composantes de la description linguistique, notamment la prosodie, la syntaxe, la sémantique et la stylistique. Les variations constatées chez les chercheurs dans la catégorisation de la dislocation seraient dues au fait qu'ils privilégient telle ou telle dimension. Pour notre part, nous passerons en revue les critères définitoires de la dislocation à gauche en AT, mais nous mettrons l'accent sur le volet syntaxique vu que l'enjeu essentiel est d'examiner le statut syntaxique des tours disloqués par la mise en œuvre d'une approche macro-syntaxique qui, à partir de certaines considérations générales relatives aux constructions en question, tâchera de mettre en évidence les rapports aussi bien micro-syntaxiques que macro-syntaxiques qui y sont mis en jeu. L'examen du type de dépendance entre l'élément disloqué (ÉD) et l'élément anaphorique (ÉA) nous conduira à mettre en œuvre les notions de *double marquage*, d'*adjonction* et de *reprise syntaxique*. Enfin, dans un cadre différent mais qui tient également compte de la nécessité de distinguer les niveaux d'analyse, nous empruntons au fonctionnalisme d'obédience néerlandaise l'étiquette de *thème* qui, semble-t-il, est plus appropriée que l'appellation d'*indicateur de thème* en usage dans la littérature berbérisante.

2.1 Considérations générales

Il existe en amazighe, comme dans d'autres langues d'ailleurs, une construction phrastique qui se caractérise au niveau linéaire par la présence d'un syntagme nominal dans la position périphérique gauche de l'énoncé, lequel constituant est généralement repris dans la proposition incidente par un affixe pronominal doté d'une fonction syntaxique. C'est ce type de construction que nous avons convenu d'appeler la dislocation à gauche. Ce phénomène assez spécifique à l'oral – bien que pouvant se rencontrer à l'écrit dans des circonstances stylistiques particulières – a déjà retenu l'attention de plusieurs chercheurs, parmi lesquels les berbérisants Basset (1959) et Galand (2002, 2013). Le premier le prend pour une caractéristique de l'oral et précise à ce propos que « la langue, orale, étant très sensible à l'expressivité et la

position forte étant à l'initiale, fréquemment des éléments dont ce n'est pas la position normale se trouvent reportés en tête de proposition ; d'où le problème de l'anticipation » (Basset, *op.cit.* : 69). Le second, à savoir Galand, opte pour l'appellation de *thématisation* et note à son tour que le phénomène est d'une grande fréquence en amazighe, langue essentiellement parlée qui sollicite sans cesse l'attention de l'interlocuteur.

Dans le cadre de cette étude, nous nous bornerons aux cas prototypiques de détachement à gauche avec reprise anaphorique illustrés par les énoncés (4a-c) où l'élément disloqué est représenté par un affixe pronominal assurant respectivement les fonctions sujet, objet et dative.

(4) a. *tiɣaṭṭn, ar ttarunt kra n iɣjdn fulkinin*. (Roux, 1955 : 73)

chèvres part. inacc. mettent-bas-elles quelques de chevreaux étant-beaux

«Les chèvres, elles mettent bas de beaux chevreaux».

b. *tiẓnin, ar tnt sslayn*. (Roux, *ibid.* : 34)

amandes part. inacc. les torréfient-ils

«Les amandes, ils les torréfient».

c. *izgarn, ar asn akkan tazgmmut.*

bœufs part. inacc. à-eux donnent-ils tourteau d'arganier

«Les bœufs, ils leur donnent le tourteau d'arganier».

Compte tenu de ce qui a été précisé dans la section précédente, chacune des constructions macro-syntaxiques données en (4a-c) s'organise autour d'un noyau qui correspond à «l'unité minimale de macro-syntaxe, qui permet de former un énoncé autonome » (Blanche-Benveniste et *al.*, 1990 : 114), lequel noyau est flanqué d'un *pré-noyau*. Ainsi, les éléments disloqués *tiɣaṭṭn* « les chèvres » (4a), *tiẓnin* «les amandes» (4b) et *izgarn* «les bœufs» (4c) sont des pré-noyaux et les séquences *ar ttarunt kra n iɣjdn fulkinin* « elles mettent bas de beaux chevreaux » (4a), *ar tnt sslayn* «ils les torréfient » (4b) et *ar asn akkan tazgmmut* «ils leur donnent le tourteau d'arganier» (4c) représentent des noyaux macro-syntaxiques. Les exemples en question seront représentés ainsi :

(5) a. [*tiɣaṭṭn*]$_{\text{Pré-Noyau}}$ [*ar ttarunt kra n iɣjdn fulkinin*] $_{\text{Noyau}}$.

b. [*tiẓnin*]$_{\text{Pré-Noyau}}$ [*ar tnt sslayn*]$_{\text{Noyau}}$.

c. [*izgarn*]$_{\text{Pré-Noyau}}$ [*ar asn akkan tazgmmut*]$_{\text{Noyau}}$.

Les représentations (5a-c) mettent en évidence deux critères définitoires

de la dislocation, d'une part la rupture de la chaîne syntagmatique qui donne lieu à deux blocs dont les frontières sont marquées par les crochets, et d'autre part la présence d'un affixe anaphorique en relation de coréférence avec le constituant disloqué. En vue de visualiser ce rapport, nous recourons à la coindexation et proposons pour la dislocation à gauche la forme (6) au lieu de celle présentée en (2).

(6) $[_{CD}\ [_{S1}\ ÉD_i]\ //\ [_{S2}\ \ldots\alpha_i\ \ldots]]$

Nous nous contentons à présent de noter que dans ce schéma :

- CD est une construction disloquée ;

- S1 est un segment *non-argument* qui consiste en un élément disloqué (ÉD) dont la suppression n'affecte pas la bonne formation du reste de l'énoncé ;

- S2 est une proposition constituée d'un verbe et de ses arguments ;

- α est un affixe reprenant l'ÉD et assurant une fonction syntaxique ;

- l'indice souscrit '$_i$' traduit le lien de coréférence existant entre l'ÉD et α ;

- les deux barres obliques (//) représentent la frontière séparant les deux blocs ; elles traduisent la pause silencieuse exprimée à l'oral et tiennent lieu de la virgule employée à l'écrit.

2.2 Le noyau, domaine des dépendances micro-syntaxiques

Dans les exemples (5a-c), chaque noyau est formé d'une proposition constituée d'un verbe doté de ses dépendances thématiques[19] (= arguments). En ce qui concerne la dépendance thématique indirecte, les trois propositions comportent un sujet nul qui, dans le postulat que toute prédication renferme une position sujet, serait représenté par la catégorie vide [e] dans (7a-c) :

(7) a. *ar ttaru-nt*$_i$ [e]$_i$ *kra n iɣjdn fulkinin.*

«Elles mettent bas de beaux chevreaux».

b. *ar tnt sslay-n*$_i$ [e]$_i$.

«Ils les torréfient ».

(1) L'étiquette de dépendance thématique, proposée par Chomsky (1981), renvoie à la notion d'argument. L'auteur souligne qu'il ne faut pas confondre dépendance thématique indirecte (le sujet) et dépendances thématiques directes (les compléments d'objet). Dans la même optique, Milner (1986) considère les compléments d'objet comme des arguments directs dans la mesure où ils font partie de la projection du verbe, ce qui n'est pas le cas pour le sujet dont la présence ne dépend pas seulement de la tête verbale, mais de la phrase dans son ensemble. Aussi est-il qualifié d'argument indirect du verbe.

c. *ar asn akka-n*$_i$ [e]$_i$ *tazgmmut*.

«Ils leur donnent le tourteau d'arganier».

Le sujet nul [e]$_i$ est gouverné par la flexion verbale riche, *-nt*$_i$ «elles» (7a), *-n*$_i$ «ils» (7b-c). Associé à cette désinence soudée au verbe, il a la même interprétation que les pronoms personnels explicites « elles/ils » employés dans la traduction française. Dans la syntaxe générative, le sujet nul baptisé *pro* «petit pro» est légitimé par l'occurrence d'une flexion verbale riche capable d'identifier le sujet lexical manquant. En effet, la première forme verbale *ttaru-nt* « elles mettent bas » est fléchie pour la troisième personne du féminin pluriel et les deux autres, à savoir *sslay-n* « ils torréfient » et *akka-n* « ils donnent », portent la désinence de la troisième personne du masculin pluriel, ce qui rendrait superflue l'occurrence d'un pronom personnel nominatif phonétiquement réalisé.

Quant aux dépendances thématiques directes, elles sont réalisées eu égard au trait [+ transitif] qui spécifie les verbes employés dans les exemples (7a-c). Le syntagme verbal est alors formé du prédicat muni du/des complément(s) d'objet qu'il régit. Les verbes *aru* « mettre bas » et *ssli* « torréfier » sont transitifs directs, ils sont accompagnés d'un COD représenté dans le premier cas par le SN *kra n iɣjdn fulkinin* « de beaux chevreaux » et dans le second par le clitique *tnt* « les ». Quant à la projection du verbe doublement transitif *fk* «donner», elle est saturée par l'instanciation de deux compléments d'objet, le COI *asn* «leur» qui, étant une forme affixale, précède le COD *tazgmmut* «le tourteau d'arganier ». Les contenus propositionnels retenus en (7a-c) constituent des unités maximales de la micro-syntaxe. À ce niveau, l'unité d'analyse syntaxique est conçue autour du verbe et de ses arguments. Le critère de «complétude syntaxique» s'en trouve satisfait.

Cependant, si les propositions examinées peuvent être considérées comme étant complètes du point de vue de la syntaxe, elles ne le sont pas sur le plan référentiel. En effet, les affixes pronominaux *-nt* «elles» (7a), *tnt* « les » (7b) et *asn* «leur» (7c) sont dépendants des entités référentielles localisées au-delà des noyaux où ils figurent, d'où l'importance des éléments disloqués *tiɣaṭṭn* «les chèvres» (4a), *tiẓnin* «les amandes» (4b) et *izgarn* «les bœufs» (4c) dont ils sont censés détenir la référence. Aussi faut-il noter que les deux segments constitutifs des constructions disloquées sont *interdépendants* : le noyau est susceptible de former un énoncé autonome alors que le pré-noyau ne l'est pas et, de ce fait, sa présence dépend de la proposition ; les affixes pronominaux ne sont pas référentiellement autonomes, ce qui rend nécessaire la réalisation de leurs référents nominaux.

2.3 L'élément disloqué en relation macro-syntaxique avec le noyau

En vue de mettre en évidence le lien d'ordre macro-syntaxique que l'on peut retrouver dans les tours disloqués, nous étudions les structures (5a-c) que nous reprenons par commodité en (8a-c) :

(8) a. [***tiɣaṭṭn***$_i$]$_{\text{Pré-Noyau}}$ [*ar ttaru-**nt**$_i$ [e] kra n iɣjdn fulkinin*]$_{\text{Noyau}}$.

«[Les chèvres$_i$], [elles$_i$ mettent bas de beaux chevreaux] ».

b. [***tiẓnin***$_i$]$_{\text{Pré-Noyau}}$ [*ar **tnt**$_i$ sslayn*]$_{\text{Noyau}}$.

«[Les amandes$_i$], [ils les$_i$ torréfient]».

c. [***izgarn***$_i$]$_{\text{Pré-Noyau}}$ [*ar **asn**$_i$ akkan tazgmmut*]$_{\text{Noyau}}$.

«[Les bœufs$_i$], [ils leur$_i$ donnent le tourteau d'arganier] ».

Notons que la dislocation du sujet dans (8a) n'engendre pas une phrase agrammaticale. Rappelons qu'en amazighe, langue à sujet nul, l'argument sujet peut ne pas être réalisé en surface. L'absence du sujet lexical s'explique par le fait qu'il est question d'une langue à morphologie riche où le complexe verbal, constitué d'un radical muni d'un indice de personne et d'une marque aspectuelle, peut à lui seul former un énoncé grammaticalement complet et bien formé. Tel est le cas de (9) :

(9) *i$_i$-mmudd-a* [e]$_i$.

il$_i$-voyager-acc. [e]$_i$

«Il a voyagé ».

Dans (8a), le sujet disloqué *tiɣaṭṭn* «les chèvres» n'a pas besoin d'être repris par un clitique, lequel s'ajouterait à la flexion verbale riche *-nt* «elles» jouant le rôle de pronom résomptif que sollicite l'extraposition[1] des nominaux *tiẓnin* «les amandes» et *izgarn* «les bœufs» qui sont respectivement représentés par *tnt* « les » et *asn* «leur» dans (8b-c). Ainsi, la dislocation à gauche des COD/I exige la présence d'un pronom de rappel dans le domaine du verbe. Autrement, les énoncés seraient exclus, témoins les formes déviantes (10a-b) :

(10) a. *[***tiẓnin***]$_{\text{Pré-Noyau}}$ [*ar sslayn*]$_{\text{Noyau}}$.

---

(1) Ce terme, employé ici dans le sens de dislocation, serait dû à Jespersen (1971 : 71) qui le définit ainsi : « L'extraposition […] : un mot ou un groupe de mots se trouve placé en quelque sorte hors de la phrase, comme s'il ne lui appartenait pas. Lorsqu'on parle, l'extraposition se manifeste souvent par une pause, représentée dans l'écriture par une virgule ou un tiret, et parfois par un point ou un point-virgule.» Dans Touratier (1994), l'extraposition est considérée comme une fonction syntaxique à part entière.

amandes // part. inacc. torréfient-ils

«*[Les amandes], [ils torréfient] ».

b. *[***izgarn***]$_{\text{Pré-Noyau}}$ [*ar akkan tazgmmut*]$_{\text{Noyau}}$.

bœufs // part. inacc. donnent-ils tourteau d'arganier

«*[Les bœufs], [ils donnent le tourteau d'arganier] ».

À ce propos, nous signalons que les arguments pour lesquels un verbe est sous-catégorisé doivent apparaître sous une certaine forme dans son domaine le plus strict, ce qui justifie l'apparition des pronoms compléments d'objet dans les énoncés attestés (8b-c).

Ainsi, il ne serait plus adéquat de chercher à attribuer une fonction d'ordre syntaxique à l'élément disloqué comme s'efforcent de le faire les analyses bornées à l'horizon phrastique. La dislocation résiste alors à une analyse micro-syntaxique où les fonctions syntaxiques et sémantiques sont pertinentes. Les termes détachés ne constituent pas des arguments, car ils se positionnent dans un au-delà, plus précisément dans une « zone de l'énoncé disjointe de la structure argumentale » (Neveu, 2013 : 226). C'est dans cette optique que la macro-syntaxe peut s'avérer utile, voire nécessaire.

Se trouvant en dehors du noyau, les éléments placés en position frontale dans (8a-c) semblent n'afficher aucun signe de fonction syntaxique auprès du prédicat verbal recteur. D'ailleurs, en amazighe la rection est une opération monodirectionnelle ; elle n'a lieu que vers la droite. Il est donc difficile de reconnaître un statut syntaxique aux éléments disloqués, lesquels sont également dépourvus de rôles sémantiques. Cependant, nous n'irons pas jusqu'à rompre tout lien entre ces segments et le reste de l'énoncé. Nous admettons avec Neveu (*Ibid.* : 227) que « le référent actanciel du segment détaché est instancié dans la prédication principale sous une forme […] pronominale».

Les constituants périphériques des énoncés (8a-c) peuvent bien figurer au sein de la proposition. En témoignent les agencements canoniques suivants :

(11) a. *ar ttarunt tiɣaṭṭn kra n iɣjdn fulkinin*.

part. inacc. mettent bas-elles chèvres quelques de chevreaux étant beaux

«Les chèvres mettent bas de beaux chevreaux ».

b. *ar sslayn tiẓnin*.

part. inacc. torréfient-ils amandes

«Ils torréfient les amandes».

c. *ar akkan tazgmmut i izgarn*.

part. inacc. donnent-ils tourteau d'arganier à bœufs

«Ils donnent le tourteau d'arganier aux bœufs».

Dans ces constructions, les constituants *tiɣaṭṭn* «les chèvres», *tiẓnin* «les amandes» et *izgarn* «les bœufs» sont internes à la prédication où ils assurent des fonctions syntaxiques et supportent des rôles sémantiques, ils sont respectivement sujet-agent, complément d'objet direct-patient et complément d'objet indirect-bénéficiaire. En quittant leur domaine propositionnel, ils perdent ces deux rôles et restent importants au niveau référentiel. C'est la thèse soutenue par Lambrecht (1998 : 37) :

Dans la mesure où la fonction de tels SN n'est pas de porter un rôle sémantique dans une proposition, mais simplement de nommer un référent par rapport auquel une proposition donnée est considérée comme pertinente, cela fait sens qu'ils doivent apparaître indépendamment de la proposition grammaticale codant cette information, […], comme il est stipulé dans le principe de séparation de la référence et de la relation.

Ainsi, la fonction syntaxique est assumée par l'ÉA à l'intérieur de la proposition alors que la fonction référentielle incombe à l'ÉD. Vu que celui-ci n'assure pas à proprement parler une fonction syntaxique auprès de la tête verbale rectrice qui est déjà logiquement saturée par la présence de l'élément de rappel, nous devons nous interroger sur le statut à accorder au constituant périphérique.

2.3.1 Situation de double marquage ?

Il s'agit de double marquage lorsque le syntagme disloqué partage le *Cas* porté par son représentant intraclausal. On serait tenté de considérer les tours cités en (8a-b) comme relevant de situations de double marquage. Mais en fait il n'en est rien. Cette stratégie semble inadéquate pour l'élément disloqué à gauche non marqué morphologiquement pour le Cas en amazighe, langue à *Cas abstrait*. Vu que cet appendice ne contribue pas à la structure prédicat-argument, il reste optionnel sur le plan syntaxique. Il occupe une position non-argumentale dans laquelle aucun Cas structural n'est assigné, mais à laquelle peut s'appliquer la technique de *Cas par défaut*. En vertu du postulat de *la transmission libre de Cas inhérents*, l'ÉD serait marqué pour le Cas de manière inhérente dans la mesure où il est lié à la fois à une position argumentale vide (sujet ou objet) et à un affixe pronominal au sein de la proposition par le biais de la coindexation mise en évidence dans (12a-b). Ainsi, dans (12a) l'élément extraposé $tiɣaṭṭn_i$ «les chèvres» porterait le Cas Nominatif qu'il hériterait de l'indice de personne $-nt_i$ «elles» auquel il est

associé. Dans (12b), au nominal *tiẓnin*$_i$ «les amandes» serait assigné le Cas Accusatif qui lui serait transmis par le clitique objet *tnt*$_i$ «les».

(12) a. ***tiɣaṭṭn***$_i$ // *ar ttaru-**nt***$_i$ **[e]**$_i$ *kra n iɣjdn fulkinin*.

«Les chèvres$_i$ // elles$_i$ mettent bas de beaux chevreaux».

b. ***tiẓnin***$_i$ // *ar **tnt***$_i$ *sslayn* **[e]**$_i$.

«Les amandes$_i$ // ils les$_i$ torréfient [e]$_i$ ».

Si ces deux tournures illustrent apparemment le double marquage, il n'en va pas de même pour la dislocation du COI :

(13) ***iẓgarn***$_i$ // *ar **asn***$_i$ *akkan tazgmmut* **[e]**$_i$.

«Les bœufs$_i$ // ils leur$_i$ donnent le tourteau d'arganier [e]$_i$ ».

Dans cet exemple, l'ÉD non prépositionnel *izgarn*$_i$ « les bœufs » et le clitique *asn*$_i$ « leur » sont coréférentiels. Mais la stratégie de double marquage n'y est pas envisageable dans la mesure où l'élément initial ne correspond pas à l'équivalent lexical développé dans le clitique *asn* qui appelle la fausse préposition *i* « à » (*fk kra i kra* = « donne quelque chose à quelqu'un »). Ainsi, on ne pourrait pas avancer que l'élément disloqué recevrait le Cas Datif du clitique avec lequel il est coindexé. Il en irait autrement si ce constituant frontal était introduit par la fausse préposition *i* « à ». Cependant, en AT les éléments disloqués à gauche ne sont pas accompagnés d'une préposition même si la fonction en question est indirecte[111]. Dans l'état actuel des choses, la structure (14) est douteuse (?), voire exclue (∗) :

(14) (?/∗) *i izgarn*$_i$, *ar asn*$_i$ *akkan tazgmmut* [e]$_i$.

Notons enfin qu'il est difficile de raisonner en termes de double

(1) La situation de double marquage pourrait à la rigueur être envisagée pour la dislocation à droite du COI introduit par le fonctionnel i «à» qui ne peut être omis : *ar asn akkan tazgmmut*, i *izgarn* «ils leur donnent le tourteau d'arganier, aux bœufs». Une explication plausible à la différence entre les dislocations à gauche et à droite du COI est que l'élément détaché à gauche serait donné avant que ne soit précisée la structure du prédicat alors que dans le cas de la dislocation à droite la sous-catégorisation verbale est déjà établie par le biais de l'affixe, l'élément disloqué est à considérer comme une clarification du clitique (*asn* « leur » = i *izgarn* «aux bœufs»). Notons cependant qu'à notre sens il ne sera question de double marquage que si les deux éléments coréférentiels figurent dans le même domaine, notamment la situation de redoublement clitique dans les constructions où l'élément caudal de la phrase citée ci-dessus est intégré à la proposition. Les tours de la forme «*ar asni akkan tazgmmut i izgarni* », où les constituants sont fortement liés entre eux, sont très fréquents en AT. Le COI se manifeste comme un argument discontinu constitué du clitique et de l'item lexical : (*asn, i izgarni*).

marquage en ce qui concerne les trois constructions données en (12a-b et 13). Une situation de double marquage se présente dans le cas où une même fonction serait doublement instanciée. Encore est-il nécessaire que les deux candidats à assumer la fonction en question relèvent du même domaine propositionnel. Tel n'est pas le cas dans les tours disloqués qui sont formés de deux segments nettement distincts.

2.3.2 L'élément disloqué adjoint à l'élément anaphorique

Le rapport entre l'ÉD et l'ÉA correspondant peut être traité par le biais de la notion d'adjonction. Le premier serait analysable comme étant adjoint au second. Les deux éléments renvoient au même objet du monde et sont de ce fait coréférentiels, mais n'assument pas la même fonction. Comme il a été précisé *supra*, les syntagmes *tiɣaṭṭn*$_i$ « les chèvres (8a), *tiẓnin*$_i$ « les amandes» (8b) et *izgarn*$_i$ «les bœufs» (8c) ont le statut de non-arguments, en ce sens qu'ils sont périphériques à la structure argumentale du verbe. Ils se présentent alors comme des adjoints aux affixes pronominaux avec lesquels ils entretiennent une relation référentielle. Nous admettons avec Lambrecht (1998 : 35) qu'ils sont «analysables comme des constituants liés à la référence ». Nous savons aussi que les pronominaux en général ne sont référentiels qu'en partie (Milner, 1978). Leur référence est tributaire du contexte où ils apparaissent. En tant qu'expressions référentielles pleines, les éléments disloqués dans les tours (8a-c) constituent des repères pour les affixes correspondants *-nt*$_i$ « elles », *tnt*$_i$ « les » et *asn*$_i$ « leur » qui fonctionnent respectivement comme sujet, COD et COI. Nous assistons ainsi à une distribution des tâches entre l'adjoint et le clitique, le premier compte au niveau référentiel et le second sur le plan syntaxique[1].

2.3.3 La notion de reprise syntaxique

Hors du modèle aixois et dans une perspective fonctionnelle, Feuillard-Aymard (1989) a proposé la notion de *reprise syntaxique*[2] qu'il définit comme suit : « un élément peut être analysé comme la reprise [syntaxique] d'un autre

---

(1) Les exemples étudiés relèvent de la dislocation à gauche avec rappel. Mais il se peut que dans certains cas l'élément disloqué soit analysé comme adjoint à la construction dans son ensemble. Ce type d'adjonction concerne la situation où le critère de reprise n'est pas vérifié. Il est question de cas ayant le statut de complément de phrase dit thème non-lié. Dans l'exemple (i) que nous empruntons à Roux (1955 : 84), le SN *tamazirt n sus* n'entretient aucun lien syntaxique avec le reste de l'énoncé dans la mesure où celui-ci ne comporte aucun morphème reprenant ledit syntagme analysé comme adjoint à la proposition :

(i) *tamazirt n sus kraygatt aqbil ar iskar almuggar* (pays de Souss chaque tribu elle organise un festival (un moussem) = Dans le Souss, chaque tribu (elle) organise un festival ...). Galand (2002 : 296) n'a pas manqué de signaler ce tour qu'il qualifie de construction lâche.

(2) Feuillard-Aymard n'omet pas de souligner quand même l'ambiguïté de la notion de reprise qui peut être sémantique ou syntaxique. Dans son raisonnement, le pronom résomptif reprend sémantiquement le syntagme extraposé alors que celui-ci constitue une reprise syntaxique de celui-là.

élément, quand il se superpose à lui sémantiquement et qu'il est susceptible, en principe, d'exercer le même rôle ou la même fonction que ce dernier dans un énoncé donné » (Feuillard-Aymard, *ibid.* : 139). Ainsi, dans l'exemple (8a), *tiɣaṭṭn* « les chèvres » est la reprise syntaxique de *-nt* «elles», flexion verbale riche qui gouverne la position sujet vide et en conséquence l'identifie comme *pro*. Il en est de même de *tiẓnin* « les amandes » (8b) qui reprend l'affixe objet direct *tnt* «les». Ces deux cas illustrent la relation d'équivalence que représente la reprise syntaxique aux yeux de Feuillard-Aymard dans la mesure où l'on peut avoir alternativement des énoncés où figurent soit l'élément lexical soit le pronom anaphorique (nul ou plein) :

(15) a. *ar ttarunt* ***tiɣaṭṭn*** *kra n iɣjdn fulkinin. / ar ttaru-****nt*** **[e]** *kra n iɣjdn fulkinin.*

b. *ar sslayn* ***tiẓnin****. / ar* ***tnt*** *sslayn.*

Pour ce qui est de (8c), la reprise n'est que partielle vu que le nominal détaché est dépourvu de la préposition *i* «à» dont il a besoin pour fonctionner comme complément d'objet indirect (*fk* «donner» sélectionne deux compléments d'objet dont l'un est construit avec le gouverneur postiche *i* «à»). Étant donné que la reprise n'est que partielle, il est bien difficile de soutenir une équivalence parfaite entre l'élément détaché et le pronom intrapropositionnel :

(16) **ar akkan tazgmmut* ***izgarn*** */ ar* ***asn*** *akkan tazgmmut.*

Même si la notion de reprise syntaxique semble ambiguë, elle demeure importante dans la mesure où elle permet au moins « de poser en termes de relation syntaxique le rapport référentiel entre le pronom et l'élément détaché. Elle concourt à ce qu'un statut syntaxique soit accordé à ce dernier » (Rossi-Gensane, 2010 : 93).

1.1.4 . La fonction de thème

Dans le cadre du fonctionnalisme néerlandais, Dik (1997) propose une grammaire qui renferme des éléments macro-syntaxiques appelés «constituants exo-phrastiques». L'élément disloqué à gauche se présente comme un élément pré-phrastique qui assure une fonction pragmatique externe dite *thème*. L'ouverture d'un énoncé par un thème vise à spécifier une entité référentielle par rapport à laquelle la proposition qui suit va apporter une information jugée pertinente. Le constituant frontal se caractérise par le fait que :

- il est le point de départ du message ; il se place ainsi à l'initiale et revêt de ce fait un caractère proéminent sans constituer l'information nouvelle de l'énoncé ;

- il n'est pas obligatoire pour la correction grammaticale de la proposition ;

- il a un contour intonatif montant jusqu'à la dernière syllabe accentuée et est suivi d'une pause ;

- cet élément extraclausal a un représentant pronominal (indice de personne *sujet* ou clitique *objet*) à l'intérieur de la proposition subséquente.

Toutes ces caractéristiques ont été soulevées auparavant. Il reste seulement à préciser que les tours comportant des éléments disloqués à gauche sont, comme le soutiennent les générativistes, le résultat d'un déplacement vers la périphérie gauche de la construction. Quant aux fonctionnalistes, ils argumentent en faveur de *règles de placement* des constituants phrastiques. En prenant en considération les propriétés précitées, nous représentons en (17) la construction renfermant un *thème* :

(17) $[_{É}$ (thème)$_i$ // $[_C \ldots \alpha_i \ldots {}_C] {}_É]$

Dans (17), les deux barres obliques (//) représentent la pause, l'indice souscrit '$_i$' renvoie aux éléments partageant la même référence, É, C et α indiquent respectivement l'énoncé, la clause (= la proposition) et la reprise pronominale. Pour illustrer ces données, réexaminons les énoncés présentés en (4a-c) que nous reprenons sous (18a-c) pour convenance :

(18) a. *tiɣaṭṭn$_i$ // ar ttaru-nt$_i$ kra n iɣjdn fulkinin*. (Roux, 1955 : 73)

chèvres$_i$ // part. inacc. mettent-bas-elles$_i$ quelques de chevreaux étant-beaux

«Les chèvres$_i$, elles$_i$ mettent bas de beaux chevreaux ».

b. *tiẓnin$_i$ // ar tnt$_i$ sslayn*. (Roux, *ibid.* : 34)

amandes$_i$ // part. inacc. les$_i$ torréfient-ils

«Les amandes$_i$, ils les$_i$ torréfient ».

c. *izgarn$_i$ // ar asn$_i$ akkan tazgmmut*.

bœufs$_i$ // part. inacc. à-eux$_i$ donnent-ils tourteau d'arganier

«Les bœufs$_i$, ils leur$_i$ donnent le tourteau d'arganier ».

Les syntagmes nominaux *tiɣaṭṭn$_i$* «les chèvres», *tiẓnin$_i$* «les amandes» et *izgarn$_i$* «les bœufs» figurent respectivement à l'extérieur des clauses *ar ttaru-nt$_i$ kra n iɣjdn fulkinin* «elles$_i$ mettent bas de beaux chevreaux», *ar tnt$_i$ sslayn* «ils les$_i$ torréfient» et *ar asn$_i$ akkan tazgmmut* «ils leur$_i$ donnent le tourteau d'arganier ». Cependant, les deux segments constitutifs de chaque construction restent étroitement liés sur le plan pragmatique. Les constituants extraclausaux ne disposent d'aucune fonction syntaxique, car celle-ci est assurée par l'affixe pronominal coréférentiel hébergé à l'intérieur de la proposition (l'indice flexionnel tenant lieu de sujet *-nt$_i$* «elles$_i$» (18a), le clitique complément d'objet direct *tnt$_i$* «les$_i$» (18b) et le clitique complément d'objet indirect *asn$_i$*

«leur$_i$» (18c)). Les syntagmes en question portent néanmoins une fonction d'ordre pragmatique, en l'occurrence celle de *thème*. Il faudrait ajouter que la force illocutionnaire associée à l'énoncé ne prend dans son scope que la clause. C'est ce qu'illustrent les énoncés attestés (19a-c-e) où ladite force associée à la phrase est une question introduite par le morphème *is* « est-ce que». Si celui-ci est antéposé au thème, la construction s'en trouve rejetée. En témoignent (19b-d-f).

(19) a. *tiɣaṭṭn$_i$ // is ar ttaru-nt$_i$ kra n iɣjdn fulkinin* ?
chèvres$_i$ // est-ce que part. inacc. mettent-bas-elles$_i$ quelques de c
hevreaux étant-beaux
«Les chèvres$_i$, est-ce qu'elles$_i$ mettent bas de beaux chevreaux?»
b.**is tiɣaṭṭn$_i$ // ar ttaru-nt$_i$ kra n iɣjdn fulkinin* ?
est-ce que chèvres$_i$ // part. inacc. mettent-bas-elles$_i$ quelques de
chevreaux étant-beaux
«*Est-ce que les chèvres$_i$, elles$_i$ mettent bas de beaux chevreaux ? »
c. *tiẓnin$_i$ // is ar tnt$_i$ sslayn* ?
amandes$_i$ // est-ce que part. inacc. les$_i$ torréfient-ils
«Les amandes$_i$, est-ce qu'ils les$_i$ torréfient ?»
d.**is tiẓnin$_i$ // ar tnt$_i$ sslayn*?
est-ce que amandes$_i$ // part. inacc. les$_i$ torréfient-ils
«*Est-ce que les amandes$_i$, ils les$_i$ torréfient ? »
e. *izgarn$_i$ // is ar asn$_i$ akkan tazgmmut* ?
bœufs$_i$ // est-ce que part. inacc. à-eux$_i$ donnent-ils tourteau d'arganier
«Les bœufs$_i$, est-ce qu'ils leur$_i$ donnent le tourteau d'arganier ? »
f.**is izgarn$_i$ // ar asn$_i$ akkan tazgmmut* ?
est-ce que bœufs$_i$ // part. inacc. à-eux$_i$ donnent-ils tourteau d'arganier
«*Est-ce que les bœufs$_i$, ils leur$_i$ donnent le tourteau d'arganier ? »

Cette analyse inscrite dans le cadre de la grammaire fonctionnelle semble être en adéquation avec le modèle à deux composantes mis en œuvre ici dans la mesure où les constituants internes à la prédication sont analysés comme étant fonctionnels au niveau syntaxique tandis que les éléments périphériques ne disposent que de fonctions dites pragmatiques externes. Tel est le cas du nominal disloqué à gauche auquel on attribue le rôle de thème.

L'étiquette de *thème* n'est pas sans rappeler la notion de *thématisation* évoquée *supra* (Voir 2.1). Pour Galand (2002, 2013) l'élément thématisé (disloqué) fonctionne comme *indicateur de thème*, lequel est « en

quelque sorte extérieur à la proposition, si bien qu'on peut le supprimer sans nuire à la correction grammaticale […] cet élément est souvent, mais pas toujours, repris dans la phrase par un anaphorique qui peut remplir n'importe quelle fonction » (Galand, 2002 : 351). L'auteur s'appuie sur les exemples donnés en (3a-c) que nous reprenons en (20a-c) pour convenance :

(20) a. *argaz$_i$, i$_i$-krz* «L'homme, il a labouré».

b. *argaz$_i$, ẓṛiɣ t$_i$* «L'homme, je l'ai vu».

c. *argaz$_i$, fkiɣ as$_i$ aɣrum* «L'homme, je lui ai donné du pain».

(Galand, *ibid.* : 294)

Chacune de ces constructions s'organise autour de deux noyaux distincts, l'élément thématisé et la proposition subséquente, la distance qu'ils conservent est marquée à l'oral par une pause matérialisée par une virgule à l'écrit. Nous partageons les remarques qui précèdent, mais nous ne nous associons pas à Galand quant à l'optique choisie pour l'examen de la phrase.

[…] « thématisation» ne signifie donc pas simplement qu'un élément est le thème de l'énoncé, mais qu'il annonce (à gauche) […] explicitement ce thème. Dans « les pommes sont belles », le nom « pommes » est bien le thème (le propos du discours), mais il n'est pas thématisé. Dans « Les pommes, elles sont belles», «pommes» est thématisé […], il est « indicateur de thème », «elles» étant alors thème. (Galand, 2013 : 299-300)

Selon cette démarche, le tour (20a), par exemple, sera analysé de la même façon : le nom thématisé *tiɣaṭṭn* «les chèvres» est *indicateur de thème* et l'indice de personne *-nt* «elles» qu'il annonce est *thème*, lequel indice est également le prime actant ou encore le véritable sujet[1]. Le recours aux étiquettes de *thème* et d'*indicateur de thème* semble inscrire l'analyse dans la perspective informationnelle de l'énoncé où la syntaxe est passée sous silence. Une telle

(1) On doit veiller à ne pas confondre la notion de *thème* qui relève d'une analyse informationnelle de l'énoncé avec la notion de *sujet* de nature grammaticale. Notons à ce propos que pour Galand l'indice de personne soudé au verbe est le véritable sujet suivant en cela Martinet (1962 : 76) qui définit le sujet comme étant «l'élément qui, dans tout énoncé non injonctif et non mutilé, accompagne nécessairement le prédicat», le nominal qui s'accorde avec le verbe est soit *indicateur de thème* quand il est préverbal soit *complément explicatif* en position postverbale. La première étiquette évoque en quelque sorte le cadre de l'analyse informationnelle de l'énoncé développée dans le *Cercle de Prague* et la seconde s'inscrit dans l'optique de Tesnière (1959) qui refuse de reconnaître la prédication comme relation syntaxique et postule que le sujet qu'il nomme *prime actant* est un complément qui dépend du verbe comme l'est le régime.

démarche est possible, mais dans le cadre d'une description qui tente de mettre en évidence les dépendances syntaxiques, nous pensons qu'il vaudrait mieux définir le thème de Galand par la fonction syntaxique qu'il assume à l'intérieur du domaine propositionnel où il se trouve. Ainsi l'élément disloqué ne sera plus considéré comme *indicateur d'un thème situé dans la proposition*, mais simplement comme *thème* dont le rôle est, comme le précise Dik (1997), de spécifier l'univers du discours par rapport auquel la proposition subséquente est présentée comme étant pertinente, chose que reconnaît d'ailleurs Galand quand il note que sa trouvaille, à savoir l'indicateur de thème, « consiste à désigner […] ce dont on va parler » (Galand, *op. cit.* : 296). Dans (20a-c), la dislocation concerne le sujet, le COD et le COI, respectivement. L'ÉD *argaz*$_i$ « l'homme » est un thème entretenant une relation référentielle avec l'affixe sujet *i*$_i$- « il » (20a), avec le clitique objet direct *t*$_i$ « le » (20b) et le clitique objet indirect *as*$_i$ « lui » (20c). Bref, en adoptant une approche qui tient compte de la nécessité de dissocier les niveaux d'analyse, nous nous permettons de sacrifier l'appellation d'*indicateur de thème* pour user de l'étiquette de *thème*.

Conclusion

Pour clore cette étude consacrée à un essai de description syntaxique de la dislocation à gauche en AT, nous rappelons que ce phénomène compte parmi les questions de grammaire les plus ardues. En vue d'y apporter quelques éléments de réponse, nous avons d'abord précisé qu'une approche qui se confinerait dans le cadre de la syntaxe nucléaire verbale serait incapable de rendre compte des énoncés abritant des éléments périphériques, ce qui nous a amené à prôner par la suite le recours à une démarche macro-syntaxique présentant l'avantage de tenir compte des constituants aussi bien internes qu'externes à la structure prédicative.

L'enjeu essentiel était de déterminer le statut à accorder à l'ÉD dans les constructions disloquées. Vu que cet élément est situé dans une zone périphérique par rapport à la structure argumentale du verbe, nous nous sommes interrogé sur sa pertinence au niveau syntaxique. L'analyse menée a mis en évidence que cet appendice ne remplit à proprement parler aucune fonction syntaxique et ne supporte aucun rôle sémantique. En vue de déterminer son statut, nous avons mis à l'épreuve les notions de *double marquage*, d'*adjoint au clitique*, de *reprise syntaxique* et de *thème* pour statuer enfin sur le fait que l'ÉD a tendance à être analysé sur le plan référentiel comme un *adjoint*

au clitique intraclausal. Au niveau pragmatico-informationnel, il représente un *thème* qui définit l'univers du discours par rapport auquel la proposition subséquente est donnée comme pertinente.

En définitive, nous soulignons que les dépendances présentes dans les constructions disloquées se définissent en termes de relations syntaxiques au sein de la prédication et en termes macro-syntaxiques en ce qui concerne le lien existant entre celle-ci et l'élément disloqué à gauche. Notre conception de la macro-syntaxe présente l'avantage de rencontrer les préoccupations à la fois de la linguistique formelle d'inspiration chomskyenne qui s'efforce de distinguer sur des bases syntaxiques les éléments centraux relevant de la prédication et les éléments périphériques, et de la version fonctionnelle néerlandaise qui distingue les niveaux fonctionnels dans la mesure où elle accorde la priorité aux fonctions syntaxiques et sémantiques au sein de la clause et confère aux constituants externes à celle-ci des fonctions dites pragmatiques dont l'étiquette de thème exploitée dans cette étude. Cet éclectisme qui se veut réaliste et raisonné nous permettrait d'aborder d'autres faits de syntaxe détachée comme la dislocation à droite, les constructions appositives et vocatives.

Références

Andam, L. (1997), *Chaînes thématiques en tachelhit*, Thèse de 3e Cycle, Université Sidi Mohamed Ben Abdellah, Dhar El Mehraz, Fès.

Andam, L. (2011), «La position 'sujet' en amazighe», *Revue de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines* 12, Béni Mellal, p. 87-106.

Andam, L. (2013), *Structure de la phrase simple et chaînes en amazighe*, Thèse de Doctorat, Université Sultan Moulay Slimane, Béni Mellal.

Andam, L. (2017), «L'apport de la prosodie à la syntaxe : l'opposition d'état en amazighe», *Revue des Études Amazighes* 1, Maroc, Centre Imprimerie Ait Melloul, p. 7-26.

Andam, L. (2020), « Approche macro-syntaxique de la dislocation en amazighe», *in* M. El Adak (dir.), *Les études linguistiques et littéraires amazighes : quelles tendances au cours des deux dernières décennies ?* Actes du Colloque international organisé en hommage à Cadi Kaddour les 7 et 8 mai 2018 à la FLSH d'Oujda, Publications du Laboratoire Patrimoine Culturel et Développement, p. 23-37.

Basset, A. (1959), «Sur l'anticipation en berbère», *Articles de dialectologie berbère*, Paris, Klincksieck, p. 69-77. Disponible sur : www.vitaminedz.org. articlesfiches/59/59785 [pdf].

Blanche-Benveniste, C. (1997), *Approches de la langue parlée en français*, Ophrys.

Blanche-Benveniste, C. (2010), *Le français. Usages de la langue parlée,* (avec la collaboration de Ph. Martin pour l'étude de la prosodie), Leuven-Paris, Peeters.

Blanche-Benveniste, C. et *al.* (1990), *Le français parlé. Études grammaticales,* Paris, Éditions CNRS.

Blasco, M. (1997), «Pour une approche syntaxique des dislocations». *Journal of French Language Studies*, 7, 1, p. 1-21.

Blasco, M. (1999), *Les dislocations en français contemporain : études syntaxiques*, Paris, Champion.

Cadi, K. (2006), *Transitivité et diathèse en tarifite. Analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique*, Publications de l'Institut Royal de la Culture Amazighe, Série : Thèses et mémoires – N° 1, Rabat, El Maârif Al Jadida.

Chomsky, N. (1981), *Lectures on Government and Binding. The Pisa Lectures,* Foris Publications.

Cresissels, D. (2006), *Syntaxe générale. Une introduction typologique*, Paris, Hermès, T. 1.

Deulofeu, J. (1991), «La notion de dépendance syntaxique dans l'Approche Pronominale», *L'information grammaticale*, 50, p. 19-23.

Deulofeu, J. (2003), «L'approche macro-syntaxique en syntaxe : un nouveau modèle de rasoir d'Occam contre les notions inutiles», *Scolia*, n° 16, Publications de l'Université de Strasbourg, p. 77-95.

Deulofeu, J. (2008), «Peripheral Constituents as Generalized Hanging Topics, in R. Kawajima, G. Philippe and Th. Sowley (eds) *Phantom Sentences*, Berne, Peter Lang, p. 227-257.

Deulofeu, J. (2016), «La macro-syntaxe comme moyen de tracer la limit» entre organisation grammaticale et organisation du discours» Modèles linguistiques [Online], 74, p. 135-166. Disponible sur : https://doi.org/10.4000/ml.2040

Dik, S. (1978), Functional Grammar, Amsterdam, North-Holland.

Dik, S. (1997), *The Theory of Functional Grammar*, Part. 2: *complex derived and constructions*, Dordrecht, Foris Publications.

Feuillard-Aymard, C. (1989), *La Syntaxe fonctionnelle dans le cadre des théories linguistiques contemporaines*, Thèse d'État, Université Paris V.

Galand, L. (2002), *Études de linguistique berbère*, Leuven-Paris, Peeters.

Galand, L. (2013), *Regards sur le berbère*, Tizi-Ouzou (Algérie), Éditions Achab.

Jespersen, O. (1971), *La syntaxe analytique*, trad. par Anne-Marie Léonard, Paris, Minuit.

Lambrecht, K. (1998), «Sur la relation formelle et fonctionnelle entre topiques et vocatifs», *Langues* n° 1, p. 34-45.

Martinet, A. (1962), «Le sujet comme fonction linguistique et l'analyse syntaxique du basque», *Bulletin de la Société Linguistique de Paris*, 57, p. 73-82.

Milner, J.-C. (1978), *De la syntaxe à l'interprétation*, Paris, Seuil.

Milner, J.-C. (1986), «Introduction à un traitement du passif», *Groupe Grammaire Scientifique du Français D.R.L.*, Collection ERA, 642, Paris VII Jussieu.

Moutaouakil, A. (1985), *alwaḍaifu attadawuliyyatu fi alluɣati alɛarabiyyati*, Casablanca, Daru attaqafa.

Neveu, F. (2000), *Lexique des notions linguistiques*, Paris, Nathan, coll. 128.

Neveu, F. (2013), « Frontières fonctionnelles et niveaux syntaxiques des segments détachés », in A. Ouattara (dir.), *Les fonctions grammaticales : histoire, théories, pratiques,* (GRAMM-R, Études de linguistique française, 18.) Bruxelles : Peter Lang, p. 223-239

Rossi-Gensane, N. (2010), « Encore quelques remarques sur la phrase », La linguistique, 2, vol. 46, p. 69-107. Disponible sur https://www.cairn.info/revue-la-linguistique-2010-2-page-69.htm [pdf].

Rossi-Gensane, N. (2017), « Syntaxe et paradigme(s) : outre les relations de dépendance, les relations d'équivalence », Signata [en ligne], 8, p. 65-99. DOI : https://doi.org/10.4000/signata.1392

Rouveret, A. (1987), Syntaxe et Dépendances Lexicales : identité et identification dans la th*éorie syntaxique*, Thèse de Doctorat d'État, Paris III.

Roux, A. (1955), *La vie des berbères par les textes. Parlers du sud-ouest marocain (tachelhit)*, *1re partie : la vie matérielle. I. Textes*, Paris, Larose.

Sabio, F. (2012), « Quand les compléments dits 'facultatifs' ne sont pas facultatifs », *in* R. Druetta (éd.), *Claire Blanche-Benveniste. La linguistique à l'école de l'oral*, Essais Francophones, Volume 1, p. 65-77.

Tesnière, L. (1959), *Éléments de syntaxe structurale*, Paris, Klincksieck.

Touratier, C. (1994), *Syntaxe Latine*, Louvain-la-Neuve, Peeters.

Touratier, C. (2003), «Sujet-Prédicat, Thème-Rhème, Topique-Commentaire, Support-Apport», *in* C. Touratier (dir.), *La grammaticalisation, la terminologie, Travaux du cercle linguistique d'Aix-en-Provence* n° 18, Publications de l'Université de Provence, p. 255-275.

La syntaxe minimaliste des interrogatives enchâssées en amazighe

Rachid ISEKSIOUI
Université Mohammed V, Rabat.

Introduction

Nous visons, dans cette contribution, à étudier la dérivation des interrogatives enchâssées en amazighe[1]. Le système computationnel de cette langue permet la complétivisation des interrogatives. Il se trouve que le complémenteur n'est pas souvent généré, dès la structure profonde[2], au niveau de la CP-d'enchâssement. C'est à partir de ce constat que nous avons choisi de se pencher sur ce thème, dans une optique comparative, pour voir si la position de base des COMPs impacte sur la dérivation. Cette problématique est orientée parles questions suivantes :

- Quels sont les aspects généraux de l'architecture des interrogatives enchâssées en amazighe ?
- Quelles sont leurs étapes dérivationnelles ?
- Les subordonnants sont-ils générés dans la même position ?

Cette analyse s'inscrit dans le cadre de la théorie minimaliste forte «*the strong minimaliste thesis*» (désormais SMT), élaborée dans Chomsky (1998, 1999, 2000, 2001). Celle-ci considère l'accord comme opération de la syntaxe et détermine les mécanismes sous-jacents à la bonne formation des structures.

---

(1) Les abréviations utilisées sont les suivantes : A = adjectif ; D = déterminant ; PSC = proposition subordonnée complétive ; CP = projection de complémenteur ; COMP = complémenteur ; forme logique = F-L ; forme phonologique = F-P ; N = numération ; GG = grammaire générative ; L-E = langue externe ; PM = Programme Minimaliste ; SS = structure de surface ; SI = structure interne ; IP = projection d'Inflexion ; [-L] = tête fonctionnelle ; [+L] = tête lexicale ; AgrsP = projection d'accord sujet ; AgroP = projection d'accord objet ; *v*P = leight verb « petit verbe » ; SC_{lh} = système computationnel ; T = temps ; TP = projection de temps ; timing zéro = T0 ; V = verbe ; VP = projection du verbe ; NegP = projection de négation ; [uV] ; le trait ininterprétable de la tête V ; MaxP = projection maximale ; Spec = spécifieur ; PF = projection fonctionnelle ; ÉA = état d'annexion ; ÉL = état libre ; Part. Préd = particule prédicative.

(2) Nous utilisons les termes «Structure de Surface» et «Structure Profonde » pas comme niveaux d'analyse mais uniquement pour nuancer entre « Langue Interne» et « Langue Externe ».

Elle envisage également la phase CP comme le point de clôture « phase » de la dérivation et son spécifieur comme le seul point accessible aux opérations syntaxiques.

Cet article est organisé en quatre sections. Nous présenterons d'abord l'architecture interne des complétives. Puis, nous exposerons brièvement l'opération d'accord. Nous tâcherons ensuite d'examiner, dans les deux dernières sections, le processus d'enchâssement des interrogatives et les différentes positions qu'occupent les subordonnants.

1. L'architecture interne des complétives

Après avoir considéré la CP comme projection maximale des phrases, Chomsky (1995) propose une structure où les rôles de la AgroP et de la AgrsP sont confiés à la *v*P (petit-verbe) :

1. [Spec CP C [TP T [Spec2 Spec1 *v*P *v* [VP α]]]]

La TP C-commande[1] la *v*P[2],celle-ci contrôle la VP. Le *spec* de la TP et de la NégPne seront en effet activé qu'en cas de besoin. La *v*P, elle, a deux *specs*, conformément à l'hypothèse de la *multiplicité des spécifieurs* de Chomsky (ibid). Sa tête *v* est la cible des sondes Vs, pour vérifier le trait [uV]. Elle porte également le trait [D] activant la position *spec2* où la DP se déplace, par le mouvement court, pour examiner le trait [+ Accusatif]. Quant au *spec1*, il est la position d'argument externe du verbe. Des linguistes d'obédience générative, en l'occurrence Ouhalla (1988), Sadiqi (1992), El Moujahid (1993) ont présenté, pour l'amazighe, une structure dont la AspP n'est pas activée. De son côté, Boukhris (1998, 2013) propose celle-là :

2. [C, CP [Neg, NegP [T, TP [Asp, AspP [α,VP]]]]]

(2) présente les PFs requises pour former une phrase simple. Dans les structures contenant un morphème aspectuel, le verbe vérifie d'abord le trait d'aspect, puis il passe à la vérification des autres traits. Il est à signaler que la phase CP ne s'active que si le matériel dérivationnel comprend une tête fonctionnelle [C] (Iseksioui, 2018, 2019) et si l'item lexical V est à l'impératif (Iseksioui, 2019b et c). En partant de l'idée qu'une complétive est

(1) C-commande : Un nœud α C-commande un nœud β, si α ne domine pas β, si β ne domine pas α ; et si le premier nœud branchant dominant α domine également β (Rouveret, 1987 : 19). Pour plus de détail voir, Klima (1964), Langocker (1969), Lasnik (1976), Slowell (1981) et Aoun&Sprotiche (1981), Reinhart (1987), El Moujahid (1997), Iseksioui (2019 a).

(2) Cette projection est proposée comme alternative dans le programme minimaliste version (1995) après avoir éliminé les projections AgrsP et AgroP proposée dans le PM version (1993).

la subordination de deux phrases verbales, nous avons proposé dans Iseksioui (2019), pour les complétives en amazighe, la structure suivante :

3. [I, IP [V, VP [-/+ Optionnel]] [C, CP [I, IP [V, VP]]]]

Cette structure illustre l'architecture minimale d'une complétive. Elle s'étend en fonction des items lexicaux et fonctionnels sélectionnés en In put et suivant le type de la structure à dériver. En effet, le trait catégoriel [-/+ Optionnel] du verbe matriciel influence, au niveau de la syntaxe, la matrice phonologique des têtes COMPs.Considérons les exemples suivants :

4a. 36 a. [IP nniɣ ak [CP [spec[Ć[c **mas**[IP tmmut [avbP iḍgam.]]]]]]
Dire+je te que [-Wh] mourir+elle hier.
«Je t'ai dit qu'elle est morte hier.» (Iseksioui, 2018 : 66)
b. *sqsaɣ k* ***is*** *tmmaggart g*^{w}*ma*.
Demander+1ps+acc cl.ac dat si 2ps+rencontrer+acc frère.
« Je t'ai demandé si tu as rencontré mon frère. »(Iseksioui, 2019a : 293)

5 a. *irzzu* ***aḍ*** *irwwḥ*.
« Il veut rentrer chez lui. » (Moudian, 2009 : 150)
b. *yəSən* ***aḍ****yari*.
Il+savoir+Acc ppv il+écrire+Ao
« Il sait écrire. » (Cadi, 1987 : 81)

6 a. *iẓra hmad* ***is*** *tsul Fatima zuga*.
« Ahmed a vu que / si Fatima est toujours à la maison. » (Sadiqi, 2004: 176)
b. *sqsa tn* ***is*** *d umẓn abrid*.
Demande les est-ce que par ici ont pris-ils route+EL
« Demande-leur s'ils ont pris la route ! » (Boukhris, 2018 : 66)

7 a. *ur ẓriɣ ara* ***ad*** *ibnu*.
« Je ne sais pas qu'il allait construire. »
b. *yebɣa* ***ad*** *yeččˇ*.
« Il veut manger. »
(Boukherrouf,2012 : 56)

8 a. *azzäyäg* ***āf*** *(COMP) yäbđāh*.
« je jure que je ne volerai pas »
b. *yəttättär* ***äđ*** *^yuṣṣuṃṃih*.
« Il veut dormir. »
c. *azzäyäg* ***ār*** *ti uẓẓa*^{ʔ}*ṛag yu*^{ʔ}*gär*.
« Je jure que je l'ai vu voler » (Taine-Cheikh, 2012 : 304-5)

9 . *xsəɣ* ***aḍ*** *swəɣ*.
Je.veux PROS je.boirai/A
« Je veux boire. » (Kossmann, 147 :2000)

Ce paradigme[1]présente des complétives relevant de différentes variantes de l'amazighe. La position [C, CP] accueille, dès l'Input, les subordonnants

(1) Ces exemples appartiennent aux variantes suivantes : i) (4) tachelḥit, ii) (5) tarifit, iii) (6) tamazight, iv) (7) taqbaylit, v) (8) taznagit de Mauritanie, vi) (9) tafigigit.

mas, *is*, ***āf***, ***äđ***, ***ār***, *aḏ*, *ad* «que», *is* «si». Leurs matrices phonologiques sont réalisées grâce au trait catégoriel [-Optionnel] que portent les verbes introducteurs. Malgré l'appartenance des exemples *supra* aux diverses variantes, ils obéissent tous au gabarit syntaxique (3). (8b) aura donc la dérivation ci-dessous :

9.

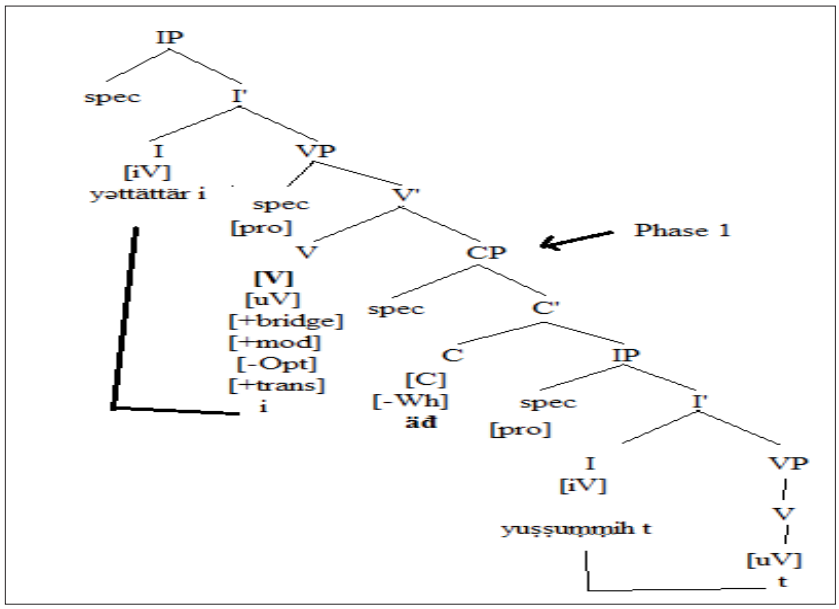

La formation de (8b) respecte les conditions minimales ; du point de vue syntaxique, les sondes Vs ttättär « vouloir » et uṣṣuṃṃih « dormir », porteuses du trait [uV], effectuent un mouvement court1 vers la position cible [I, IP]. Par ce déplacement la dérivation de cette complétive se fait par la phase CP et elle satisfait The valuation and interpretability biconditional stipulant que « A feature F is uninterpretable iff F is unvalued » (Chomsky, 2001 : 5). En vertu de ce principe, primo, les traits encourent une évaluation pour distinguer entre les traits validés dès le lexique et ceux nécessitant une vérification en syntaxe ; secundo, les deux mécanismes rendent les propriétés interprétables vers la F-L et la F-Ph. La matrice du COMP äđ «que» est phonologiquement activée, en

(1) Dans l'optique du Programme Minimaliste (1993, 1995) et de la Théorie Minimaliste forte (1998, 2000, 2001, 2003, 2005), les entrées lexicales portent des traits ininterprétables qui doivent être validés par le mouvement. Celui-ci est de deux types : i) le mouvement long et ii) le mouvement court. Ce dernier est plus économique que le mouvement long. Pour plus de détail, voir Chomsky (1993, 1995), Boukhris (1998, 2013), Iseksioui (2019a).

Input et en Output, à cause du trait catégoriel [-Opt] du verbe *ttättär*.

Notons que le moule (3) fonctionne également pour d'autres langues notamment l'arabe marocain, l'arabe standard, le tunisien, le français, l'anglais, l'espagnol, l'allemand, tout en respectant évidemment leurs paramètres :

10 a. *cfti ḥmad* ***wac*** *ma uqaɛ lih walu*.

«T'as vu Hmad s'il ne lui est rien arrivé. » (Iseksioui, 2018 :68)

b. *ḍənnit* ***blli*** *mat t b dik ḍḍaṛba*.

«J'ai cru qu'elle est morte avec ce coup de poing.»

11. *saʔalahu* ***hal*** *dahaba Zaydun*. (ibid, 2019 : 175)

Demander+acc+3ps lui si partir+3ps Zayd.

«Il lui a demandé si Zayd est parti. »

12 [1]a. *naɛref* ***eli*** *enti ɛabd behi*.

«Je sais que tu es une bonne personne. »

b. *tbiba qalt* ***eli*** *kol cay lebess*.

«Le docteur a dit que tout va bien.»

c. ma naɛrefc **ken** bec ŋji ɣudwa.

«Je me demande si je viendrai demain. »

13 a.Je pense que je viendrai demain.

b. Il m'assurait **que** sans mon amour et ce beau cri de pierre, tout était inutile. (Camus, 2010:67)

14 a. I know **what** you did last summer.

b. The teacher said**that** you are a good student.

15. *¿Tú crees* ***que*** *habrá comprado la señora?* (Gutierrez, 2006 : 267)

tu crois que aura acheté la dame

«Qu'est-ce que tu crois que la dame aura acheté ?»

16.*Was glaubst du* ***wen*** *Niklaus gesehen hat*?

«Qui penses-tu que Niklaus a vu ?»

Il ne sera pas ici de dégager le processus dérivationnel des complétives de chaque langue, mais il s'agira plutôt d'en soulever les similitudes structurales avec celles de l'amazighe. Signalons d'emblée que la dérivation des exemples

(1) Ces exemples appartiennent au parler de Menzel Temime. Une ville qui se situe au nord de la Tunisie. Par cette occasion, nous voudrions remercier Wafa B.A.

supra converge vers les deux niveaux d'interfaces. Leurs Outputs montrent que les têtes COMPs, générées au niveau de la phase [C, CP], sont C-commandées par les verbes bridges et que leurs matrices phonologiques sont activées grâce au trait catégoriel [-Optionnel]. D'un point de vue structural, les subordonnants dans ces exemples sont contrôlés par les verbes opérateurs et ils gouvernent la projection maximale[XP] de la subordonnée. Reformulons cette remarque comme suit :

17. [I, IP] [V [+bridge], [+/- optionnel], VP] [C [+/- réalisé], CP] [X, XP] [V, VP]]]]

(17) démontre l'impact syntaxico-phonologique de la principale sur la subordonnée, y compris le complétiviseur. X, que C-commande la phase CP, est un item fonctionnel variable en fonction de la projection supérieure de la subordonnée. Comme il ressort des moules structuraux présentés en (3) et (17), les complétives en amazighe manifestent un parallélisme structural avec celles d'autres langues, en gardant à l'esprit l'existence des particularités dérivationnelles, à savoir le déplacement des verbes, entre autres. De manière générale, nous pouvons dire que l'architecture interne des complétives a un caractère universel.

2. L'opération d'accord *« Agreement »*

Dans l'option de *SMT* Chomsky (2000 et 2001), l'accord est devenu une opération du système computationnel[1]. Chomsky le définit comme suit: «i) An unvalued feature F (a probe[2]) on a head H scans its c-command domain for another instance of F (a goal[3]) with which to agree. ii) If the goal has a value, its value is assigned as the value of the probe. » (Ibid, 2000 :45). Cette définition introduit l'évaluation des traits des entrées lexicales « valued *feature »* dans le lexique et ré-exploite celle de l'assignation de la valeur « … *value is assigned»*. L'expertise des propriétés se fait en effet pour les items (lexicaux et fonctionnels) afin de déterminer lesquels les ont validées dès

(1) Les autres opérations du système computationnel sont : i) la sélection, ii) la fusion iii) le déplacement. Pour plus de détail, voir Chomsky (1993, 1995), Boukhris (1998, 2013), Iseksioui (2019a).

(2) La sonde est une tête qui porte des traits interprétables et ininterprétables à la fois. La sonde «probe» est une tête spécifiée par les traits ininterprétables. Nous adoptons cette définition puisque l'accord des traits formels consiste à ce que les têtes soient identiques et aient deux valeurs différentes.

(3) La cible renvoie à la position visée par la sonde. Elle porte des traits identiques à ceux de l'entrée (lexicale ou fonctionnelle) à héberger.

le lexique et celles dont la vérification s'effectue par *l'opération d'accord*[1], en syntaxe.Ce mécanisme computationnel est déclenché par la différence de valeur des traits entre la sonde [uF] et la cible [iF]. Dans le même sens, Carstens l'explique ainsi : *«Agree operates between a probe α and a goal β iff :**a)** α has uninterpretable features,**b)** β has identical interpretable features,**c)** α c-commands β and **d)** There is no closer potential goal ɣ such that α c-commands ɣ and ɣ c-commands β. »* (Carstens, 2001:149). α « *probe*» porte donc le trait ininterprétable, alors que la cible β est marquée par le trait interprétable. La connexion entre eux est régie par le principe C-commande, à condition de l'absence d'une tête-barrière « *closer* ». Observons les exemples présentés en (18) et en (19) illustrant l'accord en français et en amazighe entre le D, N et A et entre DP et VP :

18 a. Cette fille française marche rapidement.

b. Ces filles françaises marchent rapidement.

19 a. *tamɣaṛt ad tasuqqit tzzrb tawada*.

E. L+femme cette E. L+noir 3ps+hater+acc E. L+marche

«Cette femme noire hâte la marche. »

b. *timɣaṛin ad tisuqqay zzrb nt tawada*.

E. L+femme+pl cette E. L+noir+pl 3pp+hater+acc E.L+marche

«Ces femmes noires ont hâté la marche.»

Les marques d'accord apparaissent clairement sur les items. Le trait du genre - *e* et celui du nombre -*s* (18a et b) sont combinés avec le D, A par l'intervention de la fusion interne «*external merge*», motivée principalement par l'opération d'accord. Pour l'amazighe, la flexion verbale -*nt* renvoyant au féminin pluriel est fusionnée avec verbe *zrb* «se hâter» et celle du genre et du nombre surgissent sur l'adjectif *tasuqqit* «noire» (19b). Il appert que la ressemblance est évidente entre ces langues et les dissimilitudes s'aperçoivent également au niveau de la neutralité morphologique que manifeste le démonstratif *ad* «cette», par opposition aux démonstratifs en français (18a et b), par rapport à la question Genre / Nombre.

En effet, ces changements morphologiques s'effectuent par le biais de *L'opération d'accord* «*Agreement operation»* qui intercède, en premier

(1) Signalons l'existence de deux versions de l'opération d'accoord. Agree (Assignment version) élaborée dans Chomsky (2000 et 2001) est la version que nous adoptons pour cette étude. Il y a aussi la version Agree (Feature sharing version). Celle-ci est élaborée dans Brody (1997), Frampton & Gutmann (2000), Frampton, Gutmann, Legate & Yang (2000), Pollard & Sag (1994), Sag, Wasow & Bender (2003)).

lieu, pour évaluer les traits, puis pour les interpréter. Dans le même ordre d'idées, Chomsky (2001) aborde son aspect biconditionnel en établissant un rapport entre *l'évaluation* «valuation» et l'interprétabilité des traits « interpretability» : «*A feature F is uninterpretable iff F is unvalued*» (*ibid*, 2001 : 5) ; de cette définition, nous retenons le caractère bi-opérationnel de l'accord et le lien dialectique entre l'interprétation et l'évaluation des propriétés. À titre illustratif, «*Cette*» et «*française*» (18a) et *tasuqqit* «noire» et *zṛb* « se hâter » (19a) ont évalué la propriété [+féminin] du N «*fille*» et *tamɣart* «femme». Ce qui signifie que ledit trait, pour le démonstratif et les adjectifs, est non-évalué «*unvalued*» dès le lexique, il ne le sera qu'en syntaxe, via l'opération d'accord. Le genre et le nombre sont donc évalués, dès l'Input, pour les items lexicaux Ns, alors qu'ils ne le sont pas pour les adjectifs et les déterminants. Dans la même optique, le changement des structures morphologiques des verbes *marcher* et *zrb* «se hâter» impose de s'arrêter sur le processus d'évaluation et de vérification des traits-phi (le genre, le nombre et la personne). Boukhris signale que «*La personne, le genre et le nombre n'ont pas les mêmes propriétés : la personne est une propriété inhérente au verbe et au pronom personnel, le genre est un trait intrinsèque du nom en ce sens qu'un nom est soit masculin, soit féminin, alors que le nombre est un trait d'accord.*» (*Ibid*, 2010-11 : 51). Cette citation détermine l'aspect général de la flexion verbale en amazighe. Elle en résulte deux remarques ; malgré la différence entre le genre et la personne, la dichotomie [féminin & masculin] constitue un substrat définissant les diverses instances discursives. Traitant la question de *l'accord Sujet-Verbe en amazighe,* Boukhris (2010-11) considère l'accord en personne comme une double signature renvoyant au verbe et au sujet, tandis que Benmamoun (1996) le tient pour une signature catégorielle du verbe. En soutenant l'hypothèse de Boukhris (*op.cit*), nous y ajoutons le trait du genre puisqu'il est le point commun entre les propriétés. Ce qui veut dire que la personne et le genre sont des traits d'accord. Le nombre, lui, est considéré comme le seul trait d'accord en ce sens qu'il se vérifie par l'opération d'accord. De ces remarques, nous supposons que les trois domaines de la flexion verbale en amazighe sont des traits d'accord, du moment qu'elles partagent un même substrat. Cette hypothèse implique que ces traits ne sont évalués et interprétés qu'au niveau de la syntaxe, à l'aide de l'opération d'accord. Pour les traits qui échappent à l'évaluation ou ceux dont la valeur est [ininterprétable] dès le lexique, leur vérification s'effectue en syntaxe. Ce traitement s'impose, dans l'optique *SMT*, par les conditions régissant la bonne formation des structures syntaxiques. Autrement dit, les traits [uF] ne doivent pas apparaître vers la F-L et la F-Ph. À titre d'exemple, les propriétés du genre et du nombre de la DP *timɣaṛin ad* «ces femmes» (19b) et «ces filles» (18b) coopèrent à l'interprétation sémantique des énoncés, y

compris à la convergence de leur dérivation vers les deux niveaux d'interfaces.

3. La dérivation des complétives interrogatives

Les opérations du système computationnel (*cf*. (voir note 9)) assurent la formation des complétives en amazighe. Elles fonctionnent en complémentarité et suivant les principes d'économie ; le mouvement court (*shortest Move*), ii) les principes de T*iming* et (iii) le principe d'avarice (*Greed*). Dans le PM (1993, 1995), la CP est une position qui héberge les têtes fonctionnelles portant le trait catégoriel [C], alors qu'elle est devenue, dans *SMT* Chomsky (1998, 1999, 2000, 2001, 2005 et 2008), la phase « *phase* » responsable de la dérivation. Autrement dit, elle est le repère d'où se développe l'architecture des phrases, qu'elles soient simples ou complexes. Ajoutons à cela qu'elle est, d'un côté, l'unique projection accessible aux opérations syntaxiques après l'achèvement de la phase (*cf*. (exemple 9)) et, de l'autre côté, elle est administrée par la condition de l'impénétrabilité de la phase «*Phase Impenetrability Condition »*. Celle-cise présente ainsi: *«Once a phase has been completed and sent to the interface, the internal domain of a phase [i.e. the complement of the head] is not accessible to operations at/above the next higher phase. Only the edge of the phase remains accessible at the next higher phase.»* (Boeckx & Grohmann, 2004 : 1). À partir de là, nous retenons que la phase est l'étape terminale de la dérivation et son spécifieur «*Edge*» est le point-port de la computation. Étant des structures syntaxiques complexes, l'enchâssement des interrogatives s'opère sous la phase CP en ce que le verbe introducteur porte les traits [+bridge] et [+interrogatif]. Le premier enclenche la sélection d'un COMP et légitime l'activation de la phase CP-support de subordination, alors que le deuxième détermine la valeur du trait [Wh], pour préciser le type de la complétive. Considérons les exemples ci-dessous :

20 a. *ẓṛ ɛli is d ikka dar lfqqih*.

Regarder+2ps+imp Ali si part d'or3ps+être+acc chez le+fqqih

«Regarde ali s'il a été chez le fqqih.»

b. *tsqsa ɛica ɛli is tt ira*.

2ps+demander+acc aicha Ali si cl.dat 3ps+aimer+acc

«Aicha a demandé à Ali s'il l'aime.»

21 a. *sqsaɣ t is ira ad iftu s ssuq.*

Demander+acc+je cl.dat si vouloir+il+acc que il+partir+acc au souk

«Je lui ai demandé s'il voulait [PRO] aller au souk.»

b. * *sqsaɣ t ad ira ad iftu s ssuq.*

22 a. *xẓaṛ ma ffɣen*. (rifain)

Regarder+imp+2 sg est-ce que ils+sortir+ac

«Regard est-ce qu'ils sont sortis.»

b. * *xẓaṛ ad ffγen*.

Comme nous le constatons, la dérivation de (20a et b), (21a) et (22a) converge vers la F-L et la F-Ph. Ce paradigme d'exemples démontre aussi le rôle des propriétés des verbes matriciels dans la réussite de la dérivation des complétives. À titre d'exemple, la proposition subordonnée *ira tt* «il l'aime» est à la base une phrase déclarative. Son enchâssement dans le moule **[[V, VP] [C, CP] [X, XP]]]** est déclenché par les traits [+bridge] et [+interrogatif] de la sonde *sqsa* «demander». Le premier trait active la phase CP pour assurer la subordination et pour héberger le COMP. La deuxième propriété, elle, définit, le trait [+Wh] du subordonnant et le type de la complétive. Or, l'agrammaticalité de (21b) et de (22b) s'explique par la sélection du COMPs *ad* «que». En d'autres termes, la non-compatibilité entre le trait [+interrogatif] des verbes *sqsa* «demander» et *xẓaṛ* « regarder » et le trait [-Wh] du COMP *ad* «que» est la cause de leur malformation. Ceci n'étant pas spécifique à l'amazighe, il se manifeste également dans d'autres langues :

23 a. *swlu wac mca l mdrasa*. (Arabe Marocain)

b. * *swlu blli mca l mdrasa*.

24 a. Tu lui as demandé s'il viendra demain.

b. * Tu lui as demandé qu'il viendra demain.

25 a. I ask you if you saw Patric.

b. * I ask you that you saw Patric.

L'échec de la dérivation de (23b), (24b) et (25b) n'est pas dû à la violation d'un principe d'économie, mais à l'opposition entre les traits des verbes *swwl* «demander», *demander* et *ask* et celui des items *blli* «que», *que* et *that.* En effet, la sonde *swwl* «demander» (23b) est spécifiée, dès le lexique, par un ensemble de traits qui gèrent la syntaxe, la sémantique et la phonologie, soit de la structure en cours de dérivation, soit des items fonctionnels ou lexicaux que C-commande directement. Par ailleurs, l'activation de la phase CP pour accueillir les têtes COMPs, malgré la malformation des exemples (23b), (24b) et (25b), démontre que le trait [+bridge] n'est pas à l'origine de leur agrammaticalité. Celle-ci est due donc à l'existence illégitime des COMPs déclaratifs *blli* «que», *que* et *that* au niveau de la position syntaxique [C, CP]. Une phrase comme (23 b) aura la structure suivante :

26. [V *swwlu* [+interrogatif] VP] [C *blli* [-Wh] CP] [V *mca* VP][P *l mdrasa* PP]]]].

Compte tenu de (26), la formation de toute complétive manifestant clairement l'opposition des valeurs entre le trait du verbe et celui du complétiviseur ne va pas converger vers les deux niveaux d'interfaces. Cette opposition occasionne, sans doute, la violation du principe de la compatibilité catégorielle (Iseksioui 2019) régissant le rapport sélectionnel entre les unités de langues. Signalons toutefois que les complétives interrogatives, par opposition aux complétives déclaratives, ne tolèrent pas l'absence des complémenteurs vers la F-Ph, comme le montrent les exemples suivants :

27 a. *tcɛat is d iṛuḥ g ʷmak.*
2 ps + voir+acc si part d'orienta 3 ps + revenir + acc frère ton.
«Tu as vu si ton frère est revenu.»
b. * *tcɛt Ø d iṛuḥ gʷmak.*

28 a. *annay is idda muḥ ɣr taddart*. (Iseksioui, 2019: 184)
Regarder+2ps + Imp si 3ps + partir + acc muḥa à la maison.
«Regarde si Muḥa est parti à la maison.»
b. * *annay Ø idda Muḥa ɣr taddart.*(*ibid*, 2019: 185)

29 a. I wonder if he is telling the truth.
b. * I wonder Ø he is telling the truth.

30 a. *saʾalahu hal yaɛrifu makāna Zaydin*. (ibid)
Demander+acc+3ps lui si connaitre+acc+3ps le lieu Zayd.
«Il lui demande s'il connaît où est Zayd.»
b. * *saʾalahu Ø yaɛrifu makāna Zaydin*.

En comparant l'output des exemples présentés en (27), (28), (29) et (30), force est de constater que la dichotomie Réalisation/Absence des subordonnants explique la réussite ou l'échec de la dérivation. La désactivation de la matrice phonologique des COMPs *is* «si», *hal* «si» et *if* n'est ni syntaxique, ni sémantique ; elle relève de l'impact phonologique d'un des traits des verbes bridges sur les têtes COMPs. Le verbe *cɛa* « regarder, voir», par exemple, porte le trait [-optionnel] dont la valeur est évaluée et fixée, dès le lexique. [-optionnel] influence exclusivement, au niveau de la langue externe (désormais L-E), les subordonnants en rendant leurs propriétés phonologico-phonétiques obligatoires en output. De ce fait, nous affirmons que, pour le cas des complétives interrogatives, la présence des COMPS interrogatifs est une condition *sine qua none* pour la réussite de la dérivation.

Il est à noter qu'à côté de l'enchâssement des questions *Oui / Non* (20a et b), (21a), (27a) et (28a), le système computationnel de l'amazighe permet également la complétivisation des questions *Whs*, comme le montre la phrase suivante :

31. *sqsaɣ ɛli mani s immudda baba s*.

1 ps+demander+acc ɛli où prépo 3ps+voyager+acc père+son

«J'ai demandé à Ali où a voyagé son père.»

(31) satisfait toutes les conditions de la bonne formation. Son verbe introducteur *sqsa* «demander, questionner» sélectionne, dès l'input, le subordonnant *mani* «Où», lequel est hébergé en [C, CP] puisqu'il porte le trait [C]. En plus, il évalue, dans le lexique, le trait [+Wh] et répond au paramètre de la compatibilité catégorielle avant même d'intégrer la syntaxe. D'autres langues, notamment le français et l'anglais, subordonnent également des questions *Wh* :

32. Karim se demande quand il viendra pour travailler.

33. Jamal wonders which places he will visit.

Dans ces exemples, la position syntaxique C est occupée par les items fonctionnels *quand* et *which*. Grâce au respect des principes d'économie et des paramètres de la compatibilité catégorielle, la dérivation de (32) et (33) converge vers la F-L et la F-Ph.

4. La position des complémenteurs

Dans l'optique minimaliste, les entrées lexicales et fonctionnelles sont générées au niveau des positions qui leur sont appropriées, tout en respectant le paramètre de la compatibilité du trait catégoriel de l'entrée avec celui de la position à occuper. En effet, les subordonnants intègrent le système computationnel avec toutes ses matrices, y compris la matrice phonologique. Vu qu'ils sont spécifiés, dès l'Input, par le trait de frontière [C], qui subit l'opération d'évaluation dans le lexique, ces subordonnants sont immédiatement générés au niveau de la tête de la phase CP. Analysons les exemples suivants :

34 a. *sqsa t is d ultmas*. (Boukhris, 2018 : 62)

Demander le est-ce que part. préd. sœur+sa

«Demande-lui si c'est sa sœur.»

b. *sqsat t is* [+Wh] *tra ad ditnɣ tmun s tmɣra*. (Iseksioui, 2019a : 25)

demander+tu+acc cl.ac si vouloir+elle que nous+accompagner

au+ÉA mariage.

«Demande-lui si elle veut [pro] nous accompagner au mariage.»

c.*ḍalbɣ ak is tufit ad aɣ tɛawnt*.

demander+acc+1ps cl.acsi 2ps+pouvoir+acc que cl.ac 2ps+aider+ac

«Je te demande si tu peux [pro] nous aider.»

d. *isal t is d yaɣul g tinmel*. (Saih, 2019 : 40)

Demander 3p.mas.sing Acc lui Comp. revenir 3p.sing.fém. Acc. de école

«Il lui demande s'il est revenu de l'école.»

Ces exemples illustrent la subordination des questions indirectes. En vertu de l'opération de la sélection, le système computationnel mobilise également la fusion, le mouvement et l'accord, en fonction, d'un côté, de la compatibilité catégorielle et, de l'autre, des principes d'économie, pour assurer la bonne formation. L'évaluation des traits des composantes des matériels dérivationnels des exemples en (34) s'opère, en effet, dès l'Input pour déterminer ceux nécessitant l'intervention de l'opération d'accord. Les verbes matriciels *sqsa*, *ḍalb* et *sal* «demander, questionner, interroger» sont spécifiés par la propriété [+interrogatif]. Celle-ci est évaluée et fixée dès l'Input. Ce trait intervient et exige la sélection d'un item fonctionnel dont le trait est [+Wh]. Une complétive interrogative comme (34c) aura donc la structure dérivationnelle infra :

35.

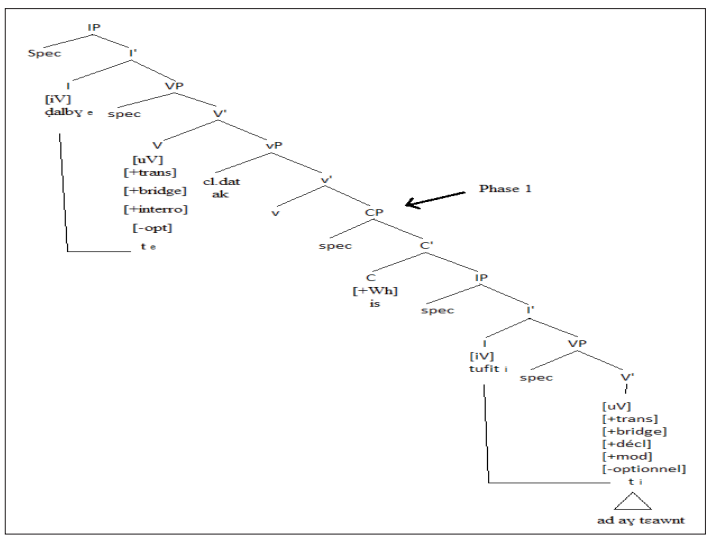

Les traits constituant les formants lexicaux *ḍalb* «demander» et *af* «pouvoir» de (35) ne sont pas tous validés dès l'Input. Bien que les traits-phi et le trait [uV] ne soient évalués qu'en syntaxe par l'intervention de l'opération d'accord, les propriétés [+bridge], [+interrogatif], [+mode], [-optionnel], entre autres, sont évaluées dès le lexique. En outre, [+bridge] et [+transitif] de *ḍalb* «demander» fonctionne en concomitance ; le deuxième définit le

système des relations grammaticales et active la position d'argument interne pour un syntagme nominal. [+bridge], lui, exige un complément phrastique, en activant la phase CP-support d'enchâssement. Étant donné que le verbe matriciel est interrogatif et que la valeur interrogative porte uniquement sur la proposition subordonnée, la tête COMP, qui assure la complétivisation et précise le type de la complétive par le trait [+Wh], va être engendrée, dès l'Input, sans faire appel au mouvement (court ou long) au niveau de [C, CP]. Cet engendrement s'opère en fonction de la règle suivante :

36. VP ===> Complément phrastique, ssi le trait catégoriel du V est [+bridge]

Selon cette règle et si le verbe porte le trait [+interrogatif], le subordonnant candidat à la dérivation est spécifié par le trait [+Wh]. Pour notre exemple, le verbe *ḍalb* «demander» a les traits [+bridge] et [+interrogatif]. Ces derniers requièrent la phase CP-support de subordination en position de complément et le COMP*is* «si». Il faut quand même préciser que la bonne formation des complétives interrogatives dans d'autres langues notamment le français, l'anglais et l'arabe standard obéissent à la règle (36) :

37 a. Je te demande si tu peux me préparer ces exercices.

b. Could you tell him when you see him?

c. saʔalathu aʔ kːna aʔrrajulu fi lbayti.

Dans (37a, b et c), relevant de différentes langues, les sondes *demander*, *saʔala* et *tell* ont, par définition, la propriété [+Wh]. Ce trait détermine, dès l'Input, le candidat fonctionnel à générer au niveau de la [C, CP] et le type de la phrase en dérivation. Comme l'illustre l'amazighe en (34a, b, c et d), lesdits subordonnants sont accueillis directement au niveau de la CP-support d'enchâssement. Il ressort de ce qui précède que les têtes COMPs occupent, dès le lexique, la tête de la projection phase CP, quand la valeur interrogative porte exclusivement sur la proposition subordonnée.

Il est à noter ? qu'en examinant d'autres données de l'amazighe, nous avons remarqué que les COMPs sont générées en position d'argument interne et effectuent un déplacement grâce la force du trait [uForce] de la deuxième phase CP qui s'active au niveau de l'architecture interne, comme le montrent les exemples suivants :

38 a. *ma$_e$ iɣaln is iẓṛa ɛli [e]?* (Iseksioui, 2019 : 286)

Qui 3ps+croire+acc que 3ps+voire+acc Ali

«Qui a cru qu'il a vu Ali ?»

b. *mani s ira ad iddu [e]?*

Où prep 3ps+vouloir+acc que 3ps+venir+acc

«Où veut-il venir ?» (*ibid*)

L'examen de ces exemples nous amène à observer que (38a et b) se distinguent des structures présentées en (34) par les deux caractéristiques suivantes :

i. d'une part, les verbes matriciels *ɣal* «croire» et *ri* « vouloir » portent le trait [+déclaratif], lequel exige la sélection d'un subordonnant avec le trait [-Wh].

ii. d'autre part, la présence d'un COMP interrogatif en tête de la proposition principale et de la marque d'interrogation «?».

Ainsi, les complétives (38a et b) laissent entendre que sans les têtes COMPs *ma* «Qui» et *mani* «Où» ces exemples seront une complétive déclarative (38b) et une complétive modale (38a). Car la phase CP où est marqué le type porte le trait [-Wh]. Pour mieux expliciter les étapes dérivationnelles des complétives comme dans (38), (38a) aura respectivement la schématisation (39) :

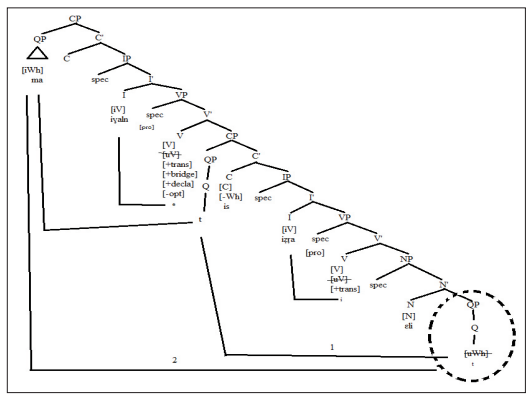

Dans cette architecture interne surgissent deux phases CPs : i) CP-support d'enchâssement de la complétive déclarative et ii) CP où est réalisé le type [+Wh]. En effet, la position structurale de la première phase CP est à reformuler en (40) :

XP est C-commandée CP

La phase CP est support d'enchâssement, ssi CP C-commande XP

Cette règle structurale montre que la CP réservée à la subordination contrôle structuralement une projection et doit être contrôlée par une autre. La valeur de X est variable en fonction de la projection occupant la position du

complément de verbe introducteur et de celle activée en tête de la subordonnée. Dans le même ordre d'idées, le verbe *ɣal*, par le trait [+bridge], active la phase CP de la complétivisation, laquelle héberge, dès l'Input, le subordonnant *is* «Que». La deuxième phase CP, elle, est activée en tête de la principale à cause de la présence de l'item fonctionnel *ma* «Qui». Contrairement aux subordonnants des exemples présentés en (34), *ma* «Qui» est généré directement au niveau de [Q, QP], une position d'argument interne du verbe *ẓṛ* «voir». Ses traits [C], [uforce] et [uWh] légitiment l'activation de la CP en position supérieure, laquelle est spécifiée par le trait fort [EdgeFeature] (désormais [EF]). La force de ce dernier et la présence des traits ininterprétables, qui ne sont pas validés, nécessitent d'une part le mouvement de *ma* «Qui» vers le [spec, CP] et, d'autre part, l'intervention de l'opération d'accord pour évaluer et interpréter les traits [uforce] et [uWh]. À cet égard, le déplacement de l'élément *Wh-Question* est une contrainte à satisfaire pour garantir la convergence de la dérivation vers la F-L et la F-Ph. Il s'effectue suivant soit les principes d'économie favorisant le mouvement court en ce sens qu'il est plus économique que le mouvement long Chomsky (1993 et 1995), Boukhris (1998 et 2013), Iseksioui (2019a), entre autres, soit la dérivation s'opère par phase «*derivation by phase*» (Chomsky, 1998, 1999, 2000, 2003 et 2008). Les indices (1) et (2) présentés dans la configuration (39) démontrent en effet deux itinéraires dérivationnels ; le dernier n'est pas plausible puisqu'il s'agit d'un mouvement long, par définition coûteux, alors que dans (1) QP se déplace vers la [spec, CP], en passant par le *spec*, seul point accessible aux opérations syntaxiques (Chomsky, 2000), de la CP-d'enchâssement. Ce déplacement est motivé par la force du trait [EF] et il est complexe en ce qu'il mobilise *la fusion externe* pour occuper [spec, CP] et nécessite *l'accord* pour que les traits [uF] soient [iforce] et [iWh]. En somme, la dérivation des complétives comme (38a et b) s'opère en deux phases ; le déplacement de *ma* «Qui» vers le *spec* du CP-support de complétivisation et le passage vers [spec, CP2]. La clôture des opérations syntaxiques ne se fait donc qu'après l'arrivée de la QP au [spec, CP] et l'élimination des traits ininterprétables.

Conclusion

À partir de notre analyse, nous avons tiré les conclusions suivantes :

i. Un parallélisme structural se manifeste entre l'architecture des complétives en amazighe et celle de l'arabe, du français et de l'anglais.

ii. La sphère fonctionnelle peut contenir CP, Neg P, Asp P et c-commande la sphère lexicale.

iii. L'activation de la matrice phonologique des COMPs interrogatifs est une condition pour la bonne formation de la dérivation.

iv. Les verbes introducteurs sont spécifiés, dès le lexique, par les traits suivants : [+bridge], [+/- Optionnel] et [+Interrogatif].

v. Le genre et le nombre sont évalués, dès l'Input, pour les items lexicaux Ns, alors qu'ils ne le sont pas pour les adjectifs et les déterminats.

vi. Un complémenteur est généré au niveau de la position syntaxique C de la CP-support d'enchâssement et de la position d'argument interne du verbe de la subordonnée.

Références bibliographiques

Boukhris, F. (2010-2011), «L'accord sujet-verbe en amazighe», *in Etudes et Documents Berbère,* 29-30, pp, 43-70.

Boukhris, F. (2013), *Grammaire de la phrase et cliticisation en amazighe. Approche générative minimaliste*, Institut Royal de la Culture Amazighe, Rabat.

Boukhris, F. (2018), «Le complémenteur is en amazighe», *in Berber Studies*, Rüdiger Köppe Verlag Köln, Vol 51, p 61-71.

Chomsky, N. (1995), *The Minimalist Program*, The MIT Press, Cambridge, Massachusetts, London, England.

Chomsky, N. (2001), «Derivation by phase», *In M. Kenstowicz* (ed) Ken Hale : A life in language. Cambridge, MA : MIT Press, 1-52.

Chomsky, N. (2008), «On phases», *In Foundational Issues in Linguistic Theory* : Essays in Honor of Jean-Roger Vergnaud, ed. carlos Otero, Robert Freidin, and Maria-Luisa Zubizarreta, 133-166. Cambridge : MIT Press.

EL Moujahid, El. (1997), *Grammaire générative du berbère : morphologie et syntaxe du nom en tachelhiyt*, Publications de la Faculté des Lettres de Rabat, Casablanca.

Ennaji, M. (1989), «Questions-Wh et focus en tamazight», *in Linguistica Communication : Revue International de la Linguistique Générale,* p. 17-30. Fès.

Fassi Fehri, A. (1982), *Linguistique arabe : Forme et interprétation*, Rabat, Publications de la Faculté des Lettres et des Sciences Humaines-Rabat.

Iseksioui, R. (2018), «L'analyse morphosyntaxique du complémenteur *mas* «que» dans le parler d'Imi n Tanout», *in Revue des Études Amazighes*, 3, p. 53-74

Iseksioui, R. (2019a), *La phrase complexe en amazighe : cas des complétives approche générative minimaliste*, Thèse de Doctorat ès-Lettres, Option Linguistique, Université Mohammed-V, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Rabat.

Iseksioui, R. (2019b), «De l'optionalité des complémenteurs : cas des propositions subordonnées complétives en amazighe», *in Revue des Études Amazighes, 4,* p. 23-37.

Iseksioui, R. (À paraître), «La structure dérivationnelle des impératives enchâssées en amazighe», *in Revue des Études Amazighes*.

Iseksioui, R., (À paraître). «The derivational structure of the sentence on complementizer projection: Case of the complement clause in amazigh», *in Lingua. Language and Culture*.

Mohammad, M. (2000), *Word Order, Agreement and Pronominalization in Standard and Palestinian Arabic*. Amsterdam : John Benjamins.

Obenauer, H. G. (1981), «Le principe des catégories vides et la syntaxe des interrogatives complètes», *in Langue française*, N°52, p. 100-118.

Ouhalla, J. (1991), Functional categories and parametric variation, London and New York, Routledge.

Ouhalla, J. (2002), *The structure and logical form of negative sentences in Arabic. In Jamal Ouhalla and Ur Shlonsky (eds.) Themes in Arabic and Hebrew Syntax.* Dordrecht : Kluwer Academic Publishers. 299–320.

Sadiqi, F. (1990), «On the Notion of Comp in Berber », *La linguistique au Maghreb*, collection dirigée par J. Pleines, édition OKAD, p. 329-343.

Gutierrez, J. (2006), «Acquiring Long Distance Questions» *in L1 Spanish: A Longitudinal Investigation*. Dans The Acquisition of Syntax in Romance Languages, sous la dir. de Vincent Torrens et Linda Escobar, 251-287. Amsterdam: John Benjamins.

La particule *ma* en amazighe : morphogenèse et statuts syntaxiques

Brahim SAIH
FPT, Université Ibn Zohr, Agadir

1. Introduction

L'objectif de ce travail est de déterminer le statut lexical et syntaxico-sémantique du morphème *ma.* L'étude de cette particule ne manque pas d'intérêt puisqu'elle est parmi les principales figures de la variation syntaxique en amazighe (Boumalk, 2010) et peu d'études lui y ont été consacrées. La particule panberbère *ma* se prête à une fluidité catégorielle et se démarque par des emplois variés dont certains sont spécifiques à des variantes régionales de l'amazighe. En plus d'être un marqueur principal de l'interrogation directe et indirecte, *ma* se caractérise par la variété des contextes syntaxiques dans lesquels elle apparait notamment dans les propositions relatives, focalisées, coordonnées et circonstancielles. Ces différents emplois nous amènent à nous poser les questions suivantes: s'agit-il d'une seule unité à caractère polysémique donnant lieu à différents effets de sens, ou sommes-nous en présence de différents morphèmes homophones ? Les unités lexicales *ma,* formellement identiques, se répertorient-elles dans plusieurs catégories syntaxiques ou découlent-elles d'une même et unique unité linguistique qui a généré en évoluant divers emplois syntaxico-sémantiques ?

Pour tenter d'éclaircir ces questions, ce travail s'organise en deux temps. Dans un premier temps, nous examinerons la morphologie lexicale du morphème *ma*; et dans un second temps, nous passerons en revue ses différents emplois syntaxiques notamment les constructions où *ma* opère en tant que marqueur de dépendance propositionnelle. L'analyse adopte une approche interdialectale et se base sur des données empiriques émanant des différentes variantes de l'amazighe en prenant comme point de départ la variante tachelhit.

Toute tentative de description et d'analyse d'une unité linguistique est soumise à de nombreuses difficultés. Ces difficultés s'amplifient dans le cas d'une langue, comme l'amazighe, qui se présente sous un ensemble de parlers dont le processus d'aménagement est en cours et dont le caractère oral a fait

que la production écrite demeure non-abondante. Ces considérations rendent davantage délicate la tâche du linguiste pour étudier les faits aussi bien sur le plan diachronique que synchronique. Cela dit, l'existence des ouvrages et des dictionnaires permet de retracer l'évolution des unités linguistiques dans le système de la langue, surtout pour celles ayant des formes identiques et détenant des emplois et des sens différents. Le cas de la particule *ma* est significatif à cet égard. Celle-ci semble réfractaire à toute tentative de définition à cause de son caractère transcatégoriel et polyfonctionnel. Afin de tenter de catégoriser cette unité, il est nécessaire d'établir des critères distinctifs.

1. Critères de distinction

Les linguistes ne sont pas unanimes à la fois sur la différence et les limites entre la polysémie et l'homonymie. Les critères de distinction adoptés diffèrent non seulement selon le cadre théorique mais aussi l'approche suivant laquelle le problème est envisagé, en l'occurrence si le phénomène est traité d'un point de vue diachronique ou synchronique. La première porte sur l'évolution sémantique du lexème depuis sa création alors que la seconde détermine les relations de contiguïté sémantique qui relient les différentes acceptions de l'unité linguistique.

La polysémie et l'homonymie sont des traits communs à toutes les langues naturelles puisque les unités finies qui composent tout système linguistique expriment une infinité de contenus. Ainsi, un même signifiant qui renvoie à plusieurs signifiés est dit polysémique. Cette dernière ressemble à l'homonymie puisqu'il y est également question d'un seul signifiant pour plusieurs signifiés. Cependant, elle s'en distingue par le critère étymologique. L'identification des homonymes des polysèmes dans les dictionnaires s'effectue par le nombre d'entrées : plusieurs entrées pour les homonymes et une seule pour les polysèmes.

Ceci étant, pour la catégorisation de *ma* nous optons pour trois critères : le critère formel, syntaxique et sémantique.

1.1 Morphogénèse de *ma*

L'examen de la morphologie de *ma* admet deux pistes d'analyses : soit la considérer comme étant une unité lexicale composée d'un seul monème ou bien le résultat d'une grammaticalisation de deux monèmes.

En admettant la première hypothèse, l'unité *ma* serait un morphème ; autrement dit, une unité linguistique minimale porteuse de sens. Ainsi, en plus d'être une unité lexicale isolée dans le système de la langue, *ma,* placée à la position initiale, entre dans la formation d'un grand nombre d'unités comme: *manag/manasra* (quand) ; *maxx aylliɣ/maɣlmi/maymmi* (pourquoi), *mamnk/ manimk/mammeš* (comment), *magmi/ manza* (où), etc.

Par ailleurs, dans d'autres unités du même paradigme notamment *mlmi/mermi* (quand) ; *mnnaw, mšta, mšhar* (combien) ; *mixf, mizi* (pourquoi), le lexème se réduit à l'élément *m* en initial combiné à un autre élément ou plusieurs. Ainsi, à moins de parler de l'élision de la voyelle *a* au cours de la grammaticalisation, l'hypothèse que *ma* soit un morphème composé de deux éléments est la plus plausible.

En admettant cette approche, nous soutenons que *ma* serait formée de deux monèmes : l'élément *m* qui forme la quasi-totalité des interrogatifs et la voyelle *a* qui serait certainement le *a* support de détermination (Galand, 1969, 1974). Ce dernier entre dans la formation d'un ensemble de morphèmes appartenant à différents paradigmes : le morphème de négation *ara* (un morphème à forts usages en kabyle, (cf. A. Mettouchi, 2001), les focalisateurs *ay* et *ad* ainsi qu'un ensemble de pronoms personnels et démonstratifs.

Il est à noter que les pronoms interrogatifs marqueurs de l'interrogation partielle *mad* et *may* (qui, que) peuvent figurer sous la forme *ma* dans des contextes bien précis[1]. Il est évident que *may* d'un côté et *mad,* la variante libre de *ma,* de l'autre, sont formés de l'amalgame de *m* l'élément interrogatif et le focalisateur *ay* ou *ad* (ou la variante *a*). Cette analyse et appuyée par la segmentation en deux éléments est soutenue par les linguistes tels que L. Galand (1957), T.G. Penchoen (1973), F. Bentolila (1981), A. Bououd (1990), entre autres. La composition de ces morphèmes est un argument de plus qui renforce davantage le lien étroit et le rapport combinatoire entre l'interrogation, la relativisation et la focalisation.

La composante *m* comme origine étymologique des interrogatifs n'a pas échappé aux linguistes qui ont traité ce sujet. En effet, Penchoen (1973 : 209), en étudiant l'interrogation dans le parler d'Ait Frah l'a bien remarqué en affirmant que: «il est, en effet, clair qu'historiquement, la plupart des monèmes interrogatifs ont été formés à partir d'une marque d'interrogation *m* précédant un terme qui s'emploie en énoncé non interrogatif». Pour illustrer ce fait, Ennaji (1989) propose l'appellation *ma*-questions, à l'instar des Wh-Questions en anglais et des mots Qu- en français.

En prenant en compte ces considérations morphologiques, Pellat (1957) et. Penchoen (1973) suggèrent au lieu des notations traditionnelles *may, mad* et *ma* les graphies *m-ay, m-ad, m-a* où les deux éléments sont séparés par un trait d'union. Galand (1957: 35), lui, propose respectivement les notations «*m ay, m ad, m a.»* qui, selon l'auteur, «reflèteraient mieux la construction».

(1) Les morphèmes *may, mad* et *ma* (qui, que, quoi) sont des variantes d'un même pronom qui marque l'interrogation partielle.

Pour notre part, en recensant les morphèmes interrogatifs dans plusieurs variantes de l'amazighe y compris le touareg[1] (cf. Hanoteau 1896 : 86-87) et le kabyle, la composante *m* semble être à l'origine étymologique de la formation de la grande majorité des interrogatifs de la langue amazighe. Les quelques cas qui font exception à cette règle sont rares. Nous citons, par exemple les particules *u* / *wi* (qui) et *aništ* (combien) qui sont en usage dans le domaine rifain *anida* (où) en kabyle.

1.1 Statuts syntaxiques et valeurs sémantiques

Si le morphème *ma* est attesté dans la totalité des variantes de l'amazighe, ses emplois et son fonctionnement font l'objet d'une différenciation au niveau syntaxique et sémantique.

1.1.1 *ma* interrogative

La variation majeure est l'opposition fonctionnelle au niveau de l'emploi interrogatif dans les variantes tachelhit et tarifit (1):

1. a *is awn t id inna ?*
   p. inter à vous p. o. le 3p mas sing dire. Acc.
   «Est-ce qu'il vous l'a dit ? »
   b *ma yɛeẓb am ša wura(r) nni ?* (K. Cadi 1981:11)
   p. inter. 3p mas sing plaire Acc. à toi peu fête en question
   «As-tu aimé cette fête ? »
   c *ma rad iniɣ ?* (Akunad: 2007 : 65)
   p. inter Fut dire 1p sing Ao
   «Que dirai-je ?»

Comme nous l'avons signalé *supra*, en tant que morphème interrogatif, *ma* marque l'interrogation totale dans les parlers du Nord (rifain, kabyle) et certains parlers du Moyen-Atlas (Ait Seghrouchen, par exemple) alors qu'en tachelhit *ma* marque plutôt une interrogation partielle. En tachelhit et en tamazight, c'est *is* qui assure l'interrogation totale. A la différence de cette dernière, *ma* interrogatif n'exerce pas l'attraction sur les pronoms clitiques et les particules d'orientation. En effet, même si *ma* a les mêmes propriétés que les autres interrogatifs, il s'en distingue par la propriété d'être une particule non

(1) Pour le Tamachek (Touareg), A. Hanoteau (1896 : 86-87) précise que « l'interrogation avec le verbe s'exprime en plaçant après le verbe la particule *mir*». Il donne comme exemple : *tessaned mir* ? «Sais-tu ?». Cependant, quand la phrase comporte déjà une particule interrogative celle-ci disparait. L'exemple donné pour ce cas est : *ma foullour d ioussi* ? «Pourquoi n'est-il pas venu? ». Ainsi, la particule *ma* marque une interrogation partielle dans ce parler.

attractive. Rappelons que l'attraction est l'une des principales caractéristiques des interrogatifs. L'emploi en tant que morphème interrogatif exprimant deux types d'interrogation opposés (totale et partielle) et la propriété non attractive classe *ma* interrogatif parmi les rares cas de figure de la variation syntaxique en amazighe. (cf. Boumalk 2010).

1.1.1. ma négative

La particule *ma* n'est pas corrélée uniquement au sémantisme de l'interrogation. Dans les variantes Nord, *ma* est polyfonctionnelle et porte d'autres valeurs sémantiques comme la négation, la coordination et l'hypothèse. Observons tout d'abord les exemples qui illustrent le cas de *ma* portant sur la négation (2) :

2. *ma ɛqraɣ*. (K. Cadi 1981 : 125)
   p. nég rappeler 1p sing Acc.
   «Je ne me rappelle plus de cela.»

Dans un contexte négatif, la particule *ma* apparait en position préverbale à l'instar de *ur* [1] ou les variantes *(wer, war, u, ul*) qui sont les formes de négation les plus répandues dans le domaine amazighe. L'emploi négatif de *ma* est attesté en kabyle, en touareg méridional (cf. Prasse 1972 :247) et dans la plupart des parlers rifains notamment ceux de Beni Iznassen, Senhaja, Ait Wayaghel, Ait Temsaman, Ajdir comme l'ont bien relevé Renisio (1932), Cadi (1981, 2006), Chami (1979), Souifi (1998), entre autres, ainsi que dans certains parlers du tamazight : Ait Seghrouchen, par exemple (Bentolila, 1981).

En plus de *ma* et *ur*, ces parlers recourent à des morphèmes de négation discontinus : *ur / war/ wa*….(*ša*) (ne…pas), *ur…..ma*/*wa…min* (ne… rien), *la… la* (*ni…ni*), etc. (cf. Renisio 1932 : 127)

Ces morphèmes de négation se présentent sous forme d'allomorphes ou de variantes qui sont conditionnées par des considérations phonétiques et

(1) La particule *ur* est un marqueur de négation attesté dans l'ensemble du domaine berbère. Les réflexions sur son étymologie n'ont pas fait l'unanimité des linguistes. Alors que K. G. Prasse (1973 : 11) pense qu'il s'agit d'un ancien verbe à sens négatif qui fonctionnait comme un auxiliaire. L. Galand (2002) considère que ur est probablement issue d'une forme de base u à laquelle il attribue le sens négatif et qui se serait combinée à ara (chose) par voie d'agglutination.

ont, par la suite, acquis un statut phonologique[1]. A ces aspects phonétiques, s'ajoutent des spécificités d'ordre syntaxique et sémantique qui font que des unités de ce paradigme assument des emplois bien précis. Ceci s'applique au morphème de négation *ma,* la principale variante de *ur*. A en juger par les remarques de Lafkioui (1996) et Chami (1979) sur le rifain, *ma* est employé pour marquer la négation dans des contextes bien précis notamment ceux de «serment ou d'affirmation catégorique et après un élément exclamatif du genre «formule de serment» ou «invocation sacrée» » (Lafkioui 1996 : 4) comme le montrent les exemples en (3) :

3. *a wllah ma sxarqɣ !* (Chami 1979 :292).
   par Dieu p. nég mentir1p sing Acc
   «Par Dieu, je n'ai pas menti !»
   b *ad mtɣ ma s t iniɣ !*
   p. Ao mourir1p sing Ao p. nég à lui le dire1p sing Ao.
   «Que je meure si je le lui dis!»

Pour le kabyle, Chaker (1983 : 143) affirme que dans ces mêmes contextes la négation est marquée par *ur* avec disparition de la seconde unité de la particule discontinue *ara*. Plus loin, Chaker ajoute que *ur* et *ma* sont en variation libre lorsque le verbe est à l'accompli négatif. Par ailleurs, quand la négation est marquée par *ur* et combinée à l'accompli négatif, la structure est bloquée en utilisant *ma.* Ainsi, l'emploi de cette dernière exclut l'accompli négatif dans ce contexte comme l'illustre (4) :

4. *wllah ma yffɣ*.
   Par Dieu p. nég 3p mas sing sortir Acc.
   «Par Dieu, il n'est pas sorti !»

La négation non-verbale fait également usage de *ma* qui compose avec *ši* (chose) le synthème de négation *maši* (ne …pas). Cette particule marque la négation dans un ensemble de parlers comme le tachelhit, le tamazight et le kabyle :

5. a- *maši / (ur d) tigmmi nns aɣ illa*.
   p. nég maison de lui foc dans être 3p mas sing Acc
   «Ce n'est pas chez lui où il est.»
   b- *mašši d zman n zik ideg i tettɛiš ṯmurt* (Mettouchi 2004 : 272)

(1) Pour une analyse détaillée de la modalité négative en rifain, vue de points de vue phonétique, lexical et morphosyntaxique, voir les travaux de M. Lafkioui (1996, 2006, 2007).

p. nég p. préd autrefois dans lequel vivre 3p fém sing Inacc pays

«Ce n'est pas dans le passé que vit le pays.»

Dans un même ordre d'idée*, ma* et *maši* ont aussi un fort usage en arabe marocain que ce soit dans la négation verbale ou non verbale comme en attestent les exemples en (6) :

6. *a- ma jaš lyum.*
   p. nég venir 3p mas sing Acc p. nég aujourd'hui.
   «Il n'est pas venu aujourd'hui.»
   b- maši had rrajel.
   p. nég cet homme
   «Ce n'est pas cet homme.»

En tenant compte de ces exemples, l'origine arabe de *ma* n'est pas à écarter. En effet, cette particule est l'une des formes négatives de base de l'arabe classique[1] (*lam, ma*). Cette hypothèse est fort probable en sachant qu'en diachronie, la particule négative *ma* de l'arabe ancien avait aussi des emplois restreints (affirmations, serments), les mêmes qu'elle assure aujourd'hui en tarifit et en kabyle. Les remarques de G. Ayoub citée par Lafkioui (1996 :4), à l'issue de son analyse des textes de l'arabe classique du septième et huitième siècle vont dans ce sens.

1.1.1 ma coordonnant

Avant d'analyser le fonctionnement de *ma* coordonnant, nous précisons que nous prenons pour coordination la relation syntaxique par laquelle deux prédicats ou plusieurs sont unis à l'intérieur d'une phrase par des liens explicites (les coordonnants). cf. (Martinet 1979 :17)[2]

Observons, les exemples en (7) :

7. a- *š yifn, lxdnt lɛṣkṛ, ma d mš tufid ti n sifil ?*
   p. inter à toi valoir Part. Ao travail de l'armée ou si trouver 2 p sing Acc celle de civil
   «Qu'est-ce qui vaut mieux pour toi, un travail à l'armée ou un en civil?»

---

(1) Pour plus d'informations sur ce sujet, nous renvoyons au travail de Chaker et Caubet (dir.), 1996.

(2) Notons toutefois que les linguistes ne sont pas tous unanimes sur ce point. Par exemple, M. Grevisse (1991:384) distingue deux types de coordination : une coordination explicite et une coordination implicite (une coordination sans conjonctions où les éléments coordonnés sont séparés par des virgules).

b- *ma ad as t inix ma ad sseydex* ? (Bouylmani, 1998: 889)

p. iner p. Ao à lui le dire1p sing Ao ou p. Ao se taire 1 p sing Ao

«Est-ce que je le lui dirai ou dois-je me taire?»

c- *mani tllid, ddaxiliya ma d lxiria?* (F. Bentolila 1981: 198)

où être 2p sing Acc, internat ou centre de bienfaisance

«Où es-tu, dans un internat ou dans un centre de bienfaisance?»

d- *ma ḏ neš, ma ḏ nettaṯ ?* (El Ayoubi, 1998 : 252)

p. inter. p. préd moi ou p. préd elle

«Est-ce moi ou elle?»

En considérant les exemples en (7), nous pouvons formuler les remarques suivantes :

(i) toutes les phrases sont des structures interrogatives qui se définissent plus exactement comme des interrogations doubles ou interrogations alternatives

(ii) il y a une présence de deux morphèmes *ma* en (7 a, c, d),

(iii) *ma* peut coordonner des prédicats verbaux (7a et b) ou des prédicats nominaux (7 c et d), et dans ce cas la particule prédicative *d* actualise les nominaux placés devant *ma*.

Ainsi, en admettant ici que la particule *ma* est un coordonnant, elle a alors la valeur d'une conjonction alternative qui apparait uniquement dans le cadre d'une interrogation double ou alternative. Elle figure le plus souvent comme second élément d'un morphème discontinu où la première unité est toujours un morphème interrogatif. En rifain par exemple, c'est la séquence *ma…. ma* (est-ce que …ou …) qui a comme variante *ma …niɣ*. La même chose s'applique pour le tamazight plus précisément le parler d'Ait Seghrouchen où deux types de corrélations sont possibles à savoir *ma…ma* ou bien Ø*…ma* (cf. Bentolila, 1981 : 190). Dans le dernier cas, l'interrogation est marquée uniquement par l'intonation en l'absence d'un marqueur interrogatif.

Pour le rifain, Bouylmani (1998) classe *ma… ma* dans une sous-classe de coordonnants au même titre que *ima… ima* (soit…soit), *ma …nix* (est-ce que …ou), *nix* (ou) et *la …la* (ni…ni). Toutes ces particules à formes discontinues ont le statut d'un coordonnant alternatif et peuvent coordonner des verbes et des nominaux. Par contre, Souifi (1998 : 145) classe *ma…ma* parmi les interrogatifs *ma* (est-ce que), *min* (que/quoi)…

Cela étant admis, une remarque importante s'impose. Le coordonnant *ma* semble avoir acquis une certaine indépendance en tamazight dans la mesure où il peut avoir un statut de morphème autonome. En effet, sans faire partie d'une forme discontinue, le coordonnant *ma* apparait dans une interrogative

partielle impliquant un choix, une sélection parmi plusieurs éléments comme le montre l'exemple en (7c). C'est cette seule différence d'emploi que nous avons repérée des données dont nous disposons sur le tamazight par rapport au rifain. Dans cette dernière *ma* figure toujours comme le deuxième élément d'une combinaison de morphèmes discontinus après l'interrogatif *ma* (est-ce que); et ce dans des structures interrogatives totales et alternatives (simples ou polaires).

Le chevauchement de *ma* entre interrogation, négation et coordination sont interprétables par le fait que la linguistique distingue en plus de l'interrogation totale et partielle un troisième type appelé l'interrogation alternative ou la double interrogation. Grevisse (1991) la considère comme «une sous-classe» de l'interrogation totale qui est marquée par la disjonction. Par contre, Riegel et al (2004) la définit comme un type à part entière au même titre que les deux autres.

Le rifain en fournit l'illustration lorsque une interrogative totale peut se terminer par *niɣ* le coordonnant disjonctif qui est hors contexte syntaxique contrairement au cas où il est suivi de l'élément coordonné ou d'une modalité négative :*ihi, lla* (non), *ma ɛad* (pas encore)[1]. Voici deux exemples illustrant ces deux cas (8):

8. a- *ma traḥḏ tiwšša va(r) nnaḍur šek niɣ lla?* (Cadi, 1981 : 11)

   p. inter. aller 2 p sing Ao. demain à Nador toi ou non

   «Est-ce-que tu iras toi demain à Nador ou pas?»

   b- *ma ṯfhmeḏ niɣ ?* (Cadi, 1981 : 88)

   p. inter comprendre2 p sing Acc. ou

   «As-tu compris (ou pas)?»

1.1.1 ma subordonnant

Nous partons du sémantisme de *ma* coordonnant afin d'analyser le fonctionnement syntaxique de *ma* subordonnant. Le coordonnant *ma* alternatif met le locuteur d'avance sur le rang de l'hypothèse dans la mesure où le coordonnant alternatif « ou'» est proche sémantiquement du subordonnant conditionnel «si»[2]. Par conséquent, la jonction de deux propositions par

(1) La présence de ma est manifeste dans la modalité négative ma ɛad (pas encore), variante de urta en tachelhit. A l'origine de ce morphème, il y aurait une grammaticalisation de ma et ɛad qui serait sans doute d'origine arabe.

(2) Les linguistes berbérisants comme Cadi ont d'ailleurs bien remarqué ce rapprochement : la traduction linguistique proposée pour ma est si hypothétique même dans le cas où ma est employé comme interrogatif (est-ce que). Ci-après, un exemple de Cadi (2006 : 316) pris à la lettre : ma tfehmeḏ niɣ ?
si comprendre 2 p sing Acc ou pas «As-tu compris ou pas ? »

«ou» suppose sur le plan logique que si l'une n'est pas vraie l'autre l'est.[1] Autrement dit, en glosant l'exemple de Bentolila (1981 : 190) en (9) *infra* nous aurons «si tu ne me dis pas que le travail de l'armée est difficile, tu me diras qu'il est facile»:

lxdnt leṣkeṛ ma twɛr ma tshl?

Travail armée p. inter être 3 p fém sing difficile ou être3p fém sing facile

«Le travail de l'armée, est-il difficile ou facile?»

Nous pensons que la parenté entre l'interrogation, la négation et l'hypothèse trouve aussi ses origines dans la morphologie de certains subordonnants qui expriment l'hypothèse ou la condition. C'est le cas de subordonnants tels que *mlad, mta hlli, mta* et *mra* (si) en tachelhit et leurs équivalents *mr* et *mlid* en tamazight. Ces derniers, seraient des synthèmes composés de l'élément interrogatif *m* et probablement de la particule de négation *ur*.

L'emploi de *ma* comme subordonnant conditionnel est attesté également dans les parlers rifains et kabyles comme le montrent les exemples en (10) :

9. a - *ma txseḏ a taḥḏ a taḥḏ.* (Cadi, 1981 : 31)

si vouloir 2p sing Acc p. Ao. aller 2p sing Ao. p. Ao. aller 2p sing Ao.

«Si tu veux y aller, tu y iras.»

b - *ma i tukreḏ ak gn i lḥabs* (Renisio, 1932 :129)

si voler 2 p sing Acc p. Ao toi mettre 3 p mas pl Ao. en prison

«Si tu voles, ils te mettront en prison.»

c - *ma ruḥnt iyi kan akka s lxyal n walln iw ur gganɣ ara*.

si partir 3 p fém pl Acc à moi seulement comme ça avec ombre de yeux mes p. nég dormir1p sing Inacc p. nég.

«Si elles disparaissent ainsi de ma vue, je n'en dormirai pas.»

2.2.5 ma complémenteur

Le concept de complémenteur ou complémentiseur est adopté en premier lieu dans le cadre de la grammaire générative de N. Chomsky afin de désigner

(1) En tout cas, c'est l'intention du locuteur mais ce n'est pas toujours le cas dans tous les contextes car l'interlocuteur peut aussi bien opter pour une autre réponse qui sort de ces deux choix.

sous une même étiquette des fonctionnels tels que les interrogatifs, les relatifs et les conjonctions de subordination[1]. En amazighe, en plus du complémenteur *ma,* un ensemble de morphèmes détiennent ce statut en l'occurrence *is*, *ad*, *blli*, *mas* (que). Ils ont pour fonction principale de déterminer les frontières entre les propositions. *ma* introduit des complétives soit déclaratives soit interrogatives régies par un verbe opérateur :

10.a-*ini yyi ma tra.*

dire3 p mas sing Acc Comp vouloir 3 p fém sing Ao

«Dis-moi ce qu'elle veut.»

b- *war ssiny ḥmed ma yffey niy lla*.

p. nég savoir 1p sing Acc Ahmed si sortir 3p mas sing Acc ou pas

«Je ne sais guère si Ahmed est sorti ou pas.»

Notons que les propositions introduites par *ma* complémenteur sont des expansions prédicatives qui assument généralement la fonction d'un complément direct de la principale. Elles sont obligatoirement placées en seconde position après la principale et la permutation entre les deux est exclue contrairement au cas où *ma* est subordonnant hypothétique. Dans ce dernier cas, les propositions gardent une certaine autonomie dans la mesure où la subordonnée est libre d'occuper la position initiale ou seconde. Précisons cependant que les propositions introduites par *ma* complémenteur sont soit des complétives proprement dites soit des interrogatives indirectes. La distinction entre les deux dépend de plusieurs critères dont le principal est le sémantisme du verbe introducteur. Celui-ci doit être un verbe ayant un sens interrogatif pour les secondes.

Conclusion

En examinant la genèse morphématique de *ma*, ses valeurs sémantiques et ses emplois syntaxiques, nous pouvons conclure qu'il est question d'une seule unité lexicale à caractère polysémique. Le statut polyfonctionnel de ma s'explique par l'étroite relation sémanticologique entre l'interrogation, la négation, la coordination et l'hypothèse. Les trois dernières valeurs jouent un rôle important non seulement au niveau de la sémantique inhérente aux

(1) Les linguistes ne sont pas unanimes quant au statut catégoriel à accorder au complémenteur. Pour les linguistes de la grammaire générative, par exemple, le complémentiseur est considéré comme une catégorie grammaticale de même que le nom et le verbe. (cf. Pollock, 1997). En revanche, pour Muller (1996), le complémenteur est une position syntaxique et non pas une catégorie. C'est la position de tête de certaines constructions phrastiques occupée par différents éléments comme les mots interrogatifs, les relatifs, les conjonctions de subordination, etc. (Muller, 1996: 37-38).

interrogatives mais aussi au niveau de l'interprétation pragmatique[1] des structures interrogatives en particulier l'interrogation double et polaire, la demande de confirmation et les questions rhétoriques. De plus, sur les plans lexical et syntaxique, il y a des associations qui s'établissent entre la coordination et la négation dans la mesure où des opérateurs lexicaux tels que *ur...ur / ra...ra* (ni…ni) assurent les deux fonctions à la fois. Cependant, le plus remarquable reste la variation syntaxique qui s'opère au niveau du fonctionnement syntaxique de *ma* dans les variantes tachelhit et tarifit. En outre, en tarifit, *ma* détient un caractère polyfonctionnel en apparaissant dans d'autres contextes sémantiques en plus de l'interrogation. Par ailleurs, en tachelhit *ma* est attesté uniquement en tant que marqueur interrogatif dans la phrase simple ou comme complémenteur dans la phrase complexe. Afin de mieux cerner cette variation, le processus de l'aménagement et de l'unification des structures de l'amazighe impose d'effectuer d'autres analyses plus approfondies sur ce fait de langue.

(1) Des linguistes tels que A. Borillo (1978) et B. Cornulier (1982) pensent qu'une interrogative totale dérive syntaxiquement d'une interrogative alternative dans la mesure où elle n'est que sa réduction par l'ellipse ou suppression syntaxique de «ou non».

Bibliographie

Akunad, M. (2007), *Ijjign n tidi*, Al Aqlam, Agadir.

Basset, A. (1950), «L'anticipation en berbère», in *Mélanges William Marçais*, Maisonneuve, Paris, p.17-27.

Bentolila, F. (1981), *Grammaire fonctionnelle d'un parler berbère, Ait Seghrouchen d'Oum Jeniba (Maroc)*, Paris, Société d'Etudes Linguistiques et Anthropologiques de France.

Borillo, A. (1978), *Structure et valeur énonciative de l'interrogation totale en français*, Thèse d'état, Université de Provence.

Borillo, A. (1979), «La négation et l'orientation de la demande de confirmation», in *Langue Française,* no. 44, p.27-41

Boukherrouf, R. (2013), «Le rôle de la sémantique et la prosodie dans la distinction entre la subordination et la coordination sans marque monématique de jonction», in A. Boumalk et R. Laabdelaoui (Coord.), *Faits de Syntaxe Amazighe,* Publications de l'IRCAM, série: Colloques et séminaires n 36, Rabat, Imprimerie El Maârif Al Jadida, p.55-65.

Boukhris, F. et al, (2008), *La nouvelle grammaire de l'amazighe*, Publications de l'IRCAM, Al Maarif El Jadida, Rabat.

Boumalk, A. (2009), «Conditions de réussite d'un aménagement efficient de l'amazighe», *Asinag*, *Revue de l'Institut Royal de la Culture Amazighe* n° 3, p. 53 -61.

Boumalk A. (2010), «La variation syntaxique en amazighe», *Revue des Études Berbères,* Actes du colloque *La standardisation du berbère à la lumière des évolutions récentes dans le Nord de l'Afrique*, organisé à l'INALCO, 6 -7 octobre 2008.

Bououd, A. (1990), *Grammaire et syntaxe d'un parler berbère, Ait Sadden (Maroc),* thèse de Doctorat, INALCO.

Bououd, A. (2006), «Les formes *may*, *ay* et leurs variantes *ma (mi) a (i)* en Tamazight», in M. Ameur et A. Boumalk (éds.), *Structures morphologiques de l'amazighe, Actes du 2 Séminaire organisé par le Centre de l'Aménagement Linguistique les* 7-8 octobre 2004, p. 39-45.

Bouylmani, A. (1998), *Eléments de grammaire berbère : parler rifain des Ait Touzine,* thèse de doctorat d'Etat ès lettres option Linguistique, Université de Paris V, Paris.

Cadi, K. (1989), «Structure de la phrase et ordre des mots en tarifit», *Etudes et Documents Berbères* 6, Paris, pp 42-59.

Cadi, K. (2006), *Transitivité et diathèse en Tarifit. Analyse de quelques relations de dépendances lexicale et syntaxique*, Publications de l'IRCAM, Série : Thèse et mémoires - N°1, Imprimerie El Maârif Al Jadida, Rabat.

Chaker, S. (1983), Un Parler berbère d'Algérie (Kabylie): syntaxe, Publications Université de Provence, Aix-en-Provence Diffusion J. Lafitte, Marseille.

Chaker, S. (1996), «Quelques remarques préliminaires sur la négation berbère», in *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris, l'Harmattan, p. 9-21.

Chami, M. (1979), *Un parler amazigh du Rif marocain: Approche phonologique et morphologique,* Thèse de Doctorat de 3ème cycle, Paris V.

Cornulier, B. (1982), «Sur le sens des questions totales et alternatives», *Langages,* n°. 67, p. 55 -109.

Creissels, D. (1979), *Unités et catégories grammaticales. Réflexions sur les fondements d'une théorie générale des descriptions grammaticales*, Publications de l'Université des langues et lettres de Grenoble.

Defrancq, B. (2005), *L'interrogative enchâssée. Structure et interprétation*, Bruxelles, De Boeck.

Delaveau, A. (2001), *Syntaxe, la phrase et la subordination*, Paris, Armand Colin.

El Ayoubi, M. (1998), *Les merveilles du Rif, contes berbères*, *éds*. *bilingue*, Utrecht*, M*. *Th*. Houtsma Stichting.

Ennaji, M. (1989), «Questions Wh et focus en Tamazight», in *LinguisticaCommunicatio1*, n°. 2, Casablanca, Najah El Jadida, p. 17-30.

Galand, L. (1957), «Un cas particulier de phrase non verbale 'L'anticipation renforcée et l'interrogation en berbère», In *Mémorial André Basset*, Maisonneuve, Paris, p. 27-37.

Galand, L. (1964), «L'énoncé verbal en berbère : Etude de fonctions», Cahiers *Ferdinand de Saussure* 21, p. 33-53.

Galand, L. (1966), «Les Pronoms personnels en berbère» in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 61*, p. 286-298.

Galand, L. (1969), Types d'expansion nominale en berbère», in *Cahiers Ferdinand De Saussure 25*, p. 83-100.

Galand, L. (1974), «Défini, indéfini, non-défin: les supports de détermination en touareg», in *Bulletin de la Société de Linguistique de Paris 69*, fasc.1, p. 205 - 24.

Galand, L. (2002), *Etudes de linguistique berbère*, Leuven-Paris, Peeters, coll. «Linguistique».

Galand, L. (2006), «Le participe» berbère», *Faits de langues: les langues chamito-sémitiques (afro-asiatiques)*, Volume 2, Paris, Ophrys, p. 45-64.

Galand, L. (2010), *Regards sur le berbère*, Milano, Centro studi camito-semitici.

Grevisse, M. (1991), *Le Bon usage*, éds. Duculot, Gembloux, Belgique.

Hanoteau, A. (1896), *Essai de grammaire de langue tamachek*, Imprimerie Impériale, Paris

Kerbrat-Orecchioni, C. (1991), (dir.), *La question,* Paris, PUF.

Lafkioui M. (1996), «La négation en tarifit.», in Chaker S. & Caubet D. (éds.), *La négation en berbère et en arabe maghrébin*, Paris, L'Harmattan, p. 49-77.

Lafkioui, M. (1999), *Syntaxe intégrée de l'énoncé non verbal berbère (parler berbère d'Ait Wayagher- Maroc du Nord),* Thèse de doctorat*,* INALCO*,* Paris.

Lafkioui, M. (2006), «Complémentarité syntactico-énonciative entre morphèmes et intonèmes. Le cas du berbère», *Faits de Langues,* 27 (Volume spécial, Les Langues Chamito-Sémitiques II), Paris Ophrys, p. 141-149.

Lafkioui M. (2007), *Atlas linguistique des variétés berbères du Rif.* Köln, Rüdiger Köppe Verlag.

Leguil, A. (1984), «Les complétives non primaires en berbère», in *Bulletin des Etudes Africaines de l'INALCO,* no 7, p. 69-92.

Martinet, A. (1960), *Eléments de linguistique générale,* Paris, A. Colin.

Martinet, A. (1979), *Grammaire fonctionnelle du français,* Paris, Didier.

Mettouchi, A. (2001), « La grammaticalisation de *ara* en kabyle, négation et subordination relative», in *Travaux Linguistiques du CERLICO*, Presses universitaires de Rennes 2, p.115-135.

Mettouchi, A. (2004), «Les négations non-verbales en kabyle (berbère)», in *Verbum,* no 3, Nancy, p. 269-280.

Muller, C. (1996a), *La subordination en français*, Paris, Armand Colin.

Muller, C. (1996b), «La conjonction *Que* : rection vs. dépendance immédiate et concurrence avec *que* pronominal», in C. Muller (éds), *Dépendance et intégration syntaxiques, subordination, coordination, connexion*,

Linguistische Arbeiten, no. 351, Tübingen, Niemeyer, p. 97-111.

Muller, C. (2001), «Sémantique de la subordination : l'interrogation indirecte», in A. Rousseau (éds.), *La sémantique des relations*, *collection Travaux et recherches*, Université de Lille 3, Villeneuve d'Ascq, p. 163-177.

Muller, C. (2008), «La négation: un opérateur transversal», De *lingua latina, Revue de linguistique latine en ligne 1*, p. 1-21.

Pellat, Ch. (1957), «*Am et Zun (d),«comme» en berbère»*, in *Mémorial André Basset*, Editions A. Maisonneuve, Paris, p. 97-108.

Penchoen, T.G. (1973), *Etude syntaxique d'un parler berbère (Ait-Frah de l'Aurès)*, Centro di Studi Maghribini, Napoli.

Pollock, J.Y. (1997), Langage et cognition : Introduction au programme *minimaliste de la grammaire générative*, Paris, Presses Universitaires de France.

Prasse, K.G. (1972-74), *Manuel de grammaire touarègue (tahaggart),* Copenhague, Akademisk Forlag, 1972 : I-III, Phonétique-Ecriture-Pronom; 1974 : IV-V, Nom; 1973 : VI-VIII, Verbe.

Renesio, A. (1932), *Etude sur les dialectes berbères des Béni Iznassen, du Rif et des Senhaja du Sraïr.* Grammaire, textes et lexique, Publications de l'Institut des Hautes Etudes Marocaines, Tome XXII, Editions Ernest Leroux, Paris.

Riegel, M. et al. (2004), *Grammaire méthodique du français*, Paris, Presses Universitaires de France.

Sadiqi, F. (1997), *Grammaire du berbère*, Paris, L'Harmattan.

Saih, B. (2017), *La phrase interrogative en amazighe : aspects syntaxiques et éléments de pragmatique*, Thèse de Doctorat, Université Mohamed Premier, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Oujda.

Serhoual, M. (2002), *Dictionnaire tarifit-français*, Thèse de Doctorat d'Etat ès-Lettres Option Linguistique, Université Abdelmalek Essaàdi, Faculté des Lettres et des Sciences Humaines, Tétouan.

Souifi, H. (1998), *Les unités significatives de la phrase verbale simple d'un parler berbère de Villa Sun Jurjo / Alhoucemas «Ajdir» (Rif/Maroc Nord),* thèse de doctorat, Université de Toulouse Le Mirail, France.

Taifi, M. (1992), *Dictionnaire tamazight-français (Parlers du Maroc Central),* Paris, L'Harmattan-Awal.

ⵅ ⵣⵉⵅⵔ ⵏ ⵍⵓⵅⵓⵎ ⵓⵇⵔⵙⵉⵣ, ⵎⵎⵓⵏ ⵣⵔⵓ ⵏ ⵜⵇⵄⵣⵔⵔⵓⵉⵔⵉ ⵅ ⵜⵔⵓⵍⵓⵣⵜ ⵉⵜⵜⵄⵍⵣⵔⵓⵍ ⵔ ⵄⵇⵓⵜⵓ ⵅ ⵜⵔⵙⵎⵔⵜ, ⵜⵓⵔⵓⵣⵉⵜ ⵓ ⵄⵔ ⵀⵓⵔⵎⵓ ⵜⵀⵓⵍ ⵒ ⵄⵔ ⵒ ⵀⵎⵎⵓⵔ ⵇⵇⵓⵣⵣⵍ ⵉⵇⵔⵣⵔⵓⵍ ⵉⵇⵔⵓⵣⵜⵏ ⵓⵣⵣ. ⵉⵍⵉⵏ ⵒ ⵉⵇⵇⵍⵉⵜⵏ ⵏ ⵄⵒⵎⵉⵔ ⵓ ⵅⵀ ⵜⵇⵄⵣⵔⵔⵓⵉⵔⵜ ⵉⵅⵎⵉⵏ ⵔ ⵍⵓⵅⵓⵎ ⵒ ⵄⵔⵔⵓⵄ ⵓⵇⵔⵙⵉⵣ ⵢ ⵇⵍⵍⵓⵍ ⵍⵓⵍⵓⵍⵍ ⵏ ⵜⵄⵔⵣⵍⵍⵉⵏ. ⵇⵓⵣⵓⵍⵍ ⵉⵜⵜⵄⵍⵔⵣⵓⵔ ⵔ ⵄⵅⵅⵓⵣ ⵅⵀ ⵍⵓⵇⵇⵓⵣ ⵏ ⵜⵄⵅⵅⵍⵓ ⵒ ⵄⵔⵇⵇⵅⵍⵓ ⵒ ⵄⵔⵉⵇⵇⵓⵔⵉ ⵏ ⵜⵔⵄⵇⵓⵔ ⵒ ⵄⵔⵇⵣⵅⵍⵅⵉ ⵒ ⵄⵔⵍⵓⵒⵒⵍ ⵅⵓⵏⵉ ⵓⵍⵓⵍ ⵇⵇⵉⵀⵓⵇⵍⵉⵏ ⵏ ⵄⵔⵇⵉⵇⵓ ⵓⵇⵔⵙⵉⵣ. ⵓⵔ ⵔⵓⵍⵓⵎⵍ ⵉⵇⵍⵍⵉⵜⵏ ⵏ ⵄⵒⵎⵉⵔ ⵔ ⵅⵀ ⵄⵍⵒⵙⵄ ⵓⵔⵢⵍⵓⵍ ⵏ ⵜⵄⵔⵔⵓⵉⵔⵉ ⵜⵜⵄⵢⵓⵓⵍⵉⵏ ⵔ ⵜⵢⵓⵓⵔⵔ ⵏ ⵄⵍⵔⵇⵉⵏ ⵏ ⵜⵄⵔⵔⵓⵉⵔⵉ ⵅ ⵍⵓⵍⵓⵍ ⵏ ⵜⵄⵣⵣⵍⵓ ⵍⵍⵔⵍⵜ.

*****

From syntactic dependency standpoint, Amazigh exhibits some difficulties and escapes a clear and unanimously accepted account. The different contributions in this book try to accommodate syntactic dependency and configuration in a composite of various structures. This involves examining modes of linkage, including subordination, coordination, propositions hierarchisation, juxtaposition, and embedding as possible entries on a syntactic integration continuum. The papers point out the functional heterogeneity of the studied structures through their categorization according to the binding mode.

*****

En matière de dépendance syntaxique, la typologie proposée dans le domaine amazighe présente quelques difficultés et échappe à une appréhension claire et unanimement admise. Les contributions livrées dans cet ouvrage traitent de la problématique de dépendance et de configuration syntaxiques dans différents types de structures. Cela passe par l'examen des modes de liaison (subordination, coordination, juxtaposition, hiérarchisation des propositions, et enchâssement) comme les saisies possibles d'un continuum d'intégration syntaxique. Les articles pointent l'hétérogénéité fonctionnelle des structures à travers le problème de leur catégorisation en fonction du mode de liaison propre.